304 1955 4

ROMANIA

REVUE TRIMESTRIELLE

CONSACRÉE A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉE EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉE PAR

MARIO ROQUES

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE.

Tome LXXVI

R

PARIS

2, RUE DE POISSY, V^e^

TOUS DROITS RÉSERVÉS

SOMMAIRE DU PRÉSENT FASCICULE

Pages

Charles J. Liebmann, Jr, Le Commentaire français du Psautier et le ms. Morgan 338, pour l'attribution à Simon de Tournai..... 433
Félix Lecoy, Un épisode du Protheselaus et le conte du mari trompé. 477

MÉLANGES

Mario Roques, Pour le commentaire de *Renart* (branche XII de Martin)..... 519
Clovis Brunel, Fragment d'un ms. de la traduction catalane de la *Consolatio* de Boèce..... 522

COMPTES RENDUS

Monumenta Musicae Sacrae, Collection de manuscrits et d'études publ. sous la dir. de Dom Hesbert : I. — Le Prosaire de la Sainte-Chapelle. II. — Les manuscrits musicaux de Jumièges (Solange Corbin)..... 525
Maurice Delbouille, Sur la genèse de la *Chanson de Roland* (Félix Lecoy)..... 531
Hans-Erich Keller, Étude descriptive sur le vocabulaire de Wace (Félix Lecoy)..... 534

PÉRIODIQUES..... 539
CHRONIQUE..... 545
ERRATUM..... 556
INDEX DES MOTS..... 557
TABLE DES MATIÈRES..... 569

Les prochains fascicules contiendront :

L. Foulet, Études de syntaxe française (*suite*).
A. Långfors, Mélanges de poésie lyrique française (*suite*).
M. Lieberman, Chronologie Gersonienne (*suite*).
A. Machabey, A propos du *clavicorde*.
A. Micha, Études sur le Lancelot-Graal (*suite*).
Mario Roques, Notes pour une édition de la *Vie de Saint Grégoire*.

Le présent numéro a été publié avec le concours du Centre national de la Recherche scientifique.

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

LE COMMENTAIRE FRANÇAIS DU PSAUTIER ET LE MS. MORGAN 338

POUR L'ATTRIBUTION A SIMON DE TOURNAI

Le commentaire français sur le Psautier [1] appartient au groupe des gloses, nombreuses, du Psautier rédigées en latin [2]. Justement apprécié par S. Berger [3], et surtout par Paul Meyer, qui avait reconnu dans cette œuvre étendue une compilation originale, « faite en français et non point traduite d'après une compilation latine » [4], le texte en est cependant resté peu connu [5].

C'est à une bienveillante indication de Miss Meta Harrsen, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque Pierpont Morgan, qui a constaté pour la première fois que le ms. 338 de cette bibliothèque, conservant le premier tiers du commen-

1. Sur l'ensemble des commentaires français, voir Samuel Berger, *La Bible française au moyen âge* (Paris, 1884), Première Partie, ch. III, *Psautiers Glosés*, p. 64-77 ; Paul Meyer, dans *Romania*, t. XVII (1888), p. 129-132.

2. Sur les commentaires latins, imprimés ou manuscrits, voir le P. C. Spicq, *Esquisse d'une histoire de l'exégèse latine au moyen âge* (Paris, 1944), *passim*, voir p. 396 ; Georges Lacombe, *La Vie et les Œuvres de Prévostin* (Le Saulchoir, Kain, 1927), p. 113-120 ; *Bibl. thomiste*, XI et XXVI.

3. *Op. cit.*, p. 66.

4. *Art. cit.*, p. 131.

5. Dernièrement, M. Roger S. Loomis, dans ses recherches sur le sens propre du mot *theatre* dans les textes médiévaux (*Some evidence for secular theatres in the twelfth and thirteenth centuries*, dans *The Theatre Annual*, 1945, p. 36), a cité un passage du ms. 338 (commentaire du Psaume XXXIX, verset 6), contenant un exemple ancien de ce mot.

taire [1], était dédié à Laurette, fille de Thierry d'Alsace, comte de Flandre, que remonte cette notice [2].

Le ms. 338 date de l'extrême fin du XII[e] ou du début du XIII[e] siècle [3]. Il provient de la cathédrale de Beauvais, appartint ensuite à Lecaron de Troussures, et entra à la Bibl. Pierpont Morgan en 1908 [4]; se composant de 204 feuillets répartis en 26 cahiers [5], mesurant 335 mm. sur 238, il contient les Psaumes I à L seulement, avec une traduction interlinéaire.

---

1. Les autres copies signalées, exécutées en Angleterre, se trouvent à Durham, Bibl. du chapitre A. II. 11, 12 et 13, et à Londres, Musée britannique, Royal 19. C. V. Les mss de Durham, trois volumes in-folio copiés vraisemblablement vers la fin du XII[e] siècle, donnent le texte complet; Paul Meyer a imprimé l'incipit du ms. A. II. 11 dans les *Archives des Missions*, 2[e] sér., t. IV (Paris, 1867), p. 116-117 et 122-123. Le ms. de Londres, de format moyen, date du début du XIII[e] siècle et ne contient que les Psaumes LI à C; signalé par Berger (p. 65 et 391), il fournit un texte excellent. Paul Meyer signala, en outre, un fragment à la cathédrale de Hereford (ms. O iii, 15), cf. *art. cité*, p. 132 ; ce fragment consiste en 76 feuillets, de la fin du XII[e] ou du début du XIII[e] siècle, et nous donne les Psaumes I à XVI, 1 avec commentaire.

C'est grâce à l'extrême obligeance de M. R. A. B. Mynors et à celle de M. J. Conway Davies que nous avons pu travailler sur des photographies du ms. de Durham.

2. Nous tenons à remercier en même temps M[lle] Marthe Dulong et M. C. A. Robson d'observations, dont nous avons tiré beaucoup de profit, sur le texte du ms. de Londres.

3. Voir ci-après. M. Charles Samaran nous fait constater — nous lui en exprimons nos sincères remerciements — que cette date conviendrait à notre ms., si d'autres considérations ne s'y opposaient pas, au point de vue paléographique.

4. Cf. Berger, *op. cit.*, p. 384; H. Omont, *Recherches sur la bibliothèque de l'église cathédrale de Beauvais* (extr. des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XL, Paris, 1914), p. 16-17, 22 et 83; De Ricci et Wilson, *Census of Medieval and Renaissance Manuscripts in the United States and Canada*, II (1937), 1429.

5. Ceux-ci contiennent chacun huit feuillets, à l'exception du cahier XXV qui n'en a que quatre; il y a deux feuillets de garde. La reliure de ce ms., en peau de daim, teintée rose, avec des dessins en or, est remarquable : voir G. D. Hobson, *Some Early Bindings and Binders' Tools* (*Transactions of the Bibliographical Society, The Library*, 1938, p. 236-237), avec reproduction d'un dessin.

Les trois quarts environ de la largeur de l'espace réservé au texte sont remplis, à raison de 38 lignes à la page, par le commentaire, le texte des psaumes étant écrit de la même main en plus gros caractères à l'intérieur [1]. Les débuts des Psaumes XXXI (second psaume de la Pénitence), XXXIII et XLIV ont été placés entre deux colonnes, au milieu de la glose [2].

Le texte du Psautier latin est celui de la version gallicane, traduite en français au commencement du XII[e] siècle. On sait que cette traduction, à laquelle se rattachent de nombreux Psautiers, fut adoptée dans un grand nombre de Bibles françaises avant la Réforme [3], et que le plus ancien ms., édité par Francisque Michel [4], est le Psautier d'Oxford ou de Montebourg, copié au plus tard vers 1200. D'autre part, M. Charles Samaran a publié un fragment d'une traduction du Psautier gallican [5], pour lequel « il paraît impossible d'établir d'un texte à l'autre un lien de dépendance » ; et nous devons faire une

1. Lorsque à la fin de certains psaumes (II, XXI, XXVIII, XXIX, XXX, XXXII et XXXIV ; aussi I, 1) il n'existe pas un accord parfait entre le texte du Psautier latin et celui du commentaire français, celui-ci est écrit parfois à longues lignes, mais divisé plus souvent en deux colonnes.

2. D'autres pages du Psaume XLIV, où des procédés analogues furent employés, semblent témoigner du désir de souligner l'intérêt particulier qu'il présentait pour les femmes, à l'exemple de saint Jérôme, de Paschase Radbert et de l'auteur de la paraphrase en vers français, composée pour Marie de Champagne (cf. T. Atkinson Jenkins, *Eructavit; an old French Metrical Paraphrase of Psalm XLIV* (*Gesellschaft für romanische Literatur*, XX, 1909), p. XVIII-XX).

3. Voir Samuel Berger, *La Bible française au moyen âge*, p. 10-18 et 200-209 ; Paul Meyer, dans *Romania*, XVII, 122-124 ; L. Delisle, *Notice sur un psautier latin-français du XII[e] siècle* (*ms. latin 1670 des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale*) (*Not. et extr.*, XXXIV, 1[re] partie, p. 259-272).

4. *Libri psalmorum, versio antiqua gallica* (Oxford, 1860). Fr. Michel publia, dans la *Collection de documents inédits sur l'Histoire de France*, la traduction du Psautier hébraïque (*Le Livre des Psaumes, ancienne traduction française publiée pour la première fois d'après les manuscrits de Cambridge et de Paris*, 1876).

5. *Fragment d'une traduction en prose française du Psautier composée en Angleterre au XII[e] siècle*, dans *Romania*, t. LV (1929), p. 161-173. Voir, en particulier, p. 172-173.

remarque analogue sur la traduction interlinéaire, plus libre que celle du Psautier d'Oxford, du ms. 338 [1], qui ne remonte d'ailleurs pas à notre auteur et qui a été copiée d'une main qui diffère de celle qui exécuta le texte des Psaumes et celui du commentaire [2].

Une seconde main a copié certaines parties de la glose [3], qui a été, en outre, l'objet d'un grand nombre de corrections, textuelles et graphiques, où il y aurait lieu de distinguer encore au moins deux mains différentes, l'un des réviseurs ayant récrit, sur des grattages parfois assez étendus, plusieurs passages [4], dont les plus notables sont ceux où l'auteur s'adressait nommément à sa destinataire [5]. C'est à la suite de la première de ces mentions [6] que les mots *e vos bele Elyanor*, sur lesquels nous aurons à revenir, ont été ajoutés dans l'interligne.

Le ms. 338 est pourvu d'accents, trait qui se remarque sur-

---

1. Voir quelques extraits à l'Appendice.

2. Le fragment de Hereford contient également une traduction interlinéaire. Quant aux mss de Durham, où le texte latin du Psautier est intercalé au commentaire français et ne forme pas une colonne indépendante, ils renferment aussi une traduction française, très souvent en défaut. Une étude comparée de ces trois versions serait à faire.

3. Voir f. 135 (*infra*, App., 180-184), cette main ayant exécuté le reste du recto de ce feuillet et les quinze premières lignes du verso.

4. Voir le passage qui précède celui que nous avons cité à la note précédente (174-180). La même main a suppléé à certaines omissions du texte du Psautier latin, au moyen d'additions avec renvois au bas des pages (ff. 167 et 196v : XXXIX, 13 en partie ; XLVIII, 21). Voir aussi le feuillet 23, entièrement blanc au recto et ne contenant au verso que quelques mots du Psautier (VII, 15-16 en partie).

5. Ces corrections se répartissent en deux groupes : 1° les mots *Bele Lorete* (*infra*, 91), *Lorete* (101) et *bele suer Lorete* (221) sont récrits sur grattages, mais il n'en résulte aucune modification à la leçon primitive, le texte du ms. de Durham étant d'ailleurs identique ; 2° le nom de Laurette, entièrement absent de deux passages du ms. de Durham, apparaît dans le ms. 338 (fol. 137 et *infra*, 205) sous la forme *Lore*, écrit de la même main que celle qui recopia *Lorete* sur les grattages précités ; il ne semble pas que la leçon originale ait comporté de nom propre. Ces passages demanderaient une étude paléographique détaillée qui ne saurait prendre place ici.

6. Cf. *infra*, App., 91.

tout dans les mss anglo-normands [1]. Une particularité paléographique, plus rare dans les mss français, est l'emploi, signalé dans le Psautier de Cambridge [2] et un autre Psautier d'origine anglaise (Bibl. nat., n. a. lat. 1670) [3], d'un *o* barré, *ø* pour représenter *œ* et *ǫ* [4].

Parmi les mss de cette compilation qui nous sont parvenus, le ms. 338 est le seul qui ait été copié sur le Continent; selon l'avis de Paul Meyer [5], il a été écrit dans une province de l'Est. Une étude détaillée de la graphie du ms. 338 serait à faire; nous ne relevons ici que quelques traits particuliers à nos extraits; plusieurs sont caractéristiques des dialectes du Nord-Est du domaine de la langue d'oïl.

Voyelles. — *a* tonique libre : *ei* dans *commandei* corr. *commandé* App., 41.

Ie : *i* dans *quirent* corr. *quierent* 182; *vint* corr. *vient* 68. — Il faut noter le parfait *devien* [6] 231.

Ǫ tonique libre : *uo* dans *cuor* 101.

Mots savants en *-olie*, *-orie*, etc. : *apostolie* 164.

---

1. Voir Charles Samaran, *La Chanson de Roland; reproduction phototypique du Manuscrit Digby 23 de la Bodleian Library d'Oxford*, Paris, *SATF*, 1933, p. 16-18. Il y a de nombreux exemples d'accents marquant les monosyllabes; la diérèse est indiquée soit par des accents, soit par des crochets placés au-dessous de deux voyelles contiguës (*enrabiee*, f. 142, exemple qui paraît unique). Cette dernière particularité avait été signalée par Antoine Thomas dans un fragment d'un ms. du *Roman de Troie*, du début du XIIIe siècle (*Romania*, XLIII, 436-437).

2. Voir H. Suchier, *Les Voyelles toniques*, p. 79; Mildred K. Pope, *From Latin to Modern French*, § 551.

3. Voir Léopold Delisle, *Notice sur un psautier latin-français du XIIe siècle*, p. 259-272; Charles Samaran, *Fragment d'une traduction en prose française du Psautier composée en Angleterre au XIIe siècle*, p. 161-162.

4. Ce caractère, qui n'apparaît toutefois que si rarement dans les mss anglo-normands (voir à ce sujet Paul Meyer, dans *Romania*, XXI, 302), était déjà employé en Scandinavie à cette époque. Si c'est bien pour Étienne de Tournai, comme nous inclinons à le croire, que le ms. Morgan a été exécuté, c'est peut-être à l'influence des clercs danois de Sainte-Geneviève (voir plus bas) qu'il faudrait attribuer ce trait paléographique.

5. *Romania*, XVII, 132.

6. Cf. Fouché, *Le verbe français*, p. 315.

Õ atone : *ø* dans *søn* 35, *tøn* 44, *nøn* 144 [1].

Chute de *e* atone en hiatus : *juné* corr. *jeuné* 31 [2].

Consonnes. — *k* (+ *e*, *i*) : *ch* dans *venchi* 20.

L disparaît dans *Ces* 160, *Guilleme* 165 ; *n* dans *majue* 123, *semblace* 254.

Redoublement de consonnes initiales : *a sses paines* 205 ; cf. aussi *quil li* 2, et *quil cil* (= *que cil*) par assimilation 156.

Morphologie. — Les règles de la déclinaison ne sont pas très bien observées : 47, 95, 186 et 195-196 ; aussi 6, 141 et 167, 240 qui sont corrigés.

Verbe. — Imparfaits en *-abam* : *aleive* 159, Les formes en *-eive* ou *eve* semblent dominer.

Parfaits en *-ui* : *a* + *u* donne *øu* (*øut* 31, cf. *pøu* 18), et *au* (*paurent* 156 = *pavuerunt*).

Le ms. est richement enluminé, les initiales de trente-neuf Psaumes et de quatorze parmi les commentaires français qui les accompagnent étant embellies de miniatures dont les sujets sont extraits de la Genèse [3]. Les peintures ornant les initiales du texte français se trouvent, le plus souvent, à proximité de celles qui furent composées pour le Psautier, et en forment presque toujours le complément : les deux tableaux figurent ou bien une scène unique, l'arche de Noé et le déluge, par exemple (Psaume XXIX) [4], ou deux scènes successives [5]. Il est important de noter que le beau psautier d'Ingeburge, conservé aujourd'hui au Musée Condé à Chantilly, sort du même atelier d'enluminure que le ms. Morgan 338 [6].

---

1. L'exemple est isolé dans ces extraits. Là où le scribe du ms. Morgan écrit *nen* ou *nenn* : 16, 18 et 34 ; 120 et 179 ; Durham (sauf 18, où la leçon est différente, et 34 *nen*) écrit uniformément *ne*.

2. Il faut peut-être y rattacher *richomme* 173, écrit en un mot, de même 154 avant correction.

3. Voir Günther Haseloff, *Die Psalterillustration im 13. Jahrhundert* (1938), p. 41-43, pour une énumération sommaire.

4. Cf. la reproduction dans Ernst Schlee, *Die Ikonographie der Paradiesesflüsse* (Leipzig, 1937), pl. V, et cf. p. 25.

5. Les lettrines n'ayant pas de miniatures sont ornées parfois de motifs d'animaux.

6. Haseloff, *loc. cit.* Miss Meta Harrsen est du même avis. Haseloff situe

*
* *

C'est à Montdidier que se trouvait notre auteur au moment de la composition du premier tiers du Commentaire sur le Psautier, ainsi qu'il ressort d'un passage qui se lit vers le début du ms. 338 (Psaume II, verset 7 : *Dominus dixit ad me : Filius meus es tu ; ego hodie genui te*), contenant une de ces comparaisons qui constituent un trait caractéristique de cette œuvre :

Car *hodie* et *heri* et *cras temporalia adverbia sunt* [1], ço est que ces trois pars segnefient tans. Car nos diums : Quant fus tu a Munt Disdier ? *eri*, hier. Quant en venis tu ? *hodie*, ui. E quant iras tu ? *cras*, demain. Car par ier et ui e demain en passe toz nos tanz e nos meisme [2].

L'auteur indique d'autre part (IV, 4) que c'est à la fille du comte de Flandre qu'il s'adresse :

...car quant alcuns comence sa raisun, il ne la comence mie par *et*, ne *et* n'i siet preu. Car si jo venoie devant le conte de Flandres, e jo dispie : Et vostre fille vos mande saluz, n'averoie ne bien ne bel dit, mais ensi : Vostre fille vos mande saluz. Car nule raisuns ne comence bien par *et* [3].

Un autre passage du même ms., renfermant une seconde et dernière mention de Montdidier, ne laisse aucun doute sur son identité :

Bele soer Lore, se vos avez le vostre laissé por Dé, il vos donra le sien. Certes reguardez a la seinte croiz, *confirmat in illa justos Dominus*, la vos aferme ; voirement estes vos escapee a la povreté, si estes as droites richoises venue ; vos que calt de Namur, vos que calt de Munt Disdier, ne d'Alost ? [4].

---

cet atelier dans le Nord-Est (abbaye clunisienne de Saint-Sauveur d'Anchin, diocèse d'Arras ?), et rattache les Psautiers, ainsi qu'une Bible conservée au Musée britannique (ms. Additional 15452) à l'art qui fleurit dans cette région pendant la deuxième moitié du XII[e] siècle. Nous sommes portés à admettre pour ces livres une origine tournaisienne ; voir plus bas.

1. Cf. Alcuin, *Grammatica* (*Patr. lat.*, CI, 887).

2. Fol. 5.

3. Fol. 10. Sur la valeur affective de *et*, cf. F. J. Tanquerey, Et *particule*, dans *Studies in French Language and Mediaeval Literature presented to Professor Mildred K. Pope* (Manchester, 1939), p. 342, 344. Nous aurons à revenir sur la prédilection de notre écrivain pour l'explication grammaticale.

4. Cf. *infra*, App. e.

Notons que *Lore* manque au ms. de Durham et doit probablement être considéré comme une addition propre au ms. 338 [1], *Lorete*, qui se lit en trois endroits des deux mss [2], étant le nom par lequel était alors connue la fille de Thierry d'Alsace, laquelle en effet, avant de prendre le voile à l'abbaye de Forest-lès-Bruxelles, avait été successivement l'épouse d'Iwan d'Alost (en 1139), de Henri II de Limbourg, de Raoul Ier, comte de Vermandois, et de Montdidier (en 1152, l'année même de sa mort), et de Henri l'Aveugle de Namur (entre 1152 et 1159) [3].

Laurette conserve encore le rang de comtesse de Namur dans un acte de son mari daté du 31 mai 1161 [4]; elle le quitta quelque temps après. Le 22 mars 1163 le pape Alexandre III écrit à Henri de France, archevêque de Reims, que le comte de Namur a fait savoir que sa femme, sans motif légitime, s'est éloignée de lui, fuyant d'un lieu à l'autre; il enjoint au métropolitain de s'enquérir de la justesse de ces plaintes [5].

---

1. Voir ci-dessus; un cas analogue se présente au f. 137.

2. Cf. *infra*, App. b, c et f.

3. Cf. Léon Vanderkindere, *La Formation territoriale des principautés belges au moyen âge*, t. I (Bruxelles, 1902), p. 307-308; *La Chronique de Gislebert de Mons* (*Commission royale d'histoire; Recueil de textes pour servir à l'étude de l'histoire de Belgique*, Bruxelles [1904]), p. 70, n. 1; Félix Rousseau, *Henri l'Aveugle* (*Bibl. de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, fasc. XXVII, 1921), p. 17, n. 4; Félix Rousseau, *Actes des Comtes de Namur de la première race 946-1196* (*Commission royale d'histoire, Recueil des actes des princes belges*, Bruxelles, 1936), p. CXVI et 97-99; Philip Grierson, *Les Annales de Saint-Pierre de Gand et de Saint-Amand* (Bruxelles, 1937), p. 107-109. Certaines chroniques mentionnent Henri de Louvain. De l'avis de M. Grierson, le mariage de Laurette et Iwan eut lieu après que Henri devint moine à Afflighem en 1139; il mourut l'année suivante.

4. Félix Rousseau, *Henri l'Aveugle*, p. 17, n. 5; *Actes des Comtes de Namur*, p. 39-41.

5. Martene et Durand, *Amplissima Collectio*, t. II (1724), col. 690; Jaffé, *Regesta*, II, 167, nº 10841. En juin de la même année, Henri l'Aveugle affirme qu'étant sans femme et n'ayant pas d'enfants, il transmet Namur à sa sœur Alice, comtesse de Hainaut, son mari Baudouin, comte de Hainaut et leur fils Baudouin. Cf. *Actes des Comtes de Namur*, p. CXVI et 41-42.

Il semble évident, comme l'a montré M. Félix Rousseau [1], que « Laurette eut probablement gain de cause dans cette affaire, car elle put se retirer au monastère de Forest » ; M. Rousseau pense que c'est vers 1162 que Laurette quitta Henri l'Aveugle, et il ajoute que c'est par le pouvoir ecclésiastique que le mariage semble avoir été dissous [2]. En 1173, Godefroid, duc et marquis de Lotharingie, déclare qu'elle a pris le voile à Forest [3] ; une dernière mention de Laurette se trouve dans une charte (vers 1175 [4]), attestant une donation faite par elle au monastère d'Afflighem, qu'elle affectionnait particulièrement [5], afin que les religieux ne l'oublient pas dans leurs prières, et qu'après sa mort ils célèbrent son anniversaire et celui de son fils Thierry [6].

Notre auteur parle de la « contesse Sibille », — à identifier avec Sibylle d'Anjou, que Thierry, en 1134, avait épousée en secondes noces [7], — qui prit aussi l'habit de religion, ainsi qu'une sœur de Laurette nommée Faidive [8] :

Voirement, bele suer Lorete, il est assez de ceals et de celes qui vos tienent a malsage, e vos et la contesse Sibille e Faidive vostre seror, que vos laisastes vos contez et vos baruns por la poverté de religium. Il vos

1. *Henri l'Aveugle*, p. 67.

2. *Actes des Comtes de Namur*, p. CXVI. « Comme Laurette vivait encore vers 1175, son mariage avec Henri l'Aveugle doit avoir été dissous, car ce dernier put se remarier en 1168 avec Agnès de Gueldre » (*Henri l'Aveugle*, p. 67).

3. *Cartulaire d'Afflighem*, publié par Edg. de Marneffe (*Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, IIe section ; *Série des cartulaires et des documents étendus*, 1er fasc., Louvain, 1894), nº CXLVI, p. 218.

4. *Ibid.*, nº CLIX, p. 236-237. Voir sur ces deux actes, Rousseau, *Henri l'Aveugle*, p. 67.

5. L'abbaye de Forest dépendait de celle d'Afflighem.

6. Thierry d'Alost, fils de Laurette et d'Iwan, mort en 1165 ; cf. Vanderkindere, *Formation*, p. 158.

7. La première femme de Thierry et la mère de Laurette était Suanehilde, d'origine obscure.

8. Une certaine Faidiva (de Toulouse ?) qui aurait épousé Humbert III, comte de Savoie, avant son mariage avec Gertrude de Flandre, fille de Thierry et de Sibylle d'Anjou, citée dans un acte de 1153 (Vanderkindere, *Formation*, p. 312), n'est pas mentionnée par Gislebert de Mons.

tienent por sotes, mais il sunt meismes deceu; mais vos l'estuet faire, si cum Iditum vos ensegne ci endroit [1].

Sibylle d'Anjou passa en effet dix ans à Saint-Lazare de Jérusalem, où elle mourut en 1165 [2]; le passage peut donc avoir été écrit vers le temps de l'entrée en religion de Laurette (1163-1165), et presque certainement à Montdidier.

Montdidier fit alors partie des vastes possessions de Raoul Ier de Vermandois, le comté de Vermandois comprenant, en plus du Vermandois proprement dit ou comté de Saint-Quentin, le comté de Péronne ou Haut-Santerre, et le comté de Montdidier ou Bas-Santerre [3].

Il est à remarquer que Louis VII était intervenu pour le comte de Namur dans une procédure obscure, à laquelle fait allusion, dans une lettre qu'il adressa au roi, Ives de Nesles, le Vieux, comte de Soissons; et que l'interprétation qui en a été donnée par Dom Brial [4] cadre assez exactement avec les indications fournies par notre texte. Dans cette lettre le comte de Soissons affirme son propre désir et celui d'un certain comte R. de ne point se dérober à la justice :

Ludovico domino suo, Regi Francorum, I. Comes Suessionensis, salutem. Literis mihi ex parte vestra transmissis propter Comitem *de Namur*, notum vobis sit quia neque ego neque dominus Comes R., justitiam cavere voluimus. Sed ad libitum vestrum diem justitiae quandocumque vobis placuerit sibi determinetis. Parati enim sumus justitiam exsequi. Valete [5].

Le comte R. serait à identifier avec Raoul le Lépreux, mort en 1163, à l'âge de seize ans, fils de Raoul de Vermandois, qui avait laissé au comte de Soissons la charge de ses terres et de ses fils [6]. C'est auprès de son beau-fils que Laurette aurait cherché un asile; c'est ainsi que s'expliquerait, selon l'avis de

1. Cf. *infra*, App. f.

2. Voir Vanderkindere, *Formation*, p. 309.

3. Borrelli de Serres, *La Réunion des provinces septentrionales à la couronne par Philippe Auguste* (Paris, 1899), p. IV et VI. Notons que le nom de Raoul de Péronne apparaît à deux reprises dans la suite du commentaire (LXXVII, 47 et LXXXIX, 9).

4. *Recueil des historiens*, XVI, 46.

5. *Ibid.*

6. Cf. Borrelli de Serres, *op. cit.*, p. VI-XIII, en particulier p. XI-XII.

Dom Brial, qui rappelle la lettre analogue adressée au pape Alexandre III, la mention du comte de Namur, qui eût fait simultanément valoir ses droits auprès de Louis VII.

C'est à la lumière de l'explication de Dom Brial que l'on peut envisager le rôle joué par le chanoine de Montdidier [1], confesseur de la comtesse de Namur, qui lui fit hommage du commentaire sur le Psautier.

Nous aurons à revenir sur une dernière donnée biographique du ms. Morgan : l'auteur déclare qu'il fut témoin de l'exil de Gauthier, comte de Hesdin :

> Gautiers Hureal le conte de Hesdin, que ore tient vos peires, gel vi si povre qu'il aleive par ces curs manjeant a tot un sol escuier [2].

Gauthier II, comte de Hesdin [3], révolté contre le comte de Flandre, Baudouin à la hache, et quelques années plus tard, en 1119 [4], contre son successeur Charles le Bon, se vit privé de ses terres et exilé; il mourut en 1126 [5]. Il ressort de ce passage que la date de naissance de notre auteur est nécessairement antérieure de plusieurs années à cette dernière date.

*
* *

Victor de Beauvillé, l'historien de Montdidier, a mis en relief l'importance du prieuré de Notre-Dame, « simple chapelle érigée dans le château et dédiée à la Vierge », dont l'origine se confondait avec celle de la ville et qui dut son accroissement à la générosité des comtes [6]. Bien que le prieuré fût

---

1. Il semble résulter du passage cité plus haut (voir *infra*, App. e) que Laurette ait habité Montdidier même du vivant de Raoul de Vermandois.

2. Cf. *infra*, App. d.

3. Voir René Fonvieille, *La Seigneurie et la Ville de Hesdin-le-Vieux, depuis le XII^e siècle jusqu'à la destruction de la Ville (1553)* (Lille, 1938), p. 34, n. 1; B. Danvin, *Vicissitudes, Heur et Malheur du Vieil-Hesdin* (Saint-Pol, 1866), p. 41-42. Le surnom Hureal (hurel : hérissé) n'est pas mentionné par ces auteurs.

4. Danvin, *loc. cit.*

5. C'est vers le milieu du XII^e siècle que le comté de Hesdin fut définitivement rattaché au comté de Flandre. Voir Fonvieille, *op. cit.*, p. 38-39.

6. *Histoire de la ville de Montdidier*, 2^e éd., t. III (Paris, 1875), p. 1-3.

énuméré en 1119, dans un diplôme de Louis VI, parmi les possessions de Cluny [1], c'est vers 1134 seulement que la collégiale de Montdidier, située au diocèse d'Amiens et où résidaient treize chanoines séculiers, fut définitivement rattachée à cet ordre [2] par une charte de l'évêque Guérin et de Simon, évêque de Noyon chargé de la distribution des prébendes [3]. Parmi les clauses se rapportant soit aux chanoines, soit aux Bénédictins qui devaient les remplacer par la suite, on convint que les chanoines jouiraient leur vie durant de leurs prébendes :

Canonici inter se, antequam monachi ecclesiam ingrederentur, praebendam suam unicuique, ubi in vita sua accipiat, assignaverunt... Canonici qui modo sunt in ecclesia praebendas suas firmiter obtinebunt, videlicet : Simon, Noviomensis episcopus, Olbertus juvenis, Radulphus de Hilly, Radulphus Filimy, Radulphus de Tornella, Arnulphus de Tronceto, Fulcardus, Simon. Magister Almaricus, Olricus de Corbeia, Olricus filius prepositi Olberti, Theobaldus Brito, Gervasius et Radulphus de Septem-Tortis habentes unam praebendam. Aliquo istorum canonicorum decedente, nullus clericus in praebenda substituetur, sed ad monachos libere et quiete transibit [4].

---

1. *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, nº 3943.

2. La transformation de la collégiale de Montdidier en prieuré clunisien se rattache à la réforme des corps capitulaires commencée au XIe siècle ; mais le terme « chanoines réguliers » a été souvent employé incorrectement, — l'erreur est fréquente : voir Rev. J. C. Dickinson, *The Origins of the Austin Canons and their Introduction into England*, Londres, 1950, p. 40, n. 1, — pour désigner les détenteurs primitifs de prébendes à Montdidier.

3. Mabillon (*Annales ordinis S. Benedicti*, t. VI, Paris, 1739, p. 250) data cette charte des environs de 1134, ainsi de même Daire, *Histoire... de la ville et du doyenné de Montdidier* (Amiens, 1765), et *Recueil des chartes de Cluny*, nº 4047. D'après Beauvillé (*loc. cit.*, cf. Dom Martène, *Histoire de la Congrégation de Saint-Maur*, t. II, 1929, p. 129 ; la *Gallia christiana*, t. X, 1130, 1751, col. 1315-1316 ne fournit pas de date précise), elle remonterait à la première année du pontificat d'Innocent II.

L'édition de Mabillon n'est que partielle ; il y manque les noms des chanoines. La charte se trouvait autrefois à Cluny ; il en existe plusieurs copies à la Bibl. nat., coll. de Dom Grenier (Picardie) : ms. 11, f. 229-229v ; ms. 92, f. 38-38v ; ms. 132, p. 147-150 ; ms. 172, f. 71-72.

4. Beauvillé, tome cité, p. 367-368. En ce qui concerne les noms des chanoines, on relève, dans les copies de la coll. de Dom Grenier, les variantes suivantes : *Fulcardus* Beauvillé et ms. 92 ; *Fulcedus* ms. 11 ; *Fulcededus*

Simon, le dernier évêque des diocèses réunis de Noyon-Tournai et le premier nommé des chanoines de Montdidier, était le frère de Raoul de Vermandois dont il a déjà été question ; fils de Hugues le Grand, frère du roi Philippe Ier, Simon et Raoul étaient par conséquent cousins germains de Louis le Gros [1]. A en juger d'après une fondation remarquable par l'abbé Pierre le Vénérable, Raoul était considéré comme un bienfaiteur insigne de l'ordre de Cluny [2] ; et figure dans une bulle d'Innocent II, du 13 mars 1136, confirmant l'union de 1134 et adressée à l'abbé de Cluny : il y est fait allusion à l'assentiment du roi de France, Louis (le Gros), de Raynaud, archevêque de Reims et de Raoul de Péronne [3].

C'est avec la confirmation d'Innocent II que s'ouvre la série des bulles papales du XIIe siècle en faveur de Montdidier; celles d'Alexandre III (1er février 1174) et d'Urbain III (16 décembre 1185) [4] sont notables par le fait qu'en signalant la fondation de 1134 et les treize prébendes qui avaient été attribuées aux chanoines séculiers, elles font une mention particulière de

---

ms. 132; *Fulceredus* ms. 172 ; *Almaricus* Beauv. et ms. 172; *Amalricus* mss 11 et 92 ; *Amalaricus* ms. 132 ; *Olberti* Beauv. et mss 92 et 132 ; *Alberti* ms. 11 ; *Ulberti* ms. 172 ; *Brito* Beauv. et ms. 92 ; *Breto* mss 11, 132 et 172 ; *Septem-Tortis* Beauv. ; *Septem Curtis* mss 11, 92, 132 et 172.

Par suite d'un bourdon occasionné par l'énumération de deux chanoines nommés Simon, les mots *Noviomensis ... Simon* faisaient défaut à la copie du ms. 92. Une correction marginale comporte seulement *Noviomensis ... Fulcardus* ; il manque donc au passage corrigé le nom de Simon, homonyme de l'évêque de Noyon-Tournai.

1. Au moment de son sacre en 1123, Simon de Vermandois n'était qu'un adolescent. Il se croisa en juin 1147 et mourut à Séleucie l'année suivante. Voir E. de Moreau, *Histoire de l'église en Belgique*, t. III, p. 24-25, 28 et 531.

2. Voir Guy de Valous, *Le monachisme clunisien des origines au XVe siècle* (Ligugé et Paris, 1935), p. 370. C'est par erreur que les éditeurs du *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny* (no 4070) ont daté cette lettre des environs de 1140.

3. *Recueil*, no 4051 ; Jaffé, *Regesta*, 2e éd., no 7760. Cf. Beauvillé, *op. cit.*, t. III, p. 3-4.

4. *Recueil*, nos 4252, 4296; Jaffé, nos 12340, 15487 ; Beauvillé, tome cité, p. 5-6. Cf. Johannes Ramackers, *Papsturkunden in Frankreich... Picardie* (Göttingen, 1942), p. 16.

celle qui fut détenue pendant un certain temps par les écolâtres de Montdidier [1].

Beauvillé a remarqué le haut rang du premier nommé des chanoines, l'évêque de Noyon-Tournai, Simon de Vermandois. Nous possédons en outre sur d'autres chanoines de Montdidier quelques renseignements épars : Raoul de la Tournelle appartenait à la famille la plus notable du pays, souvent citée dans les actes du XII[e] au XIV[e] siècle, et fut sans doute frère de Pierre, seigneur de la Tournelle, peut-être aussi chanoine de l'église de Beauvais [2]; et il est probable qu'Olric de Corbie est celui même qui fit don de la somme considérable de 100 livres pour la reconstruction de l'église de Saint-Pierre de Corbie, incendiée, avec une partie de la ville, en 1137 [3]. Olbert ou Elbert, Simon et Gervais sont seuls cités dans quelques actes postérieurs relatifs à l'histoire de Montdidier, publiés par Beauvillé; c'est grâce à ces chartes, qui datent de 1163 [4], de 1165 environ [5]

1. La rédaction en est identique (voir *Patr. lat.*, CC, 970; CCII, 1338) : « ...ecclesiam videlicet Beatae Mariae cum tredecim praebendis, quas solebant habere canonici saeculares, illamque quam olim habuerunt magistri scholarum in castro Montisdesiderii, qui scholas regebant, vel pro ipsa praebenda triginta solidos Provinienses, regimen scholarum, unctionis oleum... » (*ibid.*, CC, 970).

2. Beauvillé. *op. cit.*, t. I, p. 61, 98-100; t. III, p. 303 et suiv., 309. Cf. Albert Henry, dans son édition du *Roman du Hem* par Sarrasin (*Travaux de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Bruxelles*, t. IX), p. XCVI-XCVII.

3. Dom Grenier, *Histoire de la ville et du comté de Corbie (des origines à 1400) : Société des antiquaires de Picardie, Fondation Henri Debray, Documents inédits sur l'abbaye, le comté et la ville de Corbie*, I (1910), p. 286.

4. Accord du 17 octobre concernant l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux d'Amiens, et qui eut lieu dans l'église Saint-Pierre de Montdidier : « Gervasius et Symon, presbyteri et Mondisderienses canonici » (cartulaire de Saint-Martin; Arch. dép. de la Somme, II. H. 4, capitulo LVIII°, f. 34v-36), cf. Beauvillé, II, 54 et 437).

5. Transaction avec l'abbaye de Corbie : cf. Dom Grenier, *op. cit.*, p. 311, qui la cita à l'année 1164, d'après le Cartulaire noir de Corbie, f. 137; Beauvillé, III, 4-5 et 368; texte du Cartulaire noir (Bibl. nat., ms. lat. 17758, f. 137) : « Testes capituli Montisdesiderii : Rannulfus, Ogerius, Ebrardus, Petrus, Durannus. De canonicis : Elbertus, Symon, Gervasius ». Il est à remarquer qu'*Elbertus*, et non *Olbertus*, se lit de même dans deux

et de 1176 [1], que l'historien de Montdidier put affirmer que Gervais et Simon étaient alors « très probablement les seuls survivants des chanoines du chapitre de Notre-Dame supprimé en 1130 » [2].

Nous avons vu plus haut que notre auteur dut probablement se trouver à Montdidier avant 1126 [3], qu'il entretint avec Raoul, frère de l'évêque de Noyon-Tournai, des rapports cordiaux, et devint confesseur de sa femme. Il est à présumer qu'il était du nombre des prébendiers désignés avant 1134 par Simon de Vermandois. Vers le temps de la rédaction du commentaire, une quarantaine d'années plus tard, des treize chanoines primitifs nommés dans la charte de 1134, Olbert, Simon et Gervais vivaient encore : il paraît donc légitime, en cherchant à déterminer l'identité de notre auteur, de retenir ces trois noms. Que Simon de Vermandois, sacré évêque de

---

autres cartulaires de Corbie conservés à la Bibl. nat., mss lat. 17759 (Cartulaire blanc), f. 143, et 17761 (Cartulaire dit « Nehemias »), f. 5. Dans un acte du cartulaire de Notre-Dame d'Ourscamp, datant de 1143 environ, il est fait mention d'un *Hiolbertus*, clerc de Montdidier : « Hanc ergo terram Rainoldi fratri Hiolberti, clerici de Mondisderio, pro XIIII libris vendidimus... » (éd. Peigné-Delacourt, *Mém. Soc. Ant. de Picardie, Doc. inédits concernant la province*, VI, 481).

1. Jugement rendu à Montdidier par Philippe d'Alsace, comte de Flandre et de Vermandois : « Huic etiam concessioni testes affuerunt : Berengerus, prior sancte Marie Mondisderii. Symon, Gervasius canonici » (copie à la Bibl. nat., coll. Dom Grenier, ms. 172, f. 117v et cf. Beauvillé, I, 71-72 et 488 ; première éd. (1857), 78 et 501, à laquelle paraît renvoyer Borrelli de Serres (*op. cit.*, p. XV, n. 3).

2. *Op. cit.*, II, 54 ; pour une remarque analogue au sujet de l'acte de 1176, cf. I, 71-72 ; cf. III, 6 et 369 sur un échange de 1178 où les noms de Simon et Gervais figurent parmi les *viri probatissimi*, témoins d'une donation antérieure (copies à la Bibl. nat., coll. Dom Grenier, ms. 132, p. 156-158 ; ms. 172, f. 75).

Beauvillé a relevé le nom de Simon de Montdidier, chanoine d'Amiens, mentionné souvent, entre 1167 et 1203, dans des actes du chapitre de la Cathédrale, qui citent simultanément le maître célèbre Robert Paululus (voir *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie. Documents inédits concernant la province*, t. XIV. *Cartulaire du chapitre de la cathédrale d'Amiens*, t. I, Amiens, 1905).

3. Voir plus haut, et *infra*, App. d, le passage sur le comte de Hesdin.

Noyon-Tournai en 1123, eût désigné, parmi ses confrères de la collégiale de Montdidier, un natif de Tournai n'a rien d'invraisemblable; à ce propos nous pouvons relever le passage suivant du premier tiers de notre texte (XXIII, 2) :

> Et ne quidez mie que ço soit *una ecclesia*, en un leu, cele de Tornai ne cele de Cambrai, mais *orbis terrarum* [1].

On songera donc à Simon de Tournai, maître qui enseigna à Paris vers la fin du XII[e] siècle, et dont la vie antérieure est à peu près inconnue, les documents sûrs que nous possédons se bornant en effet à une lettre d'Étienne, abbé de Sainte-Geneviève, plus tard évêque de Tournai, à quelques chartes de Tournai et de Sainte-Geneviève, et à un résumé, attribué à Henri de Bruxelles, moine à Afflighem au XIII[e] siècle. Selon l'opinion généralement admise, c'est bien de Simon de Tournai qu'il est question dans la lettre que l'abbé de Sainte-Geneviève (1176-1192) adressa, entre ces dates extrêmes, à l'archevêque de Reims, Guillaume de Champagne [2]. Plaidant la cause d'un

---

1. Fol. 92 v°. Le diocèse de Tournai se confondant dans ses grandes lignes avec le comté de Flandre (voir Joseph Warichez, *Étienne de Tournai et son temps* (*1128-1203*), Tournai et Paris, 1937, p. 249), le passage n'a peut-être qu'une portée générale.

2. Voir Denifle et Chatelain, *Chartularium Universitatis Parisiensis*, t. I (Paris, 1889), p. 45, n° 45 ; Martin Grabmann, *Die Geschichte der scholastischen Methode*, t. II (Freiburg im Br., 1911), p. 536; Joseph Warichez, *Les Disputationes de Simon de Tournai* (*Spicilegium sacrum Lovaniense*, fasc. 12, Louvain, 1932), p. XVI, n. 5 ; XVIII, n. 3 ; XXIII, n. 1 ; Joseph Warichez, *Étienne de Tournai*, p. 220-221.

Sur les œuvres de Simon de Tournai et les manuscrits qui les contiennent, voir Joseph Warichez, *Les Disputationes de Simon de Tournai*, p. XXXIII-XXXIV ; P. Glorieux, *Simon de Tournai*, dans *Dictionnaire de Théologie catholique*, t. XIV (Paris, 1941), col. 2126-2127 ; A. Landgraf, *Einführung in die Geschichte der theologischen Literatur der Frühscholastik* (Ratisbonne, 1948), p. 83-84; P. Damien Van den Eynde, *Deux sources de la Somme théologique de Simon de Tournai*, dans *Antonianum*, t. XXIV (1949), p. 38-39. Elles comprennent une *Somme*, une *Questio* relative à la Sainte Trinité et une *Somme abrégée de P. Lombard*, inédites; les *Disputationes*, un *Sermon sur l'antienne « O Sapientia »*, et un *Commentaire du Symbole des Apôtres*, publiés par Warichez, *op. cit.* ; le *Commentaire sur le symbole* dit *de S. Athanase*,

certain maître Simon, homme d'une rare distinction parmi les docteurs de son temps, qui malgré ses qualités morales et sa science littéraire n'était pas parvenu à la haute situation qu'il méritait, Étienne de Tournai, après avoir fait son éloge, en appelle au métropolitain de Reims pour qu'il le soutienne dans l'affaire qu'il avait à régler avec son évêque et ses confrères du chapitre :

Remensi archiepiscopo. In oculis vestris, pater, nec honestas mendicat gloriam nec veritas interventum : ibi virtus est precium sui, et qui sibi merito sufficit suo, suffragio non indiget alieno. Inde est quod magistro Simoni, viro inter scolares cathedras egregio, non necesse est aut verbosas emendicare preces, aut laudum venalium coram vobis preconia corrogare : gratiosum et commendabilem faciunt eum hinc auctoritas morum, hinc pericia litterarum. Tales consuevit illustris clementia vestra vocare, diligere, promovere. Clamat hoc quasi ab ortu usque ad occasum totus orbis, cum Etruscos et Ligures suos Ytalia, Britannia maior Anglicos, utraque Gallia Belgas et Celticos in curia vestra videant aut onerari diviciis aut dignitatibus honorari. Impletur ad cumulum glorie vestre, quod veniunt ab oriente et occidente et recumbunt in sinum vestrum. Vident et invident quibus liberalitas displicet, quibus odio simul et tedio victus est, quibus et honesti cachinnos provocant, et nauseam litterati. Sed ne peccatoris oleo caput vestrum videar inpinguare, prostratus ad pedes vestros, cum sim pulvis et cinis, loquar ad dominum meum, pro magistro S. preces fundens et supplicans ut in negocio quod habet cum episcopo suo et concanonicis suis, tam benivole suscipiatis eum, quam benefice sustentetis. Causam quam promovit ita promoveatis, si placet, ut si quis promotus est in iniuriam canonum, canonice simul amoveatur et iure. Ceterum quid de predicto viro sit agendum, nobilis animus vester melius et plenius providebit. Valete [1].

Mgr Lesne a montré [2] que Simon de Tournai exerça dans l'église de sa ville natale la fonction de l'écolâtre : deux chartes nous sont parvenues qu'il souscrivit en qualité de *magister* :

---

imprimé au t. IV du *Florilegium Bibliothecae Cassinensis* (Rome, 1880, p. 322-346).

1. *Lettres d'Étienne de Tournai*, nouvelle édition par l'abbé Jules Desilve (Valenciennes et Paris, 1893), Lettre LXXV, p. 88-89; imprimée aussi dans le *Chartularium Universitatis Parisiensis*, *loc. cit.*, et Migne, *Patr. lat.*, CCXI, 353 (Lettre 60).

2. Émile Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t. V : *Les Écoles de la fin du VIII*e *siècle à la fin du XII*e (Lille, 1940), p. 236-237 et 336-337.

une première, entre 1146 et 1149, de l'évêque Anselme [1], une seconde, datée de 1163, de l'évêque Géraldus [2]. Le canonicat tournaisien de Simon est prouvé également par les rubriques de manuscrits de ses œuvres, du XIII[e] et du XIV[e] siècle [3].

D'autre part, le nom de maître Simon de Tournai figure plus tard, dans un document du cartulaire de l'abbaye de Sainte-Geneviève, en qualité d'assesseur à un jugement rendu, entre 1174 et 1178, par Pierre de Pavie, cardinal-prêtre du titre de Saint-Chrysogone [4]; ce document confirme le témoi-

---

1. E. Hautcœur, *Cartulaire de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille*, t. I (Lille et Paris, 1894), p. 36, n° XXVI : « Ego Letbertus, cancellarius, scripsi et subtersignavi. S. domni Anselmi, Cisoniensis abbatis. S. Anselmi, Tornacensis canonici. S. Radulfi, Tornacensis canonici. S. Walteri, fratris episcopi. S. magistri Symonis. S. Gunteri, decani. »

2. Armand d'Herbomez, *Chartes de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai*, t. I (Bruxelles, 1898), p. 100, n° 97 : « S. Geraldi, episcopi; S. Gualteri, decani; S. Letberti, prepositi; S. Letberti, cantoris; S. magistri Symonis... »

Ce n'est pas le nom de Simon de Tournai qui apparaît dans deux chartes de Saint-Martin notées par Mgr Lesne (p. 236, n. 2), de 1136 et de 1141, mais celui de l'évêque Simon de Vermandois.

3. « Expositio symboli authore magistro Simone Tornacensis ecclesie canonico » (Bibl. nat., lat. 5102); « Incipit expositio Symboli edita a M. Simone Tornacensis ecclesie canonico et nobili Parisiensis civitatis doctore » (Bibl. nat., lat. 13576). Cf. Warichez, *op. cit.*, p. XVI et XXXIV.

4. Voir Warichez, *Les Disputationes*, p. XVII; cf. Hippolyte Delehaye, *Pierre de Pavie, légat du pape Alexandre III en France*, dans *Revue des questions historiques*, XLIX, 5-61 et *Le légat Pierre de Pavie, chanoine de Chartres*, *ibid.*, LI, 244-252.

Il existerait, d'après Warichez, dans le cartulaire de Sainte-Geneviève, deux mentions de Simon de Tournai (1174-1178 et vers 1180), mais les renvois de Warichez ne nous ont pas permis de trouver la dernière de ces chartes. D'ailleurs, l'acte qui se trouve à la page 221, cité par Denifle et Chatelain (*Chartularium Universitatis Parisiensis*, I, 45), est absolument identique à celui qui a été transcrit à la page 103 (= f. 52, cf. Warichez, *loc. cit.*) sous forme de vidimus de Jean le Teutonique, abbé de Saint-Victor dans le premier quart du XIII[e] siècle : « ...Huic sententie proferende assessores nobis fuerunt et consilium dederunt : Henricus, Silvanectensis episcopus; Willelmus, abbas Sancti Dyonisii; Hugo, abbas Sancti Germani de Pratis; Ansoldus, abbas Compendiensis; Barbadaurus, decanus Sancte Marie Parisiensis; Girardus, archidiaconus Parisiensis; Michael, decanus Melden-

gnage de chroniqueurs, par ailleurs peu dignes de confiance [1], sur l'enseignement de Simon à Paris.

Le chanoine Joseph Warichez, dans son édition des *Disputationes* de Simon de Tournai, releva un certain nombre de traits communs à cet auteur et à un élève et collaborateur d'Odon de Soissons, dont les *Questiones* [2] présentent les notes, non revues par le maître, d'un disciple qu'il crut pouvoir identifier avec Simon de Tournai [3]. Warichez supposa que Simon, en 1170 ou peu de temps après, bénéficia d'une prébende à Tournai pour la première fois, puisque c'est en cette année que l'évêque Walter I, à la demande du pape Alexandre III, augmenta de dix unités le chiffre des prébendes canoniales, en portant progressivement le nombre de trente à quarante [4]. Les circonstances qui déterminèrent cette démarche n'étant pas connues, Warichez crut qu'elle était motivée par la situation de Simon, privé injustement d'un bénéfice à Paris par l'évêque Maurice de Sully. Dans une lettre qu'il adressa vers 1165 à Alexandre III, Odon parla de son savant et probe disciple, son *prepositus in scolis* et son successeur, qui malgré son âge et sa science, ne détenait aucun bénéfice, et se plaignit de ce que l'évêque de Paris eût rompu ses engagements. C'est donc pour Simon de Tournai qu'eût agi le pape en augmentant le nombre des prébendes au chapitre de Tournai. Warichez place les débuts du professorat de Simon à Paris vers 1165 [5].

Or, il ressort des chartes citées par Mgr Lesne qu'il ne sau-

---

sis; magister Girardus Puella; magister Bernardus Pisanus; magister Gaido, thesaurarius Novariensis; magister Symon de Tornaco; magister Herbertus de Boseham... » (Bibl. Sainte-Geneviève, ms. 356, p. 102-103; cf. abbé Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, t. III, Paris, 1883, p. 581).

1. Voir ci-après.

2. Voir A. Landgraf, *Quelques collections de « Quaestiones » de la seconde moitié du XII^e siècle*, dans *Recherches de théologie ancienne et médiévale*, t. VI (1934), p. 368-393; t. VII (1935), p. 113-128, surtout t. VII, p. 113.

3. *Op. cit.*, p. XIII. Ces traits sont d'ailleurs tous caractéristiques de notre commentaire français.

4. *Ibid.*, p. XVI, et n. 1 et 2; *Gall. chr.*, III, *Instr.*, c. 47-48; *Étienne de Tournai*, p. 306.

5. *Ibid.*, p. XIII-XVI et XXXI-XXXIII.

rait être question de Simon de Tournai, puisque Simon était écolâtre de Tournai avant 1149. « Le disciple d'Odon ne jouissait d'aucun bénéfice et il semble bien que Simon ait été alors déjà chanoine de l'église de Tournai. Les difficultés qu'il rencontrera au sujet de sa prébende tiennent au fait qu'après 1163, il a quitté Tournai pour enseigner à Paris. On ne peut par conséquent, écrit-il [1], reconnaître en sa personne le disciple favori d'Odon [2]. »

Les démêlés de Simon de Tournai avec son chapitre s'expliquent par le fait que les prébendiers de Tournai, d'après un statut de 1135 de l'évêque Simon de Vermandois, étaient tenus à la résidence [3]. Il est permis de croire que Simon obtint la dispense de la résidence assez peu de temps après la démarche de l'abbé de Sainte-Geneviève, devenu lui-même évêque de Tournai en 1192 et qui décréta en 1196 dans quelles circonstances les chanoines pouvaient légitimement s'éloigner du chapitre [4], « érigeant sans doute en règle une dispense que Simon avait obtenue à titre personnel » [5].

Ces données ne sont pas en contradiction avec celles du commentaire français sur le Psautier. Simon aura quitté Tournai en 1163, non pour Paris, mais pour Montdidier, où sa présence semble attestée vers la fin de cette même année [6].

1. *Hist. de la propriété ecclésiastique en France*, tome cité, p. 236.

2. Mgr Lesne (*op. cit.*, p. 336-337) a établi la série des écolâtres de Tournai; d'après cette liste le prédécesseur de Simon, mentionné en 1141, se nommait Letbert; ses successeurs furent Lambert et Gotsuin, cités en 1165.

3. Cf. Warichez, *op. cit.*, p. XVI et n. 6; Lesne, *loc. cit.* Maître Gérard-la-Pucelle, dont le nom se trouve, à côté de celui de Simon de Tournai, dans le cartulaire de Sainte-Geneviève, évêque de Coventry en 1183, mort l'année suivante, était détenteur d'un bénéfice en Angleterre. Il se trouva donc dans une situation analogue, et en 1178 reçut une dispense du pape Alexandre III, aussi longtemps qu'il s'adonnerait à l'enseignement public. Voir Denifle et Chatelain, *op. cit.*, p. 9, n° 10 (cf. aussi n° 11).

4. Cf. Warichez, *Étienne de Tournai*, p. 312; *Les Disputationes*, p. XVIII. Cf. la *Disputatio* C, qu. 9 : « Propterea diligit Symonem episcopus, quia dedit ei prebendam » (*Ibid.*, p. XVI et XIX, n. 6).

5. Lesne, *op. cit.*, p. 237 et 337 : la rubrique du ms. 13576 constituerait d'ailleurs une autre preuve de cette dispense.

6. Voir plus haut. Henri l'Aveugle écrivit au pape avant le 22 mars 1163.

Rappelons qu'il ne paraît exister, avant 1174-1178, de témoignage certain de son activité à l'abbaye de Sainte-Geneviève [1].

Les portraits les plus fidèles et les plus dignes de confiance que nous ayons de Simon sont ceux que nous donnèrent Étienne de Tournai et Henri de Bruxelles [2]. Il est vrai que Girald de Barry, Matthieu Paris et Thomas de Cantimpré, en rendant aussi témoignage de sa science, fournissent en même temps des détails dont on pourra tirer un certain parti; mais ces auteurs ont flétri la mémoire de Simon de Tournai en lui imputant le blasphème — crime en raison duquel, à leurs yeux, il fut réduit au mutisme — et leurs récits, en contradiction absolue sur ce point, sont sujets à caution par ailleurs [3].

On retiendra toutefois de Girald de Barry [4] la mention d'un voyage à Rome [5], que Simon, d'après l'opinion de Warichez, eût pu faire vers 1170-1171 [6].

Matthieu Paris, dans sa chronique (année 1201), note que Simon, très versé dans le *trivium* et le *quadrivium*, dirigea à Paris les écoles des arts pendant une période de dix ans avant

1. Ce ne fut qu'en 1176, au plut tôt, qu'Étienne de Tournai pouvait écrire à Guillaume de Champagne au sujet de Simon : « Causam quam promovit ita promoveatis, si placet, ut si quis promotus est in iniuriam canonum, canonice simul amoveatur et iure ». L'abbé de Sainte-Geneviève fait probablement allusion à l'absence de Simon du chapitre de Tournai, mettant sans doute en cause son enseignement à Paris, mais peut-être aussi, puisque le conflit canonial remontait à 1163, au canonicat de Montdidier et au rôle qu'il joua dans l'affaire de la comtesse de Namur.

2. Voir plus loin.

3. Cf. Warichez, *op. cit.*, p. XX-XXIII.

4. Girald de Barry, *Opera*, t. II, *Gemma ecclesiastica*, dist. I, cap. LI : *Rerum Britannicarum medii aevi scriptores, or Chronicles and Memorials of Great Britain & Ireland during the middle ages*, Londres, 1862, p. 148-149.

5. Nous remercions Mgr Angelo Mercati de bien vouloir nous informer que les Archives du Vatican ne renferment aucune mention d'un voyage à Rome de Simon de Tournai.

6. *Op. cit.*, p. XX. Odon de Soissons était à ce moment évêque et cardinal de Tusculum-Frascati. Puisque c'est par l'affaire du canonicat tournaisien que s'expliquerait la démarche, il est possible que le voyage ait eu lieu quelques années plus tôt.

de se livrer à la théologie[1]; et fait des remarques fort intéressantes sur le succès de son enseignement à Paris[2]. C'est vers 1201, selon ce chroniqueur, que Simon de Tournai fut frappé en chaire; l'incident lui fut rapporté par Nicolas de Farnham, plus tard évêque de Durham[3].

---

1. Cf. un passage de la *Somme* : « Symon heri fuit theologus dum fuit grammaticus » (Warichez, *op. cit.*, p. XIX, n. 5; Lesne, *op. cit.*, p. 236). D'ailleurs, Simon s'est nommé plusieurs fois, dans les *Disputationes* comme dans la *Summa* (voir plus haut les remarques relatives à sa prébende, et d'autres passages notés par Warichez, *op. cit.*, p. XVIII-XIX ; cf. Beryl Smalley, *The Study of the Bible in the Middle Ages*, 2e éd. (Oxford, 1952), p. 62, note 2). Au sujet de son enseignement, par exemple, il a écrit : « Symon in scolis non desinit esse » (*Disp.*, XX, qu. 3). Mgr Lesne (*op. cit.*, p. 237 et n. 3) en voit deux interprétations possibles, soit « que Simon n'a jamais cessé d'être dans les écoles », soit « qu'il passe tout son temps à l'école ». La seconde interprétation paraît plus conforme aux faits biographiques que nous avons relevés dans le commentaire français.

2. « De magistro Simone de Turnai. — Ipsis quoque diebus, quidam magister Parisiensis natione Francus, nomine Simon, cognomento de Thurnai, ingenio capacissimus et memoria tenacissimus, cum per decennium scholas artium nobilissime rexisset, utpote in trivio et quadrivio, id est, septem liberalibus artibus peritissimus, se contulit ad theologiam; in qua cum lecturisset infra paucos annos, adeo profecit, quod dignissime cathedram ascendit magistralem. Legit igitur subtiliter valde et subtilius disputavit, quaestiones difficillimas et inauditas solvendo et eleganter dilucidando; tot igitur habuit auditores, quot amplissimum palatium potuit continere... » (*Matthaei Parisiensis monachi Sancti Albani, Chronica Majora*, edited by H. R. Luard, vol. II, Londres, 1874, *Rerum Britannicarum medii aevi scriptores*, p. 476).

3. « Haec vidit magister Nicholaus de Farnham, vir magnae auctoritatis, et postea episcopus Dunelmensis, ex cujus relatu et certo testimonio haec literis, ne vetustas tantum miraculum oboleret, eodem N[icholao] episcopo suadente, commendavi. Et est sermo omni acceptione dignissimus. » *Ibid.*, p. 477. Connu aussi sous le nom de Nicolas de Fuly, il fut sacré évêque de Durham en 1241 et mourut en 1257 (voir l'article du *Dictionary of National Biography*).

Les mss de Durham de notre commentaire français sont bien antérieurs à son épiscopat : ils semblent remonter à celui (1154-1195) du puissant Hugues du Puiset, qui était comparé à Mécène et qui forma une bibliothèque très remarquable. C'est encore Étienne de Tournai, abbé de Sainte-Geneviève, qui intervint auprès du pape Luce II en faveur d'un de ses fils naturels, Hugues du Puiset, chancelier de Louis VII, témoin de chartes de Philippe

Quant au texte de Thomas de Cantimpré, il n'y aurait guère à en retenir, sinon les insinuations mal fondées [1], que nous lisons à la fin de son récit.

Hauréau, en imprimant un sermon anonyme d'après lequel Simon de Tournai n'aurait été puni que pour un certain orgueil [2], remarque que Diderot s'il avait connu cette légende « aurait eu de lui bien meilleure opinion ».

Le texte du pseudo-Henri de Gand, identifié aujourd'hui avec Henri de Bruxelles, moine à Afflighem au XIII^e siècle [3], est, avec celui d'Étienne de Tournai, le seul dont on puisse, sans réserve, admettre le bien-fondé. Simon, déclare cet auteur, confirmant le témoignage de Matthieu Paris, avant d'enseigner la théologie avec succès à Paris, fut un dialecticien très subtil, versé dans tous les autres arts libéraux. Après avoir nommé les trois œuvres les plus connues du maître, il remarque que de son temps, pour avoir suivi Aristote de trop près, il était taxé par quelques-uns d'hérésie [4].

Auguste entre 1180 et 1185, et qui voulut prendre l'habit de religion. Cf. Warichez, *Étienne de Tournai*, p. 222 (où la note 2 se rapporte à la lettre XCV de l'édition Desilve, p. 110-112).

1. « ...Et vide supreme admirationis miraculum. Aleydem fornicariam concubinam suam nominare poterat, et sciebat. Boetium vero de Trinitate qui iuxta eum ad spectaculum ponebatur, quem olim corde tenus scierat, post inditam plagam, nec nominare noverat, nec valebat. » Cf. *Bonum universale de apibus*, Douai, 1597, 2^e livre, ch. XLVIII, n. 5, p. 361-362 et Warichez, *op. cit.*, p. XXII-XXIII.

2. « Parisius fuit quidam magister (*à la marge de la même main* : Symon Tornacensis) maximus aliorum, cui cum quidam diceret : « Domine, multum debetis Domino regratiari, qui dedit vobis tantam sapientiam », cui ille : « Imo teneor regratiari crucibulo meo et labori meo quibus acquisivi hanc sapientiam. » Et post modicum tempus contigit quod venit ad scolas suas et ascendit cathedram lecturus more solito, et perdidit omnem scientiam quam habebat, ita quod tantum cognoscebat in libro, nil sciebat corde tenus. » (Ms. lat. 15971, f. 198, dans Hauréau, *Histoire de la philosophie scolastique*, t. II, 1^e partie, Paris, 1880, p. 61-62).

3. Cf. F. Pelster, *Der Heinrich von Gent zugeschriebene Catalogus virorum illustrium und sein wirklicher Verfasser* (*Historisches Jahrbuch*, t. XXXIX, p. 253-268) ; Warichez, *op. cit.*, p. X, XXIII, XXVIII.

4. Voir le texte de Girald de Barry : « ...multarum vir erat literarum, sed circa fidei articulos non sane sentiebat, et hoc, quia publice non ausus fuerat, coram privatis, tamen plurimis, profiteri non verebatur... ».

Simon, Tornaci oriundus, ex Dialectico subtilissimo, imo omnium liberalium artium fere sui temporis peritissimo, Theologicae etiam scholae Parisiis cathedram meruit ascendere magistralem, in qua plurimos habuit auditores. Scripsit librum quem vocavit Sententiarum suarum. Scripsit etiam Quaestiones suas, quas in scholis suis disputatas determinavit Parisiis. Exposuit etiam Symbolum, quod dicitur Athanasii, subtiliter. Sed dum nimis et in hoc et in aliis scriptis suis Aristotelem sequitur, a nonnullis modernis haereseos arguitur [1].

Warichez place la naissance de Simon de Tournai vers 1130. Mgr Lesne a montré que Simon était avant 1149 écolâtre de Tournai. Or, la date proposée par Warichez ne saurait s'accorder avec le passage précité sur l'exil du comte de Hesdin (avant 1126), qui semble indiquer, ainsi que le concordat de 1134, que notre auteur résidait à Montdidier à une époque reculée [2], et nous oblige donc à remonter à une date plus ancienne, peut-être aux environs de 1115, sinon avant. La dernière mention certaine de Simon de Tournai est celle de la charte précitée de Sainte-Geneviève (1174-1178). Quant au témoignage de Matthieu Paris sur la fin de sa carrière professorale (vers 1201), il ne mérite peut-être pas pleine confiance.

D'après quelques particularités littéraires et techniques, communes aux *Disputationes* de Simon de Tournai et aux notes du collaborateur d'Odon de Soissons, Warichez conclut à l'identité des deux auteurs, hypothèse qui ne paraît plus admissible. Or ces particularités sont également propres à notre texte : la richesse des *auctoritates* mises en opposition l'une à l'autre « formulées

1. Fabricius, *Bibliotheca ecclesiastica* (Hambourg, 1718), p. 121, cap. 24.

2. La fonction de l'écolâtre, dont il est fait, à partir de 1174 (sinon 1146, cf. *Gall. chr.*, X, *Instrumenta*, 309-310) dans quelques documents postérieurs concernant le prieuré (voir plus haut), une assez large mention, v disparut de bonne heure.

Il est admis que Simon reçut sa première instruction à l'école épiscopale de Tournai. Sur Gautier de Mortagne et Hugues de Tournai, lesquels, comme Simon, quittèrent Tournai pour des centres plus renommés, voir Warichez, *Les Disputationes*, p. X-XII. Gautier de Mortagne, qui dut professer sur la montagne Sainte-Geneviève de 1123 à 1144, fut plus tard écolâtre, puis, en 1155, évêque de Laon, où il mourut en 1174. Voir aussi Lesne, *op cit.*, p. 335-338, tout particulièrement p. 336, n. 7.

souvent de la même façon » [1], son goût pour la dialectique et l'explication grammaticale [2], comme pour le discours direct, l'emploi de la première personne et son jugement indépendant dans la résolution de certaines questions [3], enfin « son antipathie pour l'anonymat » : notre écrivain cite nommément saint Bernard [4], Anselme (de Laon) [5] et Gilbert de la Porrée [6].

D'autres particularités n'ont pas été notées chez l'élève d'Odon de Soissons, et se remarquent par contre dans le texte français. De même que Simon de Tournai, notre auteur fait valoir l'exemple des Cisterciens [7] ; l'on observe aussi un certain manque de modestie [8], et « cette plaisanterie un peu gasconne, qui formait peut-être déjà le fond du caractère tournaisien » [9], qui motiva, au moins en partie, les récits défavorables débités au compte de Simon, et que vinrent alimenter son très grand

---

1. Parmi les sources multiples du commentaire français, saint Augustin (surtout les *Enarrationes in Psalmos*) tient une place aussi importante que chez Simon de Tournai. Il y a de très frappants exemples. Cf. Berger, *op. cit.*, p. 66.

2. Voir, plus haut, le passage sur Montdidier.

3. Ces passages sont fort nombreux ; relevons ses jugements sur la simonie, en notant qu'Emon, dans sa Chronique, écrite vers 1234, invoque, en cette matière, l'autorité de Simon de Tournai (Warichez, p. XL). Cf. ms. Morgan, f. 165v-166 ; Durham ms. A. II. 13, f. 148b.

4. Durham, A. II. 13, ff. 83c et 84d.

5. *Ibid.*, f. 27 d : « solunc la glosure meistre Anselm et solunc la sue leszun » ; f. 195 b : « maistre Anselm soleit si espundre cest liu ».

6. Fol. 80. La glose de Gilbert de la Porrée, sur saint Paul et le Psautier, était connu sous le nom de *Media Glosatura* ; voir Smalley, *op. cit.*, p. 64. Simon de Tournai est rangé parmi les disciples de ce maître ; cf. J. de Ghellinck, *Le Mouvement théologique du XII^e siècle*, 2^e éd. (Bruges, Bruxelles et Paris, 1948), p. 177.

7. Voir Royal ms. 19. C. V, ff. 40c, 154c, 156c ; Durham A. II. 13, f. 12 b. Cf. Warichez, p. XV, n. 7, et p. 112 (*Disp.* XXXVII, qu. II).

8. Fol. 80 v° : « Or nus demoruns ci un petit, si feruns une disgression ki mult vos iert bone a savoir e nûs n'iert mie mult grief [*var.* grevuse] a escrire ». Cf. les paroles attribuées à Simon de Tournai par l'auteur du sermon latin, cité plus haut, et Warichez, p. XVIII-XIX.

9. Fol. 171 : « Bele dame, ci seut um faire une mult grief questiun a la povre gent ki ne s'en sevent delivrer » ; Royal ms. 19. C. V, f. 52 d : « Alum i, ma chere dame, un poi esbanier... ». Cf. Warichez, p. XIX-XX.

succès et l'hostilité que lui valurent certaines de ses doctrines [1]. Il est permis de croire que l'auteur d'une compilation aussi étendue, rédigée en français dans la seconde moitié du XII[e] siècle, dut être considéré comme un innovateur [2]; la sévérité des jugements portés sur Simon de Tournai s'expliquerait assez naturellement de la sorte.

La publication intégrale de la *Somme* de Simon de Tournai et de sa *Somme* abrégée de Pierre Lombard permettra de faire avec le commentaire français sur le Psautier les comparaisons nécessaires. Le P. Damien Van den Eynde a récemment montré [3] que dans sa *Somme* Simon fit un large emploi de deux ouvrages écrits vers 1160, le *Speculum ecclesiae*, anonyme, et la *Summa decretorum*, qui parut entre 1157 et 1159, du canoniste bolonais Rufin d'Assise, les deux écrits constituant à eux seuls la base d'un livre entier (le huitième) de la *Somme*; et, d'autre part, que l'auteur ne mit pas à contribution les ouvrages de Jean Béleth et d'Étienne de Tournai, composés avant 1170 et qui contenaient l'exposé des mêmes matières. Il en conclut que la *Somme*, utilisée par Alain de Lille [4], ne parut que peu de temps après 1165. Parmi ces matériaux utilisés par Simon de Tournai le P. Van den Eynde cite tout particulièrement l'emprunt « massif et textuel » [5] d'un long passage remontant en premier lieu à Hugues de Saint-Victor, modifié par Rufin, consacré à la description et l'explication des cérémonies de la dédicace des églises [6]. Il est alors remarquable que nous trouvions le passage

1. Warichez, p. XXIII-XXV et XXIX.

2. Cf. Rita Lejeune, *Histoire sommaire de la littérature wallonne*, 2[e] éd., Bruxelles, 1942, p. 19-20.

3. *Deux sources de la Somme théologique de Simon de Tournai*, dans *Antonianum*, t. XXIV (1949), p. 39-42; cf. P. Joseph N. Garvin, *Peter of Poitiers and Simon of Tournai on the Trinity*, dans *Recherches de Théologie ancienne et médiévale*, t. XVI (1949), p. 316 et l'édition des Sentences de Pierre de Poitiers par le P. Philip S. Moore, le P. Joseph N. Garvin et M[lle] Marthe Dulong (*Sententiae Petri Pictaviensis*, t. II : *Publications in Mediaeval Studies — the University of Notre Dame*; Notre-Dame, Ind., 1950, p. XL).

4. Voir Dom O. Lottin, dans *Bulletin de Théologie ancienne et médiévale*, t. V (1946-1949), n° 941; P. Damien Van den Eynde, *loc. cit.*

5. *Art cité*, p. 28 et suiv.

6. Bibl. nat., ms. lat. 14886, f. 65c et suiv.

identique, traduit cette fois en français, dans le Commentaire sur le Psautier (LXVII, 14 : *Si dormiatis inter medios cleros, penne columbe deargentate, et posteriora dorsi ejus in pallore auri*), dont l'ampleur exceptionnelle, tout aussi marquée que dans la *Somme* latine, paraît à la fois confirmer l'hypothèse de la date proposée pour les deux ouvrages (vers 1165), et justifier le rapprochement de notre commentaire de l'œuvre de Simon de Tournai. Une comparaison de ce passage, qui occupe une place si importante dans le Commentaire sur le Psautier (ms. Royal 19. C. V, f. 92*a*-93*b*) avec celui de la *Summa decretorum* (édition Heinrich Singer [1]) ne laisse aucun doute sur sa provenance. Il est à remarquer qu'on le rencontre, orné d'un prologue de trente vers octosyllabiques, dans un ms. anglo-normand de la première moitié du XIII[e] siècle (Cambridge, Trinity College, ms. O.2.14); le texte, incomplet, en fut imprimé par Paul Meyer [2].

*
* *

Le manuscrit Morgan 338, bien qu'il ne représente nullement un ms. original [3], occupe une place à part parmi les copies qui nous sont parvenues du Commentaire sur le Psautier, puisque cette œuvre est d'origine continentale certaine et que le ms. 338 a été écrit sur le Continent; à la différence des autres manuscrits, exécutés en Angleterre, il est richement enluminé. Nous y avons remarqué, d'autre part, la présence, à la suite de la première mention de Laurette, de la note interlinéaire *e vos bele Elyanor* [4].

Cette addition se rapporte évidemment à Éléonore de Ver-

1. *Die Summa Decretorum des Magister Rufinus* (Paderborn, 1902), Tertia pars, Dist. I, cap. I, p. 538 et suiv.

2. *Les Manuscrits français de Cambridge; III. Trinity College*, dans *Romania*, XXXII, 107-108; cf. Långfors, *Les Incipit*, p. 339.

3. Les circonstances de la composition du commentaire, aussi bien que la date probable du ms. Morgan et quelques imperfections du texte s'opposeraient à cette hypothèse.

4. Cf. *infra*, App., 91. Sur les cinq mentions de *Lorete* ou *Lore* qui se lisent dans le ms. 338 du commentaire, dédié à Laurette après son entrée en religion, quatre sont accompagnées des mots *bele soer* (*suer*) : ce n'est donc probablement pas un hasard que le nom d'Éléonore ne se vérifie qu'au seul passage d'où le mot *soer* avait été omis.

mandois, fille de Raoul Ier [1], belle-fille de Laurette d'Alsace, à qui elle fut sans doute, ainsi que son frère Raoul le Lépreux, dont il est question plus haut, attachée dès son enfance. Eléonore, comme sa sœur Élisabeth de Vermandois et son beau-frère le comte de Flandre, Philippe d'Alsace et ses successeurs [2], aimait les lettres : c'est vraisemblablement grâce à l'influence d'Étienne de Tournai, qu'un certain Renaut, clerc de Marizy-Sainte-Geneviève (Aisne), lui dédia la *Vie sainte Geneviève*, poème français du début du XIIIe siècle [3]. Il n'apparaît pas moins probable que ce fut pour des raisons analogues que ce ms. du commentaire sur le Psautier, attribué à un protégé d'Étienne de Tournai, dut entrer dans la possession de la comtesse de Vermandois.

Il est permis de croire qu'Étienne de Tournai n'ait pas été indifférent à la production des beaux livres. Bien que nous ne possédions pas les originaux de ses lettres, il nous est parvenu, du temps de l'abbatiat de Sainte-Geneviève, un spécimen de son écriture qui montre que l'abbé de Sainte-Geneviève était calligraphe [4]. Étienne de Tournai réalisa d'ailleurs à Orléans, à Paris et surtout à Tournai des travaux d'art importants [5] et le ms. 338 paraît constituer encore une preuve de son activité pendant l'épiscopat de Tournai (1192-1203) [6].

1. Éléonore naquit en 1152, année même du mariage de Raoul et de Laurette, après le décès de son père ; sa mère était Pétronille-Adélaïde de Guienne. La maison de Vermandois s'éteignit à sa mort, survenue en 1213. Cf. Borrelli de Serres, *op. cit.*, p. XVII et LXXIX, et plus haut.

2. Voir Albert Henry, *Les Œuvres d'Adenet le Roi*, t. I (Bruges, 1951), p. 33 et suiv. ; Paul Meyer, dans *Not. et extr.*, XXXVI, 680-681.

3. Voir Françoise Gaston-Chérau, « *La Vie Sainte Geneviève* » *par le clerc Renaut, poème français du XIIIe siècle* (*École nationale des Chartes. Positions des Thèses*, 1941, p. 57-60) ; *Hist. litt.*, XXXIII, 350-351 ; A. Långfors, *Les Incipit*, p. 211 ; R. Bossuat, *Manuel*, no 3418.

4. Cf. Maurice Jusselin, *Autographe et acte inédit d'Étienne de Tournai*, dans *Le moyen âge*, t. XXII (1909), p. 29-37 avec planche ; Warichez, *Étienne de Tournai*, p. 407-408 et la planche en face de la page 384.

5. Voir à ce sujet Paul Rolland, *La peinture murale à Tournai* (Bruxelles, 1946), p. 11-13 ; Warichez, *Étienne de Tournai*, *passim*.

6. Notons que le célèbre Psautier d'Ingeburge fut exécuté vers 1200 (cf. chanoine V. Leroquais, *Les Psautiers manuscrits latins des Bibliothèques publiques de France*, Mâcon, 1940-1941, planches, p. IX), et qu'en 1193, lors

Dans les extraits que nous publions ci-dessous [1], nous adoptons les corrections textuelles et graphiques, apportées au ms. Morgan 338 (*M*), supérieur au ms. Durham A. II. 11 (*D*) [2], dont nous donnons les variantes, et qui paraît nécessaire à l'établissement d'un texte critique [3].

Charles J. Liebman, Jr.

---

de sa répudiation par Philippe Auguste, Étienne de Tournai fut le défenseur principal de la reine délaissée, à qui Éléonore de Vermandois manifesta aussi sans doute des preuves de son amitié (cf. L. Delisle, *Notice de douze livres royaux du XIII^e et du XIV^e siècle*, Paris, 1902, p. 3 et 12). C'est d'ailleurs à l'influence de prélats scandinaves, avec lesquels s'était lié l'abbé de Sainte-Geneviève (un ancien chanoine de cette abbaye, neveu du célèbre et puissant Absalon, archevêque de Lund, devint en 1192 évêque de Röschilde), que l'on a attribué à la fois le projet du mariage de Philippe Auguste avec la sœur du roi Knut VI, et la protection que lui accorda Étienne de Tournai plus tard (voir Paul Perdrizet, *Le Calendrier de la nation d'Allemagne de l'ancienne Université de Paris*, Paris, 1937, p. 51; Giard, dans *Mém. de la Soc. de l'hist. de Paris*, XXX, 69).

Ce livre provient du même atelier d'enluminure que le ms. Morgan 338 (voir plus haut); à la différence du texte du ms. 338, les légendes françaises du Psautier d'Ingeburge semblent pouvoir justifier l'attribution à ce livre d'une origine parisienne (cf. Jacques Meurgey, *Les principaux manuscrits à peintures du Musée Condé à Chantilly*, Paris, 1930, p. 17); mais il est notable qu'Étienne de Tournai continua à conserver, pendant son épiscopat, ses relations avec Paris, et avec l'abbaye de Sainte-Geneviève en particulier. Des deux génovéfains qu'il amena avec lui de Paris à Tournai, l'un, avant d'être élu abbé de Cysoing, y fut son chapelain pendant sept ans; c'est dans un prieuré dépendant de cette dernière abbaye qu'était reléguée l'infortunée princesse danoise. Il est enfin remarquable que M. André-Charles Coppier (*Gazette des beaux-arts*, t. LXXIX, 1937, janvier-juin, 270-271) ait relevé entre la grande châsse de Notre-Dame, conservée au Trésor de la cathédrale de Tournai, complétée en 1205 par l'orfèvre-émailleur Nicolas de Verdun, et le Psautier d'Ingeburge, des analogies de style qui lui ont fait attribuer à cet artiste les miniatures de ce ms., puisque ce fut presque certainement sous l'épiscopat d'Étienne de Tournai (cf. Paul Rolland, *loc. cit.*), que Nicolas de Verdun fut sollicité d'exécuter la célèbre châsse.

1. Ces extraits comprennent, en plus de passages cités au cours de cet article, les commentaires initial (I, 1) et final (L, 21) du ms. 338. Certains se distinguent par le style, dont la « singulière puissance » avait été remarquée par Paul Meyer (*Romania*, XVII, 131-132). Voir notamment 125 et suiv. et 240 et suiv.

2. Cf. Berger, *op. cit.*, p. 384.

3. Nous n'avons modifié notre ms. de base que dans des cas exceptionnels, par exemple : App., 47 et 227.

APPENDICE

Extraits du ms. Morgan 338 avec variantes de Durham A. II. 11.

(a) f. 1-2.

[I, 1] *Beatus vir qui non abiit in consilio impiorum, et in via peccatorum non stetit, et in cathedra pestilentie non sedit.* — Bons eurus fu li hom qui nient n'ala el conseil des feluns, e en la voie des pecheors ne stut, e en la chaiere de pestilence ne sist.

[I, 1] Adans nos premiers peires ne fu mie *beatus vir*, car il ala el conseil des feluns, del serpent e d'Eve, quil li firent la Deu obedience enfreindre ; e il estut en la voie des pecheors quant il se delita en ce ke li serpens e Eve le deceurent, e il li premistrent qu'il savroit è bien e mal, e seroit si cumme Dex, ço est qu'il ne morroit ja. Et il sist en la chaiere de pestilence quant il escusa sun pechié envers Deu. Car il deust avoir dit : *Pecavi Domine, miserere mei* [1], ço est : Sire, jo ai pechié, aies merci de moi. Ce ne dist il mie, einz monta en la chaire de sotie, si se comença a defendre e a desraisnier envers Deu. E dist : *Mulier quam dedisti michi decepit me, et comedi* [2], ço est : la femme que tu me donas me deçut, e jo manjai, quenses : se jo ai pechié ço est ta culpe, ke la femme me donas ki me deçut. Mais nostre Sire *Jhesus Christus secundus Adam* il fu *beatus vir*, car il n'ala mie el conseil des feluns, des Judeus, ki li distrent : *si Filius Dei est, descendat de cruce, et credimus ei* [3],

1. Cf. Ps. XL, 5.
2. Cf. Gen. III, 12.
3. Cf. Matth. XXVII, 40, 42.

1 en *corr.* el *M* ; al *D* — 2 la o. D. *D* — 3 estut : ut *remplace une leçon plus longue d'une lettre M* ; cø *corr.* ce (?) *M* — 4 li *corr.* le *M* ; la deceu [*corr.* decevent] *D* ; il *omis D* — 5 sist : *lettre effacée entre* s *et* i *M* — 6 pechiez : *lettre effacée à la fin du mot M* ; *omis D*, mesfet *rajouté corr. D* ; døust *corr.* deust (?) *M* — 7 ceo est a dire jo *D* ; aiez *D* ; — 8 en *omis D* ; si c. a d. sei e a d. *D* — 9 D. si dist *D* ; E : *lettre effacée à la fin du mot M* ; decipit *corr.* decepit *M* — 11 ki *MD*, ke *corr. M* ; deceut *corr.* deçut *M* — 12 en *corr.* el *M* ; al *D* — 12-13 f. J. *D*

ço est : s'il est li Fils Deu, descende de la croiz, et nos creruns en lui. E il n'estoit mie en la voie des pecheors, cai il ne se delita mie en mundaine richoise. Car quant li Judeu le volrent faire roi, nenn out cure ne s'i delita mie, e ço mostra il bien *quia non stetit in via pecatorum*, ne se vost deliter el secle, nen i voust demorer. Tart i vint, povre vie i mena, pu i demora, n'i estut que .XXXII. anz, ke mil e cinc cenz anz i peust richement ester s'il volsist. Or fait a esguarder en queile maniere li diables venchi le primerain Adam. Il venqui lo premerain Adam *gula*, *vana gloria*, *avaricia* [1], ço est par gluternie, par vaine glorie, par avarice : par gluternie quant il dist : *comedite*, ço est : mangiez. E il firent gluternie quant il por sen conseil ço manjerent que Dex meismes lor desfendi. Par veine glorie les venqui, quand il dist : *eritis sicut dii* [2], ço est : vos sereiz si cum deu. Car ço fu vaine glorie qu'il volrent estre semblant a deu. Car li sers est fols ki volt estre peirs a sun segnor. Par avarice les venqui quand il dist : *scientes bonum et malum*, ço est : vos saveiz e bien e mal. Car ço fu granz avarice quant il covoita par le diable a savoir plus que Dex ne li ot otroié, car avarice ço est covoitise. En ceste maniere cuida il veintre le secunt Adam *Christum*. Il le tempta *gula*, quant il dist el desert, quant nostre Sire Jhesus out jeuné .XL. jors e. XL. nuiz e il out faim, si vint li diables si li dist : Se tu es Filz Deu, di que ces pierres devingent pain ; [v°] ensi le cuida il veintre par gluternie, si cum il fist l'altre Adam, quant il dist : *comedite*. Mais li bons Jhesus nen fist nient

1. Cf. saint Grégoire (*Patr. Lat.*, LXXVI, 1136) ; *Somme* de Simon de Tournai (Bibl. nat., ms. lat. 14886, f. 29a).

2. Gen. III, 5.

14 est Crist F. D. *D* — 14-15 E il ne estut *D* — 15 en la m. *D* — 16 Car *omis M, rajouté corr. M* ; voldreient *D* ; se *MD*, si *corr. M* — 17 se *omis M, rajouté corr. M* — 18 ne vot d. *D* ; i *récrit sur grattage M* ; vost *corr.* voust *M* — 19 que *omis M, rajouté corr. M* ; anz : z *récrit sur grattage M* ; ki mil c. *D* ; anz : z *récrit sur grattage M* ; poust *corr.* peust (?) *M* ; estre *D* — 20 queile : e *final semble récrit sur grattage M* ; queles maneres *D* ; venchi : chi *récrit sur grattage M* ; premer *D* — 21 Il le v. gula *D* ; primerain *corr.* premerain *M* — 23 mangiez : giez *récrit sur grattage M* ; E *omis D* ; pur le seon c. *D* — 24 Dex *récrit sur grattage M* ; defendi *corr.* desfendi *M* — 25 sereiz : *lettre effacée entre* e *et* r *M* ; Car *omis D* ; fu *omis M, rajouté corr. M* — 26 voldreient *D* ; semblable *D* ; peirs : s *récrit sur grattage M* — 28 saverez *D* ; Car *omis D* ; granz : z *récrit sur grattage* — 28-29 a. ke il c. par le d. pl. a s. ke D. *D* — 29 Dex : ex *récrit sur grattage M* — 30 quida *corr.* cuida *M* ; le *omis M, rajouté corr. M* — 31 al *D* ; junei *corr.* jeuné *M* — 32 nuz *corr.* nuiz. *M* ; Si *corr.* Se *M* ; le F. D. *D* — 33 pieres *corr.* pierres *M* ; pains *corr.* pain *M* ; quida *corr.* cuida *M* ; il *omis M, rajouté corr. M* — 34 l'altre *omis D*

de sən conseil, einz li respondi mult sagement : *Non in solo pane vivit homo* [1], ço est : en sol pain n'est mie la vie de l'homme, quenses : jo ai molt jeuné, si ai faim, mais ne sui pas si gloz que jo par tun conseil me doie haster de pain faire ne de mangier ; bien atenderai droite ɔure. Dunc le prist li diables sil mist sor le clochier del temple de Jherusalem, si li dist : *Si Filius Dei es, mitte te deorsum* [2], ço est : se tu es Filz Deu, lai te chaïr, car l'Escriture dist : *Angelis suis mandavit de te, et cetera* [3] : Deus, fait il, a commandé ses angeles qu'il te portent en lor mains, que unques tes piez n'adoist a la pierre. E Jhesus dist : L'Escriture dit : *Non temptabis Dominum Deum tuum* [4], ço est : tu ne doiz mie tempteir Damledeu tən Seignur. Car ço seroit vaine glorie se jo par salir jus del temple deusse monstreir cum jo soi poissanz envers Deu men peire e envers les sains angeles. Dunc le porta li diables sor un haut munt, si li monstra toz les regnes del siecle, si dist : *Hec omnia tibi dabo, si cadens adoraveris me* [5], ço est : tot ço te donrai je, se tu chiez a terre e tu me aoures. Dunc li dist Jhesus : *Vade Sathanas*. Ço seroit granz avarice, se jo par conveitise de richoises te deusse aourer. Enchore fait a noter ke trois manieres sunt de mort par que Adans fu vencuz, ço est *delectatio, operatio, usus* [6]. *Delectatio* ce est deliz, que li hom se delite en son pechié. *Operatio* ço est li faiz quant li hom tant se delite en son pechié qu'il le met a ovre. *Usus* ço est la costume quant li hom a tant maintenu son pechié

1. Matth. IV, 4 ; Luc IV, 4.
2. Matth. IV, 6.
3. Ps. XC, 11 ; Matth. IV, 6 ; Luc IV, 10.
4. Deut. VI, 16 ; Matth. IV, 7 ; Luc IV, 12.
5. Matth. IV, 9, 10.
6. Cf. le commentaire de saint Bruno le Chartreux : « Notandum sane quod dicit in delectatione *abire*, in operatione *stare*, in consuetudine *sedere* » (*Patr. lat.*, CLII, 640).

36 en *omis M. rajouté corr. M* ; junei *corr.* jeuné *M* — 37 fui *corr.* sui *M* ; gluz *corr.* gloz *M* ; d. fort h. *MD*, d. h. *corr. M* — 38 faire *omis M, rajouté corr. M* — 40 leisse tei *D* ; dit *D* — 41 s. Deus m. *D* ; et c. *omis D* ; commandei *corr.* commandé *M* ; angeles : eles *semble récrit sur grattage M* — 42 adesissent *D* ; piere *corr.* pierre *M* — 43 J. li d. *D* — 44 tu *omis D* ; doiz : z *récrit sur grattage M* ; Damnedeu *corr.* Damledeu *M* ; Seignur : ign² *récrit sur grattage M* — 46 e vers ses a. *D* ; l'aporta *D* — 47 tot *M* ; si li d. *D* — 48 cest vus d. *D* ; je *omis MD, rajouté corr. M* — 49 granz : z *semble récrit sur grattage M* — 50 richesce *D* ; Encore *corr.* Enchore *M* — 52 ce *récrit sur grattage M* — 53 h. s'est tant d. *D* ; le omis *M, rajouté corr. M* ; mete en o. *D* — 54 c. ke li h. *D*

qu'il li abelist e torne en us, qu'il ne s'en puet oster; e ceste maniere est la plus griés. En ces trois manieres fu li premiers Adans vencuz. *Delectatio* fu quant il se delita en la doceur de la pome, *operatio* quant il la manja, *usus* quant il en fu si aduriz ki il s'en desraina encontre Deu. Et contre ces trois manieres si avez celes trois parz en vostre vers : *abiit, stetit, sedit* : *abiit* quant il se delita, *stetit* quant il la manja, *sedit* quant il se deraisna, si cum maistres encontre Deu. Ces trois manieres de mort senefient encore cil troi mort que nostre Sire Jhesus resuscita[1] : ço fu une pucele ki morte estoit e close encore en la maisun son peire, e uns bachelers ki ja fu portez fors de la cité por enfoïr. Li tierz fu Lazarus li freires Marie e Marthe, ki fu ja puanz e avoit ja quatre jors geu souz terre. La pucele ki morte fu mais encore estoit close signefie l'umme ki se delite en sun pechié, si le va porpensant e porchaceant. Mais encore est close, car n'est encore venue a l'øvre. Si vient nostre Sire Jhesus, si resuscite celui, si li done compunctiun, si li fait cele male delectatiun laissier einz qu'ele vienge a l'ovre. Li bacheleirs ki hors de la porte fu portez signefie celui ki tant a mené *delectationem* qu'il est venuz *ad operationem*, a l'ovre qu'il mostre defors ço qu'il avoit covert el cuer. Et teils meismes reguarde Deus, si lor done penitance e amendement, ses fait resusciter. Lazarus li puanz signefie *usum peccandi*, le us de pechier, que li hom tant l'a usé le pechié e tant l'a tenu en costume, qu'il en est toz puanz. Mais li pius Jhesus n'est pas orguillos : coment qu'il l'ait usé, coment qu'il soit puanz, il le reçoit cum il vølt a lui venir. Mais ço fait a noter que Lazarus puanz estoit eloiez. Ensement [2] sunt plusor pecheor puant *per*

1. Voir le commentaire restitué à Anselme de Laon (cf. Smalley, *op. cit.*, p. 67, n. 2 : « ...quae eaedem tres mortes animae, per tres mortuos a Domino resuscitatos figurantur... » (*Patr. lat.*, CXVI, 198).

55 enhaist *corr.* enbelist *D*; s'en : *lettre effacée à la fin du mot M*; se p. o. C. *D* — 56-57 fu ceo q. *D* — 58 en *omis MD, rajouté corr. M* ; adureiz *D* il *omis M, rajouté corr. M*; se d. *D*; encuntre *D* — 59 avez : z *récrit sur grattage M* — 60 il en m. *D*; la : a *semble récrit sur grattage M* ; cum *omis D, rajouté corr. D* — 62 estoitit *corr.* estoit *M* — 63 portez : z *récrit sur grattage M*; forz *corr.* fors (?) *M* — 63-64 fu ja p. hors de la porte de la c. *D* — 64 enfuir *corr.* enfoir *M* — 65 souz terre *récrit sur grattage M* — 65-66 fu enclose *D* — 66 le *omis M, rajouté corr. M* — 66-67 si le enclost *D* — 67 porcaceant *corr.* porchaceant *M*; venuz *D* — 68 vint *corr.* vient *M*; veint *D* — 69 k'il v. *D*; vinge *corr.* vienge *M* — 70 fors *D* ; delectation *D* — 71 venuz : z *récrit sur grattage M*; mustra *D* ; al *D*; quer *corr.* cuer *M* — 72 meisme *corr.* meismes *M* ; repentance *D*; sis *corr.* ses *M* — 73 peccati *corr.* peccandi *M* — 74 h. ad t. u. *D* — 75 k'il seit u. *D* — 76 reçoitit *corr.* reçoit *M*; r. quant il v. *D* — 77 eloiz *corr.* eloiez *M*; pecheor *omis D*

operationem loié *per consuetudinem*, par la costume. Car pois qu'il par costume funt le pechié, si sunt enz enduri, ensement cum il fussent loié. Mais benoiz soit *Christus Marie filius*, ki n'out mise en porvil Lazarum le puant, ki l'un e l'altre fist ; e il le resuscita e il le desloia. Amen. Ore repernuns briement les trois manieres de mort dunt nos parlames la desore : ço fu *delectatio, operatio, usus. Delectatio* apartient a la damoisele, *operatio* al bacheler, *usus ad Lazarum*. Ore : *abiit, stetit, sedit. Abiit* apartint *ad delectationem* e a la damoisele, *stetit ad operationem* e al bacheler, *sedit ad usum* e a *Lazarum*.

(b) f. 129v.

[XXXII, 12] *Beata gens cujus est Dominus Deus ejus ; populus quem elegit in heriditatem sibi.* — Beneuré sunt les gens a cui li Sires est Dex ; e beneurez est li pueples que il eslut en heritage a soi.

[XXXII, 12] *Beata gens, et cetera.* Ce sont cil qui sunt *predestinati*, qui sunt porveu, que cil a porveu *cujus providentia in sui dispositione non fallitur*, qui ne seit falir. Deus, cum est riches cil *cujus est Dominus Deus ejus*, que Deus est siens qui Deu a *in possessionem*. Mult par est riches cil qui a *Deum possessorem*, qui est Deu hom. Mais cil a tot passé qui poet dire que Deu est siens, cil a tot, e ciel e terre e meir, qui Deu a. Bele Lorete, e vos bele Elyanor, a ce pensez que vos aiez Deu. Car Deus avra vos tote voie, car il a tot, u a bien u a mal. Mais se vos avez lui, dunc avez vos tot. *Populus quem elegit, et cetera* : ço est li hyretages u nuls ne porra rien clameir se il nun, qui tant serunt aquité par confessiun e par bones ovres que li malignes espirites n'avrunt envers eals que dire, si cum dist *beatus Martinus* al diable qui s'amme guaitoit : *Quid hic astas, cruenta bestia?* Que stas tu ci, laide beste ? *Nichil in me, funeste, reperies* [1]. Fel, fist il, en moi n'as tu nient ; ge sui hyretages Deu ; *sinus Abrahe me recipiet* ; li escurz Abraham me recoldera.

1. Voir Sulpice Sévère, *Epist.* III (*Patr. lat.*, XX, 183).

78-79 per c. ki par c. f. le p. *D* — 79 enz *omis D* ; fuissent *corr.* fussent *M* — 80 Chr. sancte M. *D* ; n'o pas vil *D* — 80-81 ki ambure f. *D* — 81 Amen *omis D* ; brisment *corr.* briement *M* — 83 partient *corr.* apartient *M* — 84 partint *corr.* apartint *M* ; apartient *D* ; a *omis M, rajouté corr. M* — 86 B. g. et c. *omis D* — 87 a : *lettre effacée M* — 88-89 D. s. *D* — 89 a (*1*) : *lettre effacée M* ; a (*2*) : *lettre effacée M* — 90 Deu e hom *D* ; a : *lettre effacée M* — 91 a (*1*) : *lettre effacée M* ; e vos b. E. *omis MD, ajouté à l'interligne M* — 92 ad ceo *corr.* a ce *M* ; a (*2*) : *lettre effacée M* ; tut ad *D* — 93 d. avez t. *D* — 94 h. Deu u *D* — 96 vers *D* — 97 stas *D* — 98 ge : *lettre effacée M*

(c) f. 132-133^{v}.

[XXXIII, 2] *Benedicam Dominum in omni tempore ; semper laus ejus in ore meo.* — Je beneirai le Seignor en toz tens; tot jorz sera loenge de lui en ma boche.

[XXXIII, 2] *Benedicam Dominum*, fist mes sires Daviz, quant il fu escapez Abimelech. E li bons crestiens, e vos bele soer Lorete, dites par cuor e par boche e par ovre : *Benedicam Dominum in omni tempore* : toz jors, nient dunc solement cum vos avez vos volenteiz, cum vos estes aasie, mais *in omni tempore, in prosperis et in adversis*, cum vos avez del mal e del contraire tant cum ester en i poet, si dites : *semper laus ejus in ore meo.* E notez, bele dame, que seinte Eglise cante cest vers a miedi, cascun jor ferial, por ce qu'a tel hore fu crucefiez nostre Sire, queinses : se tu soffris mal por moi e gel sofferrai volentiers por toi, e a miedi, quant li solauz est plus cauz, por ce [v^{o}] que nos devuns de la calur del Seint Espirt e de carité estre ralumé e rescaufé e envers Deu e envers nostre proisme.

(d) f. 133^{v}-135.

[XXXIII, 9] *Gustate, et videte quoniam suavis est Dominus ; beatus vir qui sperat in eo.* [10] *Timete Dominum, omnes sancti ejus, quoniam non est inopia timentibus eum.* [11] *Divites eguerunt, et esurierunt ; inquirentes autem Dominum non minuentur omni bono.* — Gostez, e veez que soes est li Sires; beneurez est li bers qui s'esperance a en lui. Cremez le Seignor, vos tuit si saint, car sofraite n'est mie a cels qui le criement. Le riche orent sofraite e furent fameillous; mes cil qui quierent le Seignor ne seront mie apeticié de nul bien.

[XXXIII, 9] *Gustate, et cetera.* La devant dist il : *Accedite ad eum* [1], ço est : aproismiez vos a Deu, faites vos tels que Deus soit pres de vos e vos de lui

1. Ps. XXXIII, 6.

100-101 e. de A. *D* — 101-102 par qu. par b. par o. *D* — 103 aise *D* — 104 contraire : ire *récrit sur grattage M* — 104-105 in a. quant vus a. de m. e de c. tant cum e en p. *D* — 105 ester *récrit sur grattage M* — 106 glise *corr.* eglise *M* ; ceo *corr.* ce *M* — 109 ceo *corr.* ce *M* ; del *corr.* de la *M* ; de la charité *D* ; carité : *lettre effacée à la fin du mot M* — 109-110 enluminez e r. envers Deu *D* — 111 G. et c. *omis D* — 112 peres *corr.* pres *D*

Aprés, *gustate*, si parole apertement del sacrament *corporis et sanguinis Domini*. Se Deus me salt, si nos done mult bon conseil [*134*] e aprent nos coment nos devuns *corpus Domini* reçoivre. Premiers, *accedite* ki en pechié criminal gist, encore prenge il *corpus Domini*, n'il n'est pres de Deu ne Deus pres de lui. Il maint encore Achis li rois que David guerpi; il n'a part avoec le grant David, le roi del ciel e de la terre. Mais vos qui estes *mansueti*, *accedite*, *gustate* e puis *videte quoniam suavis est Dominus*. Voiez, ço dist, ço est entendez que Deu est dulz. E las, e quant le gustent qui nient nen sentent ne nient n'ont de sa dulceor? *Qui manducat corpus Domini et bibit sanguinem ejus indigne, judicium sibi manducat et bibit* [1], ce est : qui manjue e boit *corpus et sanguinem Domini* malraisnablement, il majue e boit sun juise, car il en iert mult angoissusement jugiez. De tel guster nos defende Deus, bele soer. Mais entendez, ne soiez pas beste. Entendez, en est Deus *vita et veritas*, en est il vie, en est voire vie, *vita eterna* qui ne falt? Oïl voir. Est unques nule plus dulce chose que vivre toz jors sanz fin et avoir tant de goie : *Quod oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, que preparavit Dominus diligentibus se* [2] ? Nonil voir. Ne oilz d'omme ne poet voir ne orelle oïr ne li cors porpenser la grandece des goies que Deus ad appareillé a ceals qui l'aiment. Or m'atendez e entendez. Deus est vie, quanque il a en Deu est vie. Voirs est; la car que Deus receut en soi, e ajoinst en une persone en est ele en Deu? Oïl voir. E se ele est en Deu, est ele Deus? Oïl voirement. E se ele Deus, n'est ele vie? Oïl, par mun

1. Cf. I Cor., XI, 29.
2. I Cor., II, 9.

113 parole il *MD*, il *exponctué corr. M* — 114 ci *D* — 114-115 a. c. *D* — 115 pechié : *lettre effacée M* — 116 g. cest e. *M*, cest *biffé corr. M*; certes *D* — 117 uncore avoec A. *D*; le *corr.* li *M*; D. g. e David guerpit lui il *D*; g. lui *M*, lui *biffé corr. M*; n'a : *lettre effacée M* — 119 puis : u *récrit sur grattage M*; dit *D* — 120 entendez : z *récrit sur grattage M*; Allas *D*; il *MD*, e *corr. M*; en *corr.* nen *M* — 120-121 n'entendent *D* — 121 n'ont *omis M rajouté corr. M* — 122 ceo *corr.* ce *M*; cil ki *D*; qui *récrit sur grattage M* — 123 corpus *D.* et s. ejus indignement il *D* — 124 il *omis M*, *rajouté corr. M*; defent *corr.* defende *M* — 125 soer *récrit sur grattage M*; beste : *lettre effacée M*; bestes *D* — 125-126 v. et v. n'est il v. n'est il v. v. *D* — 127 cose *corr.* chose *M* — 128 auris *omis D* — 129 Deus *D* — 131 appareillé : *lettre effacée à la fin du mot M*; m'ent. e at. *D* — 131-132 D. il est v. q. *D* — 132 a : *lettre effacée M*; D. si est *D*; recent : *lettre effacée entre* e *et* u *M* — 133 aunist *D*; Oïl : il *récrit sur grattage long de 3 lettres M* — 133-134 D. n'est ele *D* — 134 est : *lettre effacée au commencement du mot M*; Oïl (*1*) *récrit sur grattage long de 3 lettres M*; Oïl (2) : il *récrit sur grattage long de 3 lettres M*

chief. E qui dignement le prent, ene prent il vie ? Oïl, se Deus me salt, parmanable vie a il en soi qui c'unques dignement le reçoit. Et qui en soi a vie parmanable, poit il mort cremoir ? Nenil voir, nule. Car de la mort de l'anme n'a il guarde. La mort del cors cele li est comencemenz de vie. En Deu amor dunc poet um baldement dire : *beatus vir qui sperat in eo* : ki en Deu a s'esperance il est bon ouros, car Deus est *summum bonum*. Tot li bien sunt en Deu ; qui a Deu il a toz les biens ; qui toz les biens a lui ne faut nient. Cui nient ne faut il est *beatus vir*. Volez estre *beati* ? Volez [v°] tot avoir ?

[10] *Timete Dominum, omnes sancti ejus*, si avrez tot. Et se vos moi non volez croire, creez le Seint Espirite qui ci parole. *Quoniam non est inopia timentibus eum*. As rois, bele suer, as ducs e as princes del siecle faut mult, e grandes povertés soffrent cil qui entor eals sunt, mais cil qui en Deu croient, eals ne faut nient. Tot *ad literram* est ço voirs que plus apparelliement unt li serf Deu lor estovoir que n'aient cil tyrant, cil roubeur. E il est biens droiz, e nostre Sire Jhesus il lor tient bien covent. *Primum querite regnum Dei* : tot devant querez le regne Deu, *et omnia adicientur vobis* [1] : e ge vos metrai avoec, fait il, quanque mestiers vos iert.

[11] *Divites eguerunt, et esurierunt*. Tot *ad litteram* avuns nos veu que plusor riche ome sunt ja si povre devenu qu'il n'orent nes del pain. Ene vos sovient de l'empereor d'Alamainge que ses filz cacha del regne, qui si devint povres quil cil de Lege le paurent de lor almones [2] ? Marius li sire de Rome devint si povres qu'il se repust *aput Mincturienses paludes* [3], en unes grandes palus. Gautiers Hureal le conte de Hesdin, que ore tient vos peires, gel vi si povre qu'il aleive par ces curs manjeant a tot un sol escuier. *Inquirentes autem Dominum, et cetera*. Ces ne faura ja biens ki Deu quierent. Voiez de cest David meisme que nos avuns entre mains. En en fist Deus roi *super*

1. Cf. Matth. VI, 33 ; Luc XII, 31.
2. L'empereur Henri IV, réfugié à Liège, y mourut en 1106.
3. Cf. Juvénal X, 276.

135 d. la prent *D* — 136 a (*1*) : *lettre effacée M* ; a (*2*) : *lettre effacée M* — 138 n'a : *lettre effacée M* — 140 a : *lettre effacée M* ; s' *omis D* ; beneurus. *D* — 141 sunt *omis D* ; a (*1*) : *lettre effacée M* ; a (*2*) : *lettre effacée M* ; tot *corr* toz (*1*) *M* ; a (*3*) : *lettre effacée M* — 142 vir *omis D* — 143 estre *corr.* tot *M* — 144 Timete... ejus *omis D* ; si *corr.* se *M* ; mi *corr.* moi *M* — 147-148 ki criement a eals ne f. rien *D* — 148-149 appareilleent *D* — 149 cil t. e cil r. *D* — 150 covenant *D* — 152 geo *corr.* ge *M* ; meterai *corr.* metrai *M* — 153 Divites... esurierunt *omis D* ; le a. n. *D* — 154 rich. *corr.* riche *M* — 157 Micturnenses *D* — 159 alat *D* ; escuer *corr.* escuier *M* ; Inquirentes : i *suscrit effacé M* — 160 A ceals *D* ; Voiez : z *semble récrit sur grattage M* — 161 el f. *D*

Judam et Jherusalem, sor ces dous realmes, d'un pasturel qui ses brebis guardeve en camp ? Ene fist Deus de Hester roine qui fu une povre baissele ? De Nichole ki fu pois pape Adrianus ene fist Deus apostolie d'un povre clerçon [1] ; e de Guilleme de Corboil archevesque de Cantorbire [2] ? Oïl. Mais nequedent ce qu'il dit *omni bono* ce semble quel voelt altrement entendre *divites*. Car nos veums sovent tels riches homes ki riche e poissant remainent tote lor vie, e a la mort lor fait un riches sepultures, e remainent aprés eals mult amples terres, e a lor oirs, e mulz granz avoirs, e il nequedent sunt mult povre e mult frarin es paines e es travals d'infer, si cum li povres riches hom fu dunt nostre Sire conte [*135*] en l'Evangelie qu'il proia Abraham qu'il li envoiast *Lazarum*, si moilleroit sun doit en l'eve por degutteir sor sa langue. Si fait rich omme *eguerunt*, orent suffraite, car il n'ourent nient des voires richoises ; e *esurierunt*, il orent faim, ce dist. Car il avient bien, quant il se sentent soupris de mal e apressé de mort, qu'il se repentent forment e ont faim de Deu avoir e d'estre sauf, car molt vont a enviz es paines d'enfer, mais donc a tart ; trop unt demoré, e ce qu'il adonc se repentent n'est mie por amor de Deu mais por la crieme de la hart. Bien conoist Dex si faite gent. Nos nen savons nient, mais tant savons nos bien que s'il n'ont *perfectam cordis contricionem*, que Dex meismes voit bien qu'il sunt dolant del mal qu'il ont fait e qu'il s'amenderoient s'il pooient vivre, certes altrement sunt il perdu en fin. Mais qui Deu quierent, qui funt lor tresor Deu, *non minuentur omni bono*, eals ne faldra nus biens, car il ont celui en cui sunt tot li bien.

---

1. Pape Adrien IV, Nicolas Breakspear, mort en 1159.

2. Guillaume de Corbeil, sacré archevêque de Cantorbéry en 1123, mort en 1136.

---

163 al ch. *D*; baiesse *D* — 165 cleçon *corr.* clerçon *M* ; e *omis D* — 166 ceo *corr.* ce (*i*) *M*; dit *omis M*, *rajouté corr. M*; dist *D* ; kil *D* — 167 veums : ve *récrit sur grattage long de 3 lettres M* ; riches e poissanz *corr.* riche e poissant *M* — 169 t. a l. *D* — 170 fr. as p. e as tr. *D* — 173 geter *D*; Teus r. *D*; oren *corr.* orent *M* — 174-180 (o)rent... voit *récrit sur grattage M* — 177 as p. *D* — 177-178 k'il se r. adunc n'est *D* ; — 178 r. mais n'est *corr.* r. n'est *M*; par a. *D* ; pur cr. *D* — 179 tele *D* — 179-184 bien... bien *écrit d'une seconde main M* — 181 de m. *D*; s'amenderont *corr.* s'amenderoient *M* — 182 en f. p. *D* ; Mais cil ke *D* ; quirent *corr.* quierent *M* — 183 tr. de D. *D* ; a eals *D* —

(e) f. 151v.

[XXXVI, 17] *Quoniam brachia peccatorum conterentur, confirmat autem justos Dominus.* — Car li braz des pecheors seront triblé, mais les justes conferme li Sires.

[XXXVI, 17] *Quoniam brachia peccatorum*, ço sunt les forces e les granz avoirs u li riche se fient, ki sunt ore *brachia peccatorum* u il se fient, dunt il enbracent le siecle e les deliz de la car. *Conterentur*, tot en erent brisié, ne lor en remanra denree. *Confirmat autem justos Dominus*; e Dammesdeus Christus, ki est *Deus et Dominus*, il aferme les sainz. Coment? *Qui reliquerit patrem aut matrem aut filios aut agros propter me, centuplum accipiet* : ki laira por moi peire e meire, enfanz, terre, avoirs, ge li rendrai a cent doble. Feras li nient plus? Oïl, fait il : *vitam eternam possidebit* [1]. En num Deu ci a riche covent, ci a bone richoise que la morz ne poet tolir. Car certes cum unques plus a li hum, pois qu'il vient a la mort plus pert. E qui plus pert, certes cil est li plus povres. Voirement dunc poums nos a fiance dire que li plus riches en cest siecle sunt li plus povre. Plus haltement encore *confirmat justos Dominus per exemplum crucis sue.* As tu mal en cest siecle? *Christus* tes Sire n'i ot nul bien. Un te dit lait; un lui dist hunte. Un te fait mal; um crucefia lui. *Confirmat autem justos Dominus.* Ce fist il tot *Dominus* por affermeir les seinz. Se il ne veïssent cest exemple en lor segnor, mult s'en esmaiassent li serjant. *Crux finita est in pena, manet in gloria. A locis suppliciorum transiit ad frontes imperatorum. Qui tantum honorem dedit penis suis, quid facturus est amicis suis* [2] ? ço est : la croiz comence en paine, mais ele maint en honor.

1. Cf. Matth. XIX, 29.
2. Saint Augustin, *Enarrationes in Psalmos* (*Patr. lat.*, XXXVI, 366).

185 Qu. br. p. *omis D* — 186 ore sunt *D* — 187 en *omis D*; brisié : *lettre effacée à la fin du mot M* — 188 en *omis MD, rajouté corr. M*; duree *D*; e *omis D* — 189 affermerat les soens *D* — 191 e *omis MD, rajouté corr. M*; terres *D*; geo *corr.* ge *M*; rendrai : *lettre effacée entre* d *et* r *M*; a *omis MD, rajouté corr. M* — 192-193 r. ce c. *corr.* r. c. *M* — 193 covenant *D*; a : *lettre effacée M*; morz : *le* z *semble récrit sur grattage M* — 194 pl. li *corr.* pl. a li *M*; qi *corr.* quil (?) *M*; ke *D* — 194-195 pl. p. cil est pl. p. *D* — 198 ot *récrit sur grattage M*; dit : t *récrit sur grattage M* — 199 Ceo *corr.* ce *M*; il *omis D* — 200 soens *D*; ne *omis M, rajouté corr. M*; e. de l. s. *D*; s'esmaireient *D*; esmaiassent : as *récrit sur grattage long de 3 lettres M* — 203 vicinis *D*; cumençat *D*

Del torment des larruns passa ele as fronz des empereors. E qui teil honur a faite a sses paines, que fera il a ses amis ? Bele soer Lore, se vos avez le vostre laissé por Dé, il vos donra le sien. Certes reguardez a la seinte croiz : *confirmat in illa justos Dominus*, la vos aferme ; voirement estes vos escapee a la povreté, si estes a droites richoises venue. Vos que calt de Namur, vos que calt de Munt Disdier ne d'Alost ? Tot ço vos tolroit la morz. Pensées al *centuplum*, a la grande richoise.

(f) f. 162-163.

[XXXVIII, 9] *Ab omnibus iniquitatibus meis erue me : obprobrium insipienti dedisti me.* [10] *Obmutui, et non aperui os meum, quoniam tu fecisti ;* [11] *amove a me plagas tuas.* [12] *A fortitudine manus tue ego* [*de*]*feci in increpationibus, propter iniquitatem corripuisti hominem. Et tabescere fecisti sicut araneam animam ejus : verumtamen vane conturbatur omnis homo.* — De toutes mes iniquitez me delivre : tu m'as doné reproche au fol. Je me tui, e n'ovri mie ma bouche, oste de moi tes plaies car tu les as faites. En la force de ta main sui defaiz es chastiemenz, por l'iniquité chastias tu l'ome. E porrir feïs m'ame si come l'iraigne : mes neporquant toz li huem est troublez por nient,

[XXXVIII, 9] *Ab omnibus iniquitatibus meis, et cetera*, queinses : ge ai mult tressali, mult ai laisié de [*v°*] la vanité del siecle, mais nequedent tant cum ge serai en cest siecle, u *universa sunt vanitas*, ne porrai ge mie estre quites del tot que ge n'aie alcun pechié. Por ço disuns nos tut, e juste e pecheor : *Dimitte nobis debita nostra* [1]. Tot batuns nos cuers, tot disuns nos *confiteor*.

1. Matth. VI, 12.

204 passet *D* ; a : *lettre effacée M* — 205 quei *D* ; Lore *omis D* — 206 nostre [*corr.* vostre] pur Deu l. il vus d. les soens *D* ; croiz : *le* z *semble récrit sur grattage M* — 207 aferme : *lettre effacée à la fin du mot M* ; affermez *D* ; vus estes *D* — 208 povreté : *lettre effacée à la fin du mot M* — 209 ne d'Alost *omis D* ; morz : *le* z *semble récrit sur grattage M* — 211 Ab o. i. m. et c. *omis D* ; geo *corr.* ge *M* — 212 tressali : *lettre effacée à la fin du mot M* ; laisié : *lettre effacée à la fin du mot M* ; vanité : *lettre effacée à la fin du mot M* — 212-213 ier *corr.* ge serai *M* — 213 ere *D* ; geo *corr.* ge *M* — 214 geo *corr.* ge *M* ; n'ai *corr.* n'aie *M* ; pechiet *corr.* pechié *M* ; t. j. *D* — 215 nostre *D*

Si dixerimus quia peccatum non habemus, mentimur [1], ço dist seinz Johans li Euvangelistes. Se nos disuns que nos n'avuns pechié, nos mentuns; e se il ne puet dire, dunc feroie ge que fols se gel disoie. *Obprobrium insipienti, et cetera* : ço semble les amis de cest siecle que tot cil soient fol qui n'unt cure de rien terriene, ki guerpissent les casteals e les citez e les amples richoises por ce que um ne puet veoir. Voirement, bele suer Lorete, il est assez de ceals e de celes qui vos tienent a malsage, e vos e la contesse Sibille et Faidive vostre seror, que vos laisastes vos contez et vos baruns por la poverté de religium. Il vos tienent por sotes, mais il sunt meisme deceu; mais vos l'estuet faire, si cum Iditum vos ensegne ci endroit.

[10] *Obmutui, et cetera.* Laisiez dire, lasiez blasmeir, lasiez calengier, taisiez vos tote[s] coies; certes cui vos aveiz vos cors comandeiez e vos richoises il les vos guardera bien; oez qu'il vos pramet : *centuplum accipietis, et vitam eternam possidebitis* [2] : cent doble vos rendrai, et *vitam eternam* vos donrai. En avez vos assez se vos aveiz cent cuntez? E se vos semble pou, en avez vos asez se vos avez *vitam eternam*? L'autre letre dist *Obsurdui* [3], ge devien surz, car ço est mult granz savoirs encontre males paroles faire surde oreille. *Quoniam tu fecisti, et cetera.* Por ce n'ai ge cure d'oïr ne de respondre a la fole gent, car ge sai bien que tu me fesis, e tu responderas por moi quant mestiers iert; car quant il me verrunt en ta glorie, dunc lor iert assez respondu, dunc verrunt il bien que ge fis que sage e tot cil qui te servent.

1. Cf. I Jean, I, 8.
2. Cf. Matth. XIX, 29.
3. Cf Pierre Lombard (*Patr. lat.*, CXCI, 394).

216 li *omis M, rajouté corr. M* — 216-217 mentimur si nus d. ke nus ne aiums p. nus m. ceo dist s. J. E. E s'il nel p. *D* — 217 pechié : *lettre effacée à la fin du mot M* — 218 geo *corr.* ge *M*; gel : *lettre effacée entre* e *et* l *M*; deisse *D* — 220 aveir terrien *D*; terrien *corr.* terriene *M*; les c. e les larges terres e les a. r. *D* — 221 ceo *corr.* ce *M*; voir *corr.* veoir *M*; b. s. L. *récrit sur grattage M*; il i ad a. *D*; assez : z *récrit sur grattage M* — 222 nus *corr.* vus (?) *D*; malsage : *lettre effacée entre* l *et* s *M*; nus *D*; Fineliue *D* — 223 nostre (?) *D*; nos [*corr.* vos ?] c. e noz b. *D* — 224 nus *D*; il m. s. desavez *D*; meismes *corr.* meisme *M*; deceu : *lettre effacée à la fin du mot M* — 224-225 nus e. si c. I. nus e. *D* — 226 O. et c. *omis D* — 226-227 tenez vus coie *D* — 227 totø *corr.* tote (?) *M*; coie *corr.* coies *M*; vos honurs c. *D* — 228 le *corr.* les *M* — 229 eternam (1) *récrit sur grattage M*; e vie parmanable vus d. *D* — 230 e si vus avez poi n'a. *D*; semple *corr.* semble *M* — 231 se vos avez *omis MD, rajouté corr. M*; geo *corr.* ge *M*; devinc *D* — 232 s. ke ceo *corr.* s. ceo *D* — 233 ceo *corr.* ce *M*; geo *corr.* ge *M* — 234 geo *corr.* ge *M*; que me *corr.* que tu me *M* — 235 est *D* — 236 responduz *corr.* respondu *M*; geo *corr.* ge *M*

[11] *Amove a me plagas tuas.* Ge n'ai cure qu'il dient, ge ai a toi m'entente mise, ge criem tes castiemenz e tes batemenz. Se ge tes batemenz puis eschiver, de eals ne me calt.

[12] *A fortitudine, et cetera.* La tue mains est mult forz e ti batement sunt mult dur ; quanque il dient e funt est mult tost alé ; por ce defali ge en tes castiemenz : defali, ço est ge vi e entendi cum est granz falte e granz febletez en moi envers la tue force. *Propter iniquita[163]tem, et cetera,* ço est l'ochisuns por que ge defali. *Iniquitas* ço est piechiez ; por mes pechiez est que tu me castoies, que tu me baz, mais tant me bat, beals Sire, que ge ament, nient que ge defalle, si cum funt plusor ki si durement levent le pot u l'altre vaissel que il le brisent. Tu qui me fesis, tu me referas, tu me recrie ki me crias. *Nichil nobis nasci profuit si non redimi profuisset* : nient ne nos valut que nos nasquimes se tu nos feïsses renaistre ; li naistres nos mena a perditiun, mais li renastres nos ovri *regna celorum* que nos faisuns par le seint baptesme, par confessiun, par penitence ; e ço est *corripuisti hominem,* car li proudum il s'enseigne meismes quant Dieu le castoie, si laisse sun pechié. *Et tabescere, et cetera.* Se Deus me salt, bonne est la comparisuns, bone est la semblace de l'iraigne e del *homo.* Que valt l'iraigne, que valt s'ovre, sa toile qu'ele tist que valt ? Que valt li hom, que valent totes ses goies, tot li delit de sa car ? Cum tost est desciree cele toile, cum est tost a nient alee. Que sunt devenu, bele soer, cent samit, cent ciclatun, cent vair e gris mantel e peliçun qu'avez eu ? Se Deus me salt, ço fu la toile a l'iraigne. Bele soer, e que dunc si ge di que vos soiés iraigne e ge iraigne ? Certes n'i mentirai guaires, car en nos est li venins d'envie, d'orgoil, des altres vices. Laide beste e vils e hisdose est iraigne ; nus ne la voelt adeseir

---

237 geo (*1*) *corr.* ge *M* ; geo (*2*) *corr.* ge *M* — 238 geo (*1*) *corr.* ge *M* ; geo (*2*) *corr.* ge *M* — 240 A f. et c. *omis D* ; forz : z *récrit sur grattage M* ; batemenz *corr.* batement *M* — 240-241 tun b. est d. *D* — 241 mult *omis D* ; alé : *lettre effacée à la fin du mot M* ; ceo *corr.* ce *M* ; geo *corr.* ge *M* — 241-242 d. jeo ceo est jeo n'i e. cum est gr. folie e gr. f. *D* — 242 geo *corr.* ge *M* — 243 febletez : z *récrit sur grattage M* ; — 244 quei *D* ; geo *corr.* ge *M* ; ço est *omis MD, rajouté corr. M* — 245 me (*1*) *récrit sur grattage M* ; baz : z *semble récrit sur grattage M* ; *corr.* batez *D* ; geo *corr.* ge *M* — 246 geo *corr.* ge *M* ; levent : *lettre effacée entre* e *et* u *M* ; lievent *D* ; pot : *lettre effacée entre* o *et* t *M* — 247 refai *D* — 249 feis *D* — 250 nus remenad ad regna polorum ke *D* — 252 il e. sei m. *D* ; castoie : *lettre effacée à la fin du mot M* ; si devient sages si leisset *D* — 253 pechié : *lettre effacée à la fin du mot M* ; Et t. et c. omis *D* — 254 del hume *D* — 254-255 quei v. la sue o. *D* — 256 de la char *D* ; desciree : sci *récrit sur grattage long de 5 lettres* ; d. la t. *D* — 258 ke avez enz [*corr.* einz] *D* — 259 quei *D* ; geo (*1*) *corr.* ge *M* ; geo (*2*) *corr.* ge *M* — 260 mentereie *D* ; d'o. e des *D* — 261 e vils *omis D* ; est la i. *D*

de la main, ne de sun pié ne la volt um adeseir. Teile gent sunt assez. E quels chose est plus laide que li plus beals hom u la plus bele femme del siecle puis que l'anme est aleie? Ki i deigneroit metre sa main ne son pié? Quil deigneroit nes veoir? *Verumtamen, et cetera* : e neporquant altersi grant paine metuns nos a nos cors guarder e a nos voluntez a faire, cum nos fussuns mult bon e nos ovres mult bones; e por ço dist il *vane conturbatur omnis homo.* Nos faisums mult por le cors, e li un e li altre, mais tot es vaine chose, tot est toile d'iraigne.

(g) f. 204.

[L, 21] *Tunc acceptabis sacrificium justitie, oblationes et holocausta; tunc imponent super altare tuum vitulos.* — Dunc atalenteras tu le sacrefice de justice, les offrendes e les sacrefices; toz ars dunc metra hom sur ton alteil les veals.

[L, 21] *Tunc acceptabis, et cetera.* Ore entrosque nos summes en cest siecle, *ubi in multis offendimus omnes* [1], la u nos tut faisuns peché, si offruns nos por nos pechiez, por les felenies, *cor contritum, spiritum contribulatum* [2], en dolor, en larmes. Mais dunques quant tu m'avras rendu *leticiam salutaris tui* [3], que jo verrai la bele face *Jhesu Christi*, ki est *salutare tuum, tunc acceptabis sacrificium*, e adunques recoldras tu un altre sacrefice, ki sera justice nient de ploreir mais d'amur et de dulceur. Car ço est justice que nos t'aamuns ki de si faite dolor nos avras a si grant joie mené. *Tunc acceptabis* encore plus *oblationes et holocausta* : ço vos avuns nos dit que *holocaustum* ço estoit uns

1. Cf. Jacques III, 2.
2. Cf. Ps. L, 19.
3. Ps. L, 14.

262 de sa m. *D*; pié : *lettre effacée à la fin du mot M* — 263 cose *corr.* chose *M*; pl. l. ne plus vile ke *D* — 264 l'a. en est a. *D*; piet *corr.* pié *M* — 265 mes *D*; voir *corr.* veoir *M*; ausi *D* — 266 e nos *MD*; e a nos *corr. M* — 267 fuissuns *corr.* fussuns *M*; il *omis D* — 268 les c. *D* — 269 cose *corr.* chose *M* — 270 Tunc a et c. *omis D*; Ore tant cum nus sumus *D* — 271 offruns : *lettre effacée entre* f *et* r *M* — 272 pechiez : z *récrit sur grattage M* — 272-273 pur noz f. cor mundum et contritum en d. e en l. *D* — 273 Maiz *corr.* Mais *M* — 274 venrai *corr.* verrai *M*; averai *corr.* averrai *D*; Crist *D* — 274-275 tunc a. dunkes r. un *D* — 276-277 de tele d. *D* — 277 a *ajouté après coup D*; mené : *lettre ou lettres effacées à la fin du mot M*; menee *D* — 278 est *D*

sacrefices que um tot ardoit a oes Deu, u nus n'avoit nient s'il nun. Ço ert adunques que nos li ferums *holocaustum* quant il avra tot ensemblé e les cors e les ames qui tot serunt ars a sun oes en la flamme e en l'amur del Sainte Esperite, car puis n'avruns nos entente s'a lui nun. *Tunc imponent super altare tuum vitulos* : tot metruns nos sur l'alteil, sur nostre Segnor *Jhesu Christi*, ki iert *omnia in omnibus*, e nos aigneals, nostre innocence, nos turtres, nos casteez ; e se nos l'avuns perdue, nos la troveruns par penitence ; e nos coluns, nostre amur e nostre concorde e nostre simplicité, e nos veals, *mortificationem*, que nos ci nos seruns mortefié e guardé del jeu de malice. La serà dulz sacrefices e acceptables *Deo et Domino nostro Jhesu Christo, qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat Deus per omnia secula seculorum. Amen.*

---

279 a l'oes *D* ; n'a. riens s'il *D* — 280 dunkes *D* ; il *omis M, rajouté corr. M* — 280-281 tut assemblé e le c. e l'alme *D* — 281 l'ame *corr.* les ames *M* ; flambe *D* — 282 nos *omis D* — 282-283 Tunc i. super et cetera t. m. *D* — 284 Crist *D* ; qui erit *D* ; ert *corr.* iert *M* — 285 nostre chastee *D* ; se *omis MD, rajouté corr. MD* ; recuverums *D* — 286 ē *corr.* e (*3*) *M* ; simplicité : *lettre effacée à la fin du mot M* — 287 jeu (juc *D*) : eu *récrit sur grattage M* ; *notes marginales* : de jugo malicie *M* ; id est jugum *D* — 288 Deo e *omis D*.

UN ÉPISODE DU *PROTHESELAUS* ET LE CONTE DU MARI TROMPÉ

Parmi les épisodes assez décousus, dont la juxtaposition forme la trame du médiocre, mais curieux roman d'Hue de Rotelande, le *Protheselaus*, il en est un (4522-5012) que l'on peut résumer ainsi :

Protheselaus, en compagnie de Matan et Jubar, a débarqué en Lombardie et cherche à gagner la Bourgogne. Après son aventure avec la *Pucelle sauvage* et le *Chevalier Faë*, il poursuit sa route à travers un pays mal défini et pénètre, ayant, semble-t-il, perdu son chemin, dans une forêt épaisse et déserte. Au plus profond du bois, il entend soudain un cri de femme, se précipite dans la direction d'où vient le bruit, descend la pente d'un ravin et arrive à un gué où il voit une malheureuse pucelle plongée dans l'eau jusqu'à la ceinture et qui essaie de soulever un lourd fardeau du lit du fleuve. Mais chaque fois qu'elle est sur le point d'y parvenir, le poids de ce fardeau l'entraîne à nouveau. Elle explique à Protheselaus qu'il y a près de six mois qu'elle tente ainsi de dégager de la rivière le corps de son ami, tué en combat singulier par le seigneur du pays, le *Bloi Chevalier*. Cet ami, sans doute peu fidèle, avait, en effet, courtisé la belle dudit chevalier et payé cher son imprudente audace. Protheselaus aide alors la pucelle dans sa funèbre tâche, et creuse même de son épée une fosse pour le mort, dont il ne reste plus que le tronc, la tête ayant été coupée.

A ce moment, apparaît le Bloi Chevalier, qui défie Protheselaus ; mais après un assez long combat, l'attaquant se déclare vaincu et invite Protheselaus à passer la nuit dans son château ; la demoiselle, invitée elle aussi, refuse de les suivre. — On arrive au château ; de chaque côté du pont levis, deux dogues énormes sont pendus à deux poteaux ; un peu plus loin, de la même façon, deux chevaliers sont fixés par le menton à des crocs ; à la porte même du château, on voit encore, pendu lui aussi, un chevalier richement équipé. Protheselaus, et ses deux hommes qui l'on rejoint, s'étonne, mais ne pose aucune question. Il est splendidement reçu et l'on se met à

table. Au début du repas, un serviteur vient placer en face du Bloi Chevalier un siège enrichi d'or et d'ivoire, garni de précieux coussins, et les mets sont servis devant ce siège vide, comme s'il était occupé. On entend alors un grand bruit du côté de la cuisine, et deux brutaux amènent dans la salle une jeune femme fort belle, mais misérablement vêtue, qu'ils font avancer à coups de bâton. Ils l'installent sur un pauvre escabeau, puis placent devant elle une tête d'homme coupée et sanglante, qui fait apparaître un doux sourire sur le triste visage de la dame, enfin du pain noir et de l'eau. Au bout d'un certain temps, ils la soulèvent par les cheveux et la ramènent comme ils l'ont amenée.

Devant l'étonnement douloureux de Protheselaus, le Bloi Chevalier lui explique que cette dame a été son amie, mais qu'elle l'a trompé avec le chevalier dont Protheselaus a retiré le corps de la rivière. Les deux chiens, les deux chevaliers « encroués », le chevalier pendu ont été les complices du crime. Chaque jour, il fait présenter à la dame la tête de son ami, et, chaque jour, malgré ses souffrances, cette tête fait venir un sourire sur les lèvres de la coupable. Et pourtant, le Bloi Chevalier aime toujours son amie; si elle avait seulement un mot de regret, il lui rendrait tous ses honneurs. Protheselaus se propose alors comme intermédiaire. Il va trouver la coupable et apprend d'elle que c'est la honte qui lui ferme la bouche. Mais Protheselaus déclare qu'il prendra la parole pour elle, pourvu qu'elle consente à s'agenouiller devant celui qu'elle a outragé, et lui-même se portera garant de sa loyauté future. Notre héros obtient ainsi le pardon de la belle au milieu de la joie générale, puis il quitte le château au grand regret des deux amants réconciliés.

A propos de cet épisode, Kluckow, dans son édition [1], se contente de dire que « la brutalité avec laquelle la femme y est traitée, brutalité qui est en opposition avec le culte de la femme, règle de la société courtoise, n'apparaît cependant pas comme une exception notable. Le roman courtois, ajoute-t-il, nous offre d'autres exemples, assez nombreux, de conduite aussi cruelle, et particulièrement Chrétien dans *Erec*. » Je crains qu'avec cette remarque nous ne soyons loin de compte, et, de toutes façons, c'est faire injure à la tendre et douce Enide que de la comparer à la frivole ami du Bloi Chevalier. Quant Erec, peut-être sommes-nous en droit de lui reprocher quelque sévérité ou quelque rigueur : on ne voit cependant pas com-

1. *Gesellschaft für romanische Literatur*, n° 45, Göttingen, 1924, p. 6. — Rappelons que le *Protheselaus* a été rédigé avant 1190, sans doute au cours des années 80 du XII[e] siècle.

ment le parfait chevalier qu'il était aurait pu consentir à ce que son « amie » fût fouettée en public par deux « pautoniers ».

Nous avons affaire, en réalité, avec cet épisode du *Protheselaus*, à un thème assez répandu de la littérature narrative, et le *Protheselaus* — ce qu'on ne semble pas avoir jamais remarqué — nous offre, de ce thème, l'exemple européen le plus ancien. Au reste, il ne paraît pas non plus qu'on ait jamais réuni, autrement que sous la forme de brèves notes bibliographiques occasionnelles et chaque fois incomplètes, la série des textes qui intéressent l'histoire du thème [1]. Il ne sera peut-être pas sans intérêt de faire ici le point du problème. Je connais, pour ma part, au moins seize autres versions de l'aventure, que voici, présentées selon l'ordre approximativement chronologique.

---

1. Certaines de ces notes, comme c'est si souvent le cas dans la bibliographie de la littérature dite populaire, sont d'ailleurs gonflées de références qui n'ont pour ainsi dire aucun rapport avec le texte qu'elles prétendent commenter. C'est ainsi qu'on a rapproché de notre anecdote la 9e nouvelle de la 4e journée du *Décaméron*, le nº 62 des *Cento novelle antiche* ou le nº 96 de Sercambi : or ces trois contes sont des versions du « cœur mangé », qui est bien un thème de « vengeance de mari trompé », mais qui est nettement différent de celui qui nous occupe. G. Amalfi, *Zts. des Vereins für Volkskunde*, IX (1899), p. 141-142, a fait entrer dans notre cycle le conte 28 de Masuccio Salernitano ; mais il s'agit, dans ce conte, d'une femme qui trompe son mari avec un nain affreux et qui est mise à mort avec son amant : nous avons donc affaire, là encore, à un autre thème, d'ailleurs bien connu et très répandu, dont M. A. H. Krappe a donné, après beaucoup d'autres, une abondante bibliographie dans une note de la *Romania*, LVI (1930), p. 587. Il faut également écarter de notre groupe la référence d'Oesterley, dans son édition des *Gesta romanorum*, à la *Confessio amantis* de John Gower, et, à sa suite, les références occasionnelles à la *Rosimunda* de Ruccellâi ou à la tragédie de W. d'Avenant, *Albovine, king of the Lombards*, ou encore, et à plus forte raison, aux scènes 2 et 3 de l'acte V du *Titus Andronicus* de Shakespeare : tous ces textes sont de plus ou moins près inpirés par la légende d'Alboin et de Rosemunde, telle qu'elle a été rapportée par Paul Diacre. Cette légende n'a pour nous d'intérêt que dans la mesure où elle a contribué à répandre le trait qui figure dans certaines de nos versions (mais non dans le *Protheselaus*), et qui consiste à obliger un personnage à boire dans le crâne d'un parent ou d'un ami transformé en coupe. Cf. *infra*.

1. — 1335-1340 : *Gesta Romanorum*[1] (éd. Oesterley 56).

Un roi, à la chasse, est rencontré par un marchand ; le marchand, devant la splendeur de l'équipage, croit naïvement le roi très heureux et fait part de son admiration à un homme de la suite du roi, lequel rapporte la confidence à son maître. Le roi invite alors le marchand à le suivre dans son palais et à y passer la nuit. Au repas du soir, tout le monde est servi dans des plats d'argent; seule la reine (et le marchand ?) est (ou sont) servie dans une tête de mort. Le marchand est terrifié. Pour la nuit, il est conduit dans une chambre, dans un coin de laquelle deux cadavres sont pendus par les bras. Le roi explique à son hôte, le lendemain matin, que le crâne qu'il a vu est le crâne d'un duc, amant de sa femme, crâne qu'il lui présente ainsi chaque jour, pour lui rappeler son péché. Les deux cadavres pendus dans la chambre sont les cadavres de deux jeunes parents du roi, tués par le fils du duc coupable, que le roi conserve pour entretenir son esprit de vengeance.

2. — *Arthur et Gorlagon*, conte latin conservé dans un manuscrit anglais de la fin du XIV^e^ siècle. Ce conte qui est vraisemblablement l'adaptation, sinon même la traduction d'un conte gallois, nous intéresse avant tout par sa scène finale [2].

Guenièvre a mis son époux Arthur au défi de prouver qu'il a jamais pu connaître « la pensée secrète d'une femme ». Arthur, pour s'instruire sur un sujet si important, est parti à la recherche d'un roi capable de le renseigner. Après deux essais infructueux, il arrive chez Gorlagon, seigneur d'un pays

---

1. La date donnée ici (1335-1340) correspond à la date retenue par Th. Welter, *L'exemplum dans la littérature religieuse et didactique du moyen âge*, Paris, Toulouse, 1927, p. 371. Nous signalerons seulement que le conte 56 est absent d'un très grand nombre de manuscrits des *Gesta*. Il manque, en particulier, au manuscrit d'Innsbrück, daté de 1342, et considéré comme le plus ancien à la fois et le plus proche de la composition originale (publié par W. Dick dans les *Erlanger Beiträge zur englischen Philologie* de Varnhagen, VII, 1890). Il n'est donc pas absolument certain que notre conte ait fait partie de la collection dès le début. Il figure toutefois dans un manuscrit de Colmar, qui date du XIV^e^ siècle, cf. Oesterley, p. 175, n° LXXI, 49.

2. Publié par G. L. Kittredge dans les *Harvard Studies and Notes in Philology and Literature*, VIII (1903), p. 150-162. Outre Kittredge, le conte d'*Arthur et Gorlagon* a été étudié par M. Kemp Malone, *Publications of the Modern Langage Association of America*, XLIII (1928), p. 397-446 et surtout, plus pertinemment à mon sens, par M. A. H. Krappe, *Speculum*, VIII (1933), 209-222.

mystérieux, et le conjure de lui apprendre, à lui Arthur, ce que lui, Gorlagon, peut savoir. Gorlagon se dérobe d'abord, mais Arthur ayant par trois fois refusé de prendre place à sa table, tant qu'il n'aura pas reçu satisfaction, Gorlagon s'exécute, et il raconte l'histoire d'un roi qu'il ne nomme pas. Le sort de ce roi était lié à un jeune arbre né dans son jardin le même jour que lui. Qui aurait réussi à couper cet arbre et à en frapper la tête du roi avec la partie la plus mince, tout en prononçant ces mots : « Sois loup, avec l'esprit d'un loup », l'aurait transformé en loup. Aussi le roi ne révèlait-t-il à personne le danger qui pesait sur lui. Sa femme, cependant, parvint un jour à lui arracher son secret, et comme elle était en proie à l'amour d'un jeune homme qu'elle désirait épouser, dès le lendemain, elle coupe la plante et frappe son époux ; toutefois, elle se trompe dans la formule et s'écrie : « Sois loup avec l'esprit d'un homme ». Et le roi, immédiatement transformé s'enfuit dans la forêt, harcelé par les chiens ; mais il garda toute sa raison humaine. La reine épousa son amant et le plaça sur le trône.

Cependant notre loup ravage au cours d'une vie aventureuse les troupeaux de deux ou trois pays voisins ; et il est pris un jour en chasse par l'équipage d'un prince dont il avait entendu vanter la clémence et la bonté. Au lieu de fuir, il décide alors de s'abandonner au bon vouloir du chasseur, se précipite à ses pieds et donne les marques de la plus vive soumission. Frappé par cette attitude, le prince interdit tout sévice contre la bête et l'emmène dans son palais, où elle est traitée comme un chien familier. Cependant, ce prince avait lui aussi une épouse infidèle. Un jour qu'il était en voyage, le sénéchal, amant de sa femme, s'approche d'elle sans se soucier de la présence du loup, lequel, pour défendre l'honneur de son maître, se précipite sur le traître. Aux cris poussés par le sénéchal, on accourt, et la coupable, pour sauver son complice, déclare que le loup avait voulu dévorer son jeune enfant. Afin de donner quelque apparence à son mensonge, elle fait disparaître elle-même l'enfant et sa nourrice, qu'elle enferme en un lieu secret. Mais, au retour du prince, le loup le mène directement à la cachette ; l'épouse et le sénéchal sont obligés d'avouer leur crime, et ils sont mis à mort.

Le prince, soupçonnant alors que son loup n'est qu'un homme transformé, décide de percer le mystère. Il lâche la bête, persuadé qu'elle regagnera son pays, et il la suit, en effet, avec une armée. Arrivé dans le premier royaume, il y apprend les malheurs de l'ancien roi, s'empare par la force de la reine et de son complice, et les contraint à avouer leur forfait. On retrouve l'arbre fatal, et le roi, frappé cette fois par le gros bout, reprend sa forme d'homme. L'adultère criminel est mis à mort, mais le roi, généreux, accorda à son épouse indigne une vie qu'elle ne méritait pas.

Et l'histoire s'arrêterait là, si Arthur ne demandait pas à Gorlagon : « Mais qui est cette femme, que je vois là, assise en face de toi, au visage lugubre et qui contemple une tête d'homme sanglante, placée devant elle sur un plat ? » Elle a pleuré chaque fois que tu as ri, et elle a baisé cette tête souillée de

sang, chaque fois que tu as, toi, baisé ton épouse. » Et Gorlagon de répondre : « Inutile de dissimuler davantage la vérité. Cette femme que tu vois est ma première épouse, la criminelle dont je viens de te conter l'histoire. Le prince transformé en loup, c'était moi. La tête sanglante placée sur le plat est la tête de l'amant dont l'amour a poussé cette malheureuse à tant de cruauté à mon égard. Revenu à ma première forme, je n'ai pas imposé, en effet, d'autre punition à la coupable que d'avoir sans cesse sous les yeux la tête de celui qu'elle a aimé et d'y imprimer autant de baisers que j'en donnerais, moi, à l'épouse que j'ai choisi pour la remplacer. »

3. — 1378 : Ser Giovanni, *Pecorone*. Le thème est ici utilisé deux fois [1].

a) *Conte 1 de la 2e journée*. Une dame de Naples a envoyé son fils étudier à Bologne. Celui-ci tombe malade et il est bientôt à l'article de la mort. Désireux d'apaiser quelque peu la douleur de sa mère, il lui envoie une lettre, par laquelle il lui demande de lui procurer une chemise cousue par les doigts de la femme la plus heureuse de Naples. La mère se met en quête d'une telle femme et croit finalement l'avoir trouvée. Elle lui expose la requête de son fils. Mais cette femme, que toute la ville s'imagine vivre dans l'insouciance et la félicité, emmène alors la mère du jeune homme chez elle et lui montre, dans un cabinet, un cadavre pendu à une poutre du plafond. C'est le cadavre de son amant que son époux a mis à mort et qu'il l'oblige à contempler chaque jour, matin et soir. Il n'y a pas en ce bas monde de félicité sans nuage, et cette pensée adoucit le chagrin de la mère, quand elle reçoit la nouvelle de la mort de son fils.

b) *Conte 1 de la 7e journée*. L'épouse de Francesco Orsino da Monte Giordano, puissant seigneur romain, trompe son époux avec un jeune homme, familier de la maison, d'ailleurs sans beauté, ni naissance ni richesse. Averti par un domestique, Francesco feint de partir en voyage et peut ainsi s'assurer de sa disgrâce. Au cours d'un dîner auquel il l'a convié, il fait sauvagement assassiner l'amant de sa femme, place le cadavre dans une chambre, les bras en croix, et, chaque soir, attache son épouse au cadavre, la contraignant ainsi à passer la nuit dans les bras du mort. La malheureuse ne tarde pas à mourir à son tour, mais avant sa mort, quoique se reconnaissant coupable, elle a confié le soin de sa vengeance à ses deux jeunes enfants, qui, plus tard, persécuteront leur père au point de le rendre fou.

4. — vers 1400 : Heinrich Kaufringer, huitième pièce de sa collection de contes en vers, publiée par Karl Euling, *Heinrich Kaufringers Gedichte*, Tübingen, 1888, p. 99-112 (Biblio-

1. Cf. E. Gorra, *Studi di critica letteraria*, Bologna, 1892, p. 215-229.

thek des literarischen Vereins in Stuttgart, CLXXXII), particulièrement les vers 109-265.

Il y avait, dans une ville, un bourgeois aisé, vertueux, d'humeur joyeuse, au cœur généreux, et qui aimait à recevoir richement ses amis. Ce bourgeois avait une femme, également vertueuse et parfaite en tous points, si ce n'est qu'elle était un peu avare, regardante et mesquine : aussi reprochait-elle sans cesse à son époux ses dépenses et ses fêtes, si bien qu'un jour, lassé d'entendre chanter dans la ville les louanges d'une compagne qu'il appréciait fort peu, notre homme décida de partir à la recherche d'un couple véritablement accordé, et jura de ne pas rentrer chez lui avant de l'avoir trouvé. La recherche fut longue. Toutefois, au bout de cinq ans de voyage, il descendit dans une ville lointaine chez un bourgeois riche comme lui, et le spectacle de la vie heureuse et unie que menaient ses hôtes le convainquit qu'il avait enfin rencontré ce qu'il souhaitait. Il décida de regagner son pays. Cependant, son hôte, ayant compris que notre bourgeois ne se déplaçait pas pour son commerce, lui demanda, le jour de son départ, la raison de son voyage. Celui-ci ne fit aucune difficulté à la lui révéler, et même il ajouta qu'il avait été fort satisfait du bonheur conjugal dont il venait d'être le témoin. L'hôte, alors, le pria de passer chez lui une dernière journée, qui fut remplie de réjouissances de toutes sortes. Puis, la nuit étant tombée, l'heure étant venue de se séparer, le mari pria sa femme d'aller chercher la coupe dans laquelle elle avait, comme chaque jour, l'habitude — et l'obligation — de boire le vin du soir. Or cette coupe n'était pas autre chose qu'un crâne humain. Et le mari d'expliquer qu'il s'agit du crâne d'un prêtre, ancien amant de sa femme, qu'il a autrefois surpris et tué, dont il a fait disparaître le cadavre, mais dont il a conservé cette dernière pièce ; jusqu'à sa mort, la coupable devra y boire chaque soir en souvenir de sa faute. Le bourgeois trouva, inutile de le dire, qu'il n'avait pas encore rencontré ce qu'il cherchait.

Le récit passe ensuite à une deuxième aventure, analogue à la premiére, et un peu plus cruelle encore pour les femmes, mais qui ne nous intéresse pas ici, et le héros du conte rentre finalement chez lui, persuadé désormais qu'une épouse acariâtre n'est pas le plus mauvais lot qui puisse échoir à un mari.

5. — 1522 : Johann Pauli, *Schimpf und Ernst*, éd. Oesterley, 223.

Un marchand, qui se dirigeait vers la foire de Lyon, rencontre dans un bois un seigneur qui chassait. Il fait part à l'un des valets de ce seigneur de la bonne impression qu'il a reçue de l'équipage et proclame ce seigneur un des heureux de la terre. Le valet rapporte ces paroles à son maître, et ce dernier invite le marchand à passer la nuit chez lui. — Le marchand est splendidement reçu; on s'occupe de son cheval, on lui passe une robe neuve; au

moment du repas apparaissent dans la salle la femme du maître du château et ses deux filles richement vêtues. Le marchand est ainsi confirmé dans son jugement. Mais, au cours du service, on présente à table, sur un plat d'argent, la tête coupée d'un homme, ornée d'une longue barbe. — On prépare ensuite le lit du marchand dans une salle dont les murailles sont ornées de tapisseries qui dissimulent des équipements militaires; l'une d'entre elles, cependant, recouvre les cadavres de deux jeunes gens. Le marchand est terrorisé.

Le lendemain, celui-ci ayant fait part de sa frayeur à son hôte, le chevalier lui explique que la tête coupée est celle d'un ancien chevalier de la maison, avec lequel son épouse s'est laissée aller à l'adultère, et qu'elle est ainsi présentée aux repas pour entretenir le souvenir du crime. Les deux cadavres sont les corps des deux jeunes neveux du seigneur, tués par les amis du chevalier coupable, et que le seigneur va chaque jour contempler pour entretenir en lui le désir de vengeance.

Gardons nous des jugements précipités concernant la félicité de nos semblables.

6. — 1536 : Hans Sachs, *Historia von dem riter aus Frankreich, den ein kauffman selig nennt*, éd. A. von Keller, Bibl. des literarischen Vereins in Stuttgart, CIII, Tübingen, 1870, p. 280-283. — Le texte suit pour ainsi dire mot à mot le *Schimpf und Ernst*, qui est évidemment sa source immédiate.

7. — 1547 : Anton Francesco Doni, dans ses *Lettere*, Firenze 1547, II, ch. 74, cité ici d'après G. Petraglione, *Novelle di A. F. Doni*, Bergamo, 1907, p. 46, n° 21.

Le drame se déroule dans la famille d'un grand seigneur italien, dont l'épouse tombe amoureuse d'un ami intime de la maison. Le mari s'aperçoit de son infortune et fait secrètement mettre à mort son rival, puis embaumer le corps qu'il place dans le lit de sa femme. Il invite alors celle-ci à jouir désormais publiquement du bien qu'elle n'a jusqu'ici possédé qu'en secret. Ce disant, il enferme la coupable dans la pièce où gît le cadavre, en fait murer la porte, et fait entretenir la malheureuse d'une pauvre nourriture. Celle-ci vit ainsi sept ans dans l'horreur et la souffrance, avant de terminer ses jours.

8. — 1554 : Matteo Bandello, *Novelle*, II, 12,

L'auteur place l'aventure au Piémont, à l'époque du mariage de Marguerite d'Autriche avec Philibert de Savoie (1501). Le drame se déroule dans la famille d'un noble piémontais, lui âgé de soixante trois ans environ, elle de trente cinq. Le mari étant souvent absent, la dame jette les yeux sur un jeune

vassal de son époux et en fait son amant. Le mari s'étant aperçu du manège feint un soir de partir pour Turin, revient au milieu de la nuit et suprend les coupables sur le fait, ainsi qu'une vieille servante, leur complice. Dans la chambre même du crime, il oblige son épouse à pendre son amant à une poutre du plafond, transforme cette chambre en cachot en n'y laissant qu'un peu de paille et en en faisant grillager ou murer les issues, et enferme les deux femmes avec le cadavre. Un peu de pain et d'eau chaque jour fourni par un guichet constitue toute leur nourriture. Après d'atroces souffrances subies devant le corps décomposé, puis un long martyr qui dura près de six ans, la dame mourut et la vieille fut chassée [1].

6. — 1558 : MARGUERITE DE NAVARRE, *Heptaméron*, 32. — 1558 est la date de la première édition du recueil de Marguerite ; mais le conte a pu être rédigé entre 1542 et 1549 ; Marguerite est morte le 21 décembre 1549.

L'aventure est placée sous Charles VIII ; le héros en est Bernage, sieur de Sivray, envoyé en ambassade en Allemagne. — Un soir, Bernage reçoit l'hospitalité dans un château. Au souper, il voit sortir de derrière une tapisserie une fort belle femme, mais la tête tondue et habillée de noir. Elle

---

1. Le rapport entre Doni et Bandello est évident, cf. la fin du conte. Il est plus difficile de dire à qui revient le droit de priorité. La date de 1554 donnée ci-dessus pour Bandello est celle de la première édition de ses nouvelles parue à Lucques. Mais la lettre de dédicace du conte, adressée à un certain Gherardo Boldero, déclare que l'aventure avait été racontée à Pignerol, en présence de Cesare Fregoso, un des lieutenants de François I en Italie, c'est-à-dire vraisemblablement entre 1535 et 1540. Nous ne savons quel crédit il faut accorder à cette affirmation, ni même si Bandello a rédigé son texte immédiatement après cette dernière date, ni si son texte a pu circuler sous forme de copies manuscrites, avant d'être publié, comme c'était souvent le cas. L. di Francia, *Giornale storico della letteratura italiana*, LXXXI (1929), p. 9, croit à la priorité de Doni, dont il considère le texte, très bref, et dépourvu de tout détail pittoresque, comme le canevas sur lequel a travaillé Bandello. Il semble que l'on peut avoir l'impression exactement contraire, et considérer le texte de Doni comme un résumé de Bandello, et cette impression est peut-être confirmée par le fait que la version de Bandello semble avoir conservé un trait traditionnel de la narration, trait qu'a négligé ou écarté Doni et que Bandello aurait dû retrouver par dessus Doni, si Doni était sa source (ce qui n'est d'ailleurs pas impossible) : chez Bandello, en effet, l'amant de la femme est un jeune vassal du mari, tandis que chez Doni, c'est simplement un ami de la maison. Sur ce point, cf. *infra*.

s'assied au bout de la table ; elle a l'air triste ; elle mange ; elle demande à boire. On lui apporte en guise de coupe une tête de mort, les yeux bouchés d'argent. Son repas pris, la dame quitte la table après avoir salué, mais sans avoir parlé à personne.

Le seigneur explique les choses. La dame est son épouse, autrefois tendrement aimée, et à laquelle il s'est unie malgré la volonté des parents de la dame. Toutefois, la dame avait pris par la suite pour amant un jeune gentilhomme de la maison. Mais le mari avait surpris le couple, après avoir feint de partir en voyage, et tué le gentilhomme. La femme est désormais enfermée dans la chambre, lieu du péché, où, dans une armoire, sont exposés les os de son ami ; à table, elle boit dans le crâne de son complice. A part les cheveux tondus, elle est traitée honorablement.

Le seigneur et Bernage vont visiter la coupable. Bernage prononce quelques mots de compassion ; la dame répond que ses souffrances ne sont rien au prix du sentiment qu'elle a de sa faute et de son regret. Le lendemain, au départ, Bernage engage le mari à user de quelque pitié et à pardonner. Ce que fit plus tard le gentilhomme[1].

10. — 1563 : *Scherz mit der Wahrheit*, Frankfurt, in f°, 1563, 43. Texte signalé par Oesterley dans son édition des *Gesta romanorum* et qui m'est resté inaccessible.

11. — 1604-1609 : Luis Velez de Guevara, *Cumplir dos obligaciones y Duquesa de Saxonia*[2]. Le drame de Guevara

---

1. Henri Estienne, *Apologie pour Hérodote*, ch. XIX (éd. Ristelhuber, I, 407) résume rapidement la nouvelle de Marguerite et celle de Bandello, sans nommer les auteurs, après avoir reproduit la légende du cœur mangé.

2. Pour la bibliographie des éditions anciennes du théâtre de Guevara, et plus particulièrement de *Cumplir dos obligaciones*, on se rapportera à Cotarelo y Mori, *Boletín de la Real Academia Española*, IV (1917), p. 280-282. J'utilise l'édition parue à Valence en 1768, « en la imprenta de la Viuda de Joseph de Orga », édition que possède la Bibliothèque de la Sorbonne. En ce qui concerne la date que je propose pour la pièce (1604-1609), on peut, je crois, l'établir de la façon suivante. Le héros est chargé d'adresser à l'empereur de la part du roi d'Espagne, trois demandes : l'autorisation, pour l'infanterie espagnole d'Italie, de passer en Flandres par les Grisons ; l'autorisation, pour le comte de Fuentès, de construire un fort à l'entrée de la *Bartolina* (c'est-à-dire de la Valteline) ; l'assurance que le comte Palatin et le landgrave d'Alsace ne pousseront pas leurs troupes vers le Tyrol. Il résulte de ces trois points que l'Espagne, lors de la rédaction de la pièce, était en guerre avec les États de Hollande et que la trêve du 9 avril 1609 n'était sans doute pas signée. D'autre part, le fort Fuentès, destiné effectivement à barrer la route de la

représente un effort tout à fait intéressant pour porter à la scène notre aventure, et comme son texte n'est pas très facilement accessible, on excusera, je pense, la longueur relative de notre analyse.

Don Rodrigo de Mendoza, chargé par le roi d'Espagne d'une ambassade auprès de l'empereur, et son valet García ont une querelle, dans une auberge, non loin de Vienne, avec six Français à propos des chevaux de poste. Rodrigo est aidé par l'arrivée d'un comte allemand Ricardo, qui se range à ses côtés, et les Français sont contraints de se retirer. Ricardo accompagne à Vienne sa sœur Rosarda, dame de l'impératrice. Rodrigo, sa querelle vidée, continue son chemin, non sans avoir promis à Ricardo d'accepter son hospitalité dans la capitale. Il a été touché par la beauté de Rosarda. De son côté, la belle allemande n'est pas insensible au charme de l'Espagnol.

Au cours de la nuit, Rodrigo et ses compagnons sont surpris par un orage et trouvent abri dans le château du duc de Saxe, qui a la coutume de recevoir, dans sa demeure, tous les voyageurs de passage. Rodrigo est introduit dans une salle tendue de deuil. Le duc fait alors servir le repas : linge éclatant de blancheur, vaisselle d'argent. On amène cependant dans la salle un cercueil auprès duquel vient prendre place l'épouse du duc, Mathilde, vêtue elle aussi de deuil et le visage couvert. Elle est servie à part sur le cercueil, et quand les convives boivent à la santé du roi d'Espagne, on présente à la dame une coupe formée d'une tête de mort. Le repas terminé, la dame quitte la salle et le cercueil est emporté par les serviteurs.

Rodrigo et son valet se retirent ensuite pour achever la nuit dans le repos. Mais à peine sont-ils dans la chambre qui leur a été réservée que la duchesse Mathilde pénètre chez eux, implore leur aide, et leur raconte son histoire. Elle est la jeune épouse du vieux duc; celui-ci étant parti commander les armées impériales en Moscovie, la confia un jour à la garde de son neveu. Or ce neveu était amoureux de la duchesse ; en l'absence du duc, il s'efforça de la séduire et, n'y étant pas parvenu, l'accusa d'avoir trompé le duc avec un jeune page de sa maison. Le duc, crédule, fit périr le page, embauma le corps du malheureux, et, depuis lors, contraint son épouse à vivre en compagnie du cadavre, l'obligeant de plus à paraître en public, chaque fois que des étrangers se présentent au château, afin d'augmenter sa honte, l'aventure aussi bien étant connue de tout le pays. La duchesse demande au valeureux Espagnol de prendre sa défense, ce que promet Rodrigo sans réserve. Il

---

Valteline, fut construit en 1604, et il est vraisemblable que là, Guevara présente fictivement comme devant être réalisée une opération qui, en fait, était déjà connue de son public. Nous sommes donc entre 1604 et 1609. La pièce elle-même ne semble pas avoir été publiée avant 1652, dans le deuxième volume de la collection dite des *Escogidas*.

oublie toutefois de s'enquérir du nom du traître. Au matin, les deux Espagnols partent pour Vienne.

Après avoir rempli son ambassade, Rodrigo, en présence de l'empereur, défie publiquement le traître, inconnu de lui, qui a calomnié la duchesse de Saxe. L'étonnement et la colère de son ami Ricardo nous apprennent alors que c'est lui qui est en cause, mais Rodrigo ignore toujours l'identité de son futur adversaire. Il envoie son valet García se renseigner auprès de la duchesse, et García réussit, en effet, à avoir une entrevue secrète avec la malheureuse; mais l'arrivée inopinée du duc oblige García à s'enfuir sans avoir obtenu le renseignement désiré.

A Vienne, cependant, Ricardo projette de mettre Rodrigo à mort avant d'être lui-même découvert. Mais sa sœur, Rosarda, amoureuse de Rodrigo, essaye d'avertir l'Espagnol des intentions de son frère, dont elle ignore d'ailleurs les raisons. En conséquence, elle remet, un soir, de sa fenêtre, une lettre à García, que celui-ci, dans l'obscurité, par mégarde, remet à Ricardo, qu'il prend pour son maître. La fureur de Ricardo en apprenant l'amour de sa sœur pour son ennemi, redouble. A ce moment, Rodrigo passe aussi sous les fenêtres de Rosarda, et il est attaqué par trois des Français avec lesquels il a eu une querelle à l'auberge. Il se défend, et Ricardo, qui ne l'a pas reconnu, se place à ses côtés, en voyant cet homme seul en butte aux assauts de trois adversaires. Les Français sont mis en fuite, et Ricardo s'aperçoit alors, mais un peu tard, qu'il a une seconde fois sauvé la vie à celui dont il souhaite la mort.

Le duc de Saxe a fait venir son neveu Ricardo dans son château ; la lettre que Rodrigo avait envoyée à la duchesse par García et à laquelle elle n'avait pas eu le temps de répondre, est tombée, en effet, entre ses mains, et il croit à une nouvelle intrigue de son épouse avec l'Espagnol, qui n'a pourtant passé qu'une nuit chez lui. Il sait, d'autre part, que le défi anonyme de Rodrigo pèse sur son neveu; aussi a-t-il décidé de faire périr d'abord la duchesse, puis, de concert avec Ricardo, de se débarrasser de Rodrigo. Tous deux présentent une coupe de poison à l'innocente, coupe qu'elle s'apprête à boire sans hésitation, puisque ce breuvage est pour elle la fin de ses souffrances. Mais, au moment où elle va s'exécuter, un messager de l'empereur arrive et ordonne au duc de lui remettre son épouse, qui sera confiée à la camarera mayor de l'impératrice, en attendant le résultat du défi lancé par Rodrigo. La dernière scène de la pièce expose le dénouement de ce défi. Rodrigo, prêt au combat, en présence de l'empereur, attend l'adversaire contre qui il doit combattre, et, à sa profonde stupéfaction, Ricardo apparaît, accompagné du duc, son oncle. Rodrigo rappelle alors publiquement qu'il doit deux fois la vie à Ricardo, mais que son honneur l'oblige cependant à combattre. A la première passe, l'épée échappe des mains du traître, et l'innocence de la duchesse est ainsi proclamée. Rodrigo obtient alors de l'empereur la grâce du coupable, et, du même coup, la main de sa sœur.

12. — 1618 : Vicente Espinel, *Marcos de Obregón*, Rel. III, desc. 6-7 (éd. des Clásicos castellanos, II, p. 177-199).

Le narrateur de l'aventure est ici un soldat espagnol qui se rend à pied de Milan à Venise et qui se perd un soir dans la campagne. Il rencontre un chasseur, faucon au poing, qui l'invite à passer la nuit chez lui. La maison de campagne de l'hôte est mal entretenue, l'installation négligée, les domestiques sévères et tristes, le maître lui-même silencieux et lugubre. Le repas se passe sans qu'un mot soit prononcé. Enfin, l'hôte, après avoir en quelques mots envié le sort de « ceux qui sont nés sans obligation » et n'ont pas à se préoccuper de l'opinion publique, se dispose à raconter son histoire à l'étranger qu'il a invité, histoire qui ne peut guère être exposée qu'à un personnage de passage, destiné à s'éloigner le lendemain, et que doivent ignorer même les gens de la maison.

Il explique que, gentilhomme campagnard, il a épousé autrefois une jeune fille d'humble naissance, mais de grande beauté, et dont la vertu semblait inébranlable. Toutefois, au bout de quelques années de vie heureuse, ses nuits sont étrangement troublées, par l'apparition, dans son jardin, d'un fantôme qu'il poursuit en vain, jusqu'au jour où un domestique lui apprend que l'apparition de ce fantôme n'est qu'une ruse destinée à l'éloigner de sa chambre, et que, tandis qu'il fouille les abords de sa demeure, son épouse reçoit un amant. Cet amant est un personnage d'assez basse extraction et de grossière apparence qu'il entretient chez lui, depuis longtemps, avec faveur. Le mari, aveuglé par la jalousie, tue d'abord le domestique qui vient de lui révéler son déshonneur, puis se met en devoir de surprendre sa femme, en feignant de quitter sa maison pour la nuit. Le couple est surpris; l'homme, cherchant à s'enfuir, se brise les jambes dans une chute ; le mari l'achève, lui arrache le cœur et enferme dans un même lieu secret son épouse, le corps de l'homme avec le cœur arraché placé entre les deux coupables supposés, enfin le cadavre du domestique, complice ou témoin du crime. Il y a quinze jours que ces choses se sont passées ; la femme ne vit que d'un peu de pain et d'eau que lui apporte son mari en silence.

Le mari propose alors à l'Espagnol de lui montrer le spectacle de son épouse punie. Tous deux gagnent le réduit où se trouve la malheureuse en compagnie des deux cadavres ; en même temps qu'eux pénètrent dans la pièce des chiens qui se précipitent sur la femme pour lui lécher les mains, en témoignage de fidèle affection. Cette scène attendrit le cœur des deux hommes, et quelques mots d'explication suffisent alors pour révéler que l'épouse est irréprochable, qu'elle a été soupçonnée à tort et qu'elle est innocente. Le mari la restitue dans son honneur passé.

13. — 1647 : María de Zayas y Sotomayor, *Tarde llega el desengaño*. Ce conte figure dans le second recueil des nouvelles de l'auteur, paru à Saragosse en 1647.

Un soldat espagnol, revenant de Flandres par mer, est jeté par la tempête, ainsi qu'un camarade, sur les côtes d'une île inconnue. Les deux hommes sont recueillis par un gentilhomme du lieu, qui les invite à se restaurer et à passer au moins une nuit dans sa riche maison de campagne, la ville la plus proche étant fort éloignée du point où les flots ont déposé les naufragés. Au repas du soir, au moment de prendre place à table, les deux hommes assistent à une scène étrange. D'une petite porte, semblable à la porte d'une niche à chien, sort une jeune femme d'une splendide beauté mais misérablement vêtue, tenant en ses mains une tête de mort. De ses yeux jaillissent des larmes abondantes, et elle se glisse sous la table, comme une bête. A une autre table apparaît une négresse hideuse, couverte de bijoux et de parures, escortée par deux porte-flambeaux. Le maître de maison prend alors par la main l'horrible laideron et le fait asseoir gracieusement à ses côtés. Au cours du repas, les morceaux les plus délicats sont présentés à la négresse; on jette à la jeune femme, comme à un chien, les restes de pain et les os des plats; la tête de mort lui sert de coupe. Le repas terminé, les deux femmes quittent la salle.

Devant l'étonnement de ses hôtes, le gentilhomme se dispose alors à leur raconter son histoire et à leur expliquer la scène dont ils ont été les témoins. Il avait, autrefois, servi dans les Flandres (où il a été, d'ailleurs le héros d'une aventure amoureuse longuement racontée, qui ne nous intéresse pas ici, et qui n'est qu'une version d'un conte assez répandu, cf. Masuccio Salernitano 26, Bandello 26e nouvelle de la 4e partie, Marguerite de Navarre 43); puis, revenu dans son pays, il s'était marié par amour avec une jeune fille de bonne famille, pauvre, mais vertueuse. Or cette jeune fille avait un cousin, et le gentilhomme, plein de sollicitude pour tout ce qui touchait à son épouse bien aimée, faisait les frais des études de ce cousin et l'entretenait chez lui. Un jour qu'il rentrait d'une assez longue absence, une négresse, esclave de la maison, lui déclare que sa jeune femme et son pupille entretenaient des relations coupables, et le mari, sans vouloir entendre aucune raison, fit sur le champ brûler le jeune homme, réduisit l'infidèle à l'état où les deux étrangers ont pu la voir et accorda à la dénonciatrice les honneurs jusque là réservés à la maîtresse de maison. Voilà deux ans que s'est produit le drame, et le gentilhomme déclare à ses hôtes qu'il n'est pas disposé à recevoir de personne aucun conseil.

Cependant, au cours de la nuit, la négresse est saisie d'un mal mortel; elle appelle alors son maître à grands cris et lui révèle qu'elle a autrefois menti et que son accusation calomnieuse n'était qu'une vengeance qu'elle voulait tirer du jeune homme, car celui-ci avait repoussé ses avances amoureuses. Fou de rage, le gentilhomme se précipite sur elle et la transperce de sa dague; mais, de son côté, épuisée par son long martyr, la jeune femme est morte, elle aussi, dans le réduit où elle était enfermée, et le gentilhomme, devant tant de malheurs subitement accumulés, perd la raison.

14. — 1702 : *Mémoires du comte de Vordac*, général des armées de l'empereur... à Paris, chez la veuve Jean Cochart, 1702, pp. 239-250.

L'auteur [1] raconte que, la campagne de 1689 étant terminée, après la capitulation de Bonn reprise sur les Français (11 octobre), il prit la poste, avec deux compagnons, pour regagner Vienne, mais qu'il s'arrêta quelque temps en Franconie, dans le château du conte de Telomir. Là, on mena joyeuse vie, et, un jour, Telomir s'étant pris d'amitié pour le narrateur de l'aventure, lui déclare qu'il voulait lui montrer sa femme « morte depuis treize mois ». Accompagnés d'une vieille servante fidèle, Telomir et son hôte descendirent dans de profondes caves, reliées par d'obscurs souterrains, barricadés par des portes aux triples serrures. On arriva enfin dans un dernier réduit, où trois lampes fumeuses entretenaient une lumière perpétuelle. Au milieu de ce réduit se trouvait une cage de fer, dans laquelle était enfermée une jeune femme ; par une chaîne attachée à la voûte, le cadavre écorché et empaillé d'un homme pendait dans ladite cage. Telomir explique alors qu'il s'agit de son épouse, surprise en galanterie avec un page. Le page a été écorché vif, et la femme enfermée avec le mort, après que son mari eut fait courir le faux bruit de son trépas et enterré une jeune paysanne à sa place. L'auteur est indigné du spectacle, mais dissimule ses sentiments. Il réussit, avec l'aide de ses deux compagnons, dont l'un est d'ailleurs le neveu de la victime, à enivrer la vieille servante, gardienne des clés de la geôle, et à délivrer la malheureuse. La comtesse est emmenée secrètement à Vienne, où elle est bien reçue à la cour. Quant à Telomir, il chercha à se venger de l'auteur, en essayant par deux fois de le faire assassiner ; mais il mourut, sans avoir pu exécuter ses criminels projets ; et la comtesse, son ancienne épouse, put par la suite se marier honorablement.

15. — 1734 : Alain-René Le Sage, *Histoire d'Estevanille Gonzalez*... 1e partie, livre III, chap. 8 : « Histoire du solitaire ».

Gonzalez, alors qu'il se rendait de Rodenas à Saragosse, a perdu son chemin, et il reçoit l'hospitalité d'un ermite, lequel, le soir venu, lui fait le récit

---

1. Vordac est un pseudonyme qui déguise un personnage impudent dont on n'a jamais pu établir avec certitude la véritable identité. Ses prétendus mémoires ne sont qu'un tissu d'inventions romanesques et d'emprunts de toutes sortes (dont l'épisode étudié ci-dessus est un bel exemple). Cf. L. André, *Les sources de l'histoire de France*, XVIIe siècle (1610-1715), tome VII, Paris, 1935, p. 181, no 8103.

de sa vie. L'histoire suivante, entre autres, nous est racontée. Cet ermite, donc, alors qu'il était jeune cavalier, s'était un jour égaré sur la route de Parme, et fut contraint de passer la nuit à la belle étoile, non loin des ruines d'une chapelle abandonnée. Attiré par des plaintes affreuses qui parvenaient jusqu'à lui, il pénétra dans l'enceinte de l'édicule et trouva, ligotée au cadavre d'un jeune homme, une femme, qui le conjura « de détruire l'ouvrage d'un jaloux furieux ». Comprenant qu'il s'agissait « d'une nouvelle façon italienne de punir une épouse infidèle », notre héros coupe de son épée les liens qui maintenaient la malheureuse et la ramène, sur ses indications, à la ferme de ses parents, où elle raconte que son mari, l'ayant injustement soupçonnée d'avoir jeté les yeux sur l'un de ses domestiques, a poignardé ce domestique et attaché l'innocente épouse qu'elle a toujours été au corps inanimé de son supposé complice. Les parents de la belle accueillent leur fille avec des larmes de joie et, peut-être, ajoute le narrateur, de crédulité, car il n'était pas, pour sa part, absolument certain d'avoir « arraché à la mort une victime tout à fait innocente ». Quoiqu'il en soit, il continue sa route sans s'inquieter davantage du sort ni de la véritable histoire de celle qu'il avait sauvée.

16. — 1777 : Friedrich-Leopold, Graf von Stolberg, *Die Büssende* (éd. de Hambourg, 1820, I, p. 162).

Le narrateur de l'aventure est, chez Stolberg, un chevalier envoyé en mission en Allemagne, auprès de l'empereur, par un prince de Navarre. Il reçoit l'hospitalité, un soir de tempête, dans un château isolé. Et l'aventure se déroule, exposée ici comme on la trouve racontée par Marguerite de Navarre, qui est à l'évidence la source immédiate du poète allemand [1].

***

1. La dépendance du comte de Stolberg à l'égard de Marguerite saute aux yeux et n'a pas besoin d'être démontrée, et c'est ce que reconnait W. von Wurzbach, dans l'article qu'il a consacré à notre ballade, *Euphorion*, VI (1899), p. 84-90. Il ajoute toutefois que Friedrich von Stolberg a pu avoir connaissance d'un poème plus ancien, peut-être du XIVe siècle (?) intitulé *Die Büsserin*, œuvre d'un poète souabe et publié en 1781 (donc quatre ans plus tard) par Joh. Jak. Bodmer dans ses *Altenglische und altschwäbische Balladen*, Zürich, p. 140 ss. Le texte publié par Bodmer m'est inaccessible, mais le résumé qu'en donne von Wurzbach invite à penser qu'il s'agit là encore d'une imitation de Marguerite de Navarre, et que la ballade souabe de Bodmer n'était sans doute pas aussi ancienne qu'il le croyait ou qu'il le prétendait.

Il est impossible d'établir, entre tous ces textes [1], une généalogie rigoureuse. Il s'agit, en effet, en dépit du caractère traditionnel et même, en une certaine mesure, folklorique de notre conte, de textes littéraires, et, pour certains d'entre eux, ce caractère littéraire est très marqué. Il résulte de ce fait que leurs auteurs ont pu adapter la matière qu'ils utilisaient, le thème tel qu'ils le rencontraient dans leur source, à leurs goûts ou à leurs parti-pris personnels ou d'école, aux nécéssités du genre qu'ils pratiquaient. Et l'on se trouve ainsi en présence d'inflexions ou de variantes dont il serait vain de vouloir rendre compte par le seul effort d'un raisonnement logique ou la mise en œuvre d'un classement rigide. Il est à peu près certain, d'autre part, que notre anecdote a dû circuler sous la forme de récits plus ou moins populaires, et passer de génération en génération, de groupe en groupe par la voie de la transmission orale. Il est vrai qu'à ma connaissance elle n'a été relevée de nos jours dans aucune collection de contes européens; mais l'on peut très bien penser sans invraisemblance que des formes non écrites, et, par conséquent, à jamais disparues, ont joué un rôle dans son histoire et contribué autrefois à son développement et à sa diffusion.

Cependant, malgré la difficulté de classer selon une ligne d'évolution simple les textes que nous venons de réunir, il y a lieu de faire un certain nombre de remarques.

En premier lieu, la parenté du texte des *Gesta* avec celui du *Schimpf und Ernst* et de Hans Sachs est évidente : les deux seconds dérivent du premier. Ajoutons que la moralisation des *Gesta*, qui se retrouve dans le *Schimpf und Ernst* et Hans Sachs est non moins évidemment secondaire et d'introduction récente. Et il est curieux de voir comment une anecdote destinée à l'origine à illustrer la perfidie féminine ou à dépeindre l'atroce vengeance que peut exercer un mari trompé, a pu être détournée

1. Pour être complet, je signale que L. di Francia, *Giornale storico...*, LXXXI (1923), p. 9, a relevé que A. Brofferio (1802-1866), si l'on en croit ses mémoires, avait entendu raconter par un prêtre de Chieri le drame de Bandello, comme s'étant véritablement passé dans sa paroisse, cf. *I miei tempi*, Torino, 1857, V, p. 609. — D'après E. Gorra, *Studi...*, p. 223, le poète local Domenico Galaverna (mort en 1903) aurait également traité le sujet dans ses *Poesie*, Parma, 1858, p. 97 : *Un'aventura di Tomason Busamiccia*.

de son sens premier pour être utilisée à commenter cet enseignement, « qu'il ne faut pas se fier aux apparences du bonheur ». Appartiennent d'autre part à la même lignée la première version du *Pecorone* et le conte de Kaufringer. Là aussi l'anecdote est moralisée et là aussi elle est utilisée au même enseignement. Toutefois, le *Pecorone* et Kaufringer présentent un certain nombre de traits communs, qui les distinguent du groupe des *Gesta*, et comme le *Pecorone* et le texte de Kaufringer sont certainement indépendants l'un de l'autre, cette communauté oblige à admettre l'existence d'un second type de moralisation de notre conte, analogue, mais cependant légèrement différent du premier. En effet, dans le *Pecorone* comme chez Kaufringer, le héros du conte part *volontairement* en quête de l'être heureux (ou du couple parfait), tandis que dans l'anecdote des *Gesta* le marchand rencontre *par hasard* la troupe royale; de plus, dans le *Pecorone* comme chez Kaufringer, la honte de l'épouse punie est secrète, tandis que dans les *Gesta*, elle est, si je puis dire, publique : seul, le fait que le marchand est un étranger explique son inquiétude et son embarras devant l'étrange cérémonie dont il est le témoin au cours du repas. On est, par ailleurs, en droit de penser que le type *Pecorone* est secondaire par rapport au type *Gesta* : celui-ci est, en effet, plus simple et offre une narration plus conforme au caractère fondamental de notre conte; dans le *Pecorone*, par contre, et chez Kaufringer, un autre type narratif (bien connu, au reste, celui du personnage partant à la recherche de l'homme heureux) a été combiné avec la narration de base, qui, à l'origine, ne le connaissait pas [1].

Nous relèverons, en second lieu, qu'un certains nombre de versions nous montrent la coupable contrainte de boire dans le crâne de son ancien complice transformé en coupe. Ce trait se rencontre chez Kaufringer, Marguerite de Navarre (et, par conséquent, chez Stolberg), Guevara et María de Zayas. Il s'agit,

1. On notera, de plus, que dans le conte du *Pecorone*, l'épouse infidèle est condamnée à contempler le cadavre pendu de son ancien amant, tandis que dans les *Gesta* (ou leurs dérivés) et Kaufringer, il n'est question que de la tête du complice. Ce détail du *Pecorone*, comme nous allons le voir, est une innovation qui, d'ailleurs, figure aussi, dans *Pecorone 2*. Sur ce point, Kaufringer est donc plus conservateur que le *Pecorone*. Cf. *infra*.

à l'évidence, d'un écart par rapport à la narration primitive ; toutefois, il est difficile de rendre compte de la répartition de cet écart entre les versions. María de Zayas a pu évidemment connaître Guevara ; mais ce point mis à part, il n'y a pas de contact entre les narrations des deux Espagnols. Les conteurs italiens ne sauraient être non plus le fonds commun d'emprunt, car aucune des versions italiennes conservées n'utilise le trait. Il reste que sa présence chez Kaufringer nous invite à tourner nos regards vers les formes moralisées du thème, et, en effet, dans les *Gesta*, la tête présentée sur la table sert, non pas de coupe à proprement parler, mais de plat où sont déposés les mets. Mais, chose curieuse, le *Schimpf und Ernst*, qui suit pourtant les *Gesta* pour ainsi dire mot à mot, n'a pas le détail et reste ici conforme au type traditionnel du conte : la tête y est simplement amenée sur un plateau, et il n'est pas question de l'utiliser ni comme coupe ni comme écuelle. Nous avons dit plus haut que le trait a pu être emprunté à la légende d'Alboin et de Rosmunde, que l'on trouve chez Paul Diacre, *Historia Longobardorum*, II, 28, et qui a été, de tout temps, très connue dans les milieux érudits. Rien ne s'oppose, par ailleurs, à ce qu'il ait été introduit dans notre légende indépendamment par des narrateurs différents [1].

Une autre relation « en croix », ou « en écharpe », tout à fait digne de remarque, nous est offerte par le lien qui rattache entre elles deux versions à coup sûr indépendantes, à savoir *Arthur et Gorlagon* d'une part, et le conte de María de Zayas de l'autre. Dans ces deux textes, la vengeance du mari est rele-

1. A la suite de Paul Diacre, la légende d'Alboin et de Rosmunda est, en effet, rapportée par un grand nombre d'historiens médiévaux. Elle est dans le *Pantheon* de Geoffroy de Viterbe ; John Gower l'a longuement racontée dans sa *Confessio amantis*, éd. Macaulay, I, vv. 2459-2680 ; la *Rosmunda* de Ruccellai est de 1515 ; l'*Albovine, king of the Lombards* de W. d'Avenant (1606-1648) est contemporaine de nos versions les plus récentes. Pour l'Espagne, on peut citer Pedro Mexía, *Silva de varia lección* (1541) 3e partie, ch. 23 et un drame de Rojas Zorrilla (1607-1648), *Morir pensando matar*. Le drame d'Alfieri (1783) tombe en dehors de la période qui nous intéresse. Cf. F. Lang, *Alboin und Rosamunde in Sage und Dichtung*, Cluj, 1938. Dans le *Gerbert de Metz*, déjà, Gerbert fait boire Fromondin, à son insu, dans le crâne de son père.

vée, si je puis dire, par le spectacle que le mari offre à son ancienne épouse, du bonheur dont il jouit aux côtés d'une seconde compagne, ou, du moins, des honneurs qu'il rend à celle qui a remplacé la coupable. Le fait que, chez María de Zayas, cette seconde femme est la dénonciatrice calomnieuse de la première et que celle-ci est, en fait, innocente, est secondaire : nous avons affaire ici au développement, ingénieux et dramatique d'ailleurs, d'une situation, qui, dans sa simplicité originelle, nous est donnée par le conte latin ; et cette idée neuve a permis à la narratrice espagnole de fournir une explication qu'on est tenté de trouver vraisemblable à l'innocence méconnue de l'épouse faussement condamnée. Mais le chemin par lequel le trait de la seconde épouse est parvenu à María de Zayas nous reste inconnu, et ce point est d'autant plus curieux que ce trait ne figure que dans les deux textes que nous venons de citer; on ne le rencontre dans aucune version. On se contentera de noter son ancienneté relative (*Arthur et Gorlagon* est du XIV^e^ siècle, au plus tard) et sa remarquable survivance (le conte de María de Zayas date de 1647).

Voici maintenant un autre écart de la narration, écart qui lie les trois textes espagnols, Espinel, Guevara et María de Zayas, et qui, vraisemblablement, ne les lie pas par hasard, bien que les trois narrations, très différentes, ne puissent, en aucune manière, être ramenées à un texte commun. Chez les trois auteurs espagnols, l'épouse punie est innocente. Cette innocence augmente considérablement le caractère dramatique du conte; le personnage féminin y gagne en intérêt par la compassion qu'il inspire, et, selon les préceptes les plus traditionnels de la doctrine aristotélicienne, la « pitié » vient ici se mêler à la « terreur ». Toutefois cette forme du récit comporte un risque, le risque de rendre le personnage du mari odieux jusqu'à l'absurdité. Or, et c'est là justement le point, ce risque était faible dans l'Espagne de l'époque classique, où le théâtre, ainsi que la nouvelle, avait largement contribué à répandre cette opinion, au moins littéraire, que l'époux a non seulement le droit, mais même le devoir de punir jusqu'à l'apparence de la faute conjugale. C'est donc bien avec la volonté de se conformer à un parti pris esthétique ou moral de leur temps, comme aussi d'en tirer parti, que les trois auteurs espagnols

ont retenu la forme du thème (quel qu'en ait pu être le premier inventeur), qui leur permettait de mieux flatter et d'utiliser les préjugés de leur public : en fait, l'épouse innocente ne figure que chez eux.

L'innocence de la femme impose d'ailleurs une servitude de narration à l'auteur : il faut que celui-ci justifie l'erreur du mari, qui croit son épouse coupable. Cette erreur est très mal motivée chez Espinel ; chez Guevara, au contraire, et chez María de Zayas, il y a un effort vers la vraisemblance : l'innocente y est présentée comme la victime d'une amoureuse ou d'un amoureux méprisé. Mais, tandis que chez le dramaturge le calomniateur est un homme qui se venge d'avoir vu ses avances rejetées par celle dont il fait sa victime, chez María de Zayas l'accusation part d'une femme qui a été repoussée par celui qu'elle prétend être le complice de l'épouse; l'accusation vise donc en premier lieu l'amant supposé; elle n'atteint la femme que par contre-coup. Cette combinaison est plus compliquée que celle de Guevara, mais elle a l'avantage de fournir à l'auteur le personnage qui jouera le rôle de seconde épouse, ou plus exactement, de seconde dame auprès du mari et aggravera ainsi par sa seule présence le supplice de la fausse coupable. De plus, María de Zayas, pousse jusqu'au bout les conséquences de ses prémisses; se refusant à accorder à l'époux cruel les joies de la paix retrouvée, une fois éclaircis ses injustes soupçons, elle fait mourir l'épouse innocente sous le poids de ses souffrances, et peut ainsi livrer le mari aux tourments d'une folie incurable. On voit par ses rapides indications jusqu'à quel point d'élaboration littéraire notre conte est parvenu peu à peu ; on s'étonnera d'autant moins de l'impossibilité où nous nous trouvons de retracer dans le détail l'évolution du thème [1].

1. Peut-être peut-on voir une forme plus ancienne de la version de María de Zayas dans le conte suivant, extrait de l'*Erasto* : « Un jeune homme de Padoue, sage et riche, se marie avec une jeune fille aussi vertueuse que belle. La jeune épouse, ayant un jour surpris, dans sa demeure, les amours d'une de ses servantes avec un domestique, congédie le domestique et admoneste sévèrement la servante. Celle-ci, pour se venger, accuse alors sa maîtresse auprès de son maître d'entretenir des relations amoureuses avec un jeune serviteur de la maison, élevé depuis longtemps avec sollicitude par le mari. Le mari, trompé par la servante et aveuglé par la jalousie, poignarde le jeune

D'autre part, et bien que nous ne soyons pas en mesure de déterminer chez qui est apparu pour la première fois ce trait de la femme injustement accusée, on peut se demander s'il ne pourrait pas être le développement — l'extrapolation, si je puis dire — des formes où nous voyons l'épouse, quoique coupable, recevoir en fin de compte son pardon. On peut imaginer, en effet, qu'un narrateur rigoriste ait jugé impossible l'oubli d'une faute aussi grave à ses yeux que le manquement à la foi conjugale, mais que, voulant d'autre part conserver le dénouement heureux qu'il pouvait connaître, il ait eu recours à l'expédient de l'innocence calomniée. Quoiqu'il en soit, nous trouvons le pardon de la femme coupable, et repentie, chez Marguerite de Navarre, et la critique, qui n'a guère examiné jusqu'à présent que les correspondants italiens du conte, a généralement attribué à la délicatesse de son cœur féminin la solution adoucie et indulgente qu'elle a donnée au drame. L'épisode du *Protheselaus*, antérieur à l'*Heptaméron* de près de quatre siècles, nous invite à quelque prudence, car cet épisode se termine par le pardon également, et il semble bien que ce dénouement ait été, lui aussi, traditionnel dans une certaine mesure. Le témoignage du *Protheselaus* étant le témoignage le plus ancien que nous ayons de notre conte, on pourrait même être tenté de considé-

---

serviteur, oblige son épouse à absorber une coupe de poison — mais, revenu à la raison et soupçonnant un crime, obtient de la servante, par une question habile, l'aveu de son mensonge, lui arrache alors le cœur et se pend à une poutre de la maison. » — L'*Erasto* est une version adaptée du *Livre des sept sages de Rome* qui a paru pour la première fois en Italie, à Venise en 1542; l'ouvrage a eu du succès; les éditions en sont nombreuses; il en existe une traduction espagnole (Anvers, 1573) et une traduction française (Lyon, 1564, réimprimée souvent jusqu'au début du XVII[e] siècle); on en donnait encore, à Paris, en 1709, une version tirée de l'espagnol, cf. Brunet, *Manuel du libraire*, III, 207. L'*Erasto* a remplacé quatre des contes traditionnels du *Livre des sept sages* par des contes nouveaux, parmi lesquels le conte résumé ci-dessus, assez célèbre pour qu'on en ait publié, en Italie, au XVI[e] siècle, une édition séparée (sans lieu ni date, d'après A. Cappelli, *Il libro dei sette savi di Roma*, Bologna, 1865, p. 75). Si le conte de l'*Erasto* fait partie de notre groupe, le trait, essentiel pour nous, de la « tête coupée », a été supprimé et l'affabulation du conte resserrée en des limites plus étroites. Mais l'inverse est aussi possible : María de Zayas a peut-être introduit notre thème dans le schéma que lui fournissait l'*Erasto*.

rer le dénouement, tel qu'il le rapporte, comme le dénouement originel. Mais, outre la relative invraisemblance d'une pareille supposition, nous verrons que la version même du *Protheselaus* a gardé, en survivance probablement de sa source plus ou moins directe, un détail primitivement destiné à souligner le caractère obstiné de la femme coupable, détail qui exclut à l'évidence la possibilité de tout pardon : dans notre roman donc (ou peut-être dans l'un de ses modèles antérieurs) la conclusion du drame avait été déjà remaniée dans le sens d'une plus grande douceur, et ce remaniement lointain a donné naissance à une tradition qui a pu se perpétuer et parvenir jusqu'à la reine de Navarre.

Il nous reste à examiner les trois versions italiennes du *Pecorone* (deuxième conte), de Doni et de Bandello, dont nous savons déjà que les deux dernières sont étroitement apparentées. Ces trois versions sont liées par un trait commun, qui ne leur est pas exclusif, mais qui, chez elles seules, prend toute sa valeur. Dans le *Protheselaus*, dans *Arthur et Gorlagon*, dans les *Gesta* et leurs dérivés, chez Kaufringer, chez María de Zayas, la femme coupable est condamnée à contempler aux repas la tête de son amant mort; dans *Pecerone 2*, chez Doni et chez Bandello, c'est avec le cadavre tout entier qu'elle est contrainte de vivre, emmurée dans un cachot, quand elle n'est pas, de surcroît, attachée audit cadavre; et la malheureuse meurt au bout de quelques années de souffrances hideuses [1]. On notera

1. Marguerite de Navarre et Guevara présentent une combinaison, d'ailleurs différente, des deux situations, mais, chez eux, outre que le supplice de la coupable est considérablement atténué, la tête du mort a été séparée du cadavre, et elle est présentée chaque jour à table. C'est donc la scène du repas qui reste le centre du conte, scène qui a disparu des versions italiennes. Marguerite et Guevara doivent donc être rattachés au groupe du *Protheselaus*, et non au groupe italien, auquel ils ont toutefois emprunté sans doute le trait du cadavre conservé, mais sans que cet emprunt influe profondément sur la marche de la narration ni, surtout, sur le ton de l'aventure. Espinel, lui, est très près des conteurs italiens (par emprunt également, selon toute vraisemblance) mais comme, chez lui, la femme est innocente et que cette innocence est découverte assez tôt, le supplice de la claustration n'entraîne pas la mort de l'héroïne. Espinel a d'ailleurs gardé la scène du repas avec l'étranger, bien que la coupable n'y paraisse plus, preuve évidente qu'il connaît le type de narration du groupe *Protheselaus*.

de plus, trait important sur lequel nous reviendrons, que chez les conteurs italiens, le personnage, à qui ailleurs l'histoire est racontée à l'occasion d'une visite ou d'un passage chez le mari trompé (le héros du roman dans le *Protheselaus*, Arthur dans *Arthur et Gorlagon*, un marchand dans les *Gesta*, leurs dérivés ou Kaufringer, un ambassadeur du roi de France chez Marguerite, du roi d'Espagne chez Guevara, un soldat égaré chez Espinel, María de Zayas ou Le Sage, l'auteur des mémoires chez Vordac), ce personnage, dis-je, a disparu. Le drame nous est raconté directement, comme un simple fait divers tragique, et il ne reste plus rien de cette atmosphère de mystère ou d'inquiétude qui entoure l'arrivée, dans une demeure inconnue, d'un voyageur étranger, aux yeux duquel se déroule le spectacle imprévu et troublant d'une scène étrange, que son hôte ne lui explique qu'après coup. Or nous verrons que ce trait a été, à l'origine, un élément essentiel du conte.

A ne considérer donc que les versions que nous venons d'examiner, nous sommes, en gros, en présence de trois groupes (quatre, si l'on veut), aux résonnances diverses : le groupe que j'appellerai français (*Protheselaus*, Marguerite) où la femme coupable reçoit son pardon ; le groupe italien (*Pecorone* 2, Doni, Bandello) où la structure narrative a été profondément transformée et le caractère tragique du dénouement renforcé ; le groupe espagnol (Espinel, Guevara, María de Zayas), où la femme condamnée est, en réalité, innocente. Nous avons, si je puis dire, une version indulgente, c'est la française ; une version atroce, l'italienne ; une version dramatique et pitoyable, l'espagnole. On joindra à ces trois groupes, le groupe que nous appellerons germanique, et qui se caractérise par la seule connaissance de la forme moralisée (*Gesta*, *Schimpf und Ernst*, Hans Sachs, Kaufringer, et la pointe italienne de *Pecorone* 1). Seule la version d'*Arthur et Gorlagon* doit être provisoirement mise à part, bien qu'elle soit liée par un trait important à la version de María de Zayas. Fait digne de remarque, ces trois groupes restent relativement indépendants, les croisements ou interférences que l'on peut relever n'ayant pas sensiblement altéré le caractère fondamental de chacun d'eux. C'est ainsi que les conteurs espagnols ont presque à coup sûr connu la forme italienne du thème, à laquelle ils ont sans doute emprunté

la conservation du cadavre de l'amant; mais cette influence demeure superficielle. Il est possible aussi que Marguerite ait eu de même connaissance d'un conte italien : en fait, ce que nous avons dit suffit, je crois, à prouver que sa véritable source d'inspiration est ailleurs et qu'elle est partie d'une version du type de celle qu'offre le *Protheselaus*.

Le Sage et Vordac sont à considérer en eux-mêmes; ils appartiennent tous deux à une époque où l'utilisation « sincère », par la littérature, des types traditionnels de narration est désormais une chose morte. Le cas est très net chez Le Sage : le drame n'est plus pour lui qu'une occasion de plaisanterie badine concernant la fidélité et la sincérité féminines. Cette dégradation du ton se manifeste jusque dans le choix des héros de l'aventure : il ne s'agit plus de rois ni de princes, ni même de nobles ou de riches bourgeois ; le mari trompé est un paysan, et l'amant, un domestique de ferme. Cela n'exclut pas, d'ailleurs, une certaine complexité des sources d'inspiration. Le Sage connaissait certainement Espinel, puisqu'il a, ailleurs, utilisé son *Marcos de Obregón* ; et c'est sans doute à lui qu'il a emprunté la donnée initiale du soldat espagnol perdu dans la campagne de Parme ; mais, en fait, c'est la tradition italienne — il le dit expressément — qui lui a fourni le trait de la femme attachée au cadavre de son amant. Le cas des *Mémoires* de Vordac est plus compliqué ; le conte, tel qu'il y est rapporté, donne l'impression d'une transposition dans le style noir (avant la lettre) de la nouvelle de Marguerite de Navarre, bien que la femme n'apparaisse pas à table ; d'autre part, le dénouement par la délivrance de la coupable ne se rencontre que chez lui ; mais, dans l'ensemble, on peut sans doute se demander si l'imposteur inconnu qui a rédigé le texte de ces faux mémoires ne plaisante pas à froid et n'est pas avant tout guidé par le désir de mystifier son lecteur.

*
* *

Nos différentes versions étant désormais classées tant bien que mal, il convient maintenant de relever un certain nombre de traits, qui ne sont pas rattachés à l'action par un lien nécessaire, mais qui, se rencontrant à l'occasion chez tous nos

conteurs, ou à peu près, doivent être considérés comme des sortes de survivances, et sont susceptibles, en conséquence, de nous éclairer sur ce qu'ont pu être les formes plus anciennes du thème.

Signalons en premier lieu que, chose curieuse, nos auteurs se soucient peu en général de dépeindre les sentiments de l'héroïne mise en présence de la tête de son amant; ils se contentent, la plupart du temps, d'une indication rapide et vague : la femme est triste (on le serait à moins), elle ne parle pas, elle a la tête voilée ou tondue, elle est tantôt traitée avec un froid cérémonial, tantôt au contraire soumise aux pires outrages — mais rien, dans tout cela, qui permette d'entrevoir quelle est son attitude intime. Seuls deux textes, les plus anciens, font exception, le *Protheselaus* et *Arthur et Gorlagon*, mais, tandis que, dans le second, la femme en pleurs baise la tête de mort, dans le premier, au contraire, l'horrible objet fait apparaître un sourire sur les lèvres de la condamnée. Retenons cette double et contradictoire indication, en notant qu'en tout état de cause, il y a là une preuve manifeste de l'obstination — de la constance, si l'on préfère — de la femme dans son amour criminel [1].

En second lieu, l'amant est toujours un personnage d'humble origine; il est dit souvent de qualité médiocre ou même grossière; la plupart du temps, il est sous la dépendance de l'époux. C'est un duc du roi, dans les *Gesta*, un chevalier de la maison dans le *Schimpf und Ernst*, un jeune vassal du mari chez Bandello, un page chez Guevara et Vordac, un domestique de ferme chez Le Sage, un jeune gentilhomme nourri dans la maison chez Marguerite, un personnage de basse extraction et de grossière apparence, entretenu avec faveur par l'époux chez Espinel, un jeune homme familier de la maison, sans beauté ni richesse, dans *Pecorone* 2, un cousin pauvre, élevé aux frais du mari, chez María de Zayas [2].

Enfin, à l'exception des versions italiennes, la trahison de la femme est toujours racontée par le mari à un étranger qui se

1. C'est ce trait, qui, conservé par le *Protheselaus*, montre que le dénouement du poème français (repentir de la coupable, pardon de l'ami outragé) est secondaire.

2. C'est un prêtre chez Kaufringer, mais ce choix tient au ton de fabliau moralisateur qu'a adopté le poète allemand.

trouve de passage chez lui, et la narration du mari est destinée à expliquer après coup à cet étranger l'étrange spectacle qu'il a d'abord eu sous les yeux au cours du repas. Et ce procédé d'exposition pourrait à la rigueur être interprété comme une finesse de composition, destinée à intriguer le lecteur, une sorte de mise en œuvre de cet *ordo artificialis* cher aux professeurs de rhétorique de tous les temps et qui introduit le lecteur ou l'auditeur au milieu de l'action, *in medias res*, au lieu de le faire commencer par le commencement. Et c'est bien ainsi, au reste, que les conteurs du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle semblent avoir compris et même utilisé le plan que leur fournissait la tradition, soit qu'ils se présentent eux-mêmes comme le héros de l'aventure en la racontant à la première personne (Espinel, Le Sage, Vordac), soit qu'ils l'attribuent à un personnage connu, comme Marguerite, ce qui a de surcroît l'avantage de donner à la narration un semblant d'autorité. Mais, en réalité, chez nos deux témoins les plus archaïques, le *Protheselaus* ainsi qu'*Arthur et Gorlagon*, le personnage étranger n'est pas une simple « utilité » ; il a un véritable rôle à jouer, bien que la vraie valeur de ce rôle ne soit pas facile à saisir, surtout dans le roman français. Le cas le plus simple est celui du texte latin : là, Arthur n'est pas un personnage de rencontre; il est, en réalité, parti à la recherche de Gorlagon, avec l'intention de recevoir de lui un enseignement (ou la connaissance d'un secret), et il n'obtient de lui la révélation de ce qu'il désire qu'après l'avoir par trois fois « conjuré » en repoussant par trois fois son invitation à prendre place à sa table. Gorlagon se trouve ainsi sous le poids d'une sorte de contrainte magique et ne peut plus refuser de répondre à la requête du roi : « Apprends-moi ce que tu sais concernant l'esprit et les ruses de la femme ». Le centre d'intérêt du conte ne se déplace donc pas à proprement parler, mais l'on voit se surajouter au thème de la femme infidèle et punie, pour se combiner avec lui, un autre thème bien connu des contes dits populaires, le thème du héros en quête d'un enseignement ou d'un secret qu'il doit surprendre ou arracher à un personnage qui le détient. Toute cette partie de la narration a disparu dans les versions littéraires modernes, sans doute parce qu'elle n'offrait plus d'intérêt pour un public plus évolué; il n'en a subsisté que le rôle du voyageur occasionnel et fortuit

qui passe un soir dans une demeure lugubre et qui y est témoin du drame qui s'y joue.

L'épisode du *Protheselaus* est beaucoup plus obscur, et on a l'impression que Hue de Rotelande ne nous a rapporté qu'un fragment de récit, fortement adapté déjà aux partis pris ou aux conventions du roman d'aventures et de chevalerie. Il n'en reste pas moins que Protheselaus (qui joue le rôle du voyageur) ne pénètre chez le Blois Chevalier (qui joue le rôle du mari trompé) qu'après l'avoir abattu en combat singulier; ici aussi, par conséquent, le spectacle du supplice subi par la femme infidèle et le récit qui explique ce supplice sont précédés d'une épreuve, où le détenteur du secret est vaincu.

*
* *

Nous avons tiré désormais des versions européennes occidentales tout ce qu'elles peuvent nous apprendre. Nous sommes en présence d'un thème narratif, dont les témoins, divers par le ton d'inspiration et l'âge, témoins dispersés et disparates, ne nous permettent guère de remonter à une formule simple et satisfaisante en tous points. Les deux témoins les plus anciens, le *Protheselaus* ainsi qu'*Arthur et Gorlagon*, en dépit de leur archaïsme, portent déjà la marque d'une adaptation profonde du récit. Peut-on trouver ailleurs des narrations parallèles et fondées sur le même thème ? Il en existe au moins une, connue depuis longtemps; c'est le conte persan de *Gul et Sanaubar*, autrement dit *Rose et Cyprès* [1].

1. *Rose et Cyprès* a été publié une première fois par Garcin de Tassy en français dans la *Revue orientale et américaine*, IV (1861), p. 1-130, puis, en seconde édition, dans ses *Allégories, récits poétiques et chants populaires traduits de l'arabe, du persan, de l'hindoustani et du turc*, Paris, 1876, p. 423-480. Le texte de Garcin de Tassy est, en réalité, la traduction d'un texte hindoustani (urdû), imprimé en 1845, mais qui se donne lui-même comme une traduction du persan, exécutée par un certain Nemchand, en l'honneur ou à la demande d'un personnage nommé Babû Gur-charan Sen. Les traductions hindoustanies du conte sont d'ailleurs nombreuses, cf. Garcin de Tassy, *Hist. de la littérature hindoui et hindoustani*, 2e éd., Paris, 1870-71, I, p. 81 ; II, p. 157-158 et p. 463 et ss. — Une traduction anglaise d'un texte persan a été donnée par Andrew Lang, *Brown Fairy Book*, Londres, 1904 (ouvrage

Il ne saurait être question d'analyser ici en détail cette sorte de roman, d'ailleurs très intéressant, mais un peu long pour nous. Voici cependant ce qu'il faut savoir :

Il s'agit d'une princesse qui exige de ses prétendants, avant de consentir au mariage, qu'ils répondent à la question suivante : « Quels sont les rapports entre Rose (Gul) et Cyprès (Sanaubar) ? » Plusieurs fils de roi ont déjà tenté l'aventure ; ils ont tous échoués, et, punition de leur audace ou de leur échec, leurs têtes, fichées sur des pieux, entourent le palais de la belle. Finalement, le héros du conte — fils de roi, lui aussi — se présente à son tour, et il parvient à savoir (à la suite de quelles circonstances, cela n'importe pas ici) que la question mystérieuse a été suggérée à la princesse par un nègre qui vit caché sous son lit et ignoré de tous. Or ce nègre est originaire de la ville de Wâkâf. Il s'agit donc de se rendre dans cette cité lointaine pour trouver là, peut-être, la solution de l'énigme.

Après de multiples péripéties complaisamment racontées, notre héros arrive

---

que je n'ai pas pu voir) ; le texte persan aurait été fourni par deux manuscrits, l'un du British Museum, l'autre de l'India Office, dont les dates ne sont pas indiquées. Sur ces versions persanes, cf. Ethé, *Grundriss der iranischen Philologie*, II, p. 321 et 323. — Mardrus, au t. XV, p. 7-91 de sa traduction des *Mille et une nuits* a donné, sans référence, selon son habitude, une troisième version du conte sous le titre de *Histoire splendide du prince Diamant*. D'après Chauvin, *Bibliographie des ouvrages arabes*, IX, p. 82, Mardrus aurait emprunté son texte à Garcin de Tassy. En fait, et en dépit de coïncidences verbales très nombreuses et très étroites, le texte de base de Mardrus était légèrement différent de celui de son prédécesseur. Ainsi que l'on peut s'en rendre compte par l'analyse de ces trois versions, qui ne diffèrent, au reste, que dans le détail, qu'a donnée Kemp Malone, *PMLA*, XLIII (1928), p. 397-413, la meilleure d'entre elles, dans l'ensemble, est celle de Mardrus. C'est celle qu'en principe nous utilisons. — Dès 1854, A. von Haxthausen, *Transcaucasia, sketches of nations and races between the Blacksea and the Caspian*, Londres, p. 363-367, avait donné d'après un de ses informateurs arméniens un conte assez bref, inspiré de la nouvelle de *Gul et Sanaubar*; mais son informateur savait qu'il s'agissait d'un conte originaire de Perse. On trouvera le texte de Haxthausen reproduit par Benfey, *Pantschatantra*, I, p. 445-448. — Enfin deux variantes recueillies, l'une dans le Turkestan, à Tachkent (G. Jungbauer, *Märchen aus Turkestan und Tibet*, Jena, 1923, p. 147 ss), l'autre dans le Caucase (A. Dirr, *Kaukasische Märchen*, Jena, 1920, p. 71 ss) ont été signalées et résumées par M. A.-H. Krappe, *Speculum*, VIII (1933), p. 214-215. Le conte publié par Dirr, très intéressant, peut se lire aussi dans A. Dirr, *Contes barbares*, Paris-Bruxelles, 1944, p. 62-75 : « Histoire de Balai et de Bosi ».

donc à Wâkâf, où il apprend que Rose et Cyprès sont précisément les noms de la reine et du roi du pays, mais que les rapports qui les lient sont un secret que le roi seul connaît, et que, de plus, il est interdit, sous peine de mort, de poser au roi la moindre question sur son épouse. Notre héros, intrépide, se fait recevoir à la cour et obtient du roi, en échange d'une perle unique dont il lui fait don, un imprudent et dangereux engagement : le roi est disposé à faire droit à la première requête du prince voyageur. Le prince pose alors la question fatale. Le roi se refuse d'abord à tenir sa parole, par intérêt même pour l'étranger, mais finalement, contraint par sa promesse, s'exécute, tout en prévenant son interlocuteur que, le secret une fois révélé, il sera dans l'obligation de le faire périr.

Et tout d'abord, sur un signe du roi, on voit pénétrer dans la salle du palais des gardes tenant en laisse un lévrier au collier de pierreries. Le chien est installé devant une nappe posée elle-même sur le coin d'un tapis de brocart. Puis apparaît une jeune femme, de merveilleuse beauté, les mains liées derrière le dos, gardées par douze nègres féroces. Cette jeune femme prend place à un autre coin du tapis, et l'on dépose devant elle un plateau sur lequel se trouve la tête d'un nègre. On apporte alors un repas splendide servi au chien dans de la riche vaisselle ; les reliefs de ce repas sont présentés ensuite à la femme dans une assiette sale ; et tantôt des larmes tombent des yeux de de la malheureuse, et ces larmes se transforment en perles ; tantôt un sourire passe sur ses lèvres, et ce sourire donne naissance à des roses [1].

Le roi Sanaubar raconte maintenant son histoire. Il a autrefois épousé la princesse Gul, qui est une fée. Longtemps leur amour avait été sans nuage ; mais le roi crut s'apercevoir un jour que son épouse lui témoignait de la froideur. Il apprit par hasard que chaque nuit elle s'absentait du palais ; et, l'ayant suivie, il la surprit en compagnie de sept nègres hideux et brutaux, qui la rouent de coups et qui sont ses amants. Il se précipite sur la troupe barbare et réussit à abattre cinq des infâmes personnages. Un sixième s'enfuit ; c'est celui qui est aujourd'hui réfugié sous le lit de la princesse orgueilleuse et qui la conseille. Quant au septième, le roi était sur le point de lui lier pieds et poings, quand sa propre femme le poussa rudement et le fit trébucher, si bien que le nègre, reprenant le dessus, s'apprêtait déjà à l'assommer d'une matraque. Mais le lévrier de Sanaubar, qui l'avait suivi, sauta à la gorge du misérable et permit ainsi à son maître de l'emporter sur son adver-

1. On reconnaît ici, mais réunis sur le même sujet, le sourire du *Prothéselaus* et les larmes de l'*Arthur et Gorlagon*. Ajoutons, il est vrai, que les larmes transformées en perles et les sourires en fleurs sont un des lieux communs les plus rebattus de la poésie persane. On trouvera même dans E. Blochet, *Catalogue des manuscrits persans de la Bibliothèque Nationale*, IV, Paris, 1934, p. 83, le résumé d'un conte où il est question d'un oiseau qui, quand il pleure, produit des perles, et quand il rit (!), des assiettes pleines de rubis.

saire. Le roi ramena au palais son épouse enchaînée, fit couper et embaumer la tête du nègre, et inflige depuis ce jour, comme punition, à la femme qui l'a trompé, la contemplation quotidienne de la tête de son complice et la honte d'un repas inégalement partagé avec le chien fidèle.

L'histoire terminée, Sanaubar s'apprête à ordonner l'exécution de son auditeur, mais le héros échappe à la mort par une ruse (qui varie d'ailleurs selon les versions). Il regagne la ville de la princesse cruelle, donne la réponse exigée et révèle le secret. Le nègre découvert sous le lit de la princesse est empalé, et la princesse est livrée par son propre père, couvert de honte, au prince qui l'épouse [1].

Ce conte est bâti sur un modèle bien connu : il comprend un conte dans un conte et présente une histoire-cadre, à l'intérieur de laquelle une autre histoire est exposée. L'histoire-cadre est, elle aussi, très répandue et, dans son schéma, d'une grande banalité : c'est le thème de la princesse qui impose à ses prétendants une épreuve en principe irréalisable où de nombreux jeunes gens trouvent la mort ; finalement, un héros apparaît, qui surmonte la difficulté et reçoit la récompense désirée. C'est déjà, dans la mythologie classique, le cas d'Atalante et d'Hippoménès, et l'on pourrait citer facilement de nombreux exemples de la même donnée dans le folklore universel ; ce n'est pas ici le lieu de s'attarder sur ce point. Retenons seulement ceci, que l'épreuve à surmonter est, dans notre cas, une énigme à résoudre, une question à laquelle il faut répondre [2].

1. C'est du moins la conclusion du roman persan ; mais il est à peu près évident qu'il s'agit là d'un dénouement secondaire, dont la délicatesse est d'ailleurs amenée avec élégance. Le récit arménien de Haxthausen et le récit caucasien de Dirr présentent les choses beaucoup plus brutalement : chez eux, le nègre est l'amant de la princesse cruelle, dont il a deux enfants, qui sont deux monstres. Lors de la révélation du secret, le roi met à mort tout ce monde, y compris sa fille (et adopte le héros, dans le récit arménien). Il est probable que c'était là le dénouement initial.

2. C'est le type de conte que les folkloristes désignent parfois sous le nom de « Princesse Turandot », titre d'une des *fiabe*, c'est-à-dire d'une des pièces féeriques du vénitien Gozzi. Pour ne mentionner ici que des exemples persans, je rappellerai que le poème des « Sept tableaux » ou des « Sept princesses » de Nizami contient entre autres le conte d'une princesse qui n'accepte d'épouser que le prétendant qui aura répondu par des objets symboliques à des questions posées par elle de la même façon. — L'*Histoire de Mélikè, princesse de Roum*, cf. E. Blochet, *Catalogue...*, IV, p. 84, est l'histoire d'une

Le conte intérieur est banal, également : c'est l'histoire d'un mortel qui a épousé une fée (ou une sorcière), qui est trompé par cette fée-sorcière, mais réussit à s'en rendre maître (parfois en acquérant à son tour le pouvoir surnaturel de son épouse) et, finalement, la punit.

L'originalité de *Gul et Sanaubar* réside dans la liaison des deux contes : la question posée au héros est, comme il se doit, considérée comme insoluble par celle qui la formule, mais cette question est suggérée à la princesse par un personnage (ici le nègre échappé au massacre) qui connaît le secret de la réponse, parce qu'il a été mêlé à l'action du second conte, et qui sait, en outre, que le secret, de toutes façons, ne peut pas être révélé sans entraîner la mort de celui à qui il est dévoilé [1].

---

princesse qui livre à la mort tous ceux qui, se présentant, sont incapables de répondre à ses questions de théologie ; elle finit par abandonner, non pas sa main, mais son pouvoir, à celui qui franchit le cap des cent épreuves.

1. Pour établir que ce lien entre les deux contes est ancien, ou, en tout cas, constitutif de notre narration, M. A.-H. Krappe, dans son article du *Speculum* cité plus haut, ne rapproche de *Gul et Sanaubar* que le conte latin d'*Arthur et Gorlagon*, où cette liaison subsiste, en effet, quoique très profondément transformée, cf. *infra*. Il a cité par ailleurs un conte ossète (C. F. Coxwell, *Siberian and Other Folk-tales*, Londres, 1925, p. 1008 ss) et un groupe de contes irlandais, résumés et schématisés par G. L. Kittredge, *art. cit*, p. 163-167, où figure un lien analogue, quoique plus lâche, mais où l'histoire-cadre a été remplacée par un autre thème que celui de la princesse orgueilleuse. Il aurait pu inversement citer un conte grec, publié depuis longtemps par J. G. von Hahn, *Griechische und albanesische Märchen*, Leipzig, 1864, II, p. 162-174, où l'histoire-cadre de *Gul et Sanaubar* a subsisté, mais où, par contre, c'est, cette fois, le conte du mari trompé qui a fait place à un thème tout à fait différent. On voit dans ce conte un jeune prince briguer la main d'une princesse, qui lui impose trois épreuves successives : or ces épreuves sont indiquées à la princesse par un dragon qui est secrètement son amant, et elles ne peuvent être exécutées que dans le pays lointain où réside le dragon, et même dans son propre palais : il s'agit de rapporter les trois pommes qui rient, les trois coings qui pleurent (fruits étranges qui ne poussent que dans le jardin du dragon, où ils sont sévèrement gardés) et une dent du dragon lui-même. Le héros surmonte évidemment toutes les difficultés (car il a découvert les relations coupables qui unissent la princesse et le dragon, et il est, d'autre part, en possession d'objets magiques qui lui permettent d'exécuter les tâches prescrites), mais, au terme de l'aventure, au lieu d'épouser celle qu'il a enfin conquise, il révèle la honte dans laquelle

D'autre part, le conte intérieur se présente, dans les versions que nous connaissons, sous deux formes tout à fait différentes :

a) La fée-sorcière, qui se joue de son mari, le transforme en un animal ou successivement en plusieurs animaux, afin de se débarrasser de lui ; quand le mari a retrouvé la suprématie, c'est lui à son tour qui rend la pareille à son épouse pour la châtier [1].

b) L'épouse sorcière trompe son mari avec d'affreux esclaves noirs (qui peuvent être eux aussi, d'ailleurs, des êtres « faés »); l'époux la surprend, met à mort les complices de sa femme, et punit sa femme soit en la mettant à mort elle aussi, soit (c'est la variante de Gul et Sanaubar, et celle qui nous intéresse au premier chef) en la forçant à contempler sa vie durant la tête embaumée de son complice, et à se nourrir des reliefs du repas d'un chien qui l'a aidé dans son combat contre les amants de son épouse, alors que celle-ci contemplait la lutte d'un œil indifférent, ou même portait secours aux ennemis de son mari [2].

Revenons maintenant à nos versions occidentales : leur parenté avec le conte de *Gul et Sanaubar* est évidente. D'autre part, on voit du premier coup d'œil qu'*Arthur et Gorlagon* est, de toutes celles que nous avons relevées, la plus conservatrice et la plus complète, bien qu'elle ait été modifiée sur plusieurs points. Tout d'abord, elle est la seule qui offre pour le

---

elle a vécu et l'abandonne pour regagner son propre royaume. Le conte grec est donc, pour ce qui est du dénouement, analogue au conte arménien et au conte caucasien signalés ci-dessus.

1. Il s'agit là encore d'un thème très répandu et qui existe indépendamment du groupement que nous étudions en ce moment. Un des récits les plus célèbres de ce type est l'histoire de Sidi Nouman, dans les *Mille et une nuits*, cf. Galland, éd. Garnier, III, 213-228, Burton, X, p. 179 et ss ou Mardrus, XIV, p. 15-46. Cf. Chauvin, *Bibliographie des ouvrages arabes*, VI, p. 198, nº 371 et une note dans K. Warncke, *Lais de Marie de France*, 3e éd., Halle, 1925, p. CXXX.

2. Un récit de ce type forme le fonds du récit initial des *Mille et une nuits*, sur lequel on pourra voir E. Cosquin, *Le prologue-cadre des Mille et une nuits*, *Revue biblique*, VI (1909), p. 7-49. Sur la variante de *Gul et Sanaubar*, cf. *infra*.

conte intérieur la version a), c'est-à-dire la version où les malheurs du mari consistent à subir la transformation en animal. Mais ce conte de transformation a été adapté à un thème extrêmement répandu dans le folklore occidental, à savoir le thème du loup-garou [1]. D'autre part, la vengeance du mari trompé n'est plus celle qu'on attendrait, c'est-à-dire l'épouse frappée à son tour du supplice qu'elle a infligé à son époux ; cette vengeance a été ici empruntée à la version b), la femme étant contrainte de contempler la tête de son amant mis à mort [2]. Enfin *Arthur et Gorlagon* est le seul conte occidental à avoir conservé le procédé de l'emboîtement du conte intérieur dans un conte-cadre ; toutefois, cet emboîtement y est assez mal justifié. Cela tient à ce que le héros du conte, le prétendant à la main de la princesse cruelle, a été remplacé par Arthur, et la princesse cruelle elle-même par Guenièvre. Certes, la fidélité conjugale n'est pas, dans la légende, la vertu essentielle de

1. Pour plus de détail sur ce point, on se rapportera aux articles de Kittredge et de A.-H. Krappe déjà cités.

2. Une contamination analogue, mais plus complète, des versions *a* et *b* de notre ensemble est offerte par le conte caucasien de Dirr. Dans ce conte, le mari est d'abord trompé par sa femme, qui s'abandonne à sept frères géants ; il surprend les coupables, tue six des complices de son épouse (le septième qui réussit à s'enfuir deviendra l'amant de la princesse de l'histoire-cadre), mais il ne peut se saisir de sa femme. Celle-ci lui échappe et le transforme alors successivement en chienne, en mulet et en épervier. Plus tard, le mari ayant réussi à reprendre la forme humaine, il transforme à son tour sa femme en une chienne, une bête de somme, puis (thème aberrant) en un être moitié pierre moitié humain, qu'il nourrit des restes du repas de son chien (chien dont il a d'ailleurs oublié (?) de nous dire qu'il l'avait aidé au cours de son combat contre les géants). La tête embaumée ne figure pas dans la punition de la femme. La contamination inverse de la contamination relevée dans *Arthur et Gorlagon* s'observe dans le conte du Turkestan publié par Jungbauer. Dans ce conte, directement inspiré du conte persan, puisque les héros y portent les noms de Gul et Sanawar, nous avons la version *b* du conte intérieur : Gul a pour amant un génie à sept têtes, chef lui-même d'une bande de quarante autres génies. Mais quand Sanawar, avec l'aide de son chien, a vaincu les génies, il transforme sa femme en poule (thème de vengeance de la version *a*). Cependant, retour à la version *b*, cette poule est nourrie avec les restes du repas du chien de Sanawar. La tête embaumée ne figure pas ici non plus.

celle qui fut l'amie de Lancelot et qu'une triade galloise accuse d'avoir entretenu d'illicites relations avec le neveu de son époux, Mordred; mais il était difficile, en tout état de cause, de lui donner comme amant secret, et, par conséquent, comme conseiller, le ou l'un des complices de la première épouse de Gorlagon : or, c'est la situation qui en principe aurait correspondu aux relations des personnages telles qu'on les trouve dans le type *Gul et Sanaubar*. Cependant, on entrevoit encore — et le conte n'a guère de sens qu'à cette condition — que Guenièvre envoie son mari en quête d'une réponse qu'elle connaît, elle, mais dont elle pense qu'Arthur ne l'obtiendra pas (et le roi doit, en effet, après deux échecs, conjurer Gorlagon par trois fois avant d'avoir satisfaction) — ce qui lui permettra, sans doute, de se débarrasser, au moins pour un temps, de son mari [1].

Toutes les autres versions occidentales, contrairement à *Arthur et Gorlagon*, se rattachent au type b) du conte intérieur : le thème de la transformation animale ne figure dans aucune. Il résulte de ce premier point qu'*Arthur et Gorlagon* doit être mis à part de l'ensemble européen ; il ne joue aucun rôle dans l'histoire généalogique des récits qui sont ici l'objet de notre principal examen ; il appartient, en principe, à une autre série [2].

1. Voici un autre détail dont la persistance remarquable témoigne également du caractère conservateur d'*Arthur et Gorlagon*. On a vu plus haut qu'Arthur n'obtient de Gorlagon une réponse à la question qu'il lui a posée qu'après avoir par trois fois refusé de prendre place à sa table. Or le conte arménien de Haxthausen présente exactement le même trait : le héros ne consent pas à partager le repas de Sanaubar, avant que celui-ci lui ait expliqué pourquoi sa femme, enfermée ici dans une cage, partage le repas de son chien. Et le même trait encore figure, avec un autre contexte, dans le *Bag o Bahar*, cf. *infra*. Il a disparu du *Gul et Sanaubar* persan.

2. Ce qui ne veut pas dire que des emprunts ou des croisements n'ont pas eu lieu entre les deux lignes. Nous venons de dire que, dans *Arthur et Gorlagon*, la vengeance de Gorlagon est empruntée au type *b* du conte intérieur, alors que le roi, lui, a été victime des mésaventures particulières au type *a*. Je rappelle en outre qu'*Arthur et Gorlagon* partage avec María de Zayas le trait exclusif qui consiste à donner au mari trompé une seconde épouse. Et ce seul détail nous montre, si nous pouvions en douter, combien nous sommes loin de posséder des représentants de toutes les étapes du conte, et, par conséquent, combien nous sommes hors d'état de retracer son histoire, si ce n'est à très grands traits.

En second lieu, l'histoire-cadre (sauf, encore une fois, dans *Arthur et Gorlagon*) a partout disparu ; il ne reste plus, de cette forme première du conte, que le personnage du voyageur occasionnel, à qui le mari raconte le drame qui s'est déroulé dans sa maison. Encore avons-nous vu que la tradition italienne s'est débarrassée de cette dernière survivance [1]. Enfin, le conte, chez nos narrateurs, a été radicalement humanisé, et cela par l'effort continu des écrivains qui l'ont mis en œuvre, depuis le *Protheselaus*, où subsiste encore une certaine atmosphère de légende et de semi-réalité, jusqu'aux contes italiens et espagnols, qui transforment l'aventure en un drame passionnel, introduit dans la vie quotidienne et localisé dans la société de leur temps.

Reste un dernier détail à examiner. Dans les versions occidentales (et ici il est inutile de distinguer *Arthur et Gorlagon* des versions rivales), la punition de la femme consiste à contempler, à table, la tête de son amant mort. Dans *Gul et Sanaubar*, ce supplice est doublé par la nécessité de se nourrir des restes de ce qu'a mangé le chien de son époux. On est en droit de se demander laquelle, de ces deux variantes, est la plus ancienne. Les versions occidentales, toutes délabrées qu'elles sont, n'auraient-elles pas conservé, sur ce point, une forme plus authentique du conte, la version orientale présentant en ce cas une addition secondaire ?

La présence du chien dans la scène finale de *Gul et Sanaubar*, ainsi que son rôle dans le combat qui oppose le mari aux amants de sa femme, est, en effet, suspecte. Elle apporte, en premier lieu, à l'ensemble, une note quelque peu discordante, en introduisant dans le thème dramatique du mari trompé par son épouse sorcière le thème satirique de la comparaison entre la fidélité du chien et l'inconstance féminine [2]. D'autre part,

1. Une autre survivance des formes anciennes de notre thème dans les versions modernes est le caractère presque toujours infâme, ou en tout cas médiocre, de l'amant de la femme. Il y a là un souvenir, que nous avons rappelé plus haut, du fait que, dans les versions orientales, cet amant est un esclave noir.

2. Ce thème est bien connu et a été largement exploité sous différentes formes, et c'est la plupart du temps un thème « gai ». On connaît, en particulier, l'histoire du seigneur qui, sommé de présenter à la cour du roi son

le rôle du chien, tel qu'il est rapporté dans *Gul et Sanaubar*, figure dans un conte isolé, dont la forme connue la plus ancienne paraît être celle du recueil turc des *Quarante vizirs* [1], où l'on notera l'absence de la tête embaumée. Ajoutons que le thème de la fidélité du chien, opposée à la traîtrise, non seulement de la femme, mais encore du faux ami ou du parent indigne, semble avoir été un thème ancien et passe-partout : on le retrouve, par exemple, dans le *Bag o Bahar* [2] où l'on voit un marchand vertueux vivre en compagnie de ses deux frères enfermés dans deux cages de fer et nourris de ce que laisse de ses repas magnifiques un chien délicatement traité : c'est que ce marchand, longtemps poursuivi par l'envie haineuse de ses frères, aurait finalement péri sous leurs coups, s'il n'avait pas été sauvé par l'intervention de son fidèle compagnon.

---

meilleur ami et son ennemi le plus implacable, y amène son chien et sa femme, cf. *Gesta romanorum*, 124, et, en français, *Dolopathos*, 6555-6972 ; *Tristan* en prose, Löseth, p. 14-15 ; *Reine Sibille* (dans la version espagnole, Bonilla y San Martín, *Libros de caballeria*, I, 512) ; Jean Lefèvre, *Lamentations*, II, 705 ss — ou l'histoire du chien qui reste avec son maître, tandis que l'amie volage de ce même maître quitte son compagnon sans vergogne, *Chevalier a l'espee*, 861-1191 ; *Vengeance Raguidel*, 4445-4861 ; *Tristan* en prose, Löseth, p. 128-130 et souvent ailleurs. Sur ces deux contes, on se rapportera à A.-H. Krappe, *Zts. für rom. Philologie*, LXI (1941), p. 135 ss.

1. « Un homme, reçu chez un riche marchand persan, voit la femme de son hôte manger dans un coin au même plat qu'un chien. Le marchand explique que cette femme aidée d'un nègre qui était son amant, a voulu le tuer. Mais le chien a saisi le nègre par derrière et a ainsi permis à son maître d'abattre son adversaire. » Cf. *The history of the Forty Vezirs...* done into english by E. J. W. Gibb, Londres, 1886, p. 331-332 et Chauvin, *Bibliographie des ouvrages arabes*, VIII, p. 161, n° 170. Les *Quarante vizirs* sont un texte relativement récent et ne paraissent guère remonter au-delà du XVe siècle.

2. *Bag o Bahar*, « le jardin et le printemps », est le titre hindoustani des traductions d'un original persan intitulé *Quissa-i- chahár darwesch* « Histoire des quatre derviches ». Le texte persan a pour auteur le poète de Delhi Mîr Khusrau, qui a vécu de 1253 à 1325, cf. E. G. Brown, *A literary history of Persia*, Londres, 1906, II, p. 250. Les traductions hindoustanies sont assez nombreuses, cf. Garcin de Tassy, *Hist. de la littérature hindoui et hindoustani*, 2e éd., I, 209-213 ; II, 204-205 et III, 108. J'utilise la version française d'une de ces traductions, donnée par Garcin de Tassy, *Bag o Bahar*, Paris, 1878, et particulièrement les p. 65-73.

On notera, enfin, que les versions orientales parallèles à *Gul et Sanaubar* (la variante de Haxthausen, le conte du Turkestan, le conte du Caucase publié par Dirr) n'ont, pour toute punition de la femme coupable, que le repas partagé avec les chiens : la tête embaumée de l'amant est, chez eux, absente.

On se trouve ainsi en présence de trois variantes différentes : les textes occidentaux imposent à la femme comme seul supplice de contempler la tête de son amant ; les textes orientaux la font vivre des reliefs du repas d'un chien ; seul, *Gul et Sanaubar* présente une combinaison de deux motifs — et les choses seraient sans doute assez simples [1] s'il n'était pas à peu près évident que tous les textes orientaux connus sont sous la dépendance pour ainsi dire directe du conte persan [2] : même les *Qua-*

1. On pourrait, en effet, penser, dans ce cas, qu'il a existé deux versions parallèles du conte, la version « tête » et la version « chien » ; que la première a principalement subsisté en Occident, que la seconde a surtout eu du succès en Orient, et que le *Gul et Sanaubar* que nous possédons est une combinaison des deux variantes.

2. C'est sans doute le lieu de dire un mot sur la date possible de *Gul et Sanaubar*. En fait, nous n'en connaissons que des versions modernes, et les manuscrits qu'ont jusqu'ici signalés les érudits européens ne remontent pas plus haut que le XVII^e siècle : Londres, India Office 675 et 2827 (cf. H. Ethé, *Catalogue of Persian manuscripts in the Library of the India Office*, vol. I, Oxford, 1903, col. 532, n^os 819 et 820) ou British Museum, Egerton 1018 (cf. Ch. Rieu, *Cat. of the Persian manuscripts in the British Museum*, II, Londres, 1881, p. 764*b*). Mais si, comme c'est vraisemblable, l'auteur du *Bag o Bahar* a imité d'une version antérieure du conte la scène où il nous montre son marchand présenter à un hôte ses deux frères enfermés dans une cage, alors on peut penser que *Gul et Sanaubar*, sous une forme sans doute plus archaïque, était connu dans les milieux littéraires de langue persane dès la seconde moitié du XIII^e siècle et que l'épreuve du chien y figurait. Quant à l'imitation de *Gul et Sanaubar* par le *Bag o Bahar*, elle peut sans doute être établie par le fait que dans le *Bag o Bahar*, comme dans *Gul et Sanaubar* (version de Haxthausen, mais le trait est certainement ancien), le personnage à qui l'on montre le chien et les prisonniers (ou la prisonnière) refuse l'invitation à se mettre à table. Mais, tandis que, dans *Gul et Sanaubar*, cette attitude se justifie par sa valeur de contrainte, l'étranger réussissant par ce moyen à arracher au maître de maison le secret qu'il est venu chercher, dans le *Bag o Bahar* la même attitude n'a plus de sens, puisque (a) l'étranger consent finalement à partager le repas du maître du chien, sans que celui-ci ait expliqué sa conduite, et que (b), par ailleurs, cet étranger (qui est une jeune fille déguisée

rante vizirs ou le *Bag o Bahar* n'en sont, l'un qu'un extrait simplifié, l'autre qu'une adaptation, d'ailleurs médiocre, à une situation nouvellement, mais pauvrement imaginée. Dans ces conditions, il faut se résoudre à admettre que tous ont supprimé le motif de la tête qu'ils ne pouvaient pas ne pas connaître, puisqu'il figurait dans leur modèle. Nous restons donc en présence des seules versions occidentales et de *Gul et Sanaubar*. Les premières ont-elles simplifié par amputation ? Le second a-t-il enrichi par addition ? Il est difficile de trancher la question. On peut penser cependant qu'ici, les versions occidentales, plus tragiques sans doute dans leur simplicité, sont aussi les plus authentiques ; le texte persan a été « embelli » par la surcharge du chien.

*
* *

Parvenus au terme de cet examen, nous pouvons sans doute considérer comme à peu près acquis qu'il a circulé, à date ancienne, un complexe narratif, enfermé dans une histoire-cadre, laquelle était du type « princesse orgueilleuse ». Le trait essentiel, ou spécifique, si l'on préfère, de cette histoire était constitué par le fait que l'épreuve qu'impose la princesse à ses prétendants lui est suggérée par un amant secret et indigne. Ce cadre, nous ne le trouvons plus que dans *Gul et Sanaubar* et son dérivé, le conte arménien de Haxthausen, dans le conte caucasien publié par Dirr (dont les rapports avec le conte persan ne sont pas clairs), dans *Arthur et Gorlagon*, où il est d'ailleurs profondément transformé et difficilement reconnaissable, et dans le conte grec publié par Hahn. La série des versions européennes, qui s'étend du *Protheselaus* à Vordac (et même à Stolberg ou Galaverna) l'a perdu, bien qu'on puisse encore en saisir comme une manière de survivance dans la façon dont ces versions, dans leur majorité, présentent le conte intérieur. Quel était, maintenant, le conte intérieur, c'est-à-dire le drame dont le héros, prétendant à la main de la princesse, devait percer le secret ? C'est ce qu'il est plus difficile d'établir avec certitude.

---

en garçon) n'est intéressé que très indirectement par le mystère de la conduite de son hôte ; le seul but qu'il poursuive est d'amener le maître du chien à Constantinople. Le texte du *Bag o Bahar* ne serait donc qu'un emprunt à un autre texte plus cohérent.

Le conte grec ne nous est ici d'aucune utilité, car il est isolé et paraît bien avoir, sur ce point, innové.

Ce conte écarté, nous restons en présence de deux narrations tout à fait différentes; leur seul point commun est qu'il s'agit dans les deux cas d'un mari victime de la perfidie de son épouse, mais qui parvient finalement à se libérer et à punir. L'une de ces narrations est un conte de transformation : l'on y voit la femme d'abord, puis le mari pour se venger, transformer son mari ou son épouse en un, ou successivement, plusieurs animaux. L'autre narration est le conte que nous pouvons appeler le conte de la « tête coupée » : une épouse infidèle, et prise sur le fait, est condamnée à contempler, sa vie durant, la tête embaumée de son ancien amant. La première se rencontre, modifiée d'ailleurs sur la fin, dans *Arthur et Gorlagon*. La seconde, parfois avec la sous-variante du « chien fidèle », dans *toutes* les autres versions.

D'autre part, Kittredge, et à sa suite M. A.-H. Krappe, ont noté que le thème des transformations présente, chez *Arthur* et *Gorlagon*, une forme tout à fait particulière, car il y est combiné avec un autre thème, qui peut être appelé le thème de « l'enfant sauvé » ; et l'on se rappelle, en effet, que dans *Arthur et Gorlagon*, le roi transformé en loup attire sur lui l'attention et la bienveillance de son maître, puis, par là, indirectement, sa délivrance, en retrouvant le fils de ce maître qu'avait fait disparaître une main criminelle (ici, celle de la propre mère de l'enfant; ailleurs, il s'agit de la sorcière même qui a provoqué la métamorphose du héros, ou de son complice). Et M. A.-H. Krappe a montré que cette contamination se retrouve dans un très grand nombre de contes, qui ont pour sujet essentiel le thème de la transformation, non seulement dans les contes irlandais déjà signalés par Kittredge, mais dans des contes soudanais, mordvinien, ossète ou slave du Sud. Or, comme dans certains de ces contes — et plus précisément, les contes irlandais ou ossète — ce thème de la transformation est engagé dans une histoire-cadre, il en a conclu que ces contes appartenaient, eux aussi, au groupe ou au type de *Gul et Sanaubar* et que, par conséquent, le conte intérieur de ce groupe avait pu être indifféremment soit la narration du type « tête coupée », soit la narration du type « transformations ».

Cette conclusion peut paraître abusive. Non seulement l'histoire-cadre, dans laquelle les contes irlandais ou le conte ossète engagent le thème de la transformation, n'a, en effet, aucun rapport avec l'histoire-cadre de *Gul et Sanaubar*, mais elle est d'une extrême banalité et, surtout, n'est liée à l'histoire intérieure que par un lien tout à fait lâche et artificiel : dans le conte ossète, il s'agit de se faire raconter une aventure plus merveilleuse encore que celle dont on vient d'être le témoin ; dans les contes irlandais, la quête du héros est une tâche qui lui a été imposée par un être surnaturel avec qui il a joué (aux cartes) et perdu. Or l'une des caractéristiques qui me paraît essentielle du type *Gul et Sanaubar* est justement le lien étroit qui rattache l'histoire intérieure à l'histoire-cadre, lien constitué par la présence, dans l'histoire-cadre, d'un personnage qui a joué un rôle dans l'histoire intérieure. Et cela est si vrai que ce lien a subsisté dans le conte grec, malgré la disparition de l'histoire intérieure primitive et son remplacement par un thème tout à fait différent. L'auteur de cette version a compris qu'il y avait là un trait qu'il fallait, de toute façon, conserver.

Il est, d'autre part, évident que M. A.-H. Krappe a été amené à sa conclusion par la considération d'*Arthur et Gorlagon*, qui fait en quelque sorte le pont entre les versions du thème de la transformation d'une part, et les versions du groupe *Gul et Sanaubar*, de l'autre : *Arthur et Gorlagon* est, en effet, le seul représentant du cadre *Gul et Sanaubar* à présenter, comme conte intérieur, le thème de la transformation, et, par voie de conséquence, dans *Arthur et Gorlagon* seulement, le thème de la transformation est enfermé dans un cadre du type *Gul et Sanaubar*. Mais la question est de savoir si, dans le type *Arthur et Gorlagon*, la présence de ce thème de la transformation est un trait ancien et constitutif, ou au contraire, un trait secondaire. On peut très bien concevoir, en effet, qu'un conteur ait substitué, dans un récit construit sur la formule de *Gul et Sanaubar*, au thème de la « tête coupée », le thème de la sorcière transformant son époux en animal, simplement parce qu'il jugeait ce second thème plus intéressant, ou plus varié, ou plus conforme au tour d'imagination de son public. Et que les choses se soient passées ainsi, nous en avons sans doute la preuve dans cette particularité, qu'*Arthur et Gorlagon*, bien qu'ayant adopté

le thème de la transformation comme histoire intérieure, a cependant conservé la conclusion du conte primitif, la conclusion de la « tête coupée », conclusion dramatique et forte qu'un conteur habile pouvait avoir quelque regret à sacrifier. Mais si nous admettons que, dans *Arthur et Gorlagon* (ou l'un quelconque de ses ascendants), l'introduction du thème de la transformation est un événement secondaire, tout lien entre ce thème et les contes du type *Gul et Sanaubar* disparaît. *Gul et Sanaubar* ne connaissait donc, à l'origine, comme thème intérieur, que le thème de la « tête coupée », et ce thème, était, sans doute, l'essentiel et comme la pointe même du conte.

Si nos raisonnements sont exacts, on voit du même coup quelle valeur prennent, pour la seule histoire du thème, les versions européennes, si simplifiées et diverses qu'elles soient : avec un sens très juste de l'efficace et du pathétique, les conteurs occidentaux ont su distinguer le trait fondamental du sujet qu'ils traitaient, et l'ont maintenu à travers toutes les métamorphoses qu'ils ont fait subir au drame lui-même pour l'adapter aux progrès du goût et le présenter à des publics modernes. Nous avons déjà touché un mot de ce problème proprement littéraire ; il paraît inutile de revenir sur le sujet.

Reste une dernière difficulté que l'on pourrait être tenté d'aborder : c'est la question de la priorité des versions orientales sur les versions occidentales ou inversement. On nous excusera de ne pas l'aborder. Jusqu'à plus ample informé, la priorité chronologique appartient, avec le *Protheselaus*, aux versions européennes [1] : mais il peut n'y avoir là qu'une apparence. Rien, dans la contexture propre du conte, ne semble permettre de décider soit dans un sens, soit dans l'autre.

Félix Lecoy.

1. Cette priorité reviendrait à l'Orient, si, avec Benfey, *Pantschatantra*, I, 445, on consentait à établir une relation entre l'aventure de *Gul et Sanaubar* et le conte dit de « l'épouse ingrate », dont les versions sont, dans l'Inde, nombreuses et anciennes. Mais, à mon sens, malgré une remarque, d'ailleurs réticente, de G. Paris, *Zts. des Vereins für Volkskunde*, XIII (1903), p. 8, note 1, les deux thèmes sont différents.

MÉLANGES

POUR LE COMMENTAIRE DE *RENART*
(branche XII de Martin).

La branche du *Roman de Renart* qui porte le n° XII dans l'édition d'Ernest Martin [1], établie d'après le manuscrit *A*, et le n° XI dans le tome V de l'édition M. Roques, établie d'après le manuscrit *B*, raconte un épisode des relations, toujours incertaines et dangereuses, entre les deux déloyaux compères que sont Tibert le chat et Renart le goupil. Cet épisode naît de circonstances fortuites, mais banales dans le *Roman* : rencontre sans grand élan, quête en commun d'une proie, trouble apporté à cette entreprise par la meute d'un seigneur, imprudente intervention d'un prêtre dont Tibert dérobe le cheval, enfin simulacre d'un service religieux par les deux malfaisants compagnons Tibert et Renart, service qui se terminera, grâce à Renart, par la quasi-pendaison, à la corde de la cloche, du malheureux Tibert : celui-ci ne parviendra à se détacher qu'après avoir été roué de coups [2].

Cette branche, fantaisiste et parodique, d'un anthropomorphisme peut-être excessif, mais non pas plus gênant après tout que celui du *Chat botté*, par exemple, est l'œuvre d'un Normand qui, à la fin du conte, nous donne son nom, Richard de Lison [3], et la fable se déroule tout entière en pays normand, dans la région à l'ouest de l'arrondissement de Bayeux, où sont grou-

1. Tome II, p. 1-42.

2. On y reconnaîtra sans peine les emprunts aux branches XV de Martin et IV de M. R. (Tibert et le cheval du prêtre) et XIV (Renart et Primaut au moûtier).

3. V. 1476 de l'éd. Martin, 12922 de l'éd. Roques. Lison est une commune du Calvados, arrondissement de Bayeux, canton d'Isigny.

pées toutes les localités désignées dans le récit : le Breuil ou le Breil [1], la Folie [2], le Moloi [3], Saint Martin de Blaengnié (Blaangni, Blaanni, etc.)[4]. Ces localités se trouvent à petite distance les unes des autres, à l'ouest de Bayeux, dans les petits vallons voisins et parallèles de divers menus affluents ou sous-affluents de l'Aure. Guillaume Bacon, dont la meute de chasse effraye Tibert et Renart, était, vers 1200, seigneur du Molay, du Breuil, et de Saint-Martin de Blagny [5]. C'est donc sur les terres de ce seigneur que se déroule toute la fable, dont il n'y pas de raison d'étendre davantage le théâtre. Cependant E. Martin [6] et d'après lui, M. L. Foulet [7] ont ajouté aux toponymes ci-dessus relevés le bois du Vernoi (v. 159) ou de Veneroi (v. 14) identifié avec la *foresta de Verneio* des documents normands et avec le bois du Vernay des cartographes modernes. Mais ce bois du Vernay est assez éloigné (plus de 8 kilomètres) du chemin du Breuil au Molay et à Saint-Martin de Blagny, et il est peu vraisemblable que le prêtre, qui va du Breuil à Saint-Martin et doit avoir rencontré Tibert près du Molay [8], ait fait un tel détour, d'autant que, entre le Breuil et le bois du Vernay, il y a une rivière, la Drôme, qui coule du sud au nord, vers Bayeux, dans une direction tout autre que celle des terrains de chasse de Guillaume Bacon, et qui ne favorisait guère le voyage

1. V. 257 et 1443. Le Breuil, commune du Calvados, arrondissement de Bayeux, canton de Trévières.

2. V. 837. La Folie, commune du Calvados, arrondissement de Bayeux, canton d'Isigny.

3. V. 158. Le Molay, commune du Calvados, arrondissement de Bayeux, canton de Balleroy.

4. V. 251, 263, 359, 559, 655, 788. Saint-Martin de Blagny, commune du Calvados, arrondissement de Bayeux, canton de Balleroy ; et Blagny, ou N.-D. de Blagny, Calvados, canton de Balleroy, commune de Baynes.

5. L. Delisle, *Observations sur les rôles de l'Échiquier de Normandie*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XVI (1852), p. XXV.

6. *Observations sur le Roman de Renart*, 1887, p. 72.

7. *Le Roman de Renart*, p. 456, n. 2.

8. Cf. *A*. 158-9 : *A tant sont essu del Moloi*, et *B* :... *de l'aunoi vers le Moloi ; Aunoi* est-il ici nom commun ou toponyme, je ne saurais en décider, mais la carte de Cassini marque non loin du Molay, de l'autre côté du vallon et en face de Tournières (voir ci-dessous) le village des Aunays.

du prêtre, pas plus que la quête de Renart et de Tibert. Ajoutons que ce n'est pas dans un grand bois que Renart doit songer à trouver des coqs, gelines et chapons (v. 21 et 26). Enfin les manuscrits ne sont pas d'accord sur la leçon *Vernoi* que *BL* remplace par *aunoi* au v. 158, et que le *Veneroi* de *A* au v. 14 n'est pas d'interprétation facile ni sûre. En effet il n'était pas très utile que Renart, tenant sur ses genoux son fils Rovel en larmes parce qu'il n'a rien à manger, et essayant de le consoler en lui promettant d'aller au bois « porchacier viande », précisât le nom du bois de Veneroi que le petit goupil ne connaît sans doute qu'imparfaitement. La leçon de *B* : *g'irai au bois, si vaneroi, porchacier la nostre viande,* malgré la construction peut-être un peu gauche, formule du moins une promesse plus précise et une espérance plus consistante. Elle attesterait au moins que le copiste de *B* était aussi embarrassé que nous pour identifier le toponyme éventuel de Veneroi, et peut-être la leçon de *B* est-elle plus voisine de l'original.

C'est à une conclusion de même ordre que va nous amener l'examen d'une autre discordance entre *A* et *B* et d'une leçon de *B* qui a légitimement mis en éveil la curiosité de M. Tilander, mais a, je crois, trompé cette fois sa sagacité. Après le premier incident qui a mis aux prises Tibert, les chasseurs et le prêtre indiscret, Renart avait vite détalé, laissant le chat se tirer comme il le pourrait du mauvais pas où il l'avait entraîné. Puis Tibert s'en va, victorieusement monté sur le cheval du prêtre, et les deux compères vont se retrouver à quelque distance, non sans feindre de ne pas se voir ou ne pas se reconnaître et non sans simagrées de dédain ou d'amitié :

Et Tybert s'en vait le troton
Et les galoz et l'anbleüre
Tant qu'il garde par aventure
Lez une haie entre deus blez.
Si veit Renart qui fu lassez,
Tant par avoit le jor coru.

Telle est la leçon de Martin d'après *A*, mais *B* écrit :

Et Tibert s'en va le troton
Et les galoz et l'anbleüre
Tant qu'il garde par avanture

Desor tornieres [1] en uns blez,
Et voit Renart qui iert lassez,
Si est couchiez por reposer.

M. Tilander a pensé [2] que *tornieres* pouvait être le non commun désignant un fossé qui fait le tour d'une terre, comme celui dont Gros-Pierre tire, selon Molière, le nom de M. de l'Isle. Mais un coup d'œil sur une carte, par exemple celle de Cassini, permet d'apercevoir sur le trajet entre Le Molay et Blagny (N.-D. de) la petite commune de Tournières [3], dont il faut à coup sûr lire le nom dans le texte de *B* et qui, à en juger par sa parfaite correspondance avec la topographie de la branche, doit être la leçon de l'original [4] : nouvel exemple de la qualité, pour cette branche, de la tradition du ms. *B*.

Mario Roques.

FRAGMENT D'UN MS. DE LA TRADUCTION CATALANE DE LA *CONSOLATIO* DE BOÈCE

En 1349, dans la bataille de Lluchmayor qui l'opposait au roi d'Aragon Pierre IV le Cérémonieux, périt Jacques II, le dernier roi de Majorque. Fait prisonnier, Jacques, son fils et héritier, demeura enfermé à Barcelone jusqu'à son évasion, en 1362. Réfugié à Naples, il se maria avec la reine Jeanne. Il ne tarda pas à l'abandonner, revint en Espagne et s'efforça en vain de reprendre son patrimoine. Il échoua définitivement en Roussillon au cours de l'année 1374 et mourut à Soria l'année suivante. Dans sa longue captivité, il reçut de son confesseur, le dominicain de Barcelone Antonio Ginebreda, futur archevêque d'Athènes, mort en 1395 [5], le réconfort d'une traduction cata-

1. Martin avait lu *tormeres*, sans nécessité.
2. *Lexique du Roman de Renart*, p. 113, *s. v.* ORNOIL.
3. Canton de Balleroy, Calvados.
4. Le ms. *L* apparenté à *B*, mais partiellement composite, écrit ici : *Desus une abaie es blez*.
leçon qui a peut-être quelque rapport avec la *haie* du ms. *A*, mais qui ne peut guère entrer en concurrence avec la leçon toute normande et si nettement localisée de *B*.
5. F. Torres Amat, *Memorias*... (Barcelone, 1836), p. 295.

lane de la *Consolatio philosophiae* de Boèce, unie au commentaire attribué à saint Thomas d'Aquin.

Seriem semblant, Senyor, que vos qui sabetz be la art de trobar vos occupassets en lodit libre de fer lo en rimes, dit la dédicace, révélant ainsi que le prince déchu était poète. On ne sait si la suggestion fut suivie d'effet, mais la version dont la mise en vers était souhaitée n'a pas été perdue. Elle a été imprimée à Lérida en 1489. De cette édition n'est connu qu'un seul exemplaire conservé à Madrid [1]. Une nouvelle édition a été donnée en 1873 par Mariano Aguiló, sans indication de source. Le texte a été transmis en outre par divers manuscrits et celui de Monserrat cite comme auteur le dominicain de Tarragone, Pierre Saplana [2]. Il n'est pas question d'étudier le problème de cette attribution et de considérer les rapports de la version catalane avec la version castillane du même Ginebreda publiée pour la première fois à Toulouse dès 1488 [3]. Il suffit d'identifier ici un fragment de nouveau manuscrit. Nous en devons la communication au succès renouvelé des recherches que M. Jacques de Font-Réaulx, archiviste en chef du département de Vaucluse, a poursuivi dans le dépôt confié à sa garde. Sont découverts cinq éléments, aujourd'hui cotés « fonds Requin 177 », d'un livre écrit sur papier (287 sur 222 mm). La justification (175 sur 143 mm.), marquée par un cadre tracé à l'encre, comprend deux colonnes. Des lettrines alternativement rouges ou bleues concourent à donner un aspect soigné. On note dans le coin supérieur de droite une foliotation du XVII[e] s. Voici l'indication du contenu.

Cahier de cinq feuillets doubles. Fol. 16 (éd. Aguiló, p. 25. Lib. I, prosa II), sues mans ço es conexença dels desfalliments seus als seus pits aco es quant l'om torbat torna a regonexença de si mateix e lavores jassia que la virtut de la raho sia carregada e premuda empero no es de tot vencuça ne aterrada per que dix no es la malaltia perillosa car ha malaltia de litargi que es oblit de raho... *v°* (*éd. p. 28. Lib. I, prosa III*) dels quals alguns foren exellats

1. *Gesamtkatalog der Wiegendrucke*, t. IV (Leipzig, 1930), n° 4582.

2. J. Villanueva, *Viage literario*, t. XVIII (Madrid, 1851), p. 206, et A. Morel-Fatio, dans le *Grundriss* de G. Gröber, t. II, 2 (Strasbourg, 1897), p. 104.

3. *Gesamtkatalog*, n° 4583.

los altres hagueren a fugir los altres prengueren. — *Fol. 17 et 18 manquent.* — *Fol. 19* (*éd. p. 33. Lib. I, metre IV*) pertorbades e irades que li vinguen contra ne sera torbat... *Fol. 26 v°* (*éd. p. 52. Lib. I, metre VI*)... e do a tu eximpli de semblant en natura quant. — *Fol. 27 et 28 manquent.* — *Fol. 29* (*éd. p. 58. Lib. II, prosa I*) alguna escusacio has car soptos e gran mudament no es ses turbacio de la pensa... *v°* (*éd. p. 60. Lib. II, prosa I*)... Quant ellas leva superbiosament en alt corra ades amunt ades avall axi com un bras de mar qui es a.

Feuillet isolé. Fol. 48 (*éd. p. 105. Lib. III, prosa I*) de guisa que com hom aïa coneguda la falssia que mils hom conegua la veritat... *v°* (*éd. p. 108. Lib. III, metre I*)... quant hauras sentida la amarguor de les coses que dona fortuna mils sentiras la dolçor de la.

Cahier de deux feuillets doubles. Fol. 64 (*éd. p. 145. Lib. III, metre IX*) desig del sobiran ben e aquesta es ley sua benigna quels has dada... *Fol. 65 v°* (*éd. p. 149. Lib. III, prosa X*)... segons que demunt havem tochat en alguna manera beneu yrança es sobiran. — *Fol. 66-75 manquent.* — *Fol. 76* (*éd. p. 172. Lib. III, metre XII*) qui caramentamen no dupten ne han peresa de treballar... *Fol. 77 v°* (*éd. p. 178. Lib. IV, metre I*)... no seriem per los bons homens temuts.

Cahier de deux feuillets doubles. Fol. 81 (*éd. p. 185. Lib. IV, prosa III*) e cell qui es barallos es comparat a cha qui es malicios... *v°* (*éd. p. 188. Lib. IV, metre III*)... in que Xerces li dona abeuratge per ço car segons les obres. — *Fol. 82 et 83 manquent.* — *Fol. 84* (*éd. p. 192. Lib. IV, prosa IV*) e escurs per que empatxen l'enteniment e per aco nol poden levar... *Fol. 85 v°* (*éd. p. 196. Lib. IV, prosa V*)... que no li placia mes haver be e honor que lo contrari e axi es. — *Fol. 86 et 87 manquent.* — *Fol. 88* (*éd. p. 201. Lib. IV, prosa VI*) esser a disposicio e fat es aquella disposicio que es fundada... *v°* (*éd. p. 203, ibid.*)... ans a alguns dona coses dolces e calentes e a altres done.

Cahier de deux feuillets doubles. Fol. 91 (*éd. p. 207. Lib. IV, prosa VI*) cosa es appareguda la lur verdera bonesa... *Fol. 92 v°* (*éd. p. 212. Lib. IV, metre VI*)... els guia a lur fi tot quant es per ell es ordonadament fet se perdria. — *Fol. 93 à 105 manquent.* — *Fol. 106* (*éd. p. 241. Lib. V, prosa IV*) per la qual ha vertadera conexenca redueix tota cosa feta a la sua causa... *Fol. 107 v°* (*éd. p. 246. Lib. V, metre IV*)... e comenca en lo lati *quod si in corporibus sentiendis* e en romanç *apres d'aco la philosophia.*

C. Brunel.

COMPTES RENDUS

Monumenta Musicae Sacrae, *Collection de manuscrits et d'études publiés sous la direction de dom Hesbert.*

I. — *Le Prosaire de la Sainte-Chapelle*; Mâcon, Protat, 1952, 110 p., in-4°, 150 pl.

II. — *Les Manuscrits musicaux de Jumièges*; Mâcon, Protat, 1954, 100 p., in-4°, 100 pl.

Voici les deux premiers volumes d'une collection monumentale : le directeur de la collection est également l'auteur de ces deux ouvrages.

I. — Le Prosaire est conservé à Bari (Italie) et provient de la collégiale Saint-Nicolas fondée en cette ville par Charles II d'Anjou en 1304. Il est actuellement relié avec un graduel de même provenance; il semble qu'on soit en présence de copies faites d'après des modèles établis pour la Sainte-Chapelle. L'érudit auteur présente son manuscrit, conte les origines du culte de Saint-Nicolas à Bari, la mainmise de Charles II sur une fondation ancienne et la création de la collégiale. Il en édite la charte de fondation et un inventaire de livres, qui date de 1296. Après avoir décrit assez sommairement le manuscrit il fait la recension des séquences dans leur ordre liturgique, reproduit le calendrier, édite les vingt-neuf pièces inédites du recueil (texte littéraire). Suivent la liste des *incipit* mélodiques, une courte étude sur les pièces originales du recueil et les adaptations; le manuscrit est ensuite reproduit intégralement (303 clichés en 150 planches). L'ouvrage se termine par d'excellents index.

Nous trouvons là une somme d'information considérable et l'on rend pleinement hommage à l'auteur qui n'a rien ménagé pour la qualité de son travail. Après avoir utilisé les reproductions déposées à Solesmes, il a vu le manuscrit lui-même à Bari. L'érudition dont témoigne le livre, l'édition digne du modèle, l'État même qui a permis toutes ces largesses, méritent le respect. Devant un ensemble si dense et si précieux, les questions, on le devine, se pressent et nous les posons sans remords.

Parmi la foule des manuscrits parisiens conservés, on n'a pas encore pris grand soin d'identifier ceux qui pourraient provenir de la Sainte-Chapelle : on n'en est que plus heureux de trouver celui-ci. Mais la curiosité du lecteur est sans limite : puisque l'auteur nous signale qu'un graduel est relié avec le prosaire, nous réclamons, une fois de plus, la publication de sa liste de textes caractéristiques. Depuis les recherches de D. Beyssac et de Leroquais en effet, la liste des *alléluias*, variant d'église à église, est considérée comme la pièce d'identité des livres de la messe ; du moment que la méthode d'identification est connue, on aimerait en voir se répandre l'emploi. Grâce à cette liste, on pourrait tenter l'identification des graduels, si nombreux dans les bibliothèques françaises : nul doute qu'elle ne donne d'heureuses surprises.

Il semble d'ailleurs que la date de ce prosaire devrait être modifiée. L'argumentation de l'auteur est très séduisante : Charles II ayant fondé une collégiale en 1304, lui remet des livres qui viennent de Paris, pour que le rite de la Sainte-Chapelle soit observé à Bari, et entre autres un prosaire qui, ne portant aucune fête postérieure à 1248, doit avoir été écrit fort peu après cette date. L'auteur paraît se contredire en affirmant que ce volume ne peut être qu'un de ceux que mentionne l'inventaire de 1296. Si le livre était en 1296 à Saint-Nicolas, le roi ne peut guère en faire offrande comme venant de *nostrae capellae regiae*, en 1304. Au surplus, le moindre regard donné au manuscrit nous montre que sa décoration est impossible au XIIIe siècle : les grandes initiales ont toutes des motifs dits « à feuilles de lierre », caractéristiques du XIVe siècle. Nous prendrons comme point de comparaison des livres identifiés par Leroquais : le psautier Paris latin 16311 (Sainte-Chapelle, Leroquais, *Psautiers*, II, 126), le missel Paris latin 1112 (Leroquais, *Sacramentaires*, II, 47), le psautier Sainte-Geneviève 2641 (Leroquais, *Psautiers*, II, p. 154) auxquels on peut ajouter l'évangéliaire Paris latin 9455, et qui sont tous du milieu du XIIIe siècle ; leur décoration ne comporte jamais ce motif. Il semble même que les ateliers de Paris manifestaient sur ce point un classicisme rigoureux.

Il nous paraît aussi que le paragraphe concernant les fêtes ne fournit pas une preuve irrécusable que le livre ait été copié avant 1250. L'auteur se fonde pour l'affirmer sur l'absence des fêtes postérieures à 1248 : mais il arrive bien souvent que les fêtes pénètrent fort lentement dans le culte. Il est impossible d'entrer ici dans des détails qui exigeraient de longs développements ; on consulterait avec profit les tables des répertoires de Leroquais : on y verrait combien irrégulière est la présence des solennités tardives. La canonisation de saint Pierre de Vérone en 1253 impose ce nom dans un certain nombre de livres de Paris cités par l'auteur. On ne le trouve pourtant pas dans le graduel de l'Arsenal 110, livre très proche du prosaire de Bari, de la fin du XIVe siècle, pas plus qu'on n'y trouve saint Dominique canonisé en 1234 ou saint François canonisé en 1228. La fête du Saint-Sacrement elle-

même n'a pas été populaire si vite; la bulle *Transiturus* qui l'établit pour l'Église entière est de 1264 (et non de 1246) mais elle n'a été suivie d'aucun effet (voir C. Lambot, *Rev. Bénédictine*, 1942, p. 61); les manuscrits dominicains du début du XIVe s. ne portent cette fête qu'en addition (Delaissé, *Scriptorium*, IV, 1950, p. 220 s.), ce qui est le cas pour la généralité des manuscrits jusqu'à la fin du XIVe siècle.

Ces données font déjà sentir combien une datation aussi précise et précoce que les années 1248-1250 est incertaine pour le livre de Bari. L'auteur, transcrivant l'acte de fondation de la collégiale (1304), nous donne à lire que Charles II a imposé le rite de Paris à sa nouvelle fondation (*ordinem Parisiorum Ecclesiae*, p. 18) et lui a fourni des livres à cet effet. Mais il ne peut être question d'une autre origine que celle de la chapelle, très itinérante, des princes d'Anjou. Le frère de saint Louis, Charles Ier, prit nominalement possession du royaume de Sicile en 1265, en fait en 1268. Charles II, né en 1254, était un enfant, il devint alors prince de Salerne et vécut en Italie. Charles Ier délaissa totalement l'Anjou : on le trouve continuellement à Naples, à Rome jusqu'à 1282, il mourut à Foggio en 1285. Charles II était alors prisonnier en Aragon ; il ne fut libéré qu'en 1288. Dès lors il ne quitta plus l'Italie et, afin d'être plus libre, il se débarrassa du Maine et de l'Anjou qu'il offrit en dot à sa fille, mariée à Charles d'Artois, pour qu'ils fissent retour à la couronne de France. Dans les aventures couronnées d'insuccès où se lança Charles II, il n'y a pas de place pour la vie à Paris et pour un contact direct avec la Sainte-Chapelle : le roi avait sa propre chapelle qui devait, à l'origine, suivre le rite parisien, mais il est bien probable que les manuscrits étaient copiés sur des originaux venus avec Charles Ier en 1265. On s'explique ainsi une décoration très postérieure aux années 1250, un sanctoral attardé, incomplet, et des pièces originales qui ont disparu des autres témoins.

Autre chose : on aurait voulu trouver une note sur les autres livres que devrait contenir, actuellement, le fonds de Bari : le prosaire est-il une respectable épave, ou fait-il partie d'un ensemble conservé, et sous quelle forme ? L'entourage des manuscrits lorqu'ils nous arrivent est bien important et c'est une question fondamentale que de savoir s'ils ont une famille. A Paris en tout cas, ce livre n'a pas encore de frères, mais il a des cousins proches : les prosaires de Paris, et plus précisément de Saint-Victor. On s'étonne que, nulle part dans l'édition, ne se trouve la mention du prosaire de Saint-Victor publié par Misset et Aubry en 1900. Il s'agit pourtant d'un répertoire strictement contemporain (dans les années 1230-1239) et voisin du nôtre, puisque quelques centaines de mètres seulement séparent la Sainte-Chapelle de Saint-Victor. Nous entendons bien que l'édition d'Aubry est dépouillée par Chevalier (*Repertorium hymnologicum*) et Dreves (*Analecta hymnica*) et que l'auteur remplit son devoir strict en citant les deux répertoires. La comparaison des deux livres donne matière à réflexion.

Le prosaire de Bari suit la division moderne des livres liturgiques en trois séries : fêtes du Temps, des Saints, et « communs » adaptables à plusieurs fêtes. Dom H., p. 37, nous dit que les livres anciens présentent un mélange plus intime de toutes ces fêtes : la division en trois séries est cependant celle, très ancienne, des vieux livres gallicans gélasiens. Les livres « grégoriens » du VII^e-VIII^e siècle avaient un ordre mixte (une fête fixe et les dimanches mobiles qui la suivent) difficile à adapter. Ils s'imposèrent en France dès 750, mais la division en trois séries, jugée plus pratique, fut lentement reprise dès le IX^e siècle (Leroquais, *Sacramentaires...*, t. I ; les analyses le font nettement voir : Paris 9432 et 9430, du IX^e s., Laon 118, Angers 91, etc., du X^e). L'ordonnance mixte subsista cependant, puisqu'on la retrouve entre autres dans les livres de Saint-Victor édités par Misset et Aubry et antérieurs de peu à 1239 (Paris 14819 et 14452). Le répertoire des séquences est assez voisin de celui de Bari, mais, pour des pièces de paroles identiques, près de la moitié des mélodies sont différentes. Quelques années plus tard — vers le milieu du XIII^e s. — le missel de Paris, latin 1112, venant de Saint-Victor, adopte l'ordre en trois séries et en même temps les mélodies ont changé : ce sont celles de la Sainte-Chapelle, qui doivent être celles du diocèse de Paris. Changement inexpliqué, mais curieux.

Passons aux séquences elles-mêmes : le prosaire de Bari n'en contient pas moins de 300. C'est là une des grandes difficultés du travail sur ces pièces : les livres qui les renferment sont trop riches, leur dépouillement est long et minutieux, car les mélodies subissent de nombreuses variations. Les pièces inédites semblent avoir été écrites pour la Sainte-Chapelle et n'avoir pas été reproduites, car les prosaires plus tardifs n'en portent pas trace. A part ces vingt-neuf titres, le répertoire de Bari est presque identique à celui du manuscrit de l'Arsenal 110. Les séquences inédites sont au nombre de vingt-neuf, mais beaucoup d'entre elles sont adaptées à des mélodies déjà connues; six seulement ont reçu des compositions musicales nouvelles : *Stella caelo*, — *Lignum vite*, — *Liberalis manus*, — *Laetetur felix Gallia*, — *Magno valde gaudio*, et *Cursor levis*. La publication, en fac-similé, de ces six pièces nouvelles (les poèmes des autres étant édités dans le livre) aurait peut-être suffi à nous donner une bonne idée du manuscrit qui est très homogène et ne semble peut-être pas mériter la reproduction intégrale. Les musicologues en tout cas puiseront longtemps dans les remarquables tables d'*incipit*, littéraires et musicaux.

II. — Le second ouvrage est également bien rempli ; il se présente sous l'aspect d'un catalogue de manuscrits. C'est un volume d'hommage en l'honneur du treizième centenaire de Jumièges, consacré uniquement aux manuscrits à notation musicale qui se trouvaient dans l'ancienne bibliothèque de l'Abbaye, quelle que fût leur provenance. Ce catalogue n'envisage donc pas la reconstitution du fonds musical de Jumièges à quelque époque que ce soit, car bien des volumes en ont été distraits, et figurent dans des dépôts

parfois fort éloignés. Au contraire, nous verrons dans le livre de dom H. des pièces qui n'ont été ni écrites ni notées pour Jumièges, et qui y sont venues par hasard ; lorsque la bibliothèque fut sécularisée, elles ont pris tout naturellement le chemin de Rouen avec les recueils écrits pour l'Abbaye. Enfin un catalogue strictement musical ne devait pas faire état, de façon courante tout au moins, du support de ces notations : beaucoup d'entre elles ne sont que des additions, portées sur un feuillet resté blanc dans n'importe quel livre sans rapport avec le service du chœur. Il s'agit le plus souvent de noter une pièce sous la dictée, pour ne pas la perdre : on profite du moindre blanc, d'une marge. Les quarante cotes que l'auteur réunit sont actuellement conservées à Rouen et portent la marque des rayons de Jumièges ; un graduel-séquentiaire écrit pour Jumièges, mais qui n'y a pas séjourné, termine la collection.

On ne trouvera ici aucune étude sur le *scriptorium*, la bibliothèque ou le chœur de Jumièges : on se souviendra que ce volume, prévu pour paraître à l'époque du Congrès, ne devait pas faire double emploi avec les communications que l'auteur lui-même avait demandées à plusieurs érudits. Avec une grande délicatesse, dom H. a évité d'aborder les sujets qu'on retrouvera, très prochainement, dans les *Actes* du Congrès.

Après une courte introduction, le livre contient quarante et une notices, dont quelques-unes fort importantes, des tables de concordance, et une notice sur les *Notations musicales connues à Jumièges du XI^e^ au XV^e^ siècle.* Vient ensuite un tableau de ces neumes, puis cent planches de notations qui seront une fortune pour les paléographes : le choix, l'ordonnance par dates, très sûre, l'excellente lisibilité en font des instruments de travail de premier choix. Le volume se termine par une série d'index : table des planches, des pièces de chant et de l'affectation de ces pièces. Cette dernière table est bien précieuse, car on tient peu de compte en général du fait que bien des morceaux sont « passe-partout » et provoquent des équivoques dans les identifications. La composition, les planches sont magnifiques, les transcriptions musicales bien imprimées : ce livre austère est, en plus, agréable à lire.

Les notices ne concernent absolument que la partie musicale des livres examinés : elles déconcerteront ceux qui voudraient y retrouver les formules longuement mûries de nos catalogues actuels. Telles quelles, elles vont droit au but de l'auteur : rendre accessible la musique de certains livres dont les notations ne seront jamais étudiées que par hasard. Le recueil qui les contient est désigné sous ses trois cotes (Jumièges, et deux cotes de Rouen) et par un titre indiquant son contenu général ; ce titre est parfois corrigé par dom H. Certaines des notices sont brèves : il s'agit tantôt d'essais de plume (Rouen A 244) ou d'une menue addition (Rouen A 593, quatre notes carrées) ; des évangéliaires sont assortis de lettres permettant l'alternance des chantres dans la Passion (Rouen A 21, A 266, A 272, A 293, A 205, etc...) ou même de neumes. D'autres livres contiennent de petites additions de

neumes sur une pièce rare ou nouvelle : l'hymne à sainte Madeleine du recueil Rouen A 387, une séquence dans Rouen A 380, un répons tardif pour Saint-Pierre aux Liens, etc... D'autres manuscrits contenaient des additions plus importantes et leurs notices sont de véritables monographies, avec la bibliographie de travail. Dans le manuscrit A 367 se trouve l'office des morts propre à Jumièges avec son dépouillement. Le texte présentait des lacunes ; peut-être l'auteur aurait-il pu le compléter d'après un autre témoin non noté pour permettre les identifications futures. Dans le manuscrit U 107 on trouve un *Libera me* curieux : ainsi que son verset *Dies* il est transposé en mode de *la* (fait rarissime) — les versets qui suivent sont l'un inédit, l'autre fort rare, leurs mélodies sont propres et méritent le soin que dom H. prend de les transcrire. L'addition est faite à Jumièges au XII^e^ siècle. Quelques compositions en vers rythmiques sont à signaler : dans Rouen U 109, un office de saint Taurin, dans U 135 un office de saint Julien, un autre de saint Gilles, dans U 155 ceux de saint Laurent et de saint Grégoire. Ils sont en tout ou en partie inédits, l'auteur en publie les schémas ; les offices sont reproduits en entier dans les planches en fac-similé.

L'appendice qui traite des notations musicales est encore plus intéressant. Le principe même de la publication voulait qu'on nous montrât tout ce que Jumièges possédait : en fait nous voyons des neumes de plusieurs provenances, mais proches de la Normandie : Angleterre, France. L'auteur donne un classement de tous ces clichés, classement sûr, mais auquel on pourrait faire un reproche : les neumes normands ne sont qu'une espèce de neumes français, aucune forme de base ne les en distingue réellement. On peut bien diviser le groupe « français » en plusieurs provinces — rien n'est dissemblable comme les graphies de Cluny et de Jumièges — mais ce ne sont pas des types neumatiques différents. Il en est de même des neumes anglais, qui sont en réalité des signes « français » copiés verticalement et avec une plume fine. Dès lors on aurait aimé que les notations carrées, plus tardives, fussent rejetées à la fin de l'appendice au lieu de séparer les neumes normands et « français ». Une énumération précieuse, celle des notations alphabétiques, vient en dernier lieu et se rapporte aux quatorze planches de cette notation que contient le livre.

On aurait aussi voulu retrouver, dans la légende des planches, l'indication du type neumatique reproduit, car l'admirable succession des clichés prendrait ainsi toute sa valeur didactique : on y voit fort bien l'opposition des neumes normands, inclinés, tourmentés parfois (avec un rappel des notations du bord de la Loire et de Paris) et des neumes français beaucoup plus classiques et calmes. On se reportera, pour cette étude, au beau tableau de la p. 88, en se souvenant que le défaut des tableaux de neumes est de présenter les signes isolés, écrits par une main moderne, avec une plume unique. C'est une stylisation indispensable qu'on doit consulter pour connaître la forme de base des signes, mais il faut se souvenir que leur enchaînement,

la « manière » de chaque copiste aussi, comptent beaucoup. Enfin, signalons que nous avons cherché en vain dans ce tableau l'évolution de certains signes normands fortement influencés par les notations lorraines. C'est une sorte d'accident de frontière, qu'on trouve aussi dans la région champenoise, mais qui affecte des formes assez dissemblables en Normandie et en Champagne. On verra les planches LV, LVI, dont les *clivis* ne dépareraient pas un manuscrit « lorrain », de même que certains *pes* de la planche XLI.

On voudra bien voir, dans ces réflexions, des souhaits d'étudiants beaucoup plus que des critiques réelles. La science des neumes, chez les laïques, est à ses débuts; encore ne peuvent-ils travailler pour l'instant qu'à l'aide des publications ecclésiastiques. C'est donc avec gratitude que nous les accueillons, surtout quand elles ont cette valeur. Solange CORBIN.

Maurice DELBOUILLE, **Sur la genèse de la Chanson de Roland**, Travaux récents, Propositions nouvelles, Essai critique; Bruxelles, 1954; in-8°, 167 pages (Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises de Belgique).

Le travail de M. Delbouille se compose de huit essais groupés sous deux chefs : A) *La « précellence » du texte d'Oxford* ; B) *La préhistoire de la Chanson*. Le premier essai examine les cas où, *O* se séparant des autres versions, M. Horrent, *La chanson de Roland*, Paris, 1951, p. 156 ss. et *passim*, avait soutenu que le texte des autres versions était plus « authentique » que celui de *O*, non pas cependant, comme l'avait cru, en général, la critique avant lui, par suite d'une erreur ou d'une faute de *O*, mais bien plutôt par suite d'un remaniement volontaire du texte primitif. Les cas examinés ici sont au nombre de cinq (ils sont d'ailleurs bien connus des lecteurs du *Roland*); il s'agit : 1) de la désignation de Ganelon pour l'ambassade; 2) de l'ordre des strophes où l'on voit Olivier demander à Roland de sonner du cor ; 3) de l'absence possible d'une laisse après le vers 1912 (fuite de Marsile) et d'une autre après le vers 2163 (fuite des païens); 4) de l'absence, quelque part entre 1445 et 1449, d'une ou deux laisses rapportant le message de Margariz à Marsile; 5) de la place de l'épisode d'Abisme. M. Delbouille rejette le principe d'explication de M. Horrent (à bon droit, je pense), et, considérant en fait le texte d'Oxford comme fautif dans les cinq cas, voit dans ces fautes le résultat d'accident de copie, vers sautés ou laisses interverties. Il serait trop long de reprendre ici le détail de la discussion, qui n'intéresse d'ailleurs que ceux qui croient à une faute d'Oxford aux passages incriminés. Nous noterons seulement que le cas 3 est sans grand intérêt et que, pour le cas 2, il ne suffit pas de dire que *O* a fait passer les vers 1059-1069 avant les vers 1070-1081, puisque ces vers assonent chez lui en *é* masculin, tandis que dans les textes concurrents ils assonent en *ée* féminin, et que, par conséquent, ils ont été forcément récrits soit pour l'une soit pour l'autre version, ce qui

suppose une modification plus profonde qu'une simple transposition. — Pour le premier cas, qui concerne la désignation de Ganelon à l'ambassade, M. Delbouille déclare décisive la démonstration de M. Horrent, *La chanson de Roland*, p. 213-218, qui, après bien d'autres et, en particulier, M. Ch. A. Knudson, rejette l'ordre d'Oxford; il se contente donc de donner, de l'accident, une autre explication. Cependant, il est permis de mettre en doute le caractère dirimant de la démonstration de M. Horrent, malgré l'approbation qu'elle a également reçue de M. Aebischer, *Rolandiana borealia*, p. 286. Cette démonstration me paraît, en particulier, être fondée sur une interprétation douteuse du personnage de Ganelon. Pour M. Horrent, en effet, Ganelon est un pleutre, dont tous les efforts tendent à faire révoquer par l'empereur le choix qu'on a fait de lui pour l'ambassade. Mais il paraît plus conforme à la pensée du poète de voir, au contraire, dans Ganelon, un chevalier digne et courageux, qui croit sans doute que son fillâtre Roland l'a perfidement désigné pour une tâche dangereuse et qui cherchera, en conséquence, à se venger de ce qu'il pense être une atteinte à sa personne, mais qui ne songe nullement à se soustraire à son devoir; et c'est justement parce qu'il est décidé à accomplir sa mission qu'il se sent le droit de se plaindre hautement, non pas tellement peut-être du choix dont il a été l'objet que de la façon dont ce choix a été décidé. Et pour qui pense que tel est bien le caractère de Ganelon, les arguments de M. Horrent perdent à peu près toute efficace. Enfin, pour les cas 4 et 5, que M. Delbouille considère comme liés, on notera la tentative intéressante, mais bien compliquée, de briser la séquence des vers 1438-1445 et 1446-1448, séquence qui avait tant gêné Bédier, *Commentaires*, p. 182-187, par la supposition que, primitivement, les vers 1446-1448 appartenaient à une autre laisse, mais de même assonance, que les vers 1438-1446. Pour ce qui est de l'épisode d'Abisme, il me paraît évident que l'ordre de *O* est mauvais.

Le second essai est consacré à la défense de l'épisode de Baligant, et nous verserons simplement cette nouvelle tentative au dossier déjà bien lourd de la question, en signalant qu'elle s'ajoute, avec d'autres arguments, à l'excellente dissertation de M. Aebischer dans les *Mélanges Hoepffner*, p. 173-182. Le troisième essai reprend, contre M. Horrent, les arguments qui invitent à placer la naissance du texte d'Oxford aux environs de 1100; le quatrième affirme, avec raison, l'authenticité des vers de *O* contenant le nom de Saint-Michel del Peril de la Mer (il s'agit des vers 152, 1428, 2394) contre les doutes de Mme Rita Lejeune (cf. *Romania*, LXXIII (1952), p. 413); enfin le cinquième tente une interprétation du dernier vers du poème, où M. Delbouille voit une signature d'auteur.

Les trois derniers essais sont consacrés à la préhistoire de la chanson. Le premier d'entre eux examine l'hypothèse que Mme Rita Lejeune a exposée dans son article des *Mélanges Grégoire*, II (1950), p. 371-401, *La naissance du couple littéraire « Roland et Olivier »*, hypothèse d'après laquelle le nom

d'*Olivier* serait un hypocoristique du nom septimanien *Oliba*, né au moment où le nom commun *oliva* « olivier » aurait cédé, dans l'usage, devant la forme à suffixe *olivier*; le passage ou le déplacement *oliva/olivier* aurait provoqué un passage ou un déplacement analogue dans l'onomastique, par suite de l'homonymie ou plutôt de la quasi-homonymie entre *Oliba*, nom propre, et *oliva*, nom commun. Cette hypothèse, si elle se vérifiait, démontrerait l'origine méridionale du nom d'*Olivier*, et elle est, par là même, un argument de poids pour ceux qui croient que le *Roland*, lui aussi, a dû voir le jour dans les régions du Sud de la France. Malheureusement, le raisonnement de Mme Rita Lejeune est insoutenable, même après la sérieuse mise au point critique que lui a fait subir M. Aebischer, *Cultura neolatina*, XI (1951), 197-211. M. Delbouille montre bien, en effet, que les aires d'expansion *Oliba* et *Olivier*, à l'origine, non seulement ne se recouvrent pas, mais qu'elles ne se touchent même pas. Des exemples même du nom d'*Olivier*, antérieurs à 1100, qu'a réunis Mme Rita Lejeune dans son travail, il résulte que la zone d'irradiation du nom à époque ancienne, quelle qu'ait pu être son origine, est l'Ouest de la France du Nord, zone à cheval sur la Bretagne, la Normandie et le Maine. Et l'on ajoutera à la démonstration de M. Delbouille cette remarque que le recueil d'exemples de Mme Rita Lejeune, chose curieuse, n'a pas repris toutes les mentions du nom d'Olivier que lui fournissait Boissonnade, *Du nouveau sur la Chanson de Roland*, p. 334 ss., puisqu'il ne mentionne ni l'Olivier de Château Jussey, dans le Jura, héros de Nicée et d'Ascalon (Albert d'Aix, *Hist. occid. des croisades*, IV, 317 et 394), ni Olivier de Ramerupt, en Champagne, fils d'André, petit-fils d'Hilduin II de Roucy-Ramerupt et qui a dû naître avant 1100 (*Hist. de la France*, XIV, 6), ni surtout Olivier de Dinan, allié de Conan II, duc de Bretagne dès 1064 lors du soulèvement de Rivallon de Combour (La Borderie, *Hist. de Bretagne*, III, 17, 20, 36), tous exemples qui n'ont rien à voir avec le Midi de la France. Le dernier cas est particulièrement intéressant; car le nom d'Olivier est traditionnel et héréditaire dans la famille des seigneurs de Dinan (Mme Rita Lejeune ne cite qu'un *Oliverius, filius Oliverii de Dinan* en 1168); or il serait tout à fait extraordinaire qu'on eût adopté, en Bretagne, dès 1030-1040 au moins, dans une grande famille, un nom de formation relativement récente et d'origine, si je puis dire, exotique. Il y a lieu d'ajouter sans doute encore aux Oliviers de Mme Rita Lejeune et de Boissonnade l'Olivier de Merlymont à qui, au moment de sa mort, Raoul de Mortemer, un des compagnons de Guillaume le Conquérant, confia la tutelle de son fil Hugon : or ce Raoul a dû mourir un peu après 1100 et Olivier de Merlymont était certainement né assez haut dans le XIe siècle (cf. *Hist. de la France*, XIII, 69, note, d'après le *Monasticum anglicanum*). Et je ne parle pas des nombreux Oliviers qui figureraient, toujours d'après Boissonnade, dans les cartulaires manuscrits de Seez et du Mont-Saint-Michel, puisque là son affirmation ne peut pas être, pour l'instant, facilement contrôlée. Je pense

donc, comme M. Delbouille, que l'hypothèse de Mme Rita Lejeune doit être résolument rejetée. — Les deux derniers essais *Autres attaches avec le Midi* et *Tradition stylistique* sont consacrés à l'examen de quelques autres arguments récemment proposés, toujours en faveur de l'origine méridionale du *Roland*. M. Delbouille réfute sans peine les dissertations fragiles de Mme Rita Lejeune, admet les identifications géographiques défendues par M. A. Burger, *Romania*, LXXIV (1953), p. 158-171 et qui concernent *Terre Certaine*, *Valterne*, *Port d'Aspre*, *Munigre*; il reprend enfin les arguments que M. Aebischer, *Studi medievali*, XVIII (1952) a développés à propos de la localisation de certains termes comme *port* « passage de montagne » et *pui* « montagne », mais les ramène à leur juste valeur. L'inspiration méridionale de certains détails de l'épopée n'entraîne évidemment pas le caractère méridional du texte ; au reste, cette inspiration, ainsi que Curtius l'a montré depuis longtemps, est en grande partie livresque, et non pas réelle. Jusqu'à plus ample informé ou découverte de nouveaux documents, il n'y a donc pas lieu de penser à une origine « pyrénéenne » ou « septimanienne » de notre *Chanson de Roland*.

Le livre de M. Delbouille, mesuré dans ses vues, mais d'une critique à la fois sensée et avertie, saura mettre un peu d'ordre, espérons-le, dans la littérature « rolandienne », dont la prolifération actuelle ne laisse pas d'épouvanter quelque peu. Félix Lecoy.

Hans-Erich Keller, **Étude descriptive sur le vocabulaire de Wace**; Berlin 1953, in-8°, 436 pages (Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Veröffentlichungen des Instituts für romanische Sprachwissenschaft, 7).

M. E. Keller nous donne ici un inventaire complet, pour la nomenclature, mais non pour la totalité des exemples, du vocabulaire de Wace, et ce travail est particulièrement le bien venu, puisque les deux grandes œuvres du poète, le *Rou* et le *Brut*, ont été publiées sans lexique ni glossaire, et que Godefroy n'avait eu à sa disposition, pour le *Brut*, que l'édition honorable, mais insuffisante de Leroux de Lincy. Conformément à la méthode préconisée par M. von Wartburg, ce vocabulaire est présenté selon un classement déologique, méthode dont ce n'est pas le lieu de discuter ici ni les avantages, qui sont certains, ni les inconvénients, qui sont nombreux, ni surtout les difficultés, qui sont considérables. Le classement adopté est, d'ailleurs, bien plus un classement selon les choses que selon la réalité linguistique, et je ne vois pas trop comment il pourrait en être autrement dans l'état actuel de nos connaissances. Il suffit, d'autre part, de jeter un coup d'œil sur les deux articles *suor* ou *manaie*, sur les trois articles *esfrei*, ou les quatre articles *esforz* pour se rendre compte combien les distinctions établies sont quelquefois fragiles ou brutales ; par contre, il semble bien que le *par esguard* (de

toutes façons mal traduit) de *Brut* 589 (p. 191 a) n'aurait pas dû être séparé de *esguarder*, *Brut* 3297 (p. 192 b). Et ce ne sont là que des exemples relevés au hasard de la rencontre. Ce n'est pas sans surprise non plus que l'on voit figurer des mots comme *faitre* « créateur », *faiture*, *creator*, *estorer*, et même *char*, tous mots à résonance religieuse, dans un chapitre intitulé *La vie organique*, ou le mot *vierge*, appliqué à sainte Marguerite, sous la rubrique *La vie sexuelle*. On aurait aimé également trouver une tentative de différenciation entre les trop nombreux mots tous traduits de la même façon, par exemple *destruction*, *destruiement*, *eissil*, *desert* « destruction », ou *devorer*, *mangier*, *asorbir*, *transglotir*, *engoler* « dévorer », ou *mucier*, *demucier*, *sei celer*, *trestorner*, *resconser*, *repondre*, *sei atapir* « cacher » ou « se cacher », ou encore *cerchier*, *encerchier*, *demander*, *esgarder*, *taster* « chercher ». Mais ce ne sont là que de menues imperfections ou des facilités, excusables sans doute, dans un travail d'une telle ampleur. De toutes façons, l'index alphabétique des mots étudiés qui termine l'ouvrage, et qui est très soigneusement établi, permet tous les recoupements et toutes les vérifications. — M. Keller a eu naturellement à se poser la question de savoir si l'ensemble des textes publiés par tradition sous le nom de Wace est authentique, et plus particulièrement si les trois morceaux du *Rou* connus respectivement sous les noms de « Première partie », « Seconde partie » et « Chronique ascendante » sont bien de la main du poète. On sait qu'après quelques autres critiques, Ph.-A. Becker avait résolument soutenu la thèse de la non-authenticité. Le problème se trouve avoir été examiné récemment ici même, *Romania*, LXXV (1954), p. 22-53, par M. A. Holden, qui ignorait le travail de M. Keller, et M. Holden, rejetant les conclusions de Becker, a montré, par des raisons à la fois de grammaire et de style, qu'il faut revenir à l'opinion de Gaston Paris, qui croyait, lui, à l'authenticité. Il est intéressant de noter que M. Keller, indépendamment de M. Holden, était déjà parvenu à la même conclusion, mais par une autre voie et par la seule considération du vocabulaire Enfin, procédant à un premier classement du matériel par lui réuni, M. Keller a ajouté à son travail un appendice où sont relevés sous six rubriques : 1) les mots ou expressions se trouvant uniquement chez Wace ou 2) pour la première fois chez Wace ; 3) les mots ou expressions dont l'acception indiquée se trouve uniquement chez Wace ou 4) pour la première fois chez Wace ; 5) les mots ou expressions dont l'emploi indiqué se trouve uniquement chez Wace ou 6) pour la première fois chez Wace. Je signale, toutefois, à propos de ce classement, que si M. Keller nous donne, dans une note de la page 338, la chronologie par lui adoptée pour les œuvres de Wace, il néglige, semble-t-il, de nous indiquer quelles sont à son avis les œuvres antérieures et les œuvres postérieures à son poète. Où place-t-il, par exemple, le *Floire et Blanchefleur* ou Gautier d'Arras, puisque aussi bien il fait descendre le *Rou* jusque vers 1174 ? Il y a là une incertitude regrettable qu'une simple indication, même provisionnelle, aurait facilement dissipée.

L'intérêt du travail de M. Keller est considérable et nous devons lui savoir gré de l'avoir mené à bien. Toutefois, il est bien évident que son utilité dépend avant tout de l'exactitude des relevés et de la qualité de l'interprétation. En ce qui concerne l'exactitude des relevés, je n'ai pas noté d'erreurs. Pour ce qui est de la qualité de l'interprétation, par contre, il y a quelques réserves à faire, et il sera bon, en tout état de cause, de vérifier avec soin les traductions proposées, et, par suite, souvent, le classement adopté. Voici quelques remarques que m'a suggérées une lecture rapide des cinquante premières pages. *Creon* 28 a, n'est pas un subst. signifiant « monde », mais la 1re pers. du pl. de *croire*. — *Escrois* 30 b, « fracas », et non « coup de tonnerre » ; d'ailleurs la bonne leçon est *croiz*, ainsi que le montre la rime. — *Chaumei* 31 a, non pas « bruyère », mais « terrain pierreux et inculte ». — *Chavee* 31 b, est un part. se rapportant à *fosses*, et non un subst. — *Escurre* 33 a, n'est pas un verbe actif, mais un verbe neutre. — *Flot* 34 b, signifie « marée » (montante) et non pas « flots ». — *Traite* 35 b (*Conception* 1752), signifie simplement « tirée de ». — *Croisé* 37 a (*Brut* 13594), lapsus de l'édition que c'était une belle occasion de corriger; lire *croise*, *cruise*, le sens est bien « coquille de noix », mais il est intéressant de trouver chez Wace un mot qui passe pour typiquement franco-provençal, cf. J. Jud, *Studies... to M. K. Pope*, p. 226-27 et *FEW*, II, 1364. — *Coldreiz* 37 b (*Brut* 4630), « bois de coudriers », et non « coudrier ». — *Livrer un oiseau* 39 a (*Rou*, II, 1768), me paraît une faute pour *loirier un oiseau*. — *Ostor* 40 a, non pas « vautour », mais « autour ». — *Chaitif* 40 a, « homme, en général » est très douteux, malgré l'autorité du Tobler-Lommatzsch. — *Cuer* 41 a à *Saint Nicolas* 1305, n'est pas le subst., mais une variante orthographique de la conjonction *quar*, *quer*. — *Garçon* 42 b (*Conception* 308), non pas « garçon », mais « personnage de basse condition ». — *Col* 45 a, la traduction par « épaules » est de toutes façons peu probable, malgré le Tobler-Lommatzsch, suivi par le *FEW*; mais quand il s'agit d'*escu al col*, comme dans les trois exemples cités ici, il est bien évident qu'il s'agit du « cou », auquel on pendait ledit écu par la « guige », cf. A. Schultz, *Höfisches Leben*, II, 82. — Pourquoi *sun oilz veant* 46 b, qui est un barbarisme, alors que le texte porte correctement *lur oilz veant* ? — *Purveeir* 47 a, non pas « parcourir des yeux » (qui implique en français moderne une certaine négligence ou une certaine indifférence), mais « explorer ». — *Vis* 47 a, « visage » et non « champ visuel ». — *Aviser* 47 a, non pas « apercevoir », mais « considérer attentivement, diriger ses regards vers, reconnaître ». — *Garder* 47 a, M. Keller a enregistré sans la remarquer l'expression *ne garder l'ore* « craindre à tout moment que... » ; elle n'a rien à faire dans un chapitre consacré à la vue. — *Trestorner* 48 a, non pas « cacher », mais « détourner, dissimuler ». — *Entendre* 49 a, ne signifie « percevoir par l'ouïe » ni à *Conception* 333 ni à *Brut* 1534. — *Acochier* 49 b, paraît bien ne signifier que « se mettre au lit quand on est malade » ; l'exemple cité a ce sens. — *Dormant* 49 b, dans *en*

lor dormant, n'est pas un subst., mais un gérondif. — *Veille* 49 a, ne signifie pas « veillée », mais « vigile », cf. la bonne remarque en note. — *Desoignant* 51 a et 161 b « fils de concubinage », *Brut* 2351, me paraît une faute de l'éditeur; lire *de soignant*, en deux mots. — *Garison* 53 a, *Rou*, III, 1878, ne signifie pas « guérison », mais « subsistance, moyen de subsister, de vivre ». — *Destemprer* 55 a, non pas « droguer », mais « préparer une drogue par mélange ». — *Conrei* 57 b, la traduction « nourriture » est certainement trop étroite pour quelques-uns des exemples cités. — *Livreison* 58 b, n'est pas la « provision », mais d'une façon générale, « la part de biens, d'avantages en nature que le seigneur donne à ses hommes »; le mot ne devrait pas figurer dans le paragraphe « aliments »; c'est, si je puis dire, un mot de l'économie féodale. — *Aparillé* 59 b, « vêtu » fait faux sens; la valeur est « équipé, muni de tous les attributs de... ». — *Afubler* 59 b, non pas « revêtir », mais « agrafer, en part. un manteau ». — *Verser* et *reverser* 60 a, non pas simplement « enlever un vêtement », mais « le retourner pour l'ôter », car le haubert, comme nos chandails modernes, ne pouvait s'ôter que si on le faisait passer par la tête, en le retournant. — *Sei desguiser* 50 a : il est peu probable qu'au seul passage cité (*Brut* 14263) le mot s'applique au changement de vêtement; il se rapporte plutôt à ce qui suit et signifie « prendre une fausse apparence ». — Le *tassel* 60 b n'est pas la « frange » du manteau, cf. E. R. Goddard, *Women's costume*, p. 209-213. — *Langes* 60 b, « vêtements de laine » sans doute, mais dans les deux exemples cités (et presque toujours en anc. fr., sinon toujours, dans la littérature), le mot sert à désigner une « tenue de pénitence ». — *Conrei* 61 b, ne signifie pas « parure »; *prendre conrei* est une expression très répandue signifiant quelque chose comme « se préoccuper de, prendre soin de... »; elle est d'ailleurs relevée p. 143 a, avec l'exemple cité 61 b. — *Nusche* 62 b, ne semble pas signifier « bracelet ou agrafe », mais « collier ». — *Paile* 62 b, pourquoi « étoffe rayée » ? — *N'avoir garde* 63 b, non pas « ne pas se soucier de », mais « n'avoir pas à craindre de... », expression très fréquente, et parfois difficile, cf. *Romania*, LXVII, 331-359. — *Apeler de* 65 a, non pas « rappeler » mais terme de droit « exiger de quelqu'un l'exécution de quelque chose ». — *Espiritelment* 66 b, qui est un mot d'Église et un latinisme, signifie ici « par la vue de l'esprit, inspiré par Dieu », valeur très fréquente, quoique mal dégagée par le Tobler-Lommatzsch. — *Avenant* 66 b, non pas « raisonnable », mais « convenable ». — *Redote* 66 b, non pas adjectif, mais verbe, de *redoter*. — *Estutiez* 67 a, non pas « qui éprouve de la confusion », mais « malmené ». — *Desveier* 67 b, pourquoi « se troubler » dans l'exemple de *Conception* 1082 ? le sens est « sortir de la droite voie ». — *Perdre la teste* 67 a, *Rou*, III, 6263, signifie ici « périr, mourir », et non « s'embrouiller ». — *Muser* 68 a, non pas « réfléchir », mais « perdre son temps ». — *Acointier* 98 b, non pas « examiner », mais « apprendre à connaître ». — Non pas *saveir tur* à 68 b, mais *ne saveir tur*, qui signifie « il n'y a pas moyen de faire autrement ». — *Surveisier* 70 a, non pas « surprendre »,

mais « se montrer plus rusé, plus fin que... ». — *Semblant* 71 a, non pas « arguments » (*Rou*, III, 9971), mais « attitude ». — *Deraisnier* 76 b, non pas « expliquer », mais « exposer son droit en justice ».

Nous examinerons maintenant rapidement la liste des mots présentés comme n'étant attestés que chez Wace (Appendice I, p. 375). Sur les soixante-dix mots enregistrés, une vingtaine peut être immédiatement supprimée. Ce sont : *afemé*, non pas « marié », mais « affaibli, faible comme une femme », autres exemples dans Godefroy, I, 129 a ; *agehiz* (*de mort*), autre exemple dans la *Vie de saint Édouard*, éd. Södergård, 4663 ; *ainzneage*, exactement « droit d'aînesse », nombreux exemples dans Godefroy, I, 192 c ; *aquiter les gages*, au moins un autre exemple cité par le Tobler-Lommatzsch, tiré de *Guillaume le Maréchal* 6834 ; *ravoir* ou *racheter ses gages* est fréquent ; *mettre arriere*, au sens de « mépriser, négliger, repousser » n'est pas particulier à Wace, le Tobler-Lommatzsch, I, 527, en cite un exemple de Gautier de Soignies ; on en réunirait d'autres facilement, cf. Baudoin de Condé, *Prison d'amour*, 1943 ; *asquanz* n'est pas une forme particulière à Wace ; elle passe pour normande ; Godefroy, I, 237 a, en donne des exemples tirés de manuscrits de Guerne de Pont-Sainte-Maxence ou de Marie de France ; cf. encore *Pèlerinages de Charlemagne*, 685 ou Marie de France, *Fables*, 34, 14 ; *cenement* a été signalé en judéo-français avec le sens de « chuchotement » ; *creon* est une erreur, cf. *supra*, *crever*, en parlant du cœur est fréquent en ancien français et *en lor cuer crevant* ne paraît pas être une « expression » mais un emploi bien connu du gérondif ; *deshenechier*, au sens de « déferler les voiles d'un navire » se rencontre dans *Floire et Blancheflor* (p. 48 de l'édition de du Méril), cité par le Tobler-Lommatzsch (*desharnechier*) ; le contraire *heneschier* se trouve dans *Guillaume le Maréchal* 17336, dans la *Vie de saint Edmunt* de Denis Piramus, 1458 et dans le *Partonopeus ; enganement*, autres exemples dans Godefroy, III, 163 c ; **fruir* n'est qu'un barbarisme, le *frut* de *Brut* 3448 est évidemment le parfait de *fraindre ; hel* « barre de gouvernail », *Brut* 11217, autres exemples cités par A. Thomas, *Romania*, XLIV, 347 ; le *rescurreur* qu'a imprimé Andresen pour le *rescoour* de son manuscrit est presque à coup sûr un barbarisme, on peut penser au *rescoeor* proposé par Gaston Paris (dont les exemples ne sont pas du XVIe siècle, comme le dit M. Keller, puisqu'ils sont tirés de Philippe de Beaumanoir) ou à *rescosseor*, bien que ces deux mots ne soient attestés que dans le vocabulaire juridique, ou même à *recovreor ; tresgiet*, un autre exemple dans *Athis et Prophilias* 2750 ; *venie*, mot savant de deux syllabes, donc du type de *glorie*, *palie*, etc..., est attesté dans Godefroy, VIII, 160 b, sous *veine ; wibete* est donné comme anglais par Wace lui-même ; pour *wirewite*, M. Keller aurait trouvé d'autres exemples dans A. Thomas, *Essais*..., p. 400.

Ces réserves faites, il reste que le répertoire de M. Keller sera d'une bonne utilité aux lecteurs de Wace et aux lexicographes qui s'intéressent à la formation du vocabulaire de l'ancien français classique. Félix Lecoy.

PÉRIODIQUES

ARCHIV FÜR DAS STUDIUM DER NEUEREN SPRACHEN, mit Literaturblatt und Bibliographie, t. CXC (1953-4), 1-2. — P. 1-20. S. Gutenbrunner, *Ueber die Quellen der Erexsaga, ein namenkundlicher Beitrag zu den Erec-Problemen.* La traduction en vieux norois du roman de Chrestien de Troyes a été publiée en 1880 par G. Cederschiöld sur la base du manuscrit appelé *a*. M. Gutenbrunner cherche à démontrer que la filiation des versions est plus compliquée qu'on ne l'a cru et que le ms. *b*, bien que moins ancien que le ms. *a*, est plus rapproché de l'original, tout au moins quant aux noms des personnes et des lieux. A la fin de l'article, on trouve un tableau comparatif des personnes présentes aux noces d'Erec; dans ce tableau, il n'est pas tenu compte seulement des noms, mais aussi des agissements des personnages. — P. 70-3. G. Rohlfs, *Zur Wortgeschichte von frz.* aveugle. O. Deutschmann (*Romanistisches Jahrbuch*, I, 1948, p. 87-153) a cherché à éclairer l'origine de ce mot difficile. Dans l'*Archiv*, CLXXXIX, 76, M. Rohlfs a indiqué les raisons pour lesquelles les étymologies proposées n'étaient pas à son avis recevables. M. D., à la fin de son article, avait été obligé de reconnaître que des deux propositions, ni l'une ni l'autre ne pouvait être prouvée fausse, tandis qu'une seule pouvait être retenue comme bonne. Nous ne pouvons rejeter ni aboculis ni albusoculus, pour l'une comme pour l'autre, le facteur décisif faisant défaut. M. D. pense qu'il a réussi à conférer à l'étymologie albus oculus une vraisemblance plus grande qu'on ne la lui a reconnue par le passé, et qu'en tout cas tirer *aveugle* de albus oculus n'était ni « artificiel ni amené de loin »; cette étymologie ne pouvait pas, sans autre forme de procès, être rejetée et n'était d'aucune façon contredite par le mot attesté aboculis. M. Deutschmann, réplique M. Rohlfs, n'a pas reconnu la valeur de la formule des Gloses de Cassel : albios oculus ne s'applique pas, d'une manière générale, à un aveugle, mais à un patient frappé d'une infirmité caractérisée, la cataracte, tandis que aboculis est un terme attesté comme remplaçant réellement caecus. En plus, aboculus, étymon supposé de *aveugle*, n'est qu'une conjecture fondée sur albios oculus. C'est un hapax dont la forme albios inspire la méfiance. Enfin, M. D. semble minimiser le fait que aboculis (*videns unam viduam ab oculis*, etc.) est attesté déjà dans un texte hagiogra-

phique du ve ou vie siècle, c'est-à-dire trois siècles avant l'apparition de albios oculus des Gloses de Cassel (viiie-ixe siècle). D'autres remarques pertinentes du critique, notamment sur caecus et orbus. — Bibliographie romane (p. 152), française (p. 157), hispanoromane (p. 169), italienne (p. 179) avec comptes rendus sommaires : (p. 153) P. Aebischer, *Une possibilité nouvelle concernant l'origine du fr.* chaussée, *esp.* calzada (Rohlfs); — (p. 153) Charles Bally, *Le langage et la vie*, 3e éd. (Lausberg); — (p. 154) H. et Renée Kahane, *Mediterranean Words* (Rohlfs); — (p. 154) Y. Malkiel, *Lexical polarization in Romance* (Rohlfs); — (p. 155) Y. Malkiel, *Studies in Hispano-Latin homonymics* (Rohlfs); — (p. 155) A. Monteverdi, *Manuale di avviamento agli studi romanzi* (Rohlfs); — (p. 156) B. Terracini, *Conflictos de lenguas y de cultura* (A. Weidner); — (p. 156) K. Togeby, *Structure immanente de la langue française* (Lausberg); — (p. 158) *Annales Universitatis Saraviensis*, I, 1-3 (R. Baehr); — G. Attinger, *L'esprit de la commedia dell' arte dans le théâtre français* (Baehr); — (p. 162) Paul Falk, *Étude syntactique sur l'ancien français* neporquant (Rohlfs); — Mia J. Gerhardt, *La pastorale, essai d'analyse littéraire* (K. Wais); — A. Goosse, *Notes de grammaire française* : sur la place du pronom personnel complément d'un infinitif (Rohlfs); — (p. 168) Antonio Viscardi, *Letterature d'Oc e d'Oil* (W. Th. Elwert); — (p. 169) W. v. Wartburg, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, 46 (Rohlfs); — (p. 171) A. Badía Margarit, *Gramática histórica catalana* (Rohlfs); — (p. 173) L. Rodríguez-Castellana, *La varietad dialectal del Alto Aller* (c'est l'étude la plus précieuse parue depuis une vingtaine d'années dans le domaine de la dialectologie espagnole, Rohlfs); — (p. 174) V. Garcia de Diego, *Gramática histórica española* (Rohlfs); — (p. 175) *Reliquias de la poesía épica española* p. p. R. Menéndez Pidal (Rohlfs); — (p. 177) Martín de Riquer, *Resumen de versificación española* (Baehr); — (p. 178) B. Varela Jácome, *Historia de la literatura gallega* (M. Manzanares); — (p. 180) C. Battisti et G. Alessio, *Diz. etimol. italiano*, vol. III, fasc. 3-7 (Rohlfs, additions et corrections); — (p. 181) A. Buck, *Italienische Dichtungslehren vom Mittelalter bis zum Ausgang der Renaissance* (Wais); — (p. 186) G. Rohlfs, *Romanische Philologie*, II (Buck); — (p. 188) *Poeti minori del Trecento, a cura di* Natalino Sapegno (Weidner); — (p. 190) M. Vitale, *Poeti della prima scuola* (présente quelque 80 poèmes de dix auteurs en édition critique; Elwert); — (p. 191) M. L. Wagner, *Historische Wortbildungeslehre des Sardischen* (Lausberg).

3. — P. 215-17. G. Rohlfs, *Zum Knöchelspiel* : *neap.* re mazziere. Avec une documentation imposante, se référant à Rabelais et au *Pentamerone* de Basile (1634) mais surtout à certains dialectes italiens, l'auteur prouve qu'il s'agit de deux termes du jeu des osselets. — Dans la Bibliographie (p. 251), il y a signaler tout d'abord un volume intitulé *An den Quellen der romanischen Sprachen* où on a réuni, retouchés, un certain nombre d'articles de Gerhard Rohlfs pour célébrer le 60e anniversaire du maître; le volume est présenté par A. Tausch; — (p. 258) A. Henry, *Les œuvres d'Adenet le Roi*, I (A. Thierbach); — (p. 259)

Les Neuf Joies Nostre Dame, a Poem attributed to Rutebeuf éd. Mustanoja (Joachim Storost); — (p. 260) Fritz Neubert, *Studien zur vergleichenden Literaturgeschichte, im besonderen zum Verhältnis Deutschland-Frankreich, Festgabe...* (J. Wilhelm); — (p. 261) Walter T. Pattison, *The Life and Works of the Troubadour Raimbaut d'Orange* (A. Weidner); — Petersen Dyggve, *Gace Brulé trouvère champenois, édition des chansons et étude historique* (E. v. Richthofen); — (p. 262) M. K. Pope, *From Latin to Modern French*, nouv. éd. par photo offset avec corrections et additions (G. Rohlfs, éloges); — (p. 263) H. Rheinfelder, *Altfranzösische Grammatik*, nouv. éd. (H. W. Klein); — (p. 264) Martín de Riquer, *Los cantares de gesta franceses* (K. Wais); — (p. 265) J. Sofer, *Die Antike in der französischen Geistesgeschichte* (J. Wilhelm); — (p. 267) *D'une fame de Laon jugie a ardoir*, Miracle de Gautier de Coinci, éd. V. Väänänen (A. Thierbach); — Eva Vilamo-Pentti, *La Court de Paradis* (H. Lausberg); — W. v. Wartburg, *Franz. Etymologisches Wörterbuch*, 47 (Rohlfs); — (p. 269) J. H. D. Allen jr., *Two Old Portuguese Versions of the Life of Saint Alexis* (cette édition corrige celle d'Esteves Pereira dans *Revista Lusitana* 1887); — (p. 275) G. Rohlfs, *Sur une couche préromane dans la toponymie de Gascogne et de l'Espagne du Nord*; — (p. 284) A. Renaudet, *Dante humaniste* (A. Buck); — (p. 286) M. L. Wagner, *Il nome sardo del mese di giugno*; le sarde a, dans *lámpadas*, conservé le souvenir de l'ancienne fête consacrée à Cérès (*dies lampadarum*) fête dont la célébration est attestée en Numidie depuis le VIe siècle. L'auteur y voit, à côté du sarde *Kenápura* « vendredi » et *cabidanni* « septembre » (< *capo d'anno*), une nouvelle preuve des relations ayant existé entre le sarde et la latinité de l'Afrique du Nord; — (p. 287) A. Lombard, *Un phénomène de morphologie roumaine : Le rôle de l'analogie et la tendance à la différenciation* (I. Popinceanu).

4. — P. 322-24. G. Rohlfs, *Umlauterscheinungen im Spanischen*. En comparaison du portugais, les cas d'*Umlaut* (inflexion) sont rares en castillan (veni *vine*, feci *hice*, vindemia *vendimia*, etc.) et encore ne sont-ils pas directement comparables au phénomène portugais (*pórku* : *pòrka*, *sògru* : *sògra*, *furmóśu* : *furmòśa*, etc.) mais rappellent plutôt l'évolution attestée déjà en latin vulgaire : bestia > *bistia* (fr. *biche*, it. *biscia*), ōstium > *ustium (fr. *huis*, it. *uscio*, anc. esp. *uço*). Ce qui est plus important encore est qu'en castillan, seul un *i* de la syllabe qui suit peut déclencher l'inflexion, non un *u*. Une zone où ce phénomène est très marqué est la vallée du Río Caudal, au sud d'Oviedo. M. R. en donne de nombreux exemples : a > e : *guetu* « gato » à côté de *los gatos*; *e* > *i* : *frisnu* à côté de *dos fresnos*; *o* > *u* : *surdu* à côté de *sorda*; *ie* > *ii* > *i* *nitu* « nieto » à côté du féminin *nieta*; *ue* > *ui* *tuirtu* à côté de *tuerta*, etc. — Dans la Bibliographie (p. 353 et suiv.), comptes rendus de *Poésies du Troubadour Guilhem Adémar*, éd. K. Almqvist (A. Thierbach); — (p. 354) F. Brunot et Ch. Bruneau, *Histoire de la langue française*, XIII (A. Noyer-Weidner); — *Le lai d'Aristote* de Henri d'Andeli, éd. M. Delbouille (J. Storost); — (p. 355) I. Frank, *Trouvères et Minnesänger* (J. Storost); —

(p. 356) A. Henry, *Les œuvres d'Adenet le Roi*, II (A. Weidner); — (p. 357) M. Regula, *Grundlegung und Grundprobleme der Syntax* (H. W. Klein); — (p. 359) *Constant du Hamel*, fabliau, éd. C. Rostaing (A. Noyer-Weidner); — (p. 360) J. Séguy, *Les noms populaires des plantes dans les Pyrénées centrales* (livre précieux; Rohlfs); — (p. 360-62) W. Suchier, *Französische Verslehre* (importante contribution à la discussion sur les origines du vers français; K. Wais); — (p. 367) José María Iribarren, *Vocabulario Navarro* (Rohlfs); — (p. 371) José Simón Díaz, III (H. Bihler); — (p. 374) Arrigo Castellani, *Nuovi testi fiorentini del Dugento* (Rohlfs); — (p. 375) Maria Corti, *Il linguaggio poetico di Cino da Pistoia* (R. Baehr); — (p. 377) Clemente Merlo, *Profilo fonetico dei dialetti della Valtellina* (Lausberg); — (p. 378) Alberto Del Monte, *Tristano, introduzione, testi, traduzioni* (anthologie utile de morceaux bien choisis tirés de Thomas, de Béroul et de différents lais; Storost); — (p. 379) Cesare Segre, *La sintassi del periodo nei primi prosatori italiani* (Guittone, Brunetto, Dante) (A. Weidner); — (p. 380) Silvio Sganzini, *Vocabulario dei dialetti della Svizzera italiana* (En 1952, par le fascicule 1 (A-Agnesa), le dernier des grands dictionnaires nationaux suisses s'est présenté au public).

A. LÅNGFORS.

REVISTA DE FILOLOGÍA ESPAÑOLA, XXXVI (1952), 1-2. — P. 1-5. Amado Alonso, « *O cecear cigano de Sevilla* », *1540*. Réfutant une affirmation de C. Michaëlis de Vasconcelos, A. A. explique comment João de Barros, de qui est cette phrase, n'aurait pas eu en vue le ceceo des gitans sévillans, et ignorait probablement ce qu'était au fond cette particularité de prononciation. — P. 6-30. A. Steiger, *Sobre unos versos del Cancionero de Baena*. L'auteur choisit, dans les *dezires* de Ruy Páez de Ribera contenus dans ce cancionero, ces quatre vers : « Gosté el axarope del grant *çicotry*,/con *mirra* é *guta* é *fiel* destrenprado,/é otra amargura egual non sentý/que verme de érico a pobre tornado ». Les mots en italique sont étudiés dans le détail avec une abondante documentation. — P. 31-99. E. Asensio, *El erasmismo y las corrientes espirituales afines*. En marge de *Erasme et l'Espagne* de M. M. Bataillon. — P. 100-112. A. Carballo Picazo, « *mĭnāre* » *y sus derivados en español*. Histoire de a. esp. *menar*, des composés et dérivés dans les différents dialectes péninsulaires. — P. 131-136. G. Sobejano, c. r. de A. Kuhn, *Romanische Philologie, I*. — P. 136-140. E. Veres d'Ocón, c. r. de M. de Paiva Boléo, *Dialectologia e história da lingua*. — P. 147-149. A. Carballo, c. r. de E. Vilamo-Pentti, éd. Gautier de Coinci, *De sainte Léocade...* — P. 150-176. M. García Blanco, c. r. de *Romania*, LXXI; *Modern Language Notes*, LXIV; *Boletín del Instituto Caro y Cuervo*, V; *Word*, VI; *Romance Philology*, IV; *Romanisches Jahrbuch*, I-II. — P. 189-203. *Bibliografía*. — P. 204-208. D. A[lonso], *Amado Alonso*.

3-4. — P. 209-256. G. Rohlfs. *Sur une couche préromane dans la toponymie de Gascogne et de l'Espagne du Nord*. Se fondant sur un matériel important

(240 articles), M. R. met en parallèle les toponymes gascons et basco-navarro-aragonais en *-ós*, *-ués* avec les toponymes romans en *-ac*, *-ay*, *-y*, et les dérivés de -ano, -ago, -asco, -ate. La désinence *-ós* serait un vestige de l'ancien substrat aquitanique. — P. 257-286. V. García de Diego, *El español « braña, breña » y el francés « brèhaigne »*. Défend à nouveau l'étymologie uoragine et étend ses recherches au gallo-roman. — P. 308-310. W. v. Wartburg, *La délimitation des familles de mots voisines de sens et de forme*. Compléments à l'étude de W. des *Estudios dedicados a M. Pidal*, III, 211 (les familles de *reuorticare < uortex et *reuerticare < uertere). — P. 310-317. M. Morreale, *Sobre algunas acepciones de « extraño » y su valor ponderativo*. — P. 322-332. A. Sánchez, c. r. de A. Castro, *España en su historia*. — P. 332-338. E. Asensio, c. r. de J. E. Gillet, éd. Torres Naharro, *Propalladia*. — P. 340-344. E. Veres d'Ocón, c. r. de J. Matluck, *La pronunciación en el español del valle de México*. — P. 347-353. A. Carballo, c. r. de H. Oster, *Die Hervorhebung im Spanischen*. — 353-355. F. Huarte, c. r. de E. Alarcos, *Gramática estructural*. — P. 358-376. M. García Blanco, c. r. de *Romania*, LXXII ; *Modern Languages Notes*, LXVI ; *Boletín del Instituto Caro y Cuervo*, VI ; *Filología*, II-III ; *Beiträge zur Namenforschung*, I-III. — P. 382-407. *Bibliografía*. — P. 409-436. *Index*.

XXXVII (1953). 1-4. — P. 1-94. Dámaso Alonso, *La primitiva épica francesa a la luz de una « nota emilianense »*. Voir le c. r. de M. Lecoy, dans *Romania*, LXXVI, 254-269. — P. 95-129. A. Badía Margarit, *El subjuntivo de subordinación en las lenguas romances y especialmente en iberorrománico*. Vue d'ensemble de caractère historique et comparatif, basée sur les emplois dans les textes. Il est vraisemblable qu'une étude de chacun des systèmes verbaux des langues envisagées ferait apparaître les raisons qui ont fait prévaloir tel ou tel mode. — P. 130-167. E. Asensio, *Los cantares pareleliśticos castellanos. Tradición y originalidad*. — P. 168-193. B. W. Wardropper, *El mundo sentimental de la « Cárcel de Amor »*. — P. 194-215. G. Colón, *El concepto ' otoño ' en catalán y su posición entre las lenguas romances*. Aires lexicales et sémantiques dans la Romania. — P. 216-225. F. Lázaro, « *Libro verde* », *en* El Criticón, *de B. Gracián*. — P. 225-227. Martín de Riquer, *Sobre el romance « Ferido está don Tristán »*. — P. 227-237. S. Reckert, « *...avras dueña garrida* ». Strophe 64 du *Libro de buen amor* ; corrige en *buena guarida*. — P. 237-243. E. Jareño, *La dualidad expresiva « flor y rosa »*. Compléments à L. Spitzer (cf. *Romania*, LXXIV, 242). — P. 244-260. A. Badía, c. r. de R. Menéndez Pidal, *Toponimia prerománica hispana*, de E. Dieth, *Vademekum der Phonetik*, de J. Granados de Bagnasco, *Appunti di sintassi e stilistica spagnola*, de J. Séguy, *Le français parlé à Toulouse* et *Les noms populaires des plantes dans les Pyrénées centrales*. — P. 260-264. M. Sanchis Guarner, c. r. de A. Badía, *Gramática histórica catalana*. — P. 264-278. F. Krüger, c. r. de S. Pop, *La dialectologie* ; de Alcover-Moll, *Diccionari català-valencià-balear* (remarques critiques). —

P. 278-279. S. Gili, c. r. de B. Moll, *Gramática histórica catalana*. — P. 279-286. E. Asensio, c. r. de P. Quintela, éd. Gil Vicente, *Auto de moralidade da Embarcação do Inferno* et I. S. Révah, éd. « *Auto das Barcas* ». — P. 286-290. J. M. Lacarra, c. r. de M. de Riquer, *Los cantares de gesta franceses*. — P. 290-302. M. de Riquer, c. r de W. Roach, *The Continuations of the Old French Perceval*; de C. Brunel, *Les plus anciennes chartes en langue provençale. Supplément*; de I. Frank, *Trouvères et Minnesänger...*; de U. T. Holmes Jr., *A Critical Bibliography of French Literature, I*. — P. 315-316. E. Lorenzo, c. r. de A. Ross, « *Ginger* », *a Loan-word Study*. — P. 316-320. E. Veres, c. r. de L. Flórez. *La pronunciación del español en Bogotá*. — P. 324-332. G. Sobejano, c. r. de G. Siebenmann. *Ueber Sprache und Stil im Lazarillo de Tormes*. — P. 333-340. A. Carballo, c. r. de S. Ullmann, *Précis de sémantique française*; de J. Esten Keller, éd. *El libro de los engaños*. — P. 341-342. M. García Blanco, c. r. de *Romania*, LXXIII. — P. 343-345. L. Rubio, c. r. de *Z. f. r. Ph.*, LXVI. — P. 345-346. M. García Blanco, c. r. de *Modern Language Notes*, LXVII. — P. 346-349. F. López Estrada, c. r. de *Bulletin hispanique*, LIV. — P. 349-355. M. García Blanco, c. r. de *Romance Philology*, V, — P. 357-366. A. Carballo, c. r. de *Homenaje a Archer M. Huntington*. — P. 367-398. *Bibliografía*. — P. 399-404. *Necrología* (Entwistle, Henry Thomas, Ambruzzi, Sorrento). — P. 405-423. *Index*.

B. Pottier.

CHRONIQUE

Notre collaborateur István FRANK est mort à Menton cette année le 22 juillet. Il était né à Budapest le 11 mars 1918. En 1935 et en 1937, il avait voyagé et étudié en Italie, puis il était venu à Paris en 1938 et c'est là que se décida son orientation scientifique vers la philologie française et médiévale. Il s'était donné dans ce domaine une culture aussi large que précise, allant du roumain au portugais, et s'attachant tout particulièrement à la littérature des troubadours. Élève à l'École pratique des Hautes Études de mes collègues Faral et Brunel et de moi-même, il présenta en 1947 pour l'obtention du titre d'élève diplômé un *Répertoire métrique de la poésie des troubadours*, travail de haute qualité et d'une utilité très durable, dont la publication déjà commencée dans la Bibliothèque de l'École des Hautes Études est en voie de continuation et d'achèvement. Depuis 1951, I. Frank était devenu assistant à la Faculté des Lettres de l'Université de la Sarre, puis en 1953 docent, et professeur extraordinaire de romanistique en 1955.

Sa disparition prématurée est pour nos études, et en particulier pour les études provençales une lourde perte que rend plus cruelle encore pour nous le souvenir de l'esprit solide, délicat et élégant, de la courtoisie et de la discrète réserve de I. Frank. — Mario ROQUES.

— Albert DAUZAT, qui enseigna à des titres divers à l'École des Hautes Études depuis 1910, est mort à Paris le 31 octobre de cette année. Esprit très curieux, réalisateur très actif, il a, dans des voies très diverses, apporté aux études romanes un concours efficace. Après s'être intéressé aux études juridiques (il était docteur en droit depuis 1899), puis, sous la direction d'Antoine Meillet, aux études de linguistique générale (sa thèse de doctorat ès lettres de 1906 est un essai de méthodologie linguistique), et tout en poursuivant une activité de journalisme un peu particulier, curieux de voyages dans les pays proches de la France, auxquels il a consacré des descriptions à la fois pittoresques et précises, Albert Dauzat fut entraîné, surtout par l'exemple de Jules Gilliéron, à des études dialectologiques, en

particulier sur le Centre de la France, où il était né à Guéret en 1877. Comme il l'a fait sans cesse pour les nombreux sujets philologiques qui se sont présentés à lui, il a donné dans ce domaine de la géographie linguistique, à la fois des ouvrages de direction et des réalisations précises. Il a fait de même pour l'étude des argots, puis des noms de lieux, puis des noms de personnes, et enfin du vocabulaire et de la grammaire du français, dans leur ensemble. A cette activité nous devons un grand nombre de livres qui resteront de précieux points de départ, mais l'activité d'Albert Dauzat s'est aussi manifestée par la création et la direction de deux revues dont il conviendrait de continuer la publication, *Le Français moderne*, qui pourrait rester un centre pour les études si difficiles de la langue vivante, et *Onomastica*, qui représente en France les études de toponymie et d'antroponymie. — Mario ROQUES.

— Le 30 octobre est mort à Londres, notre ami Stanislas STROŃSKI, dont le nom restera attaché aux études sur les troubadours. Né en 1882, Stroński fut élève de Porebowicz à Lwov, de Meyer-Lübke et de Mussafia à Vienne, puis d'Antoine Thomas. En 1906, son édition critique d'Elias de Barjols apporta aux études provençales une contribution de valeur, qui fut suivie, en 1910, d'une édition critique de Folquet de Marseille, qu'accompagnait un remarquable commentaire historique. En 1913, sa *Légende amoureuse de Bertran de Born* dégageait la figure du célèbre troubadour des légendes qui la masquaient depuis le moyen âge. En même temps il publiait en polonais nombre d'études sur les troubadours. Les événements l'amenèrent à consacrer sa très utile activité à des fonctions de politique nationale, sans le détacher complètement de l'enseignement de l'ancien français et de l'ancien provençal, qu'il assura sauf interruptions forcées à Craçovie, de 1910 à 1917 et de 1919 à 1920, puis à Lublin de 1927 à 1939.

L'exil n'interrompit aucun de ses labeurs ; à Londres il poursuit son rôle de politique nationale ; il fonde en 1951 l'Université polonaise à l'étranger, il y enseigne l'ancien provençal et l'ancien français, et il publie à Oxford un essai sur *La Poésie et la réalité au temps des Troubadours*. Mais il était atteint par la maladie et, malgré son courage, l'état de fatigue où je le vis quand, après tant d'années, je le retrouvai au récent congrès d'Avignon, ne pouvait que trop sûrement présager la fin que nous déplorons aujourd'hui. — M. R.

COLLECTIONS ET PUBLICATIONS EN COURS.

— Du *Französisches Etymologisches Wörterbuch* vient de nous parvenir (novembre 1955) la livraison 51 (début du t. VIII) : PATAVIC-PELAGUS, puis (décembre) la livraison 52, qui ne fait pas suite à la précédente, mais commence le tome XVI consacré aux éléments germaniques du gallo-roman, avec la collaboration de M. Theodore Frings ; cette livraison présente les mots GAAN-HARIBERGON.

Il y aura lieu de lire avec attention la note imprimée à la p. 2 de la couverture : on y verra que les éléments germaniques seront étudiés en trois volumes (XV, XVI et XVII) du *FEW*; le t. XVI ira de G à R, le t. XVII contiendra le reste de ces éléments après R; quant au t. XV, il sera la reprise remaniée des articles germaniques publiées aux tomes I et III. Les progrès des recherches et la lenteur des publications expliquent assez ces incertitudes de plan.

— Du *Lexicon mediae et infimae latinitatis Polonorum*, nous avons reçu le fascicule 3 du tome X : AEQUATORIE-AMBEGATIO : 1955.

— Le deuxième volume du *Diccionario crítico etimológico de la lengua castellana*, de J. COROMINAS vient de nous parvenir (septembre). Il va de CHABACANO à KIRIELEISON, et comporte 1.081 pages.

COMPTES RENDUS SOMMAIRES.

Benvenuto TERRACINI, *Problemi di etimologia preromana, I, it.* marrone, *fr.* marron « *specie di castagna* » [Extrait de l'*Archivio glottologico italiano*, XXXIX (1955), p. 120-141]. — Le mot qui fait l'objet de cette étude n'a jamais reçu d'étymologie satisfaisante. On sait qu'il est, en France, d'importation transalpine, relativement récente (XVIe siècle). En Italie, il est importé également dans la péninsule proprement dite. Il est ancien, par contre, en Lombardie, en Émilie, dans une grande partie de la Vénétie et dans le Piémont (où cependant son apparition semble assez tardive). Il est donc légitime de penser qu'il s'agit d'un mot alpin ou subalpin, peut-être de type ligure, parvenu à nous par l'entremise du gaulois. Il existe, d'autre part, dans les parlers alpins, un mot *marrone*, qui désigne les guides qui accompagnaient les voyageurs, particulièrement lors de la traversée du Grand-Saint-Bernard ou du Mont-Cenis; c'est le *marron* que l'on rencontre chez Rabelais et du Bellay, cf. Godefroy et Cotgrave. Le mot subsiste aujourd'hui autour de l'hospice du Saint-Bernard, avec des dérivés du type *marronier* « domestique qui va chercher les voyageurs perdus dans les neiges » et *mar(r)onage*. Le mot est attesté dès le moyen âge, cf. Ducange. Enfin le toscan connaît, ou a connu, un *marrone* avec le sens de « cheval ou bœuf bien dressé que l'on attelle ou accouple à une jeune bête pour l'accoutumer au travail ». Dans quel rapport se trouvent les deux aires *marrone* « guide » et *marrone* « animal dressé », s'il s'agit, comme il est vraisemblable, du même mot? Et dans quel rapport, ce *marrone* avec le *marrone* « châtaigne »? — Il existe un mot étrusque *maru*, désignant une certaine charge sacerdotale, mot passé en latin sous la forme *maro*, et qui a son correspondant dans le nom de personne latin *Maro*. Or les *Maro*, nom propre, sont surtout fréquents dans la Cisalpine, alors qu'ils sont très rares en Étrurie. On a l'impression qu'il s'agit d'un « substrat onomastique de type étrusque ». Le sens exact de ce *maru* et de ce *Maro*

est inconnu ; on peut supposer qu'il signifiait quelque chose comme « guide », et nous obtenons ainsi, d'une part la cohérence de l'aire toscane-étrusque, avec l'aire alpine-vallée du Po, et, d'autre part, la projection au moins jusque dans le passé de l'antiquité classique de l'ensemble de la famille. On notera ensuite le type pyrénéen bien connu *marr-* (qui désigne le bélier), et on pensera à la possible appartenance à un tronc commun de ce *marr-* pyrénéen et du *mar(r)o* étrusco-cisalpin. La valeur commune serait « mâle du troupeau, animal adulte », précisée en « bélier » sur un point, développée en « animal-guide » puis « homme-guide » ailleurs. Nous serions donc en présence, avec ce radical *marr-*, d'une « concordance liguro-étrusque ». Peut-on rattacher à ce groupe le *marrone* « grosse châtaigne de culture (par opposition à la châtaigne sauvage) » ? Sans doute, si l'on y voit le développement aberrant d'un sens fondamental qui serait « chef, ancien, adulte », par conséquent « fort, puissant ». Le caractère hardi de ces combinaisons n'échappera, je pense, à personne, pas plus qu'il n'a échappé, du reste, à M. Terracini lui-même. — Félix Lecoy.

Carlo Battisti, *Cenni preliminari ad un inquadramento del lessico friulano*, Gorizia, s. d., 49 pages [Extrait de *Studi goriziani*, vol. XIV]. — M. C. Battisti s'est efforcé au cours de ce bref, mais très riche aperçu de préciser l'originalité lexicographique respective des parlers du Frioul, des Grisons et des Alpes Dolomitiques. Ce travail, l'auteur le déclare dès l'abord, n'est qu'un essai préliminaire, nécessairement très incomplet, fondé principalement sur les matériaux que fournit le dictionnaire de Meyer-Lübke. Un premier tri détermine le vocabulaire exclusif que chacun des trois parlers, pris séparément, possède, soit en propre, soit en commun avec les parlers du bas pays, Lombardie préalpine, Trentin, Vénétie. Puis les trois parlers sont comparés deux à deux. Le couple grison-ladin des Dolomites n'a en commun et en propre que les représentants du latin rescīre ; il possède en commun avec les parlers du bas pays les représentants des latins haediolus, līmen, notāre, diu, quadrīga, sublica et *summitāre. Le couple grison-frioulan n'a pas d'élément propre commun, et il ne possède en commun avec les parlers de la plaine que les représentants des latins *recidīvum, abunde, obligāre, *talpa *REW*, 8545a et du croisement de cinnus avec signum. Le couple frioulan-ladin des Dolomites ne possède pas non plus d'élément lexicographique propre commun ; et il possède en commun avec les parlers du bas pays intermédiaire les représentants des latins *altitiolum, *acru (variante de acer *REW*, 91), *cannapia, *betullea, dalmata *REW*, 2462, mulctra, les produits de la combinaison de ubi avec *colà* et des descendants du prélatin *baranca. Le frioulan se distingue en outre du grison ou du ladin par le très fort contingent

de mots germaniques d'origine lombarde qu'il a conservé (quatre-vingts mots étudiés, dont quelques-uns sans doute, mais non pas tous, sont dus à l'influence du vénitien). Enfin on n'a jamais relevé qu'un seul mot (encore est-il douteux) qui soit exclusivement commun aux trois parlers : il s'agit de l'eng. *sdum, sdun* « cuillère » et de ses correspondants ladin et frioulan, cf. Schuchardt, *Romania*, IV (1875), p. 256. Quant au groupe des mots que les trois parlers possèdent en commun avec les parlers de l'Italie du Nord, il ne dépasse pas dix unités ; ce sont les représentants des prélatins *muzina, *gimberu, *troju, *borra, des formations *recordum et *corrotāre, des latins laricātum, rapīcius, rūdus, et du croisement de post avec avorsus. Dans ces conditions M. Battisti se croit autorisé, sans doute avec raison, à rejeter définitivement l'hypothèse d'un lexique ladin unitaire, à l'origine nettement différencié des parlers du bas pays. Le seul trait commun que possèdent les trois groupes examinés, c'est, au contraire, leur constante et étroite relation avec les parlers de la plaine du Pô ou de la Vénétie, et la facilité avec laquelle ils ont accepté les innovations originaires de ces parlers, mais chacun des trois groupes est resté autonome dans son développement lexical. — F. Lecoy.

Giuliano Bonfante, *Siciliano, calabrese meridionale e salentino* [Extrait de *Bollettino del centro di studi filologici e linguistici siciliani*, tome II (1954), p. 5-32]. — M. G. Bonfante consacre cet article (le premier sans doute d'une série qui se continuera et qui examinera d'ensemble les caractéristiques du sicilien) aux concordances du sicilien, du calabrais (principalement du calabrais méridional) et du salentino. Ce groupement est important, car, suivant une hypothèse déjà ancienne de Rohlfs, dans ses *Scavi linguistici*, il s'agirait de territoires qui, grecs à l'origine et plus ou moins arabisés par la suite pour certains, n'auraient été, non pas à proprement parler latinisés, mais romanisés qu'à une époque relativement récente, dans des conditions en gros identiques, par l'immigration de colonies italiennes usant d'un parler à peu près uniforme. Contre cette hypothèse, M. Bonfante fait valoir en premier lieu qu'il n'y a pas dans le vocabulaire d'éléments lexicographiques appartenant exclusivement à ces trois zones et que l'on puisse considérer comme étranger au grand ensemble des parlers méridionaux de la Péninsule. Il examine, de ce point de vue, sur les bases des matériaux fournis par l'*AIS*, les dénominations du grand-père (carte 16 *nonno*, pour le type *nannu*), de la chauve-souris (carte 448 *pipistrello*, pour les représentants, d'ailleurs très variés, du type grec nykteris, cf. *REW*, 6010), de la grille (carte 893 *l'inferriata*, pour les représentants du latin crātis), du récipient en terre cuite (carte 971 *catino di terra cotta*, pour les représentants du type *limba*, peut-être d'origine grecque) et du citron (carte 1274 *il limone*, pour le type *lumia*) : dans chacun de ces cas, la communauté lexicographique des trois zones, qui

est réelle, dépasse en réalité leur territoire propre, et il s'agit non pas d'innovations ou d'importations « italiennes », mais, au contraire, d'archaïsmes ou d'hellénismes conservés. Passant alors à l'étude de quelques traits phonétiques, M. Bonfante voit d'abord dans les produits actuels du groupe *-str-* les effets de la tendance bien connue à l'articulation cacuminale, tendance que l'on relève non seulement dans l'Italie du Sud et en Sicile, mais encore en Sardaigne et jusqu'en Corse, et qui est sans doute à porter au compte d'un substrat : elle ne saurait être un trait importé dans la zone étudiée. Le maintien (au reste sporadique aujourd'hui) des groupes *-nd-*, *-mb-* (sans passage à *-nn-* ou *-mm-*) ou des groupes « nasale suivie d'occlusive sourde » (type *-nt-*, *-nk-*, *-mp-* sans passage à la sonore *-nd-*, *-ng-*, *-mb-*), maintien qui est, cette fois, contraire à la ligne d'évolution des parlers méridionaux, serait un archaïsme conservateur, d'ailleurs en régression et non une innovation. En ce qui concerne le vocalisme dit « sicilien », c'est-à-dire le passage des *ī*, *ē*, *ĭ* du latin à *i* ou des *ū*, *ō*, *ŭ* à *u* sans condition de métaphonie, et la non-diphtongaison des *e* et des *o* ouverts, il s'agirait, pour le second trait, d'un archaïsme également, pour le premier d'un effet à retardement des habitudes de la prononciation grecque. Article intéressant, où l'on regrettera peut-être un peu toutefois que tant de questions délicates et complexes, telles que la répartition des types lexicographiques, par exemple, ou le problème des régressions phonétiques toujours possibles, soient traitées d'un peu haut. — Félix Lecoy.

G. J. Geers, *Het vier-heffingsvers in het Spaans*, Amsterdam, 1954, in-8°, 45 pages [Mededelingen der koninklijke nederlandse Ak. van Wetenschappen, afd. Letterkunde, Nieuwe reeks 17, 11]. — Dans ce travail sur le vers à « quatre temps forts » en espagnol, M. Geers reprend la thèse, déjà souvent soutenue, que la poésie espagnole a connu (et connaît encore dans certains cas) une versification fondée sur l'accent ; mais il la pousse beaucoup plus loin qu'on ne fait d'ordinaire en déclarant cette versification accentuelle dégagée de toute servitude syllabique, quelle qu'elle soit. C'est dans un mètre de ce type que serait composé le *Poema del Cid*. M. Geers repousse donc la vieille opinion de Damas-Hinard, reprise de temps à autre par l'érudition, et selon laquelle le vers du *Cid* serait une tentative d'adaptation du rythme épique français ; mais il repousse aussi l'idée souvent soutenue également, que ce vers serait l'ancêtre du vers de *romance*, à moins qu'on ne consente à voir dans ce dernier type un « octosyllabe » qui n'aurait acquis sa régularité syllabique, d'ailleurs relative, au moins au début, qu'à une époque tardive et sous l'influence des modèles de la poésie érudite. A vrai dire, l'article de M. Geers est plus une prise de position théorique qu'une véritable démonstration. Cette démonstration, il la réserve sans doute pour plus tard, se contentant de nous indi-

quer ici (page 22) comment doivent se scander, à son sens, une dizaine de vers du *Cid*. L'effort de M. Geers est intéressant ; il est parallèle, d'ailleurs, à celui de nombreux métriciens modernes, tentés par l'étude des origines de la versification romane, mais il faut espérer qu'il sera poursuivi et précisé. L'article de M. Geers est suivi d'un exposé en espagnol, qui est pratiquement une traduction de son texte néerlandais. — F. Lecoy.

Friedrich Schürr, *Zum Wandel u > ü im französischen* [Extrait de *Estudios dedicados a Menéndez Pidal*, Madrid, 1954, tome V, p. 133-140]. — L'apparition du *ü* dans le vocalisme français, *ü* qui a déplacé le *ū* latin, est un problème qui tourmente depuis longtemps les historiens de la langue et les linguistes. L'hypothèse de l'influence d'un substrat celtique, qui a longtemps régné, n'est plus guère en faveur aujourd'hui, et on lui préfère, en général, une explication de type phonologique : ce serait la difficulté d'aligner, en les différenciant suffisamment les unes des autres, trois voyelles (ou quatre, si l'on compte le *a*) sur l'échelle des voyelles vélaires arrondies qui aurait amené le « saut » de la plus fermée de ces voyelles, le *u*, dans la classe voisine des arrondies palatales, c'est-à-dire vers le *ü*. Le départ de *u* aurait ainsi permis à ses anciennes congénères de prendre de l'air, et le *o* fermé, en particulier, se serait immédiatement précipité pour prendre la place laissée vacante. Cette explication a été proposée pour la première fois, d'une façon systématique (si je ne m'abuse) par M. Lausberg ; elle a été reprise par MM. Haudricourt et Juilland ; elle vient d'être brillamment développée par M. de Poerck. M. Schürr, dans l'article que nous avons sous les yeux, admet, en gros, le bien-fondé de cette théorie ; il lui paraît seulement que la langue n'a guère pu avoir recours à l'échappatoire du *ü* remplaçant le *u* que si elle possédait déjà, au moins sporadiquement, des *ü* dans son système phonétique. Il s'agit donc de déterminer où et dans quelles conditions un tel *ü* a pu prendre naissance. Pour M. Schürr, cet *ü* s'est produit en premier lieu dans les cas où un *i* pouvait être labialisé (arrondi) par un *w*, et, plus précisement, dans le cas des 1res personnes des parfaits du type *debui*, ou un *i* radical (amené par la métaphonie) s'est trouvé en contact avec un *w*, peut-être même un double *ww* suivant, d'où la forme *düi*. De là, le son *ü* a pu gagner les autres parfaits du type *mui*, puis *fui*, peut-être les mots comme *dui* < lat. duo, *fui* < lat. fugio, *lui*, *cui*, etc. et la langue a eu désormais à sa disposition le phonème qu'elle a, par la suite, utilisé dans sa phonologie. Il serait trop long de discuter en détail ici l'argumentation de M. Schürr, dont le point faible est évidemment de savoir si le français a vraiment connu, à époque ancienne, la labialisation, même occasionnelle, de ses *i*. Nous ferons remarquer simplement que M. Schürr oppose à tort les régions franciennes, sensibles à la labialisation, type *clavu* >

clou ou *habuit* > *out*, aux régions du Nord, où la labialisation ne se produirait pas, type *clavu* > *cleu* (quand le *w* est simple, donc le *a* libre) ou *habuit* > *aut* (quand le *ww* est double, donc le *a* entravé). Il y a là, semble-t-il, une erreur ; en picard, *cleu* ne s'oppose pas a *aut*, puisque nous avons aussi d'une part *clau* et de l'autre *eut* ; la différence entre *au* et *eu* n'est pas une différence qui tient à la position de l'*a* étymologique dans la chaîne phonétique ; c'est une différence géographique, sous-dialectale, si l'on veut, certains parlers picards répondant par *au*, d'autres par *eu* à la diphtongue francienne *ou*, avec *o* ouvert. De plus, ces *au* ou ces *eu* picards ne sont pas des « refus » à la labialisation du *a*, puisqu'ils ne sont nullement les continuateurs directs (ou légèrement infléchis) du latin *-aw-* ; ils reposent, en réalité, sur un ancien *ǫu*, comme le montre la concordance qu'ils présentent avec les produits de *ǫ* suivi de *l* entravé, *voluit* ou **colpus*, qui donnent eux aussi *vaut*, *caus* et *veut*, *keus*. Dans ces conditions, l'explication retenue pour *dui* par M. Schürr (qui est, d'ailleurs l'explication classique, laquelle remonte à Suchier) n'est sans doute pas la seule possible, et l'opposition *diu* (type Nord-Est), *dui* (type francien) n'est peut-être pas l'opposition qui séparerait des parlers ignorant la labialisation de parlers qui la connaîtraient. *Dui* peut être sorti de *diu* par métathèse, comme de *siu* est sorti *sui(f)* et de *tiule*, *tuile*, métathèse facilitée ici par le modèle de *fui* et, sans doute, celui de *mui*, *connui*. Mais, dans ces conditions, il n'y aurait plus nécessairement de labialisation du *i*, et les modèles possibles de *ü* seraient à chercher ailleurs. — F. Lecoy.

G. de Poerck et L. Mourin, *Réflexions sur les prépositions* in *et* ad *dans quelques textes romans*. « Vox Romanica », t. XIII (1954), p. 266-301. — Les auteurs ont suivi une excellente méthode : ils ont étudié des textes déterminés (établissant donc des systèmes synchroniques) et ont envisagé l'ensemble des emplois des prépositions in et ad sans limitation sémantique. Sans le dire expressément, les auteurs distinguent les traits sémantiques pertinents qui caractérisent les prépositions : « ... dans le système linguistique du latin, ce que in marque, ce n'est pas une situation *dans* ou *sur*, mais la situation tout court » (p. 269). C'est dire que *dans* et *sur* ont les traits pertinents de in et en plus d'autres propres, sélectifs, qui font que *dans* se différencie de *sur*. On trouvera dans cet article une esquisse de l'évolution de in (intus in, intro in) et super, supra (sursum in) dans les dialectes romans ; puis de ad et de ses rapports avec in. Nous ne sommes pas d'accord avec la « raréfaction sémantique » de ad au cours des siècles (cf. aussi p. 289 « la préposition déchoit au rang de simple outil grammatical », et p. 299). Nous dirons que ad réduit le nombre de ses traits pertinents différenciateurs, mais est toujours aussi « plein » de sens (on confond la quantité de signification avec la complexité de celle-ci. (Pour

nous, le datif, comme tout autre cas, a des traits sémantiques DE MÊME NATURE que les prépositions, et ce sont les affinités existant entre ces traits qui ont permis l'emploi de ad avec le datif et l'accusatif, et de de avec le génitif ou l'ablatif. Par contre nous approuvons l'affirmation selon laquelle les valeurs locales et grammaticales de ad recouvrent une « unité foncière » de la préposition. Ad « instrumental » ne nous convainc pas. Il s'agit de la valeur de CONTACT exprimée par ad (spatiale : *à* Paris ; temporelle : *à* huit heures ; notionnelle : « coïncidence », « accompagnement », d'où les effets de sens d'instrument : se battre *à* coups de couteau). Prenons l'exemple suivant : le « moulin *à* vent ». *A* ne fait que mettre en coïncidence *moulin* et *vent* ; c'est le contexte (la connaissance) qui oriente l'action relative du vent sur le moulin :

moulin ← vent.

Mais dans « moulin à café », le contexte sélectionne l'action en sens inverse :

moulin → café,

car le café ne fait pas généralement marcher le moulin. Dans ces deux exemples, *à* n'a pas changé de valeur ; on a la fâcheuse habitude d'attribuer à la préposition des significations qui ne sont déterminées que par le contexte. Cet article, quoique contenant encore certaines vues traditionnelles suspectes, constitue un essai louable de réflexion sur des problèmes délicats et discutés. — B. POTTIER.

Alexandre A. ROSETTI, *Studii linguistica* ; (Bucarest), Académie roumaine 1955 ; in-8°, 83 pages. — Espérons que cette publication atteste une reprise d'activité vraiment scientifique que nous souhaitons de tout cœur. Ce bref recueil réunit des articles d'importance et de caractère divers, sur la langue de certains chroniqueurs romans et sur celle d'Eminescu et sur des problèmes de phonétique roumaine ou de phonétique générale. — M. R.

Walter MÖNCH, *Das Sonnett, Gestalt und Geschichte* ; Heidelberg, Kerle, 1955, gr. in-8°, 441 pages. — La première partie, sur la construction de cette forme, fixe sa valeur de structure, et mérite attention ; quant à la deuxième partie consacrée à l'histoire du sonnet depuis la prérenaissance, le début en est consacré à Pétrarque et à ses successeurs immédiats et tient par là à notre champ d'études. — M. R.

Rémy de GOURMONT, *Esthétique de la langue française* ; Paris, Mercure de France, 1955 ; in-16, 229 pages. — Réimpression élégante d'après la deuxième édition donnée par l'auteur en 1905, avec une étude de R. L. Wagner (non comprise dans la pagination), sous le titre dont la formule surprend : *Gourmont toujours valable*, et une note de Maurice Paillet sur les écrits de R. de G. relatifs à la langue française. — M. R.

Ingrid ARTHUR, *La vida del glorios sant Frances*, version provençale de la *Legenda major*... de saint Bonaventure, Uppsala, 1955, in-8°, 313 pages. — La traduction provençale de la *Legenda major* de saint Bonaventure a été exécutée, sans doute en Italie, par un religieux originaire du Languedoc ; elle date de la première moitié, peut-être même du premier tiers du XIVe siècle. Le texte nous en a été conservé par un manuscrit déposé aujourd'hui à Assise (Brunel 283). La valeur littéraire de la traduction, volontairement scrupuleuse, pour ne pas dire servile, n'est sans doute pas considérable ; toutefois, l'effort du traducteur, désireux de rendre son original en une langue simple et claire, est souvent intéressant ; certains procédés d'expression, comme la redondance ou la très courte paraphrase, pourraient peut-être nous amener à penser que le travail était destiné à la lecture conventuelle. Peu important du point de vue littéraire, le texte est par contre un bon document sur la prose provençale, tant par sa pureté que par la facilité relativement élégante du traducteur. L'édition que publie Mlle Arthur est excellente. On lui saura gré, en particulier, d'avoir étudié non seulement la phonétique et la morphologie de son texte, mais de nous en avoir donné également une syntaxe complète et détaillée, sans compter un exposé, rapide, mais qui paraît suffisant, consacré aux procédés de dérivation et de composition utilisés par l'auteur pour enrichir ou préciser son vocabulaire. Ce vocabulaire est, en effet, important ; le lexique, abondant mais non tout à fait complet, qui termine l'édition ne signale pas moins de cent trente-quatre mots non relevés jusqu'à présent. Le manuscrit d'Assise contient un certain nombre d'opuscules, dont quelques-uns sont sortis peut-être de la même plume que la traduction de la vie de saint François. Mlle Arthur nous promet l'édition du texte des miracles du saint (f° 40 v°-57 v°) et d'un recueil d'exempla (f° 99-126) qui y figurent. On aimerait connaître également le court traité qui se trouve aux f° 87 v°-89 v° : *Aysso es lo cavalier armat*, et qui est peut-être la traduction d'un *Miles armatus* de Pierre Olivi. — Félix LECOY.

Odette GIRAULT, *La complainte du lion*, poème inédit anonyme du XVe siècle [Extrait du *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, avril 1955, p. 289-311]. — Il convient sans doute de signaler brièvement ce curieux poème historique, qui, sous forme de débat, discute de l'opportunité, pour Charles de Bourbon, évêque de Lyon, d'accepter (1472) la légation d'Avignon. Le texte (542 vers), conservé par le ms. B. N. fr. 2341, est honorablement édité et commenté par l'auteur de ce court mémoire (qui n'est d'ailleurs que le résumé d'un travail plus important). Une traduction accompagne l'original. On notera : 122 lire *suis* ; 123 doit être déparé par une faute d'impression ; les vers 157-158 signifient : « ce qu'il a obtenu, il ne l'a pas obtenu à la requête (donc par l'entremise ou à la faveur) de la Fortune ; cela lui vient de Dieu » ; 163 ss. le sens est : « légation à

laquelle il a été désigné plus sur la proposition d'autres que lui (sous-entendu, que sur sa demande) et à cause de l'amour que... ; 174 *de temps*? ; 193 *vie*? plutôt *vif* ; 206 le *si* est ici plus vraisemblablement la conjonction, avec une valeur concessive, et non l'adverbe, cf. l'ordre des mots ; 216 et 272 sont faux ; 287 *veulle* est une 3e personne et la phrase est impersonnelle ; 292 le sens est : « je n'accepte pas vos arguments ». — F. Lecoy.

Raffaele de Cesare, *L'ultimo verso della « Chanson de Roland »* [Extrait de *Convivium*, III, 4 (1955, p. 400-408)]. — Il s'agit ici une fois de plus du *declinet* qui clôt la *Chanson* ; le dossier s'enrichit de trois exemples tirés d'Anselme de Cantorbéry, de Jean de Salisbury et de Pierre Béranger de Poitiers, qui peuvent aller du sens de « expliquer, commenter » à celui de « développer, composer », et un exemple français tiré d'une farce et qui ne peut vraiment servir à expliquer le *declinet* de Turoldus en raison de sa date et de son emploi. — M. R.

G. Raynaud, *Bibliographie der altfranzösischen Liedes neu bearbeitet und ergänzt* von Hans Spanke, Erster Teil ; Leiden, Brill, 1955 ; in-8°, viii-286 p. — Le regretté H. Spanke, qui fut tué en 1944 par l'explosion d'une bombe à Duisbourg, avait préparé dès longtemps cette refonte de l'ouvrage irremplacé de G. Raynaud. Après la mort de Spanke, on avait perdu le manuscrit de ce travail, mais une copie a pu en être retrouvée, celle qui correspond au premier volume de Raynaud ; elle vient d'être publiée dans la collection *Musicologica* de M. H. Husmann. On sait que ce premier volume donnait l'inventaire complet du contenu de tous les chansonniers français du moyen âge, et c'est ce premier volume que nous retrouvons ici avec des précisions et des compléments bibliographiques importants. — Un second et un troisième volume sont annoncés, pour lesquels l'on disposera des fiches de Spanke, et qui donneront l'index de toutes les pièces classées par rimes et incipits, puis un classement par auteurs auquel sera jointe une étude sur la forme et la musique de ces compositions lyriques et une histoire sommaire de la lyrique française ancienne. — Nous devons nous réjouir de la conservation du travail de Spanke, de la publication commencée et de la suite annoncée. — M. R.

La Chevalerie de Judas Macabé, éd. par Jean Robert Smeets ; Groningue, 1955, in-8°, lxxxiv-327 pages (thèse pour le doctorat). — Édition d'après le ms. unique de la Bibliothèque nationale de Paris, franç. 15104. Ce long texte, de 7.970 octosyllabes, est l'œuvre d'un picard, mais l'auteur reste anonyme et la proposition, que présente l'éditeur, que ce pourrait être Pierre du Riès qui a terminé le *Judas Macabé* de Gautier de Belleperche, reste une hypothèse.

ERRATUM

T. LXXVI, p. 285, ligne 14 du bas, *au lieu de* 1778-1792, *lire* 1878-1892.

Les épreuves de l'article de M. Yakov Malkiel, *Los derivados hispánicos de* tepidus (*Romania*, LXXIII, 1952, p. 145-176), n'ayant pu être relues par l'auteur, de trop nombreuses fautes d'impression sont passées inaperçues ; nos lecteurs voudront bien nous en excuser et rectifier les erreurs d'orthographe et de ponctuation. Voici une liste de fautes plus graves.

	au lieu de	*lire*
P. 145, l. 2 du bas.	102	192
P. 147, l. 15.....	524	523
P. 157, l. 8 du bas..	293	263
P. 160, l. 11	*Formaciones*	*Funciones*
P. 161, l. 3 du bas..	italiana	italiano
P. 162, l. 2 du bas..	italiana	italiane
P. 163, l. 6.....	Impero	Imperio
P. 165, l. 17, 30...	Staaf	Staaff
P. 166, l. 15.....	salgua	salga
— l. 2 du bas..	superbus muy	superbus; muy
P. 167, l. 17.....	intransitiva; ms. N	intransitiva : ms. N
— l. 10 du bas.	125 *v*	128 *v*
P. 170, l. 4.....	pao	pão
— l. 13.....	aperece	aparece
— l. 22.....	en los otros	entre los otros
P. 171, l. 12.....	respectivos	respectos
— l. 25.....	pormenorizamente	pormenorizadamente
— l. 27.....	125-125	121-125
— l. 28.....	553a	563a
— l. 6 du bas..	immediato	in mediato
P. 173, l. 6.....	a principio del...	a principios del
P. 174, l. 2.....	noses	no es

INDEX DES MOTS [1]

A

a esp..... 109, 420
-a esp. Mexique.... 422
-a- fr..... 551
à fr. 127, 140, 431, 553
a it..... 412
ab..... 412
ab so que prov..... 415
-abam..... 438
abarrotar esp. Am. 411
abecuinha, abibe port. 129
aboculis..... 539
abrivé fr..... 276
abunde..... 548
-ac prov..... 543
acer..... 548
acochier fr..... 536
acointier fr..... 537
**acru*..... 548
acumbrar esp..... 409
ad..... 420, 552-553
'adga gadām Abyssinie..... 163
aduré fr..... 276
advena..... 300
Aenor germ..... 130
afemé fr..... 538
afubler fr..... 537
-ag esp..... 279
agebiz (de mort) fr.. 538
-ago..... 543
(a)gombolar cat.... 409
aguada esp. Am... 411
aguja esp..... 421
ahəyya (ya-bada-, ya-meda-) amharique..... 158, 163
ainz fr..... 141
ainzneage fr..... 538
aioque fr..... 432
ajuster fr..... 123
-al esp..... 279
-al esp. Guatemala. 278
-al fr..... 89
Ala germ..... 130
albios oculus..... 539
albortante esp. Am. 411
Albron fr..... 395
albusoculus..... 539
alcalde cat..... 141
alferant fr..... 276
Aliboron (Maître) fr. 131
alimaria port..... 160
aliquantuum..... 4
-alis..... 88
aliud..... 139
alosé fr..... 276
al-qaḍi ar..... 141
alrededor esp.. 103, 109
al(s) prov..... 139
**altitiolum*..... 548
**ambilattium*..... 141
amuar port..... 129
-an esp..... 279
ancéis fr..... 141
ancheta, andarivel esp. Am..... 411
andriniega esp..... 142
andullo esp. Am... 411
âne-cheval fr..... 178
ane mane. Voir *ennemen(t)*.
âne rayé fr.... 171, 178
ânes (herbe-aux-) fr. 167
animal, a. à quatre pieds fr.. 160-161, 164
animaletto it..... 159
annemen fr..... 368
annos..... 424
-ano..... 543

1. Les mots sont placés dans l'ordre alphabétique sans distinction de langues; les abréviations désignant les langues et dialectes sont, d'une façon générale, celles qui ont été employées pour la *Table* des tomes XXXI-LX de la *Romania*. Les mots non suivis d'une indication de langue sont les mots latins attestés ou supposés, les types préromans d'origine incertaine ou les noms propres connus. Aucune distinction n'est faite entre les divers états chronologiques des langues.

ante..... 141
antiguo esp..... 421
antius..... 141
antruejo esp..... 280
-anus..... 279
anz fr..... 424
-ao esp..... 279
-ao- norm..... 350
aparillé, apeler de fr. 537
aposto(i)le fr..... 407
aquiter les gages fr.. 538
-ar esp..... 279
-ar esp. Mexique... 422
arămare m.-roum.. 382
arcenicles fr..... 366
-ard fr..... 84, 86, 89
ardeur fr..... 107
arguer fr..... 122
arguere, -gutare.... 122
-aria..... 245
arîmare m.-roum.. 382
arimée. Voir *rimée*.
arimer fr..... 375
arîmĭtor, -tură m.-roum..... 382
ariner fr..... 375
-arius..... 245
armes (*multiples*) fr. 414
arrachar esp. Am.. 411
arracher fr..... 411
arranchar esp. Am. 411
arrebol esp..... 107
arrière fr..... 112
arrière (*mettre*) fr.. 538
arrima prov..... 382
arrimer fr..... 375
arruma gasc..... 382
-art fr..... 87
arter norm., pic... 366
Art(h)ur fr..... 416
Artorius..... 416
arumer, -uner fr.... 375
-asco..... 543
asinella it..... 159
asinus, a. sylvestris. 161, 163, 168
-ask ligure..... 131
a(s)ne fr. 155, 162-163
a(s)ne sauvage fr. 147, 149, 156, 169, 173, 175
asnette fr..... 160
asorbir fr..... 535
Aspre (*Port d'*) fr... 534
asquanz fr..... 538
assenée (*mal*) fr.... 372
asseürer (*ne pas s'*) fr..... 431
atapir (*se*) fr..... 535
-ate..... 543
atracar esp. Am... 411
au fr..... 140
-au- fr..... 350, 552
Auchier fr..... 124
Aunoi fr..... 520
aurea flamma..... 88
Aurelian fr..... 343
aut fr..... 552
autour fr..... 109
avenant fr..... 537
aveugle fr.... 132, 539
aviser fr..... 536
avorsus..... 549
-aw-..... 552
-ay fr..... 543
azebro fr..... 154
azoivre fr..... 180

B

bahari esp..... 278
bajulu..... 141
balde esp. Am... 411
Baldise fr..... 415
balourd fr..... 86
**baranca*..... 548
barbarin (*clystère*) fr. 369
barroco, -rroquismo esp..... 417
basané, Basennier fr. 412
bastida..... 275
bastide fr..... 275
batlle cat..... 141
becquerelle norm.... 357
bedollo esp..... 279
bedro esp..... 280
Beltrán esp..... 267
beque esp. Am... 411
berçant, -rsant fr... 431
bescoire prov..... 123
besicle fr..... 424
beste fr..... 160
bestia..... 541
**betullea*..... 548
bica esp..... 280
biche fr..... 147, 541
Bierra..... 123
Bier(r)e fr..... 123
bieu fr..... 369
biscia it..... 541
bisogno it..... 424
bistia esp..... 541
Blancardum..... 89
blandi(r) fr..... 430
bodón esp..... 422
bonanza esp. Am... 411
**borra*..... 549
bos norm..... 365
botalón esp. Am... 411
bouhourt fr..... 86
boullons norm..... 364
bourrique fr..... 158
bracart, brake, -aque fr., pic..... 371
braña esp..... 543
bréhaigne fr..... 543
brehaing, -hant fr.. 420
breña esp..... 543
breneuse fr..... 352
brere, Brere. Voir *Bier(r)e*.
brillas esp..... 409
brisier fr..... 431
broche fr..... 379
brohon fr..... 420
broke(s) fr..... 380
broma esp. Am.... 411
brouer fr..... 369
brouquin fr..... 124
brouwerkijn néerl.. 124
Bruise fr..... 415
buadal esp..... 422
buée fr..... 363
buhedal, -hedo esp... 422

burrinha pera port.. 160
burro, b. do mat(t)o port... 157-159, 167, 169

C

-ç- esp..... 415
ça fr..... 140
cabdal prov..... 135
cabeur. Voir *cabuseur*.
cabezas esp..... 282
cabidanni sarde.... 541
caboche fr..... 370
cabuseur fr..... 346
caecus..... 539
caire (*mince de*) fr.. 366
calanger norm..... 365
califourchon (*à*) fr.. 127
calzada esp..... 540
cambriare..... 141
caméléopard fr..... 162
canchierres. Voir *cauchierres*.
**cannapia*..... 548
cansos prov..... 223
cantaveram..... 422
cantèri, -rio esp.... 422
capitale..... 135
capo d'anno it..... 541
**captal* prov..... 135
**captalis*..... 135
caramanchel esp. Am. 411
cárcava, -vear esp.. 109
carneaux pic..... 357
carreur fr..... 365
casc-..... 277
cascabel esp..... 277
cascajiego esp 142
cascar, -ra esp..... 277
castaña esp..... 409
castrum..... 275
**catal* prov..... 135
catalán cat..... 135
Catalogne fr..... 134
Cataluña esp..... 131
Catanus (*Mons*).... 135
catino di terra cota it..... 549
Catona (*la*) it..... 123
catorriego esp..... 142
cauchie, -erres norm. 365
caudal prov..... 135
caus fr..... 552
Cazmarine(s) fr.... 415
cebra esp..... 148, 171
cecora esp..... 171
cedo, -orreo esp..... 282
ceint sur le cul fr. 344, 346
celer (*sei*) fr..... 535
cenement judéo-fr... 538
centenum..... 127
cerca esp..... 112
cerchier fr..... 535
cerf fr..... 154
cerrazón esp. Am... 411
Certaine (*Terre*) fr.. 534
cétacé fr..... 168
-ch- ar..... 415
chaise fr..... 424
chaitif fr..... 536
chaleur fr..... 107
chantant fr..... 141
char fr..... 535
Chardenière, chardonnière, Charlier fr. 323
chatel fr..... 135
chauffer la cire fr. 346, 349
chaumei fr..... 536
chaussée fr..... 540
chaut pas fr..... 430
chavee fr..... 536
Cheriant fr..... 415
Chernubles de Monigre fr..... 413
cheule pic..... 371
cheval, c. sauvage fr. 147, 149, 155
cheval-tigre fr..... 178
chevaucher sans selle fr..... 360
chicote esp. Am... 411
chien de fusil fr.... 412
chinchorro esp. Am. 411
chose (*grant*) *a en faire l'estuet* fr... 431
chŭrnŭ slave..... 413
ciar esp. Am..... 411
çicotry esp..... 542
čigin mongol..... 172
**cinnus*..... 548
circa, -cum, -cus.... 109
cire (*chauffer la*) fr. 346, 349
civil esp..... 281
clavu..... 551
cleu, clou fr..... 552
clystère barbarin fr.. 369
coc-..... 277
cocquois (*en*) fr..... 373
cohue, -uel norm... 365
coiement fr..... 98
coisel fr..... 421
coissin norm..... 363
col fr..... 536
colà frioul..... 548
coldreiz fr..... 536
**colpus*..... 552
comme (*venir*) fr.... 134
Commibles fr..... 415
conductum, -tus.... 213
conduit fr..... 213
congeer, -gié fr..... 430
connui fr..... 552
conrei, prendre c. fr. 537
cònsol Andorre..... 141
constant fr..... 129
consule..... 141
contrast prov..... 123
coppier, -ppois fr.... 373
coquille (*dresser*) fr. 357
corb nes (*G. al*) fr.. 264
Cordres fr..... 415
**corrotare*..... 549
cortain(e), corte fr.. 264
cosc-..... 277
couagga fr.... 172, 174
couaque(s) fr..... 171
court fr..... 265
Courte E(s)pée fr... 264
Courtebarbe, -tecuisse, -tehuese fr..... 265

crassia 350
cratis..... 549
creator fr 535
creon fr..... 536, 538
crestervelle fr..... 429
cretir norm..... 365
crevant (*en lor cuer*), *crever* fr..... 538
crima prov..... 382
croc-..... 277
croire, *-oise*, *-oiz* fr. 536
cruel fr..... 104
cruise fr..... 536
cuagga (*equus*)..... 174
cuer fr..... 536
cui fr..... 551
cultare, *cumulare*... 409
**cuneitas*, *cüneus*.... 104
curbinasus..... 265
**cutina*, *cutis*..... 409
-cy- esp..... 424
czigithai fr..... 172

D

da, *da dove* it.. 133, 135
dada fr..... 373
dadée, *-dez* fr..... 368
dalmata..... 548
dandin, *-do* fr 373
dans fr..... 431, 552
daw fr..... 179
de..... 553
de-ab, *de-ad* 133
debui fr..... 551
declinet fr..... 555
deite fr..... 421
demander, *-mucier* fr. 535
denier fr..... 98, 100
deport fr..... 101
deraisnier fr..... 538
derredor esp..... 109
derrière fr..... 112
derrotero esp. Am... 411
desamordre, *-ort* fr. 429
descovert fr..... 122
desert fr..... 535
deserto it..... 424
desguazar esp. Am.. 411
desguiser (*sei*) fr.... 537
desharnechier, *-henechier* fr..... 538
desleiar prov..... 139
desmoronar esp..... 416
desnaturer (*soi*) fr... 431
desoignant. Voir *soignant*.
destemprer fr..... 537
destruction, *-truiement* fr..... 535
desveier fr..... 537
desvia (*se*) prov.... 425
devanteau fr..... 363
devien fr..... 437
devorer fr..... 535
dezirar prov..... 140
di dove it..... 133
diachylon, *-culon*, *-culum*, *-culun*, *diamerdis* fr..... 373
dieldo esp..... 282
dindo, *-on* fr..... 373
dire que fols prov... 426
diserto it..... 424
diu..... 548
diu fr..... 552
dojo esp..... 409
dolium..... 409
Domina 221
Domna prov..... 221
donde it..... 133
dormant fr..... 536
dosne norm..... 365
dove it..... 133
dragon fr..... 412
dragoon angl..... 412
drapeau fr..... 87
dui fr..... 551-552
dujo esp..... 409
duo..... 551
duqwara Abyssinie. 163
Durant fr..... 89
durant fr..... 129
Durendal, *-dart* fr.. 89
Durestant fr..... 415

E

-e-..... 550
-e, *-ear* esp. Mexique 422
**ecce-hac* 140
écharpe, *-asse* fr.... 128
écuelle fr..... 2
efforcié fr..... 432
egals prov..... 425
-ego esp..... 135
eissil fr..... 535
-e(i)ve fr..... 438
Elbertus..... 446
Eleonore fr..... 130
éléphant fr.... 151, 175
-ellus..... 107
embrouer (*s'*) fr.... 372
emesclar prov..... 123
empatar, *-pavesar* esp. Am..... 411
emperrarse esp..... 123
en fr..... 140, 431
en (*agir*) fr..... 134
encerchier fr..... 535
Endrech prov..... 123
endris judéo-esp... 129
engalar esp..... 422
enganement fr..... 538
engit fr..... 129
Engoi. Voir *ngoi*.
engoler fr..... 535
enhair norm..... 365
enheudir fr..... 421
ἐννεάμυκλος 174
ennement fr..... 368
enquera prov..... 123
ensarriat prov..... 128
entendre fr..... 536
environ, *aux e. de* fr. 109
Enygeus 122
enzebra esp..... 171
equiferus..... 147
equus, *e. zebra*..... 168
-er fr..... 28
-erius..... 413
esbalagar esp..... 142
esb(o)roar port. 415-416
escalippe fr..... 276

escampette (*prendre la poudre d'*) fr..... 415
escargaites fr..... 100
escharir fr..... 420
escloi fr..... 421
esclou fr..... 424
escrois, escurre fr.... 536
Eselpferd all..... 178
esforz, esfrei fr..... 534
esguard (*par*) fr.... 534
esg(*u*)*arder* fr..... 535
esguazar esp..... 127
esikiri bantou..... 155
esnaie fr..... 421
espiritelment fr..... 537
espirrar port..... 415
espliego esp..... 281
estaie fr..... 128
estambourne fr..... 86
estampie fr... 239, 415
**estandal* fr..... 89
estandart fr..... 84
estande judéo-fr.... 84
estandeilles fr..... 87
**estando*(*u*)*rt* fr..... 86
estar esp..... 281
estenar esp..... 280
estenda. Voir *estenga*.
estendre (*s'*) prov... 427
estenga it..... 427
estènher, s'e. prov.. 427
estero esp. Am... 411
estiar port..... 280
estiere fr..... 421
estio esp..... 280
estorer fr..... 535
estutiez fr..... 537
esure(*s*) fr..... 153
esvertin fr..... 118
esvre(*s*) fr. 153
et fr..... 439
étai fr..... 128
étendart, -ndre fr... 84
étibos, -bot norm... 421
-eu- pic..... 552
εὐγενής, -νίς..... 122
eut fr..... 552
euzebra. Voir *enzebra*.
**ex-conrimari*..... 381
exstinguere..... 427
extendere..... 84, 427
extenuare..... 280
exterminare..... 56
extraño esp..... 543
exul..... 300

F

fabricare..... 409
Fabrin fr..... 395
facere..... 139
Fähnlein all..... 87
faime-droit fr..... 421
faire que fols prov.. 426
faire sa main fr.... 367
faitre, -ture fr..... 535
Falbin, **Falbrun* fr. 395
**falc-ard* fr..... 89
falcastrum..... 89
Faldrun, -lsiron fr.. 395
faluca esp.... 279, 424
falx..... 89
fange fr..... 127
fannoié fr..... 429
fata..... 141
fatrin fatras fr..... 362
fauçard, -chard fr... 89
jaunoié fr..... 429
faussard fr..... 89
fechar port..... 415
feci..... 541
feindre (*se*) norm... 365
felouque fr..... 424
feltro it..... 133
fendris judéo-esp... 129
fer cat..... 139
ferragoulo port..... 416
ferraiuolo it..... 416
ferreruelo esp..... 416
ferton fr..... 421
feryúl ar..... 416
fesle fr..... 424
fiel esp..... 542
fieux pic..... 357
fincal esp. Guatemala. 278
fistula..... 424
flor y rosa esp..... 543
flot fr..... 536
fols (*dire que, faire que*) prov..... 426
fols (*barer que*) prov. 425
fortalicium..... 275
forteresse fr..... 275
fraindre fr..... 538
frasé fr..... 362
fresa esp..... 281
fresaie fr..... 95
fresnos esp..... 541
frire (*plus n'y a que*) fr..... 351
frisnu esp..... 541
**fruir, frut* fr..... 538
fugier Narbonne... 245
fugio..... 551
fui fr..... 551-552
furmòša esp..... 541
furmóšu port..... 541
fyfy, Maîstre Fyfy fr..... 345, 357

G

gabet fr..... 355
gâche fr..... 421
gages (*aquiter les, racheter ses, ravoir ses*) fr..... 538
gaita esp..... 421
Galway irl..... 409
gamme (*apprendre à qq'un sa*) fr..... 365
gamme (*entendre sa*) fr..... 360
gans (*avoir les*) fr.. 369
Ganyardus..... 89
garçon fr..... 536
garçonnier fr..... 431
garde (*n'avoir*) fr.. 537
garder (*ne*) *l'ore* fr.. 536
garilhas mars..... 127
garison fr..... 537
garvaia port..... 409
gasne, gasse fr..... 127

gata esp. 282
gato(s) esp. 541
gaucé (*être*) fr. dial. 127
gaudium 216
gaugé bourg. 127
gaza esp. Am. 411
gazilhás dauph. 127
gelée fr. 378
Genin fr. 343
Gersan, -som, -son fr. 291
ghirist flam. 124
giffais fr. 432
**gimberu* 549
giorno it. 414
girafe fr. 162
gjarbia ar. 409
gloria 281
glorie fr. 538
Góngora esp. 132
goule fr. Ouest 363
graal fr. 1, 25
grâaus fr. 3
Graccus ... 60, 66, 207
grâce fr. 290, 350
Gractus 66
gradalis 3
gradatim 4
gratia 350
grêle fr. 115
Grevyi (*equus*) 174
griffon fr. 177
grighilliosu sarde. 129
grillo esp. 421
grivillosu sarde. 129
grosser fr. 351
grumus 421
guache poit. 127
guadal esp. 422
guazzare it. 127
guener, -nille fr. 127
guerne fr. 124
guetu esp. 282, 541
guinse wall. 124
guitarra esp. 279
guta esp. 542
**gyrore* (*in*) 103
gyrum (*per*), *gyrus* 109

H

habebam 421
haber esp. 415
habillée (*robe*) fr. 141
habuit 552
haediolus 548
haire fr. 421
haloque esp. 424
harier fr. 363
hel, heneschier fr. 538
herbe-aux-ânes fr. 167
herle fr. 421
hernu fr. 421
héronde norm. 365
hice esp. 541
hinter all. 111
Hiolbertus 447
hippo- fr. 176
hippopotame fr. 177
hippotigre fr. 167, 170, 174, 176-179
hippotigris, h. zebra 145, 174, 178
holier, hort fr. 421
hou(r)deur, -dis fr. 365
-hove flam. 274
Huesca esp. 131
huis fr. 541
hulc angl. 424
hulke néerl. 424
hurque fr. 424

I

-i- 550-551
-i it. 420
-i- roum. 126
-i- sic. 550
-ia esp. 421
-iar esp. Mexique. 422
iba esp. 421
-iego esp. 135, 142
impetigo 409
in 552
-in ... -as fr. 362
inclus (*ci-*) fr. 141
inferriata it. 549
nnidu sarde. 129
**intercal-alis, intercalaris* 88
intro in, intus in 552
ἱππο-, ἱππότιγρις, -γρις 176-177
ira prov. 139
irmán, -mão esp. 279
isic Narbonne. 245

J

ja fr. 94
jais (*bataille as*) fr. 124
jaluga esp. 282
Jame (*bon gré saint*) fr. 350, 371
Jarson fr. 291
je (*ce suis-*) fr. 416
Jean fr. 291
Joi fr. 216
joste fr. 123
jota arag. 237
jouer a mouche mue fr. 98
journal, -nel fr. 89
jouter fr. 123
jument fr. 147
jumento do mat(t)o port. 159
junchées fr. 351
justare, juxtare 123

K

k- 130
Katone (*la*) fr. 123
Kenápura sarde. 541
keus fr. 552
kithara esp. 279
kwagga, kwakke(n) fr. 171-172

L

lacerare 278
lai fr., prov. 239
Lakatoué. Voir *Katone* (*la*).

lama it. 134
lampadarum (dies). 541
lámpadas sarde. 541
Landri, Lanfroi fr. 124
langes fr. 537
laricatum 549
*latore (in), *laudor*. 103
laurex 409
laus 103
Lazarus 278
laz(d)rar, -zerar, -zeria esp. 278
le prov. 91
leeukijn néerl. 124
leich all. 239
lencar prov. 123
léopard fr. 151, 179
leu prov. 139
leudo esp. 282
leuitare, -tu 282
leu(j)as prov. 139
levar prov. 139
licorne fr. 66
lieldo esp. 282
Lience fr. 370
lienequin fr. 124
Liesse (N.-D. de) fr. 370
limba sic. 549
limen 548
limone it. 549
limpole fr. 101
lion fr. 163
Lisos fr. 107
livreison fr. 537
livrer un oiseau. Voir *loirier*.
-ll- Mexique. 277
llantal esp. Guatemala. 278
llanto esp. 278
llevar al cabo esp. 139
llovizna esp. 282
loirier un oiseau fr. 536
longore (in) 103
Longueespee fr. 265
lorier fr. 276
louça port. 421
loudier fr. 370
loudière fr. 356, 367
loup fr. 163
lourdoys fr. 361
lucor 103
ludio esp. 279
ludus 279
lui fr. 551
lumia sic. 549
luna 414
lurco 409
Lusos fr. 107
lux 103
Luxov(i)os 107
Lyance fr. 371

M

Macé fr. 343
maginois fr. 421
magis 139
maillol prov. 127
main (faire sa) fr. 357
main (payer avant la) fr. 369
mains fr. 424
maison (en) fr. 431
Maître Aliboron fr. 131
major 141
majuelo esp. 127
malhol prov. 127
Malimus, -inus. 80, 207
malleolus 127
mallol cat. 127
mammalia 168, 178
mammifère fr. 168
manaie fr. 534
mangão, -gar port. 129
mangier fr. 535
mangón, -onear esp. 129
mantel fr. 420
mantis religiosa 282
manus 424
manzao (mere). Voir *nzau (myele mya)*.
manzo (moana). Voir *nzau (mwana wa)*.
marabou(t) fr. 145, 158
Marianna 130
maro, Maro 547
marr- ligure 548
marreglier fr. 277
marron, -r(r)onage fr. 547
marrone it. 547
marronier fr. 547
maru étrusque. 547
mas prov. 139
mat(t)o (jumento, burro do) port. 157-159, 167, 169
Maubrun fr. 395
maureglé. Voir *marreglier*.
Mautaint fr. 412
Mazelaine fr. 429
-mb- it. 550
menar esp. 542
mengouer fr. Ouest. 363
menos (no res) arag. 410
mes cat. 139
Mesaisé (Sainte-) fr. 350
mesajerie fr. 407
meschine fr. 355
mesesca nap. 133
mesisula 134
mesler fr. 424
messagerie fr. 407
mettre arriere fr. 538
midollo it. 424
minare 542
mince de quaire fr. 366
minnesinger all. 214
mirra esp. 542
mirrur angl. 412
misculare 424
mixtum 409
-mm- it. 550
moi (c'est) fr. 416
molinos de viento esp. 282
mon fr. 415
Monigre (Chernubles de) fr. 413
monstrum 409
Montcada, -tcatlan cat. 135

monthe (*a*) *mue*. Voir *mouche* (*a*) *mue*.
Montjoie fr. 137
**motta* esp. 421
m(o)uche fr. 96
mouche (*a*) *mue* fr. . . 94
mouchemue, *-chet* fr. 95
mouchouer fr. Ouest. 363
mousque fr. 96
mousquemue fr. 95
movoir fr. 107
-mp- it. Sud. 550
muccatus. 96
mucier fr. 535
mue (*a mouche*) fr. . . . 94
muer fr. 96, 431
mui fr. 551-552
mula. 146
mulctra. 548
mule angl. 146
mulet fr. 151
mulus. 168
Munigre fr. 534
muser fr. 537
mut fr. 431
**muzina* 549

N

-n- esp. 422
nannu sic. 549
-nd- it. 550
nebli esp. 278
ne(n)(n) fr. 438
neporquant fr. 540
-ng- it. 550
ngoi Congo. 151
nieta, *-to* esp. 541
niger. 413
Nigrés fr. 415
nimpole fr. 101
nipote it. 424
nispero esp. 424
nitu esp. 541
-nk-, *-nm-* it. 550
no pic. 357
Noël fr. 136
nonno it. 549
nonnus. 412
Noples fr. 415
nos, *-seces* esp. 282
notare. 548
nouvelle, *novel* fr. . . 143
-ns- esp. 424
-nt- it. Sud. 550
nuns fr. 412
nusche fr. 537
nykteris. 549
-nz fr. 424
nzau (*myele mya*, *mwana wa*) Congo. 151

O

-o-. 550-551
-o esp. Mexique. . . . 422
o fr. 350
obenque esp. Am. . . . 411
obice, *-cier* fr. 431
obligare. 548
oculos. 424
oeul (*en son*) fr. . . . 101
oevre fr. 420
offella. 134
official fr. 364
ohne weiteres all. . . . 139
-oir fr. 363
oisel fr. 420
Olbertus. 446
Oliba. 533
-olie fr. 437
oliva. 413, 533
olive fr. 413
Oliverius. 533
Olivier, *olivier* fr. . 276, 413, 532-533
onager. 168, 175
onagraire fr. 167
onagre fr. 145, 158, 167, 172
onde it. 133
ὄνος ἄγριος. . . . 169, 177
-or. 104
orbus. 540
orcus. 409
ordoux fr. 363
ordouze fr. . . . 352, 356
orelien fr. 343
-orem. 428
-orie fr. 437
orie flame, *oriflamme* fr. 88
ornoil fr. 522
ὤρυγγας, ὄρυξ, *órynx*, *oryx*. 175
-ós esp., gasc. 134, 543
Osca ibère. 131
-osk ligure. 131
-osso. 134
ostendali it. 88
ostendalia, *-dere*. . . . 88
ostium. 541
ostor fr. 536
ostrevant fr. 421
otoño cat. 543
otroier fr. 430
-ou- fr. 552
ou fr. 140
ou norm. 350
-ouer fr. 363
out fr. 552
outrer, *-try* fr. 351
ovalis. 88
ove it. 133
oveille fr. 107

P

paile fr. 537
Paillart. Voir *Port-paillart*.
palais fr. 420
palie fr. 538
Palliarensis (*pagus*). 397
palliolum. 416
panthère fr. 177
paor, *paour* fr. 106, 108
par fr. 137
par coi, *par que* fr. . 101
pardicques norm. . . . 357
parer que fols prov. . 425
partir prov. 139
parua. 421

paspalho port. 415
passe dix fr. 101
pat 141
patati patata fr. 362
patch angl. 141, 277
patic patac fr. 362
patois fr. 141
paura it. 428
paurent fr. 438
paveillon fr. 420
pavor fr. 106, 108
pavuerunt 438
payant fr. 141
pe roum. 420
**pedacea, -dare, -* ditiare, -tus* .. 141, 277
pèlerin fr. 290, 299
peña esp. 131
pena prov. 131
pendant fr. 129
penna tosc. 131
Penne (La) fr. 131
Pépin le Bref fr. 413
perdre la teste fr. 537
peregrinus 300
pers fr. 420
pes 277
pesle fr. 424
pessulum 424
**petlia, -are* 277
peür fr. 428
pièce fr. 277
piez (tenir Dieu par les) fr. 125
pila 421
pin fr. 276
pinna 131
pinse it. 415
pipistrello it. 549
Pippinus 413
piselli it. 424
plantarium 127
plantié prov. 127
plateur, -tis fr. 365
platiaus fr. 3
plouve(i)r norm. 365
poignal, -ard fr. 89
populatio nova 275
pòrka esp. 541
pórku port. 541
porroit (vos) fr. 101
port fr. 276, 534
Port d'Aspre fr. 534
Portpaillart fr. 397
post 549
potar esp. 279
potus 279
pour fr. 137
pourginée fr. 366
pouvoir fr. 101
praedicare 104
praegnans 431
praindre, -ng,-ns fr. 431
prediat, -ëier fr. 104
prendre, priembre, prison fr. 431
proais fr. 121
proier fr. 430
prois (noise du), prouas, proye fr. . 121
puella 221
pui fr. 276, 534
purveeir fr. 536

Q

quacha fr. 173
quacqen all. 171
quadriga 548
quadrupède fr. 162
quadrupedes 168
quaire (mince de) fr. 366
qualis 132, 277
quar fr. 536
quaresmel (viande) fr. 431
quarrieur fr. 365
**quassicare* 277
que esp. 421
quelogne fr. 372
quer fr. 536
qui fr. 101
qwagga 170
Qwakke(n) all. 171

R

-r- Haute-Loire. .. 123
rabiza esp. Am. 411
racheter ses gages fr. 538
rame, -er fr. 377
ramposne fr. 366
rape fr. 129
rapicius 549
rappes fr. 129
rasqueta esp. Am. .. 411
Raullet norm. 357
Raum all. 375
Raune all. 413
Rauschert, -rauscht all. 86
rause fr. 421
ravau, -voeu, -vor, -vou fr. 107
ravoir ses gages fr. . 538
réaliser fr. 127
rebenque esp. Am. .. 411
**recidivum* 548
recipe fr. 372
reclain (a) fr. 431
recordum 549
recovreor fr. 538
reculons (à) fr. 127
redor esp. 103, 108, 111
redote, -ter fr. 537
reire prov. 110
re mazziere nap. 540
rendi(eu) Narbonne. 245
répondre fr. 535
resbalar esp. 142
rescire 548
rescoeor fr. 538
resconser fr. 535
rescoour, -cosseor, -curreur fr. 538
respirer fr. 424
retrior(e) 103, 108–109, 112
retro 103, 109
**reuerticare, *-uorticare* 543
reverser fr. 537

reviejo esp. 421
reyre fr. 110
rhinocéros fr. . . 164, 176
richomme fr. 438
r(i)ère fr. 109-110, 112
rima. 381
rima it., port. 381
rima prov. 382
rîmă, a r. roum. . . . 381
rimabundus. 381
rimaduro prov. 382
rimar cat., esp., port., prov. . 381-382
rimare. 381
rîmare roum. 381
rimari. . . 378, 381-382
rimassa, -sseja prov. 382
rimatam. 378
rimatim. 381
rimator. 381-382
rîmător, -tură roum. 381
rimé it. 381
rime, -ée, -es fr. 374-377, 382
rimer, -mêye wall. . 377
rimo prov. 382
rimoso port. 381
rimosus, -mula. 381
rimula port. 381
rines fr. 382
**rodors* fr. 104
Roland fr. 532
room angl. 376
roor(s) fr. . 103, 108-109
roquet fr. 345
rosnar port. 415
Rosnel fr. 412
rota, in r., rotare. . 103-104
rotor, in rotore. . . . 103, 108, 112
rouge, -geur fr. 107
rouvelant, -lent, -vent fr. 106-107
ro(u)veur fr. . . 107, 109
roux-nel fr. 412
rove(o)ur, -vor, -vòrèy, -vur fr. . 106-107
-rs- esp. 424
-rs prov. 245
rubellu, -beu(s). 107
rubor(e)(m). . . . 106-109
**ructor, in ructore*. . 104, 108
rudore (in). 108
rudus 549
Ruel (aller à) fr. . . . 412
ruim néerl. 376
rum- it. 381
rüma, rumă, -ăr, -are, -ato it. 381
ruma, -aduro, -ar prov. 381-382
run fr. 375
runer fr. 413
runge fr. 428
Run(n)ers (Val de) fr. 413
ruode fr. 104
ruodre fr. 106
Rustichello tosc. . . . 401
Rusticians, -aus, -cien de Pise fr. 401

S

-s- 423
-s esp. 420
-s- fr. 124
saçon esp. 424
sahrjó gotique. 128
salic Narbonne. 245
salouer fr. Ouest. . . 363
sa(m)bucu. 106
sâneca roum. 126
sanicare, -nus. 126
sapiega esp. 142
sarrias prov. 128
satione. 424
saveir (ne) tur fr. . . 537
sazón esp. 424
-sca, -şca roum. . . . 126
scelpe néerl. 276
scez (argent) fr. 365
scola. 424
scorsonère fr. 411
scurîma, a scurma, scurmare, -ător, -tură roum. 381
sdum, -un frioul . . . 549
se fr. 412
sec (argent) fr. 365
secale. 127
seigle fr. 127
seinals prov. 139
selle (chevaucher sans) fr. 360
semblant fr. 538
senaut fr. 421
sens als prov. 139
senssier pic. 367
sentic Narbonne. . . . 245
senz'altro it. 139
Sepande-Louve fr. . . 141
sèquence fr. . . . 230, 239
ser esp. 281
seria. 279
serrimu akkadien. . . 147
seruga esp. 282
setze arag. 410
sëu fr. 106
se(u)s prov. 139
seyer arag. 410
Sezilie fr. 415
Shakespeare angl. . . . 129
sheppend angl. 141
sian arag. 410
siara esp. 280
Sibirsk russe. 131
siesta esp. 424
sigale, -gile. 128
sigiria nilotique. . . . 155
signum. 548
sikól wall. 424
siligo. 128
siliqua. 282
sin esp. 410
sindaco it. 141
sindic cat. 141
singar esp. Am. . . 411
sinse arag. 410
sirgwi bantou. 155
sirrimu akkadien. . . 147
siu fr. 552

-sk-, *-šk-* roum 126
-sk russe..... 131
skakjó- germ..... 128
-sl- esp..... 424
slag germ..... 424
Smolensk russe..... 131
so (ab) que prov.... 415
socar esp. Am.... 411
soe fr..... 121
sógra esp..... 541
sògru port..... 541
soignant (de) fr.... 537
solea..... 409
solemnia, Solemniacum..... 219
Solignac fr..... 219
solum..... 409
somarella it..... 160
son (en) oeul fr..... 101
sorda esp..... 541
sortie fr..... 230
soue fr..... 121
soupirer, souscrire, soustraire fr..... 424
souz fr..... 429
sovent fr..... 107
Spata Curta..... 265
-st- ar..... 415
-st- esp..... 415
-št- roum..... 126
stand- germ. 84, 86, 88
*standale, -lia, *standalis*..... 87
standard angl..... 85
standardum, -dus... 86
standhart all..... 85
stand-ort germ..... 86
statorium..... 88
stendale, -li it..... 87
stentale..... 87
stigbort germ..... 86
-str- it. Sud..... 550
straccia sarde..... 129
streichen all..... 141
**strîkan* francique... 141
suage fr..... 421
sublica..... 548
sucucho esp. Am... 411
suericulum..... 134
sui(f) fr..... 552
sulm flam..... 274
**summitare*..... 548
summo (in), suo (in). 101
suor fr..... 534
super, -pra..... 552
sur fr..... 552
surdu esp..... 541
sursum in..... 552
surveisier fr..... 537
suspendre fr..... 424
syndicu..... 141
Syria, -aca..... 279

T

tabone..... 106
tacle fr..... 421
tagarote esp..... 278
tai fr..... 421
tailleor fr..... 9
tailloir(s) fr..... 3
tajamar esp. Am... 411
**talpa*..... 548
tan prov..... 139
taon fr..... 106
tarabin tarabas fr... 362
tarpan Asie centrale. 147
**tas* fr..... 421
tassel fr..... 537
taster fr..... 535
tâtons (à) fr..... 127
taudis fr..... 421
ten cat..... 139
tepidus..... 556
terco esp..... 416
terne esp..... 279
terrant fr..... 369
Terre Certaine fr... 534
terrien (brouer le) fr. 369
teste (perdre la) fr.. 537
texceresse fr..... 323
théatre fr..... 433
tiauz fr..... 421
Tigerpferd(e) all... 174, 179
tigre fr... 151, 163, 176
τιγροειδεῖς, -δῆς. 176-177
tiule fr..... 552
tocques (teste a paire de) fr..... 363
tolete esp. Am... 411
tormeres. Voir *tornieres*.
tornada prov..... 230
tornieres fr..... 522
torno (en) esp..... 110
**tornore (in)*..... 103
tornus..... 109
Tournières fr..... 522
tourterele fr..... 95
trafegar cat..... 409
traite fr..... 536
transfaecare..... 409
transglotir fr..... 535
traquin traquas fr... 362
tras esp..... 282
trasegar esp..... 409
trasfegar port..... 409
traskia sarde..... 129
trasufa esp..... 282
trenchouer fr. Ouest. 363
trente et quarante fr. 101
tresgiet fr..... 538
trestorner fr.... 535-536
trëu fr..... 106
tributu..... 106
tric trac (cognoistre le) fr..... 361
trinquete esp. Am. 411
trique fr..... 141
tristresse norm., pic. 357
trobador prov.. 214, 222
trobar prov..... 222
trobo port..... 222
**troju*..... 549
*tropare, *-patórem*... 222
troubadour, trouvèr, -vère, -veur fr... 214, 222
trova port..... 222
troveor fr..... 214
tsieldo esp..... 282
-tt-..... 130
-tt- fr..... 134

tuile fr. 552
tuirta, -tu esp. 541
tumber norm. 363
turbare 222

U

-u- 550-551
-ü- fr. 551
-u- sic. 550
ubi 550
uço esp. 541
-udo esp. 416
uels, uelz fr. 424
uertere 543
-ués esp., gasc. 543
uirilia 409
unde 133
uoragine, uortex 543
Urdòs gasc. 134
uscio it. 541
ustium 541
-utus 416

V

Valterne fr. . . . 411, 534
vaneroi fr. 521
vapularis 88
Var- fr. 127
variner bourg. 127
varouiller norm. . . . 127
vaut fr. 552
veer fr. 430
veie fr. 34
veille fr. 537
veine fr. 538
veir fr. 94
vendimia esp. 541
Veneroi fr. 521
veni 541
venie fr. 538
Ver- fr. 127
veria, -rija esp. 409
Vernoi fr. 521
vers fr. 222, 424
verser fr. 537
verset fr. 223
versiculus 223
versus . . . 213, 222-233, 424
Ves- fr. 127
veude fr. Ouest. . . . 127
veut fr. 552
vézerée fr. Ouest . . . 127
vicarme fr. 356
vice it. 129
vierge fr. 535
viesso esp. 424
vile fr. 431
vindemia 541
vine esp. 541
vins fr. 424
vint (sous) fr. 101
vinum 424
vifer fr. 109
vis fr. 536
Vis- fr. 127
vispera esp. 424
vo pic. 357
volar esp. 422
volée (se marier à la) fr. 360
voluit 552
vraybique norm. . . . 357

W X Y

Waldesel all. . . 168-170
warat fr. 421
wibete angl. 538
wilde Ezels néerl. . . 153
winse fr. 124
wirewite angl. 538
wrinschen all. 413

xaruga esp. 282

-y- Mexique. 277
-y fr. 543
yeldo esp. 282

Z

zabra angl. 150
zafacoca esp. Am. . . 411
zcora. Voir *zecora*.
zebe it. 146
zebr russe. 148
zebra . . . 145, 150, 161, 167-171, 174, 179
Zebra all. 148, 169, 174, 178
zebra angl. . . 146, 148, 150, 152, 154, 179
zebra esp. 146, 171
zebra fr. 154
zebra it. 146, 148
zebra port. . . . 146, 148, 163, 167
zèbre fr. . 145, 148, 151, 171-174, 178-180
zèbre de Grévy fr. . . 174
zébré, -er fr. 180
zebro port. 146
zébrure fr. 180
zébu fr. 155
zecora. 145, 161-163, 170
Zecora all. . . . 168, 173
zecora angl. 163
zecora esp. 171
zecora fr. . 164, 166, 172
zecora port. 167
zembra angl. 163
zephyrus 147
zeuera angl. 152
zeura all. 173
zeura fr. 165
zeura port. 152, 163, 167
zevera angl. 163
**zevora* port. 163
zevra 156
zevra port. 167
zevro esp. 171
zimbrar port. 163
zoubre, se zoubrer fr. 180
zurriaga esp. 279
zwalm fiam. 274

P. C.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

CHAILLEY (Jacques), Les premiers troubadours et les versus de l'école d'Aquitaine 212

COHEN (Marcel), *Zebra*, *zecora*, *hippotigris*; aventures lexicales dans les langues romanes 145

LECOURT (Marcel), Une source d'Antoine de la Sale : Simon de Hesdin 39, 183

LECOY (Félix), Un épisode du *Protheselaus* et le conte du mari trompé 477

LEWICKA (H.), Notes sur quelques pièces du Recueil de farces inédites du XV^e^ siècle 342

LIEBERMAN (Max), Chronologie gersonienne (*suite*) 289

LIEBMAN (Charles J., Jr.), Le commentaire français du Psautier et le ms. Morgan 338, pour l'attribution à Simon de Tournai 433

MICHA (Alexandre), Études sur le *Lancelot* en prose 334

ROQUES (Mario), Le Graal de Chrétien et la demoiselle au graal 1

RYCHNER (Jean), Sur la *Chanson de Guillaume* 28

MÉLANGES

BRUNEL (Clovis), Encore un fragment de manuscrit du *Breviari d'Amor* 89

— . Fragment d'un ms. de la traduction catalane de la *Consolatio* de Boèce 522

— Une version provençale des *Sept Sages de Rome* 244

LEFÈVRE (Yves), Sur *Aucassin et Nicolette*, IV, 8 93

MACHABEY (A.), Le manuscrit Weyen et Guillaume de Machault 247

MONFRIN (Jacques), Ancien français *a mouche mue* 94

RÉMY (Paul), Ancien français *rimée* (*Blancandin*, vers 2762) 374

ROQUES (Mario), Pour *Aucassin et Nicolette*; compl. à *Romania*, LXXV, 522 98

— Pour le commentaire de *Renart* (branche XII de Martin) ... 519

SAMARAN (Charles), Fragments de manuscrits (*Gerbert de Mez*; Jean de Meun, *Roman de la Rose*; *Tristan* en prose ; *Prières à la Vierge* en vers français)..... 240
SPITZER (Leo), *Étendart*..... 84

CORRECTIONS

ROQUES (Mario), Corrections à *Aucassin et Nicolette*, éd. M. R. (*C. F. M. A.*, 43)..... 99

DISCUSSIONS

SPITZER (Leo), *Roörs* (*Saint Léger*, v. 203) ; le sémantisme de l'ancien espagnol *redor* « derrière » < « autour»..... 103

COMPTES RENDUS

AEBISCHER (Paul), Rolandiana borealia (Félix LECOY)..... 386
ALONSO (Dámaso), La primitiva épica francesa a la luz de una nota emilianense (Félix LECOY)..... 254
BERCY (Anne de). Voir ZIWÈS (Armand).
DELBOUILLE (Maurice), Sur la genèse de la *Chanson de Roland* (Félix LECOY)..... 531
GUNN (Alan M. F.), The Mirror of Love, a Reinterpretation of "The Romance of the Rose" (Jeanne LODS)..... 269
HALLIG (Rudolf) et Walther von WARTBURG, Begriffssystem als Grundlage für die Lexicographie (Félix LECOY)..... 384
HAMBIS (Louis). Voir MARCO POLO.
HESBERT (Dom), Le prosaire de la Sainte-Chapelle (Solange CORBIN). 525
— Les manuscrits musicaux de Jumièges (Solange CORBIN).... 528
KELLER (Hans-Erich), Étude descriptive sur le vocabulaire de Wace (Félix LECOY)..... 534
LABANDE (E. R.), Pour une image véridique d'Aliénor d'Aquitaine (M. R.)..... 398
LEJEUNE (Rita), Rôle littéraire d'Aliénor d'Aquitaine et de sa famille (M. R.)..... 398
MARCO POLO, La description du Monde, trad. par Louis HAMBIS (M. R.)..... 399
— (Le livre de) ou le Divisement du Monde, trad. et comment. par A. T'STERTEVENS (M. R.)..... 399
POLO. Voir MARCO POLO.
ROGGER (Kaspar), Étude descriptive de la chantefable « Aucassin et Nicolette » (M. R.)..... 113

T'Stertevens (A.). Voir Marco Polo.
Wartburg (Walther von). Voir Hallig (Rudolf).
Ziwès (Armand), Le jargon de maistre François Villon, en collab. avec Anne de Bercy (M. R.)..... 119

PÉRIODIQUES

Anales del Instituto de Lingüística (Cuyo, Argentine), V, 1952 (B. Pottier)..... 409
Archiv für das Studium der neueren Sprachen, CLXXXV, 1948 à CLXXXIX, 1952-1953 (A. Långfors)..... 129
— CXC, 1953-1954 (A. Långfors)..... 539
Bulletin bibliographique de la Société internationale arthurienne, 6, 1954 (M. R.)..... 122
Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie (Bruxelles), XXVIII, 1954 (Pierre Cézard)..... 274
Estudios de Edad Media de la Corona de Aragón, V, 1952 (B. Pottier). 410
Filologia, IV, 1952-1953 (B. Pottier)..... 410
Journal des Savants, 1952 et 1953 (Pierre Cézard)..... 274
Moyen (Le) âge, LX, 1954 (Pierre Cézard)..... 275
Neophilologus, XXXVIII, 1954 (M. R.)..... 276
Neuphilologische Mitteilungen, XLVII, 1946 à LIV, 1953 (M. R.)... 122
— LV, 1954 (M. R.)..... 277
Nueva Revista de filología hispánica, VI, 1952 à VIII, 1954 (B. Pottier)..... 277
Publications of the Modern Language Association of America (P. M. L. A.), LV, 1940 à LXIV, 1949 (Pierre Cézard)..... 411
Revista de dialectología y tradiciones populares, VIII, 1952 et IX, 1953 (B. Pottier)..... 281
Revista de filología española, XXXVI, 1952 et XXXVII, 1953 (B. Pottier)..... 542
Revue des études roumaines, I, 1953 (M. R.)..... 126
Revue des langues romanes, LXXI, 1953 et 1954 (M. R.)..... 282
The Year's Work in Modern Language Studies, XV, 1953 (M. R.)... 126
Zeitschrift für romanische Philologie, LXIX, 1953 et LXX, 1954 (Pierre Cézard)..... 126

ANNONCES ET COMPTES RENDUS SOMMAIRES

Alain de Lille, *Anti-Claudianus*, éd. par R. Bossuat..... 286
Altfranzösisches Wörterbuch. Voir Tobler-Lommatzsch.
Arthur (Ingrid), La vida del glorios sant Frances, version provençale de la *Legenda major*... de saint Bonaventure..... 554
Aucassin et Nicolette, trad. par Gustave Cohen..... 728

Badia Margarit (Antonio M.), « Alcalde ». Difusión de un arabismo en catalán..... 141
Battisti (Carlo), Cenni preliminari ad un inquadramento del lessico friulano..... 548
Bell (Dora M.), Étude sur le *Songe du vieil Pèlerin* de Philippe de Mézières..... 432
Blaise (Albert), Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens, revu pour le latin théologique par Henri Chirat..... 137
Blatt (B.), Le nouveau dictionnaire du latin médiéval..... 286
Boer (C. de). Voir *Ovide moralisé*.
Boleo. Voir Paiva Boleo (Manuel de).
Bonaventure (Saint). Voir Arthur (Ingrid).
Bonfante (Giuliano), Siciliano, calabrese meridionale e salentino... 549
Bonnerot (Jean). Voir Mélanges d'histoire littéraire.
Bossuat (R.). Voir Alain de Lille.
Bruneau (Charles), Petite histoire de la langue française, t. I : Des origines à la Révolution..... 142
— Voir Mélanges de linguistique.
Calderon Escalda (José), Voces, en su mayor parte nombre de cosas, de uso corriente en los Valles Altos de la provincia de Santander, que no están recogidas en el Diccionario de la Academia..... 142
Cesare (Raffaele de), L'ultimo verso della « Chanson de Roland »... 555
Cézerac (Suzanne). Voir Perbosc (Antonin).
Chanson (La) de Roland, nel testo assonanzato franco-italiano, éd. et trad. de Guiliano Gasca Queirazza..... 287
Chevalerie (La) de Judas Macabé, éd. par Jean Robert Smeets..... 555
Chirat (Henri). Voir Blaise (Albert).
Cohen (Gustave). Voir *Aucassin et Nicolette*.
Coinci. Voir Gautier de Coinci.
Collison (R. L.), Dictionaries of foreign languages..... 420
Complainte (La) du lion. Voir Girault (Odette).
Constant du Hamel, fabliau éd. par C. Rostaing..... 429
Corominas (Joan), Diccionario crítico etimológico de la lengua castellana..... 419, 547
Craig (Barbara M.). Voir *Estoire (L') de Griseldis*.
Dumeige (G.). Voir Ives, et voir Richard de Saint-Victor.
Enciclopedia lingüística hispánica..... 286
Escalda. Voir Calderon Escalda.
Estoire (L') de Griseldis, éd. par Barbara M. Craig..... 431
Ferrier (Janet M.), Forerunners of the French *novel*, an Essay on the Development of the *Nouvelle* in the later middle ages..... 143
Flutre (L. F.), Le parler picard de Mesnil-Martinsart (Somme). Phonétique, morphologie, syntaxe, vocabulaire..... 419

Foulet (Lucien). Voir Roach (William).
Franch. Voir Sugranyes de Franch.
Frandon (I. M.), Autour de « Germinal » ; la mine et les mineurs... 285
Französisches Etymologisches Wörterbuch..... 540
Gasca Queirazza (Guiliano). Voir *Chanson (La) de Roland*.
Gautier de Coinci, Les miracles de Nostre Damè, éd. par V. F. Koenig..... 427
Geers (G. J.), Het vier-heffingsvers in het Spaans..... 550
Girault (Odette), *La complainte du lion*, poème inédit anonyme du xv^e siècle..... 554
Glorieux (Mgr P.). Voir « Summa Duacensis » (La).
Gourmont (Rémy de), Esthétique de la langue française [avec étude de R. L. Wagner et note de Maurice Paillet]..... 553
Hofer (Stefan), Chrétien de Troyes, Leben und Werk..... 144
Homenaje a Fritz Krüger (Mendoza, Argentine)..... 420
Ives, Épître à Séverin sur la Charité, éd. par G. Dumeige..... 286
Jeanroy (Bibliographie des travaux d'A.). Voir Labande (R.) et Kravchenko.
Kahane (Henry et Renée), Andreas Tietze, El término mediterráneo « faluca »..... 424
Kahn (F.), Système des temps de l'indicatif chez un Parisien et chez une Bâloise..... 137
Koenig (V. F.). Voir Gautier de Coinci.
Kohler (Eugène). Voir *Poema de mio Cid*.
Kravchenko (M^me). Voir Labande (R.) et Kravchenko.
Krüger (Fritz). Voir Homenaje.
Labande (R.) et M^me Kravchenko, Bibliographie des travaux d'Alfred Jeanroy..... 284
Lewent (Kurt), La *Canço del Comte* by the catalan troubadour Cerveri called « de Girona »..... 425
— The « Dansa » of Cerveri, called « de Girona »..... 138
Lexicon mediae et infimae latinitatis Polonorum..... 547
Lommatzsch. Voir Tobler-Lommatzsch.
Loomis (Laura Hibbard), The Oriflamme of France and the War-Cry « Montjoie » in the Twelfth Century..... 137
Loomis (Roger Sherman), The *Pas Saladin* in Art and Heraldry 137
Machabey (Armand), Genèse de la tonalité musicale classique des origines au xv^e siècle..... 286
Margarit. Voir Badia Margarit.
Martinez de Toledo (Alfonso), L'Arcipreste de Talavera, éd. par Mario Penna..... 287
Mélanges d'histoire littéraire et de bibliographie offerts à M. Jean Bonnerot..... 136

Mélanges de linguistique française offerts à M. Charles Bruneau. 137, 140
Menéndez Pidal (Ramón). Voir *Poema de mio Cid.*
Michel (Louis), Étude du son « s » en latin et en roman ; des origines aux langues romanes, de la langue au style..... 423
Mönch (Walter), Das Sonnett, Gestalt und Geschichte..... 553
Mourin (L.). Voir Poerck (G. de) et L. Mourin.
Mustanoja (Tauno F.). Voir *Neuf (Les) joies Nostre Dame.*
Neuf (Les) joies Nostre Dame, a poem attrib. to Rutebeuf, éd. par Tauno F. Mustanoja..... 429
Niermeyer, Mediae latinitatis Lexicon minus..... 136
Noomen (Willem), La traduction française de la *Chronographia Johannis de Beka*..... 142
Ovide moralisé en prose, éd. par C. de Boer..... 138
Paillet (Maurice). Voir Gourmont (Rémy de).
Paiva Boleo (Manuel de), Unidade e variedade da língua portuguesa..... 423
Pellegrin (Élizabeth), La bibliothèque des Visconti et des Sforza, ducs de Milan au XVe siècle..... 285
Penna (Mario). Voir Martinez de Toledo.
Perbosc (Antonin), Contes de Gascogne, rassemblés par Suzanne Cézerac..... 285
Perceval. Voir Roach (William).
Pfändler (Otto), Wortschatz der Sportsprache Spaniens..... 137
Pidal (Ramón Menéndez). Voir *Poema de mio Cid.*
Poema de mio Cid, Le poème de mon Cid, éd. par Ramón Menéndez Pidal, trad. fr. par Eugène Kohler..... 286
Poerck (G. de) et L. Mourin, Réflexions sur les prépositions *in* et *ad* dans quelques textes romans..... 552
Pope (Mildred K.). Voir Thomas.
Putanec (Valentin), Zagrebački starofrancuski rukopis djela « Régime du corps » Aldobrandina Sienskoga..... 286
Queirazza (Guiliano Gasca). Voir *Chanson (La) de Roland.*
Rabanales (O. Ambrosio), Introducción all'estudio del español de Chile. Determinación del concepto de chilenismo..... 142
Raynaud (G.), Bibliographie des altfranzösischen Liedes neu bearbeitet und ergänzt von Hans Spanke..... 555
Richard de Saint-Victor, Les quatre degrés de la violente Charité, éd. par G. Dumeige..... 286
Roach (William), The Continuation of the old french *Perceval* of Chretien de Troyes ; glossaire de Lucien Foulet..... 419
Roques (Mario), Le Graal de Chrétien et la demoiselle au graal..... 285
Rosetti (Alexandre A.), Studii linguistica..... 553
Rostaing (C.). Voir *Constant du Hamel.*

Schürr (Friedrich), Zum Wandel u > ü im französischen..... 551
Smeets (Jean Robert). Voir *Chevalerie (La) de Judas Macabé*
Spanke (Hans). Voir Raynaud (G.).
Sugranyes de Franch (R.), Raymond Lulle, docteur des Missions.. 143
« Summa Duacensis » (La), (Douai 434), éd. par Mgr P. Glorieux.. 286
Terracini (Benvenuto), Problemi di etimologia preromana, I, it. *marrone*, fr. *marron* « specie di castagna »..... 547
Thesaurus linguae latinae..... 137
Thomas, Roman de Horn, éd. par Mildred K. Pope..... 285
Tietze (Andreas). Voir Kahane (Henry et Renée).
Tobler-Lommatzsch, Altfranzösisches Wörterbuch..... 285
Togeby (Knud), Déclinaison romane et déclinaison roumaine..... 420
— Le neutre en roumain et en albanais..... 420
Toussaint (Maurice), La frontière linguistique en Lorraine ; les fluctuations et la délimitation actuelle des langues française et germanique dans la Moselle..... 425
Viscardi (Antonio), (Nécrologie :) Luigi Sorrento..... 136
Wagner (R. L.), Supplément bibliographique à l'Introduction à la linguistique française..... 137
— Voir Gourmont (Rémy de).
Waser-Holzgang (Doris), Beitrag zur syntax der Präpositionen *par* und *pour* im modernen Französisch..... 137
Wexler (P. J.), La formation du vocabulaire des chemins de fer en France (1878-1898)..... 285, 556

CHRONIQUE

Nécrologie : Albert Dauzat, 545 ; István Frank, 545 ; René Lavaud, 284 ; Stanislas Stroński, 546 ; Adolphe Terracher, 418.
Sociétés : Anglo-norman Text Society, 285 ; Société des publications romanes et françaises, 137, 140, 285, 419 ; Société internationale arthurienne, 122 ; The modern Humanities Research Association, 126.
Collections : Abhandlungen der deutschen Ak. der Wissenschaften zu Berlin, Kl. für Sprache, Literatur und Kunst, 384 ; Anglo-norman Texts, 185 ; Annales Academiae scientiarum Fennicae, 429 ; Bibliothèque d'Études musicales, 286 ; Cahiers Sextil Puscariu, 420 ; Contes merveilleux des provinces de France, 285 ; Deutsche Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Veröffentlichungen des Instituts für romanische Sprachwissenschaft, 534 ; Mededelingen der koninglijke nederlandse Ak. van Wetenschappen, afd. Letterkunde, Niewe reeks, 550 ; Monumenta Musicae sacrae, 525 ; Musicologica, 555 ; L'Orifiamma, collezione di testi romanzi (Fr. A. Ugolini), 287 ; Publications de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique, 531 ; Publications de l'Académie

royale néerlandaise, 138 ; Publications des Annales de la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, 429 ; Publications de la Faculté des Lettres de Lausanne, 386 ; Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Montpellier, 423 ; Publications de l'Institut de Recherches et d'Histoire des textes, 285 ; Romanica helvetica, 137 ; Société de publications romanes et françaises, 137, 140, 285, 419 ; Témoins de l'Espagne, 287 ; Texte philosophique du moyen âge, 286 ; University of Kansas Publications, Humanistic Studies. 431.

ERRATA 144, 556

INDEX DES MOTS 557

TABLE DES MATIÈRES 569

L'administrateur-gérant : René LEDEUIL.

Imprimerie Protat frères, Mâcon. — Février 1956.
Dépôt légal 1er trimestre 1956. — N° immatriculation : 21.502.
N° d'ordre chez l'imprimeur : 6738. — N° d'ordre chez l'éditeur : 304.

ROMANIA

Rédaction et Administration : 2, rue de Poissy, Paris, V^e^

R.C. 267-188 B. — CHÈQUES POSTAUX : *Paris 1881.69.*

CONDITIONS DE PUBLICATION

La *Romania* sera publiée en 1956 en un tome, t. LXXVII, paraissant par fascicules. Ces fascicules seront adressés franco aux abonnés ou aux correspondants désignés par eux ; les abonnés résidant à l'étranger qui feront adresser les numéros à un correspondant, libraire ou particulier, résidant en France, n'ont à payer que le prix d'abonnement pour la France.

AVIS POUR NOS COLLABORATEURS

L'élévation des frais postaux rend désirable, surtout dans les relations avec l'étranger, la diminution du poids des lettres.

La Rédaction de la ROMANIA souhaite donc que la copie des articles qui lui sont envoyés soit établie ou bien en une dactylographie dont l'auteur garderait le double, ce qui rendrait inutile le renvoi de cette copie avec les épreuves, ou bien, si la copie est manuscrite, sur papier léger.

Les communications relatives à la publication, aux souscriptions et à la vente, doivent toujours être faites **par correspondance** adressée à

L'ADMINISTRATION DE LA *ROMANIA*

2, rue de Poissy, Paris, V^e^.

TABLES DE LA ROMANIA

POUR LES TOMES XXXI-LX

(1902-1934)

TOME PREMIER : TABLE DES MOTS

Un volume de x-531 pages en deux fascicules.

Prix : France.. 1000 fr. ; Étranger..... 1200 fr.

Prix du fascicule II seul : France.. 600 fr. ; Étranger.. 700 fr.

Pour paraître prochainement :

Table des manuscrits; Table des collaborateurs; Table des auteurs recensés.

SOCIÉTÉ DE PUBLICATIONS ROMANES ET FRANÇAISES

XLIX

IDA-MARIE FRANDON

AUTOUR DE « GERMINAL »

LA MINE ET LES MINEURS

In-8° de 128 pages..... 540 fr.

L

MARIO ROQUES

LE GRAAL DE CHRÉTIEN

ET

LA DEMOISELLE AU GRAAL

Grand in-8° de 30 pages, avec 4 planches hors texte..... 240 fr.

LI

LOUIS-FERNAND FLUTRE

LE PARLER PICARD

DE

MESNIL-MARTINSART (SOMME)

PHONÉTIQUE. MORPHOLOGIE. SYNTAXE. VOCABULAIRE.

Grand in-8° de 255 pages..... 1 500 fr.